THE UNIVERSITY OF ... SERIALS DIVISION

DERNIÈRE ÉDITION
INTERNATIONALE

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE N° 13897 – 4,50 F

MARDI 3 OCTOBRE 1989

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

A la veille de la visite de M. Gorbatchev à Berlin-Est

La RDA s'efforce de désamorcer la crise des réfugiés

En acceptant le transfert en RFA — où ils sont arrivés le dimanche 1er octobre — de plus de six mille Allemands de l'Est réfugiés dans les ambassades ouest-allemandes à Prague et à Varsovie, Berlin-Est s'efforce de désamorcer une crise embarrassante à la veille des cérémonies du quarantième anniversaire de la RDA, auxquelles M. Mikhaïl Gorbatchev doit assister.

Lire l'article de LUC ROSENZWEIG page 4

Un exode spectaculaire

POUR spectaculaire qu'il soit, l'exode massif d'Allemands de l'Est, via Budapest hier, via Prague et Varsovie aujourd'hui, ne modifie pas fondamentalement les données de la « question allemande ». Les gens qui se retrouvent aujourd'hui en RFA y seraient, pour la plupart, parvenus un jour ou l'autre, par les voies légales, grâce à l'émigration canalisée et contrôlée par le régime de Berlin-Est. Les responsables de Bonn, toutes tendances confondues, s'appliquent à faire comprendre à leurs compatriotes qu'il n'est pas de leur intérêt de mener une politique visant à déstabiliser une RDA dont les dirigeants, à quelques notables exceptions près, restent imperméables à toute réforme.

L'initiateur de la politique du «changement par le rapprochement», le social-démocrate Egon Bahr peut même cyniquement affirmer que si le flot de réfugiés ne s'arrêtait pas «ce serait la RFA, et non pas la RDA, qui risquerait d'être déstabilisée».

LE coup de maître réussi à New-York par M. Genscher a été facilité par la proximité des cérémonies du quarantième anniversaire de la RDA : l'aval donné par M. Chevardnadze à une solution « humanitaire » pour les réfugiés des ambassades de Prague et de Varsovie ne signifie pas que l'URSS va « lâcher » à court ou moyen terme son allié est-allemand : trop d'intérêts stratégiques et politiques soviétiques se fondent sur son existence et sa stabilité. Mais il s'agissait de préserver l'image de Mikhaïl Gorbatchev : ses nombreux admirateurs ouest-allemands auraient été choqués de le voir donner dans quelques jours une chaleureuse accolade à Erich Honecker alors que plusieurs milliers de réfugiés est-allemands auraient continué à patauger dans les jardins du palais Lobkowicz, à Prague.

Personne n'a pour l'instant, à l'Est comme à l'Ouest, de solution miracle pour éviter que la RDA ne devienne un facteur d'instabilité et de désordre en Europe. L'opposition interne, qui commence à se structurer en RDA, est encore plus atteinte que le Parti communiste par les départs vers l'Ouest : les gens qui partent sont jeunes et dotés d'une energie critique et constructive qui manquera aux forces de la rénovation comme à l'économie est-allemandes.

M. GENSCHER sait bien aussi qu'il ne pourra pas renouveler à l'infini les « coups » diplomatiques comme celui qu'il vient de réussir. C'est ce qui motive le double appel, chargé d'angoisse, qu'il lançait dimanche : d'une part aux dirigeants est-allemands, pour qu'ils comprennent enfin qu'on ne peut éternellement gouverner contre la majorité de son peuple, mais aussi à ses alliés occidentaux, pour qu'ils mettent rapidement en œuvre un « plan européen » d'aide aux pays communistes qui se lancent dans les réformes.

Entre l'« albanisation » de la RDA et l'écroulement brusque de son régime, prélude à une réunification ardemment souhaitée comme aux plus beaux jours de la « guerre froide » par la droite allemande, il reste un étroit chemin sur lequel M. Genscher tente de se maintenir. Il mérite d'être aidé : la « question allemande » est une affaire trop sérieuse pour être laissée aux seuls Allemands, de l'Est comme de l'Ouest.

M 0147 - 1003 0- 4,50 F
3790147004500 10030

La rentrée parlementaire

M. Michel Rocard a plus à craindre des conflits sociaux que de l'Assemblée

Aux prises avec plusieurs conflits sociaux, le premier ministre affronte, lundi 2 octobre, la rentrée parlementaire et les incertitudes nées de sa « majorité relative » à l'Assemblée. Il n'est pas trop inquiet d'une hypothétique conjonction d'oppositions contraires pour le renverser par une motion de censure ; mais il n'est pas à l'abri des réactions que peut entraîner son attitude de fermeté sur le terrain social, au moment où le PS le presse d'intervenir davantage et où le RPR tente d'occuper le terrain.

La fermeté, voire la rigidité, de M. Michel Rocard face aux personnels des impôts et aux gardiens de prison tient probablement, outre les aspects strictement économiques du problème, à la combinaison de trois types d'attitude :

1. – Depuis qu'il est premier ministre, M. Rocard s'emploie à dissiper les soupçons de « fragilité » qui couraient auparavant à son égard, notamment parmi ses « amis » du PS. Homme de dialogue, il veut montrer qu'il est aussi homme d'autorité, autrement dit, qu'il a bien une stature d'homme d'Etat.

M. Rocard avait déjà entamé cette démonstration lors des conflits sociaux de 1988. Il continue à rectifier son image : l'Etat, en 1957, n'avait pas *« faibli »* face aux gardiens de prison. Il ne sera pas dit, sous-entend le premier ministre, qu'il aura *« faibli »* avec Michel Rocard à Matignon, d'autant que les motivations des grévistes ne semblent pas uniquement syndicales au cabinet du premier ministre. Dans le conflit des impôts, M. Rocard s'offre un savoureux retournement de situation. C'est lui, le « fragile » décrié par les partisans de M. Mitterrand, qui impose la fermeté à ses ministres... mitterrandistes, MM. Pierre Bérégovoy et Michel Charasse.

2. – Lorsque M. Rocard, à tort ou à raison, s'est convaincu qu'il ne doit pas céder à une revendication, il ne recule pas devant la tactique de l'usure pour venir à bout des grévistes, même si ce calcul, surtout de sa part, peut apparaître cynique. C'est exactement cette tactique qui semble en œuvre avec les agents des impôts.

3. – Après avoir largement utilisé le traitement catégoriel pour résorber les conflits dans la fonction publique en 1988, le premier ministre veut maintenant privilégier un traitement global et n'accorder un traitement spécifique qu'à partir de critères *précis et rigoureux* (*le Monde* du 29 septembre). Or le déroulement des conflits façon 1988 avait pu laisser penser aux agents de l'Etat, catégorie après catégorie, qu'avec un mouvement dur et un peu d'insistance ils pouvaient décrocher un traitement privilégié.

Aux prises avec cet effet pervers de son ancienne méthode, M. Rocard doit maintenant convaincre que les règles du jeu sont fixées et qu'il n'est pas question de chambouler les priorités gouvernementales.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Lire la suite et l'article de PIERRE SERVENT page 10 ainsi que nos informations sur la présidence du Sénat page 8

Campagne en demi-teinte au Brésil

M. Fernando Collor, ancien gouverneur de l'Etat d'Alagoas, reste le favori pour l'élection présidentielle du 15 novembre. Mais il baisse dans les sondages

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

« Collor baisse ! », « Collor dégringole ! » Ce phénomène longtemps attendu est en train de se produire, à en croire les sondages. Celui qui a été la révélation – prématurée – de la campagne pour l'élection présidentielle du 15 novembre commence à perdre des points. M. Fernando Collor, le *« chasseur de maharadjas »*, le pourfendeur des privilèges de l'administration, le candidat *« anti-système »*, qui promet d'en finir avec la gabegie et la corruption, ne plafonne plus, comme il y a deux mois, à 42 % ou 45 % des intentions de vote, et ne peut plus espérer l'emporter dès le premier tour, comme il l'avait cru un peu trop vite et comme il s'efforçait d'en convaincre les électeurs en leur disant qu'ils avaient tout intérêt à éviter les *« déchirements »* d'un deuxième tour de scrutin.

Avec 39 %, voire 35 % des préférences, l'ancien gouverneur du petit Etat nordestin de l'Alagoas reste pourtant le favori de l'élection, et son concurrent immédiat, M. Leonel Brizola, l'ancien gouverneur (populiste) de Rio-de-Janeiro, est toujours loin derrière, avec moins de la moitié de ce pourcentage.

Pourtant, un élément nouveau agite la campagne : le 15 septembre, les vingt-quatre candidats à la charge suprême ont commencé d'utiliser leur temps d'antenne gratuit à la télévision et à la radio. Deux heures vingt minutes chaque jour, aux heures « nobles » du déjeuner et du dîner. Sur les vingt-quatre candidats, treize font de la figuration et ont droit à une tranche minimale de quinze secondes. Les autres disposent d'un temps proportionnel à leur représentation parlementaire. Les mieux servis, MM. Ulysses Guimaraes et Aureliano Chaves, ne sont pas les plus appréciés : dans les sondages, ils sont en queue du peloton. Le matraquage télévisuel durera, dimanches compris, jusqu'en novembre.

CHARLES VANHECKE

Lire la suite page 6

Ouverture dans le conflit Peugeot

La direction a accepté de rencontrer les syndicats

pages 26 et 36 - section C

L'armée dans les prisons

Le gouvernement a décidé de faire appel aux militaires pour assurer les tâches d'intendance

page 15 – section B

Poussée de l'extrême droite en Rhénanie-Westphalie

Les républicains ont obtenu de 5 % à 8 % des voix aux municipales dans les grandes villes

page 4

ÉCONOMIE

La fin du paradis andorran ● La providence des réfugiés en RFA ● La chronique de Paul Fabra : «Pas de «fin de l'Histoire» pour la dette»

pages 29 à 32 – section C

«Sur le vif» et le sommaire complet se trouvent page 36

SPORTS

Les records de Jeannie Longo

Sur la piste olympique de Mexico, la Française Jeannie Longo a amélioré, dimanche 1er octobre, son propre record en couvrant 46,352 km en une heure.

L'altitude de la capitale mexicaine associée à un matériel très sophistiqué ont permis à la Grenobloise de parcourir une distance supérieure aux héros de légende que sont Fausto Coppi et Jacques Anquetil.

Ce record consacre la carrière d'une championne de trente ans, qui, après ses victoires dans le Tour de France et ses médailles d'or aux Championnats du monde, a décidé d'arrêter la compétition.

page 24 – section B

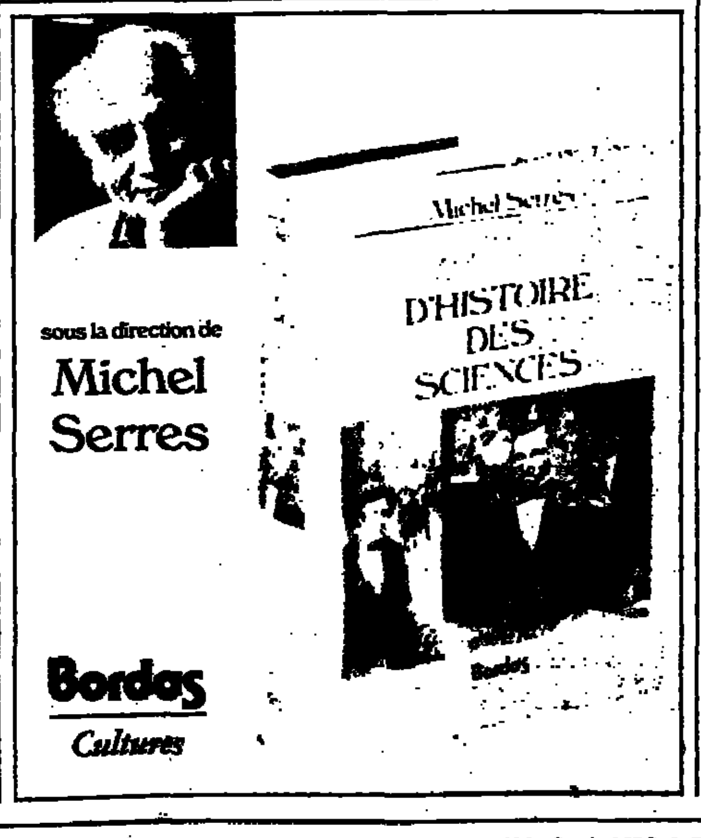

A New-York

Les ravages du crack

Encore pratiquement inconnu en Europe, le crack est en train de modifier profondément le paysage américain. Dérivé puissant de la cocaïne, il est partout à New York. Dans la rue, où des milliers de sans-abri errent à la recherche de poubelles à fouiller. Dans les hôpitaux, où les «bébés du crack» commencent à encombrer les maternités. Dans les ghettos du Bronx, où les vendeurs se sont constitué de véritables forteresses. Et même à Wall Street.

... Drogue de très forte dépendance, le crack produit des squelettes. Tout à leur monomanie, les consommateurs en oublient de manger, et les femmes abandonnent leurs enfants. Les Américains n'en finissent pas de découvrir les coûts sociaux de ce qui s'apparente à une épidémie : à New-York, le nombre de cocaïnomanes a plus que triplé en trois ans, et le nombre d'homicides s'est accru de 10 % pendant la seule année dernière.

Les vendeurs, des jeunes Noirs, des Porto-Ricains, se cachent à peine. Ils n'ignorent pas que les prisons sont déjà surpeuplées et qu'une arrestation a de bonnes chances de se conclure par une libération sous caution. Ils sont organisés comme des chefs d'entreprise, «golden boys» à l'envers. Mais dans les quartiers, les New-Yorkais ont commencé à organiser la résistance, à faire pression sur la police et la justice. A tenter de repousser l'invasion des dealers. La guerre se livre immeuble par immeuble. Elle est loin d'être gagnée.

Lire le reportage de CORINE LESNES page 13 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,60 $; USA (others), 2 $.

هكذا من الأصل

DÉBATS

Voie indienne, voie chinoise

par Gilbert Etienne

IL y a deux ans, l'Inde a fêté le quarantième anniversaire de son indépendance. La Chine vient de célébrer l'instauration du régime communiste. La voie chinoise se complaît dans les virages en épingle à cheveux ou les grands coups de balancier ponctués de crises dramatiques. La voie indienne préfère les virages longs et les changements gradués.

En mars 1989, un jeune Chinois, venu me voir dans ma chambre à l'Hôtel de Pékin (fait inimaginable sous Mao Zedong), m'exprimait la perplexité de ses compatriotes : *« Pourquoi ne pouvons-nous pas suivre un développement économique équilibré ? Un jour, la machine s'emballe, le lendemain, c'est un coup de frein brutal. »* On peut en dire autant de la vie politique. Sous Mao, de 1949 à 1957, politique prudente et pragmatique ; 1958-1960, coup de boutoir du Bond en avant ; 1961-1965, retour à la froide raison ; 1966-1971, tornade de la révolution culturelle, puis alternance du chaud et du froid jusqu'à la mort de Mao, en septembre 1976. Ces contrastes avaient de quoi désorienter.

On pouvait espérer que Deng Xiaoping introduirait une ère nouvelle. Il est vrai que les excès et les outrances de la révolution culturelle avaient disparu. La Chine a connu un remarquable progrès économique, et la chape de plomb du parti s'était étonnamment allégée, permettant aux Chinois de vivre de manière beaucoup plus *détendue* que sous Mao.

Le tohu-bohu

L'actuelle « reprise en main » ne veut pas dire que la Chine soit revenue à la case départ, car les acquis de l'ère Deng Xiaoping pourraient bien être durables : l'ouverture sur l'étranger, l'ouverture des esprits, les nouvelles volées de cadres bien formés et ne croyant plus aux *« paroles creuses »*, les gains de l'économie malgré les difficultés actuelles. Toutes ces conditions faciliteront la future relance des réformes. Néanmoins, dans l'immédiat, prévaut une profonde incertitude.

Que se passera-t-il après la mort de Deng Xiaoping ? D'ores et déjà, on peut prévoir une période d'instabilité, peut-être prolongée, jusqu'à ce que s'achève la transition entre les anciennes générations et ces jeunes Chinois qui rêvent d'un pays moderne, d'une économie plus performante dans un cadre politique conforme à la fois aux traditions de la Chine et aux aspirations des nouvelles élites et des masses.

Pour comprendre l'Inde, au lieu de lire la Constitution et les rapports sur les plans quinquennaux, flânons dans les villes, regardons les campagnes. La rue – même les grandes avenues de New-Delhi – est un tohu-bohu perpétuel par rapport à Pékin : toutes sortes d'engins à moteur, à deux, trois ou quatre roues, pétaradant entre les voitures à cheval ; les vélos zigzaguant avec deux ou trois passagers ; le taureau couché en pleine rue au milieu d'une foule bariolée de sikhs à turban, de musulmans à calotte blanche, d'hindous marqués au front du signe de Shiva, et de « jeunes cadres dynamiques » en pantalon et veste saharienne. La presse abonde en faits divers peu reluisants : bagarres, émeutes, troubles entre communautés, fraudes de tel homme politique, corruption (comme en Chine, d'ailleurs).

Pays non gouverné et ingouvernable, pensera l'observateur superficiel. Mais voilà bien le formidable paradoxe de l'Inde depuis 1947. Elle se révèle l'un des Etats les plus stables d'Asie, réussissant à éviter ces crises dramatiques qui compromettent l'existence même de l'Etat, telles qu'en ont vécues la Chine, l'Indonésie, le Pakistan, l'Afghanistan, l'Iran.

Grâce à l'apprentissage de la démocratie sous les Britanniques depuis la fin du siècle dernier, grâce, fait décisif, à Jawaharlal Nehru de 1947 à 1964, l'Inde a eu la chance et la capacité de mettre en place et de roder son système de démocratie parlementaire. Or, malgré toutes sortes d'abus et de manœuvres rebutantes, les institutions, comme l'armature juridique, continuent à tenir le coup.

Que va-t-il se passer aux élections prévues pour la fin de l'année ? La partie s'annonce serrée. En cas de défaite du Parti du Congrès, l'Inde pourrait continuer d'exister sous un autre gouvernement, comme elle l'avait fait lors de la défaite d'Indira Gandhi aux élections de 1977. Ainsi les institutions politiques rendent-elles l'avenir moins tributaire des hommes en place. En substance, un tel système fonctionne grâce aux soupapes de sûreté que sont la liberté d'expression, le rôle de l'opposition, les possibilités d'alternance, alors qu'en Chine le Parti communiste reste tout-puissant. Si les forces contraires dépassent la norme parce qu'elles n'ont pas d'autre moyen de s'exprimer, comme place Tiananmen, le régime recourt à la manière forte.

En Inde, la vie publique est rythmée par les compromis qui évitent le point de rupture. Enfin, il y a l'administration à New-Delhi et en province. Par quel miracle ces cantonniers réparent-ils les nids-de-poule d'une route secondaire entre deux villages perdus ? Comment les consignes en matière de développement agricole pénètrent-elles jusqu'au fond des campagnes ? Malgré faiblesses et abus, les services publics fonctionnent. Au niveau supérieur, des hommes recrutés par un très sévère concours jouent un rôle capital dans le fonctionnement des institutions et dans le développement. Ils sont, certes, exposés aux manœuvres des politiciens, mais ils ne peuvent pas être mis à la porte sans motif grave et légitime.

« Devenir plus pratique »

Leur président à peine embaumé, les Chinois avaient commencé à faire leurs comptes : usure idéologique, aspiration à une vie meilleure, lassitude d'un système oppressant, erreurs économiques... En Inde, à la même époque, sans remettre en cause leur système démocratique, les esprits clairvoyants s'interrogeaient sur les options économiques pratiquées jusqu'alors. *« C'est le moment de devenir plus pratiques »*, nous confiait, un des conseillers d'Indira Gandhi.

A Pékin comme à Delhi, les mots-clés deviennent efficacité, productivité, libéralisation des pesanteurs bureaucratiques, ouverture sur l'étranger et ses technologies. Derrière ces dénominateurs communs, de grosses différences sautent aux yeux. La tâche des Chinois s'annonce beaucoup plus compliquée que celle des Indiens. Pour les premiers, tout le système est à revoir, tandis que chez les seconds, il s'agit de rendre le secteur public plus performant et de donner plus de liberté au secteur privé.

En dix ans (1979-1988), le PNB chinois a, en gros, doublé, entraînant une nette amélioration du niveau de vie ; néanmoins, à partir de 1987, l'appareil économique s'est mis à grincer. Après une envolée provoquée par la décollectivisation de l'agriculture et la libéralisation des petites industries rurales, la première a commencé à boiter : mauvaises conditions météorologiques, prix d'achat trop bas du grain, manque d'investissements publics dans l'hydraulique... La Chine est redevenue, à concurrence de 10 millions de tonnes, importatrice de grain.

La grande industrie du secteur public améliore, certes, ses performances, mais de sérieuses faiblesses de gestion subsistent. Et les dernières mesures d'austérité aggravent le chômage, au point que cinquante millions de Chinois constituent une masse flottante en quête de travail.

En Inde, les réformes accélèrent la croissance, qui passe à 5 % par an. L'industrie privée, malgré certaines entraves, profite des mesures de libéralisation. De nouvelles générations d'entrepreneurs vifs et débrouillards montent en ligne. Le secteur public, quant à lui, présente des résultats mitigés, allant d'entreprises en net progrès à celles qui battent encore d'une aile. Et, après avoir subi de mauvaises moussons de 1985 à 1987, l'Inde connaît des récoltes record en 1988, couronnant ainsi les efforts du gouvernement. Elle devient à nouveau autosuffisante en grain.

Reste la lancinante question démographique : de 1,1 milliard, les Chinois vont passer à 1,3 milliard en l'an 2000, les Indiens de 800 millions à près d'un milliard. Une différence de taille, cependant : le taux de croissance chinois s'est réduit à 1,45 % environ sous l'effet de mesures draconiennes, alors qu'en Inde il reste proche de 2 %.

Comment comparer les bilans des voies chinoise et indienne ? Conséquence d'une idéologie beaucoup plus radicale, le recul de la misère est sensiblement plus marqué en Chine qu'en Inde. La croissance industrielle, avant comme après Mao, a été plus nette. Significatives sont, entre autres, les performances des exportations chinoises depuis dix ans. En revanche, l'agriculture indienne fait un meilleur score.

Autres aspects du bilan : les millions de Chinois massacrés après la victoire communiste en 1949, les 20 à 30 millions morts de faim à la suite du Bond en avant, les innombrables personnes maltraitées, emprisonnées, tuées pendant la révolution culturelle. Comment pondérer ces faits face aux mendiants indiens, aux paysans sans terre à la limite de la survie, à tant de malheureux entassés dans les bidonvilles ?

Et l'avenir ? L'Inde a des chances raisonnables, sauf imprévu majeur, de poursuivre sur une voie sans virages en épingle à cheveux. L'accélération mesurée de la croissance liée au grignotage plus rapide de la misère relève de l'art du possible, malgré les péripéties de la vie politique.

L'avenir de la Chine se dessine moins clairement. Comme l'ont montré (contrairement à l'Union soviétique) le Japon d'avant 1945, la Corée du Sud et Taïwan depuis lors, il est possible de faire coexister un pouvoir politique autoritaire et une économie dynamique. Mais à un moment donné, le cadre politique doit se modifier. Quand et comment se produira une telle mutation en Chine ? Il serait étonnant que les Chinois, dotés d'une aussi riche civilisation, ne parviennent pas un jour à mettre au point un système politique et économique qui réponde à leurs aspirations.

▶ **Gilbert Etienne est professeur à l'Institut des hautes études internationales de Genève.**

TRAIT LIBRE

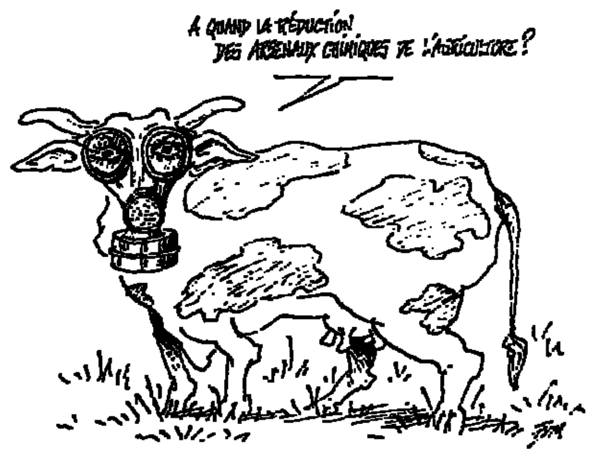

Bonheurs

Le prince des Sung

par Albert Memmi

« NOUS ne sommes pas le duc des Sung ! » disait Mao ; il faisait allusion à un épisode fameux de l'histoire chinoise.

Vers le VI[e] siècle av. J.-C., le roi de Ch'i, ayant mis le siège devant la capitale des Sung, y envoya un plénipotentiaire, Tzu Fan. Le prince des Sung désigna, pour le rencontrer, l'un de ses ministres, Hua Yuan. Il s'ensuivit un extraordinaire dialogue. Tzu Fan demanda à son interlocuteur quelle était la situation des assiégés :

« Très mauvaise, répondit honnêtement Hua Yuan, *nous en sommes à échanger nos enfants pour les manger.*

– *Tenez bon,* dit loyalement Tzu Fan, *nous n'avons plus nous-mêmes que six jours de vivres. »*

Mao, comme Lénine, trouvait naïf de ne pas tricher pour vaincre.

∴

Au lycée, le rappel de la bataille de Fontenoy nous divisait en deux camps. Citant Hannibal, Machiavel et Clausewitz, les réalistes prétendaient que la guerre abolissait toute règle ; les moralistes dénonçaient l'absence de scrupule des Anglais.

Nous étions tous dans l'erreur ; la guerre était un jeu meurtrier selon les règles communes. *« Messieurs les Français, tirez les premiers »,* avaient proposé les Anglais ; *« Messieurs les Anglais, tirez les premiers »,* avaient répondu les Français. Les Anglais tirèrent : toute la première ligne française tomba.

∴

Les règles peuvent dégénérer, devenir caduques ou injustes ; on peut les moquer, les violer, elles demeurent nécessaires et, en définitive, profitables. La morale étant l'ensemble des règles qui régissent notre vie commune, il ne peut exister de société sans morale.

En 632 av. J.-C., le chef des armées Chin, ayant vaincu celles de Ch'u, au lieu de les exterminer, leur offrit trois jours de vivres. Lorsque les armées de Ch'u furent victorieuses à leur tour, elles se conduisirent de la même manière.

Condamné injustement à mort, Socrate refusa de s'évader de sa prison : il ne voulait pas porter atteinte aux lois de la cité, même dirigées contre lui. Il y perdit la vie, mais il paracheva, pour l'éternité, sa figure philosophique.

Les prisons Maginot

par Laure Baste-Morand

A l'origine du nouveau mouvement des surveillants de prison se trouve le fait qu'ils n'ont pas obtenu grand-chose au printemps dernier et que l'augmentation du budget de la justice va être engloutie par les nouveaux établissements.

Ces 13 000 places nouvelles me font irrésistiblement penser à la ligne Maginot. Projet grandiose, onéreux... et parfaitement inadapté, qui va se réaliser en dépit des réticences de tous ceux qui travaillent sur le terrain.

En novembre 1987, toutes les associations chargées de préparer le retour des détenus à la vie libre ont écrit au premier ministre ainsi qu'aux députés, pour attirer leur attention sur l'inopportunité d'ouvrir des nouvelles prisons dans des endroits éloignés des grands centres urbains. Ce cri d'alarme est resté sans réponse.

De plus, ce n'est pas tant de centres de détention pour moyennes peines dont l'administration pénitentiaire a besoin que de places dans les maisons d'arrêt. 80 % des condamnés subissent moins d'un an d'emprisonnement. Cela signifie que, sur une population de 50 000 détenus, près de 44 000 séjournent en maison d'arrêt, soit 21 000 prévenus et 23 000 condamnés à de courtes peines.

Dissuasion et récidive

Or, du fait des nouvelles prisons, tous les projets de restructuration des grands établissements de ce type sont reculés *sine die.*

En fait, deux conceptions des prisons s'affrontent.

L'une selon laquelle les prisons doivent protéger la société en éloignant les auteurs de crimes et de délits et en les mettant hors d'état de nuire pendant le temps prescrit par le jugement. La sanction doit jouer un rôle dissuasif. Il importe peu, alors, que, comme les cimetières, ces prisons soient en rase campagne. On respecte les règles d'hygiène et de sécurité, point, c'est tout.

Cette vieille idée de l'effet dissuasif de la prison, nous vaut, bon an mal an, 65 % de récidivistes, chez les auteurs de toute forme de vols, notammment.

Dissuasive, la prison ne l'est que pour les délinquants occasionnels, honnêtes gens fourvoyés dans la délinquance. Les autres, jeunes ou moins jeunes, mais sans maturité, vivent l'instant et ne calculent pas les conséquences de leurs actes. L'éventualité de l'incarcération ne modifie pas leur comportement. Tout au plus peut-elle pousser certains à des actes violents : tirer sur la police par exemple.

L'autre conception exige de la prison une dimension éducative et lui demande d'éviter la récidive par la préparation à la liberté. A quoi l'on peut objecter qu'il paraît utopique de penser enseigner le bon usage de la liberté dans un univers totalitaire. Car c'est bien de cela qu'il s'agit !

Relisant les lettres de Custine, écrites de Russie en 1839, j'ai été frappée par des similitudes singulières entre cette monarchie despotique et le monde carcéral : l'un comme l'autre monde de secret, de défiance, de délation et donc de mensonge, monde des *« formalités inutiles »*, où *« ce que dit et fait un inférieur n'a aucun prix ».*

Si l'on souhaite éviter la récidive, il ne faut pas que les prisons soient un monde sans droit, et il faut y créer des espaces de liberté qui permettent la spontanéité, l'improvisation, la libre expression et l'esprit d'entreprise.

Ce n'est qu'autour des familles et des intervenants de l'extérieur qu'ils peuvent véritablement se développer. Créer des prisons dans des coins perdus où leur venue sera impossible, c'est compromettre l'avenir des détenus, et, à long terme, c'est mal protéger la société. Devons-nous, pour cela, dépenser des milliards ?

Rejeter les prisons en dehors des villes, cela ne signifie-t-il pas, aussi, que nous refusons de nous sentir concernés et responsables face à la délinquance et aux remèdes qu'il convient d'y apporter ? Le général de Gaulle parlait des prisons comme des *« poubelles de la France »*. Pour beaucoup d'entre nous, c'est encore ressenti de cette façon. Sinon comment expliquer le peu d'intérêt de nos responsables politiques pour les difficultés de l'administration pénitentiaire ? Que les personnels s'estiment victimes de cette indifférence n'a de quoi étonner personne. En provoquant des mutineries coûteuses et dangereuses, ils se mettent dans leur tort.

Derrière les murs, vieux ou neufs, c'est l'esprit qui doit changer. *Extra muros,* c'est une réflexion sur les objectifs de la Justice qui doit commencer.

▶ **Laure Baste-Morand est secrétaire générale de l'association La visite dans les prisons.**

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Rédacteur en chef : Daniel Vernet
Corédacteur en chef : Claude Sales
Administrateur général : Bernard Wouts

7 RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Telex MONDPAR 650572 F; Télécopieur : (1) 45-23-06-81

LES HÉRITIERS SUR LE GRILL

N'omettez jamais le poivre ou le filet de citron, Colombani et Lhomeau se penchent sur cette génération de quadragénaires de droite ou de gauche qui sont ou aspirent à prendre les commandes de l'état.

Gilles Bresson - Libération

Flammarion

CHINE : le quarantième anniversaire du régime

Une célébration à l'ombre des baïonnettes

Pour son quarantième anniversaire, célébré dimanche 1er octobre, la Chine populaire a reçu les félicitations de la résistance cambodgienne, de la Roumanie, de la Bulgarie et de la RDA. En revanche, des milliers de personnes ont défilé sous la pluie à Hongkong pour manifester leur soutien au mouvement démocratique en Chine. D'autres manifestations ont eu lieu aux Etats-Unis, à Londres et à Paris, où des opposants ont procédé, devant l'ambassade de Chine, à un lâcher de cochons portant les noms des principaux dirigeants de Pékin.

PÉKIN

de notre correspondant

Il n'y avait guère que la bise qui soufflait depuis l'ouest sur la place Tiananmen, dimanche 1er octobre, au soir, apportant au centre de la capitale le *grondement de vingt-huit* pièces d'artillerie, tandis que résonnait l'hymne national, puis emportant vers les quartiers de l'est, où vivent la majorité des Occidentaux, les fumées épaisses d'un colossal feu d'artifice dont le bouquet final s'intitulait « Hymne à la victoire » – celle du régime sur la « *contre-révolution* », s'entend.

L'esprit, lui, se voulait résolument inspiré par cet « Orient rouge » que la classe politique chinoise tente de ressusciter afin de rétablir son contrôle sur une population désabusée. Le quarantième anniversaire de la République populaire, célébré dans une fausse joie dansante à la pointe des baïonnettes, en présence des plus hauts *représentants* de la vieille garde, restera comme l'expression d'un gigantesque hiatus entre un pays affamé d'ouverture sur le monde et un pouvoir isolé. Son seul ressort réside dans la force militaire, il est quasiment mis au banc de la communauté internationale, y compris de la part de ses anciens partenaires communistes. Les ambassadeurs de Hongrie et de Yougoslavie s'étaient excusés pour raisons de santé de ne pouvoir assister au « clou » pyrotechnique de la célébration, rejoignant à leur manière *le* boycottage ouvert de la plus grande partie de la fête par les diplomates d'Occident.

Le Tout-Pékin *politique* a fait la fête à la manière chinoise des années 50. Une foule énorme : un million de personnes, paraît-il. Autant qu'il y a quatre mois, lors des manifestations du « printemps démocratique ». Mais, cette fois, encadrées à la gendarme, le badge *identificateur épinglé au revers* de veste. Coups de sifflet, injonctions au haut-parleur. Danses chinoises et disco timide, en groupes identifiés, sous les coups de balai des puissants projecteurs de la défense anti-aérienne. Débauche de fusées : cinquante mille, tirées autour de la place Tiananmen, en cinq « tableaux » marquant les étapes d'un spectacle de quatre heures face à la porte de la Paix céleste, où, quarante ans après le Mao Zedong triomphant de la victoire, siégeait M. Deng Xiaoping, entouré des derniers vétérans de la Longue Marche et de leurs héritiers. Ainsi que quelques amis : le prince Sihanouk du Cambodge, un ancien vice-premier ministre soviétique, un membre du bureau politique du PC est-allemand, des Tchécoslovaques, des Cubains, des Mongols, d'autres *personnalités* venues du Burundi, des Comores... Et, perdus dans *cette* liste rappelant cette solidarité combattante afro-asiatique d'un autre âge, quelques rares personnalités non officielles japonaises et occidentales, dont l'ancien secrétaire d'Etat américain Alexander Haig.

M. Deng, rencontrant un membre du bureau politique du PC nord-coréen, M. Li Jong Ok, lui déclara, comme on s'adresse aux seuls vrais amis qui demeurent : « *Dites bien au président Kim Il-sung que l'ordre social en Chine est redevenu normal.* »

Remonter trente ans en arrière

De cette volonté de remonter trente années en arrière, on avait *eu déjà, les derniers jours,* la démonstration dans deux discours majeurs : celui de M. Jiang Zemin – le secrétaire général du PCC, que M.Deng a désigné comme successeur, – le 29 septembre ; et celui de M. Li Peng, le premier ministre identifié à la tendance dure de la vieille garde, samedi, au grand banquet auquel les diplomates occidentaux avaient assisté. M. Li Peng se félicita presque des sanctions économiques imposées par l'Occident après la répression de juin, jugeant qu'elles contraindront les Chinois à « *compter sur leurs propres forces* » et à travailler plus dur. Ce fut M. Jiang qui surprit le plus : abandonnant toute modération, il a exclu de manière catégorique que la Chine puisse s'orienter vers une économie de marché.

En clair, le régime semble avoir pris la mesure de son impopularité mais ne trouve d'autre réponse que dans un rituel dépassé : discours, cérémonies et feux d'artifice visent à occuper *le* terrain dans l'attente d'un avenir incertain.

Cette impopularité a éclaté au grand jour pendant le week-end. Les Pékinois ont boycotté les parcs publics. Ceux-ci leur avaient été interdits dans la matinée de dimanche pour permettre l'organisation *d'attractions auxquelles n'étaient* conviés que les militaires et les civils des « *unités de production* », fonctionnaires et employés rigoureusement encadrés. Le soir venu, le régime, terrorisé à l'idée qu'un incident quelconque se produise devant M. Deng, avait prévu à travers toute la capitale un déploiement de force armée évocateur des journées ayant suivi l'entrée de l'armée dans la ville en juin, blindés en moins. La population autorisée à sortir dans les rues était étiquetée. Quelques milliers de citadins se tenaient bien par-ci par-là sur les ponts d'où l'on pouvait voir, de très loin, les fusées du centre-ville. Mais aucune joie n'émanait de ses groupes.

Il faut comparer cet anniversaire à des circonstances similaires pour mesurer la différence. En 1977, le régime célébra sa première fête nationale après la chute de la « bande des quatre » avec un énorme feu d'artifice. Comme aujourd'hui, le pouvoir vanta au peuple, au sortir d'une crise politique majeure, l'idée de son sursaut historique après la catastrophe de la révolution culturelle. La fête fut gaie, une portion importante de la population s'identifiait encore à une partie du régime.

Ce n'est plus le cas. De la ferveur populaire, on est passé au spectacle martial imposé, que rien ne symbolisait mieux que le tableau final de la « *soirée culturelle* » offerte samedi : des militaires en casquette, bottes montantes de caoutchouc, fuseaux verts à la double bande verticale jaune et vestes d'uniforme, exécutaient des entre chats et pas de deux sur une musique héroïque devant un immense drapeau national occupant tout le fond de la scène du Palais du peuple. Du peuple, *dans la salle, ne figuraient* que les représentants appointés.

FRANCIS DERON

Mort de Chen Boda, l'ancien secrétaire de Mao Zedong devenu « ultragauchiste »

M. Chen Boda, l'une des principales figures de la révolution culturelle, est mort d'une crise cardiaque le 20 septembre dernier, a annoncé, samedi 30 septembre, l'agence Chine nouvelle. Il avait été libéré de prison en octobre 1988.

Mort à quatre-vingt-cinq ans, Chen Boda était tombé dans les « poubelles de l'histoire » dès la fin de 1970, ne réapparaissant, vieux monsieur chauve soutenu par des infirmières, que pour être condamné à dix-huit ans de prison lors du procès de la « bande des quatre » en 1981. Triste fin pour ce jeune méridional prometteur, membre du Parti communiste depuis 1927, sorti de l'université *Sun Yat-sen de Moscou avant* d'être choisi par Mao Zedong pour devenir son secrétaire politique.

C'était à l'époque héroïque des grottes de Yénan. Cet homme d'aspect ascétique, qui ne fumait ni ne buvait, se mit à donner des leçons d'idéologie et à rédiger des *pamphlets* à l'usage des *militants.* Entré au comité central du PCC en 1945, au bureau politique en 1956, rédacteur en chef du *Drapeau rouge,* la revue du parti, membre du comité permanent du bureau politique avec le déclenchement de la révolution culturelle en 1966, il devient ainsi le quatrième personnage du régime, après Mao, Lin Biao et Zhou Enlai.

C'est à partir de ce moment que ce vulgarisateur de l'idéologie (il fut le principal compilateur du *Petit Livre rouge* et alimenta les gardes rouges en documents contre ses adversaires politiques) se *retrouva sur le devant de la scène.* Chef du groupe de la révolution culturelle où s'illustra Mme Jiang Qing, l'épouse de Mao, recteur de l'université de Pékin, il passe alors pour l'un des plus fidèles du dirigeant vieillissant.

C'est pourtant à ce moment qu'il se rapproche de Lin Piao et de ses thèses ultragauchistes. Ainsi, lors du fameux plénum de Lushan (août-septembre 1970) passe-t-il à l'offensive au nom des partisans de Lin Piao. Il met en avant la « *théorie du génie* » qui vise à diviniser Mao et propose de rétablir le poste de président de la République, que lorgne Lin Piao. La manœuvre échoue et Chen Boda se retrouve en prison.

L'année suivante verra la mort de Lin Piao. *Les* dénonciations de Chen Boda, qualifié de « *membre principal de la clique antiparti de Lin Piao, anticommuniste du Kuomintang, trotskiste, renégat, agent secret et révisionniste* » s'expliquent sans doute par la colère de Mao face à la trahison de son ancien subordonné. Sa condamnation en 1981 ne fera qu'officialiser sa disgrâce.

PATRICE DE BEER

VIETNAM

Décès de Huynh Tan Phat ancien président du GRP

Huynh Tan Phat, ancien président du gouvernement révolutionnaire provisoire (GRP) de la République du Sud-Vietnam et vice-président du Conseil d'Etat vietnamien (la plus haute instance dirigeante du pays), est décédé samedi 30 septembre à Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon), à l'âge de soixante-seize ans.

[Huynh Tan Phat avait adhéré au Parti communiste vietnamien en mars 1945. Après les accords de Genève sur l'Indochine (avril 1954), il monte à Hanoï et est élu six ans plus tard secrétaire général du Front national de libération du Sud-Vietnam. En juin 1969, il devient président du GRP. Quelques mois après la chute de Saigon (30 avril 1975), au moment de la réunification du Nord et du Sud-Vietnam, Huyn Tan Phat est nommé vice-premier ministre du gouvernement (1976). Il devient ensuite vice-président du Conseil d'Etat (1982), puis président du présidium du comité central du Front de la patrie (1983) et enfin vice-président du Conseil d'Etat (1987).]

JAPON

Les conservateurs ont remporté une élection partielle

TOKYO

de notre correspondant

La victoire de leur candidat dans l'élections sénatoriale partielle de la préfecture d'Ibaraki, dimanche 1er octobre, a rassuré les libéraux démocrates qui avaient essuyé une sérieuse défaite en juillet, lors du scrutin pour le renouvellement de la Chambre haute. Ce succès pourrait être *le* signe d'une remontée des conservateurs (dont témoignent certains sondages) et d'un arrêt dans la progression des socialistes. Au cours de ces derniers mois, ceux-ci n'ont pas su proposer un programme cohérent ou faire progresser l'idée d'une coalition des forces d'opposition.

L'élection d'Ibaraki a montré au contraire les divisions de celle-ci. Non seulement communistes et socialistes ont été incapables de s'entendre sur une candidature unique, mais encore la candidate socialiste, Mme Hosogane, n'a bénéficié ni du soutien du parti bouddhiste ni de celui des sociaux-démocrates. Ces deux partis centristes s'opposent au PS sur les questions de la défense et de l'utilisation de l'énergie nucléaire.

La victoire des conservateurs renforce la position du nouveau premier ministre Kaifu et l'assure notamment de conserver son poste à la fin du mois. Elu en remplacement d'un premier ministre démissionnaire, M. Kaifu a hérité du mandat de celui-ci, qui le tenait déjà de son prédécesseur, M. Takeshita, un mandat qui expire le 29 octobre. Ce succès pourrait aussi inciter le Parti libéral démocrate à avancer la date des élections générales qui doivent avoir lieu avant l'été prochain.

Ph. P.

SRI-LANKA : pour mettre fin aux violences

Colombo propose des élections générales

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Dans une nouvelle tentative pour mettre fin à la violence, le Parti national unifié (UNP) au pouvoir, s'est prononcé dimanche 1er octobre en faveur de la dissolution du Parlement suivie d'élections générales. Cette « *recommandation* » satisfait l'essentiel des exigences du principal parti d'opposition, le SLFP (*Parti-srilankais de la* liberté) de Mme Bandaranaike. Cette « ouverture » de la part des amis du président Premadasa est cependant assortie de conditions qui en réduisent singulièrement la portée. L'offre gouvernementale prévoit cependant la suppression des dispositions sur l'état d'urgence, une amnistie générale et la libération de tous les prisonniers politiques.

En contrepartie, toutes les formations politiques doivent s'engager à respecter la paix, ce qui signifie l'abandon immédiat des actions terroristes et le démantèlement des groupes paramilitaires. Ceci s'adresse particulièrement aux extrémistes cinghalais du JVP (Front de libération du peuple) principaux responsables de l'orgie de violence dans laquelle est plongé le Sri-Lanka, mais dont le chef, M. Rohana Wijeweera, n'a pas jusqu'à présent renoncé à la lutte armée.

Cette nouvelle initiative de M. Premadasa représente sans doute le maximum de ce que le président sri-lankais peut offrir à ses adversaires sans risquer de déstabiliser sa propre majorité. Il ne peut pas, en effet, se targuer, comme son prédécesseur M. Jayewardene, de contrôler l'UNP. Certains « *hommes forts* » de l'UNP, comme MM. Gamini Dissanayake et Lalith Athulaathmudali, membres du gouvernement, mais dont les ambitions présidentielles sont connues, guettent ses faux pas, et les grandes familles qui constituent l'élite au pouvoir ne l'aiment pas, voire le méprisent (M. Premadasa est de basse caste).

Sur l'autre « front » de la crise, c'est-à-dire les affrontements avec les Tamouls, la situation semble également évoluer. Les militants séparatistes du LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul) ont réclamé dimanche la dissolution du conseil de gouvernement de la province du nord-est (à majorité tamoule) tout en manifestant – pour la première fois – leur volonté de prendre part à des élections. Mais elles ne pourront avoir lieu qu'après le départ des troupes *indiennes, a précisé le comité* politique du LTTE.

LAURENT ZECCHINI

Chef-d'œuvre.

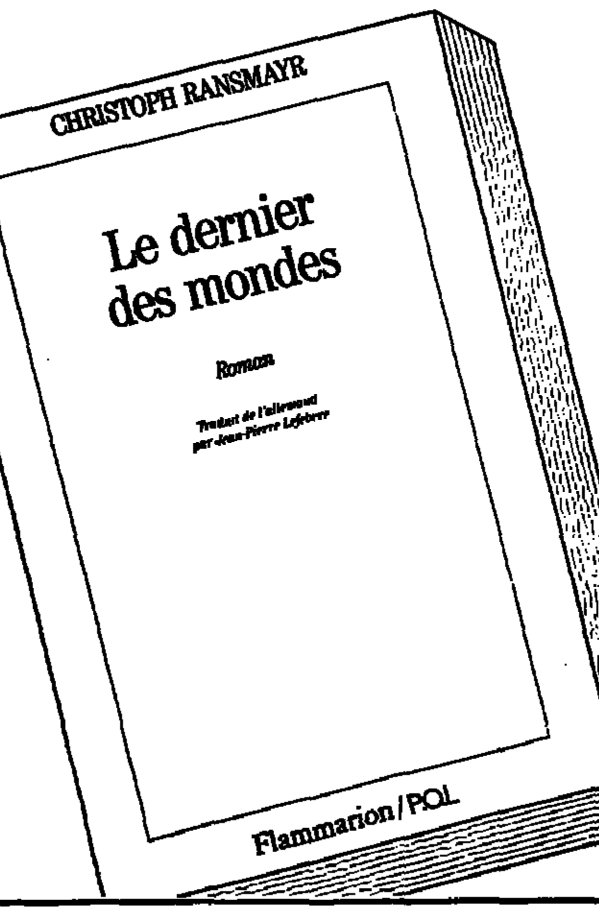

Deuxième roman d'un auteur de trente-cinq ans, *Le Dernier des Mondes* est un véritable joyau de l'écriture, un livre riche de toutes sortes de lectures.
Jean-Louis de Rambures
Le Monde

Acclamé par la presse, il a fait un tabac en Allemagne... La réussite de Ransmayr est d'avoir écrit un livre qui est fidèle au texte d'Ovide tout en transposant dans l'univers mental d'un lecteur du XXe siècle les implications de sa mythologie.
Gérard Meudal - Libération

Prodigieux... la traduction rigoureuse et vigoureuse ne contribue pas peu au plaisir complexe et fort donné par ce grand livre.
Bernard Lortholary - L'Express

Traduit de l'allemand par Jean-Pierre Lefebvre.

264 pages - 89 F

Flammarion / P.O.L

EUROPE

Plus de six mille réfugiés est-allemands autorisés à émigrer en RFA

Plus de six mille trois cents réfugiés est-allemands venant de Prague et de Varsovie sont arrivés, dimanche 1er octobre, en République fédérale à bord de sept trains de la Deutsche Reichsbahn, la compagnie nationale des chemins de fer de la RDA. A la gare d'Helmstedt, en Basse-Saxe, où ont été accueillis les Allemands de l'Est en provenance de la capitale polonaise, des centaines de personnes étaient massées sur les quais et brandissaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : *« Bienvenue dans la liberté ! »* Ils distribuaient également des fleurs et du chocolat aux voyageurs, épuisés mais heureux.

A Moscou, le chef du département international du comité central du Parti communiste d'Union soviétique, M. Valentin Faline, a accueilli favorablement la décision de la RDA de laisser partir les réfugiés. Dans une interview, publiée lundi 2 octobre, dans le quotidien ouest-allemand *Die Welt*, il déclare que cette affaire *« à laquelle les médias occidentaux ont accordé une importance exagérée a été,* à [son] *avis, réglée de façon juste par les dirigeants de la RDA : dans l'intérêt de la population et de l'Etat ».* Mais M. Faline insiste sur le fait que la *« maison commune européenne »*, souhaitée par l'URSS, doit avoir *« des portes ouvertes et laisser entrer de l'air frais ».*

A Berlin-Est, on continue à dire que les milliers de personnes arrivées ce week-end en RFA ont été *« expulsées »* de leur pays. Dimanche soir, le porte-parole du ministère est-allemand des affaires étrangères, M. Wolfgang Meyer, a déclaré que *« ces gens se font tort à eux-mêmes et trahissent leur patrie ; il y a parmi eux des asociaux ».* Répétant qu'il s'agissait essentiellement d'un acte *« humanitaire »* de la part de Berlin-Est (pour éviter des épidémies dans les ambassades de Prague et de Varsovie submergées), il a accusé ses *« anciens »* concitoyens de manquer de responsabilité à l'égard de leurs enfants, qui *« grandissaient sous la sauvegarde bienveillante de l'Etat socialiste allemand ».*

Depuis le début de l'année, plus de cent mille Allemands de l'Est sont passés à l'Ouest. Plus de la moitié dont émigré légalement. Près de vingt-cinq mille sont passés par la Hongrie et l'Autriche, après la décision de Budapest d'ouvrir la fameuse « frontière verte » le 10 septembre. Cette filière continue d'avoir beaucoup de succès. Quotidiennement, des dizaines de ressortissants est-allemands franchissent les postes-frontières en autocar ou au volant de leurs *Trabant*. Dans la plupart des cas, les douaniers hongrois ferment les yeux.

A Bonn, le ministère des affaires étrangères a annoncé dimanche la fermeture provisoire de son ambassade à Prague *« pour des travaux techniques indispensables ».* Bien qu'après le « grand départ » les accès à la légation soient étroitement contrôlés par la police tchécoslovaque, de nouveaux réfugiés ont réussi dimanche soir à y pénétrer. Lundi matin 2 octobre, ils étaient environ trois cent cinquante dans les désormais célèbres jardins du palais Lobkowicz et environ quatre-vingts à l'ambassade de RFA à Varsovie.

Le *« geste humanitaire »* de la RDA et l'arrivée en RFA des *« trains de la liberté »* interviennent à quelques jours de la visite officielle de M. Gorbatchev à Berlin-Est. Le numéro un soviétique assistera les 6 et 7 octobre aux cérémonies commémoratives du quarantième anniversaire de la fondation de la République démocratique allemande.

Le triomphe de la « méthode Genscher »

Les transfuges ne cessaient d'affluer à l'ambassade ouest-allemande à Prague
Pour Bonn comme pour Berlin-Est, il fallait en finir...

BONN

de notre correspondant

La nuit était tombée, samedi 30 septembre, sur les jardins du palais Lobkowicz, l'ambassade ouest-allemande à Prague. Un hurlement de joie jaillit de la poitrine des quelque trois mille cinq cents citoyens est-allemands piétinant dans la boue lorsque M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, fit son apparition au balcon pour annoncer : *« Mes chers compatriotes, le gouvernement de la RDA a permis votre émigration légale vers la République fédérale. »* Le reste des paroles de M. Genscher se perdit dans les cris de joie, les embrassades de ces hommes, ces femmes et ces enfants qui recevaient la récompense de leur opiniâtreté : plus de trois semaines de camping improvisé dans les jardins de l'ambassade, malgré la boue, le manque d'hygiène et la promiscuité, n'avaient pas eu raison de leur détermination.

Commencée au début du mois d'août, l'occupation de l'ambassade de RFA en Tchécoslovaquie était la seule voie possible pour ceux des citoyens de la RDA qui n'avaient pu obtenir un visa de sortie vers la Hongrie. La Tchécoslovaquie est, en effet, le seul pays où les ressortissants est-allemands peuvent se rendre munis de leur seule carte d'identité. De trois cents à la mi-août, le nombre des réfugiés dans les jardins du Palais Lobkowicz était monté jusqu'à plus de trois mille cinq cents ces derniers jours : sans en être le moins du monde empêchés par la police tchèque, des Allemands de l'Est franchissaient les grilles du parc, faisaient passer bébés, voitures d'enfants vers les bras qui se tendaient de l'autre côté. A force de surpopulation, les conditions de vie étaient devenues insupportables : si la nourriture était assurée par des navettes de camions entre Prague et la RFA, le manque d'eau, de lieux d'aisances, d'abris contre la pluie d'automne avait transformé les occupants en silhouettes fantômatiques. On dormait en alternance sur les lits de camp, on improvisait des tentes avec des toiles plastiques, certains dormaient dans leur sac de couchage posé à même la boue d'un jardin défoncé à force d'être piétiné. Une jeune femme a accouché au milieu de cette cour des miracles, qui devait son existence au refus du gouvernement de Prague de suivre l'exemple hongrois ou polonais.

S'il ne fallait pas attendre que les dirigeants tchèques ouvrent leur frontière vers la RFA aux Allemands de l'Est, ils avaient été priés par MM. Genscher, Dumas et d'autres dirigeants occidentaux de faire preuve d'humanité en assurant des conditions de vie décentes, en dehors de l'ambassade aux réfugiés est-allemands. S'il n'ont pas accédé à cette demande, c'était pour ne pas inciter encore plus de citoyens de la RDA à venir en Tchécoslovaquie. Car, comme le déclarait un responsable du ministère tchèque des affaires étrangères à des correspondants de presse ouest-allemands à Prague, *« il faudrait à ce moment-là construire une autoroute à quatre voies entre Leipzig et Prague, à sens unique bien sûr ».*

Un pas avait été effectué la semaine dernière par la RDA, qui avait dépêché à Prague l'homme de confiance d'Erich Honecker, l'avocat Wolfgang Vogel, qui avait proposé aux réfugiés le marché suivant : *« Vous rentrez en RDA, et dans les six mois vous obtenez une autorisation légale d'émigration vers la RFA ».* En dépit du fait que, dans le passé, la parole de M. Vogel a toujours été honorée, une infime minorité des occupants de l'ambassade acceptait de rentrer, provisoirement, dans ses foyers.

Négociation à New-York

Au contraire, de mille sept cents, le nombre des candidats au départ passait bientôt la barre des trois mille. Mercredi dernier, plus de cinq cents supporters, venus assister à un match de football à Prague, franchissaient les grilles du palais Lobkowicz au lieu de rentrer chez eux. Pour Bonn, comme pour Berlin-Est, il fallait en finir. En RFA, les images quotidiennes de la misère des occupants, transmises par la télévision devenaient dangereuses pour le gouvernement, que l'on commençait à taxer d'impuissance. A Berlin-Est, on voyait avec angoisse s'approcher les fêtes du quarantième anniversaire de la RDA, dont l'éclat aurait pu être terni aux yeux du monde entier par la persistance de l'abcès pragois.

Le drame s'est dénoué à New-York, en marge de l'assemblée générale de l'ONU. M. Hans-Dietrich Genscher, sortant d'une longue maladie, s'y était rendu avec un seul objectif : prendre langue avec ses collègues des pays de l'Est pour sortir de l'impasse. Un dîner avec M. Oskar Fischer, son homologue est-allemand, des conversations avec M. Chevardnadze et les ministres polonais et tchèque, et l'affaire était bientôt entendue. Les occupants des ambassades de Prague et de Varsovie pouvaient émigrer, immédiatement et légalement, vers la RFA.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des trains de la Deutsche Reichsbahn, la compagnie des chemins de fer est-allemands, étaient dépêchés dans les deux capitales. Au cours de la traversée de la RDA, des policiers montaient dans les trains, remettaient aux voyageurs des documents leur signifiant leur déchéance de la nationalité est-allemande et des autorisations légales d'émigration.

Les apparences, au moins, étaient sauves, et l'agence officielle ADN pouvait annoncer que les citoyens réfugiés dans les ambassades de Prague et de Varsovie avaient été *« expulsés »* vers la RFA. Mais, selon le ministère des affaires étrangères, il s'agit de *« traîtres »* et d'*« irresponsables ».* Aux premières heures de la matinée de dimanche, les premiers convois faisaient leur entrée dans les gare de Hof, en Bavière, et de Helmstedt, près de Hanovre. L'exode devait se poursuivre durant toute la journée de dimanche, acheminant plus de sept mille personnes vers les camps d'accueil de Giessen, de Münster et de Hanovre.

M. Genscher pouvait ensuite s'occuper de tirer tous les bénéfices médiatiques et politiques de l'indéniable succès qu'il venait d'obtenir. *« Nous vivons un moment historique intense,* déclarait-il au milieu des gens qui lui faisaient fête dans les jardins de l'ambassade. *Jamais je n'ai été autant ému de toute ma vie politique. »* Il était, dimanche midi, l'invité, avec le ministre d'Etat à la chancellerie, M. Rudolf Seiters, d'un débat public télévisé. Un homme s'est levé de l'assistance pour lui porter un bouquet de fleurs. Visiblement flatté, le ministre des affaires étrangères saisissait l'occasion pour réaffirmer avec force les lignes de la politique qu'il mène depuis maintenant plus de quinze ans, celle du dialogue ininterrompu avec l'Est. *« Il y avait beaucoup de sceptiques lorsque je disais qu'il fallait prendre M. Gorbatchev au mot,* martelle-t-il. *Aujourd'hui les sceptiques se font plus discrets car les actes ont suivi les mots. »* Il met également en garde ceux qui voudraient profiter du désarroi actuel des dirigeants est-allemands pour essayer de donner le coup de grâce à l'Allemagne communiste. *« Notre objectif n'est pas de déstabiliser la RDA ni de la vider de sa population. Ce que nous souhaitons, c'est que la RDA, à l'image de la Hongrie et de la Pologne, s'engage dans la voie de réformes, et que les citoyens de ce pays n'aient plus de raisons de vouloir le quitter. »* Enfin, M. Genscher a plaidé pour la mise en oeuvre d'un *« plan européen »* consistant à aider les pays de l'Est qui réalisent des réformes politiques et économiques.

Poursuite de l'exode

La *« méthode Genscher »* s'est révélée payante pour mettre fin à une crise qui menaçait gravement la poursuite du dialogue avec Berlin-Est. Mais elle n'a, pour l'instant du moins, pas mis un terme au mouvement de fuite de la RDA qui se poursuit à un rythme soutenu. Plus de six cents personnes ont encore franchi, dans la nuit de samedi à dimanche, la frontière hungaro-autrichienne, et trois cents autres se trouvent toujours dans l'ambassade de Prague : ceux qui sont arrivés après le départ des trains, et ceux qui n'ont pas voulu partir, craignant que le passage par la RDA ne soit un piège.

Les voix autorisées qui se font entendre à Berlin-Est sont toujours l'expression du camp des *« durs »* qui, comme MM. Erich Mielke, le chef de la Sécurité d'Etat et Willy Stoph, président du Conseil d'Etat, rejettent toute idée de réforme. M. Honecker qui, selon les médias est-allemands, a repris *« sur un rythme ralenti »* ses activités après son opération de la vésicule biliaire garde le silence. Des informations en provenance des services secrets ouest-allemands, rapportées par l'hebdomadaire *Welt am Sontag*, indiquent qu'une fois les fêtes du quarantième anniversaire passées, le numéro un est-allemand se rendrait en Suisse pour subir une nouvelle opération.

L'attente d'un changement à la tête de l'Etat et de l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération à Berlin-Est a semblé trop longue à cet adolescent de Dresde qui, samedi soir, trompait son ennui dans une discothèque de la ville. Ayant appris que les trains en provenance de Prague faisaient halte à Dresde, il a demandé son vestiaire et s'est dirigé tranquillement vers la gare. Il s'est retrouvé, à l'aube, l'air éberlué, sur le quai de la gare de Hof, un peu embêté d'avoir, sans prévenir, faussé compagnie à ses parents et à ses amis. Des centaines de ses compatriotes ont suivi son exemple.

LUC ROSENZWEIG

RFA : les élections municipales en Rhénanie-Westphalie

L'extrême droite obtient 5 à 8 % des voix dans les grandes villes

BONN

de notre correspondant

Les élections municipales qui ont eu lieu dimanche 1er octobre dans le Land de Rhénanie-Westphalie constituaient un premier test pour tous les partis avant une année électorale très chargée. Une série d'élections régionales importantes sont programmées avant le scrutin législatif de la fin de l'année 1991.

Près de 13 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes pour renouveler les conseils municipaux dans ce Land qui est le plus peuplé de la RFA. Un test intéressant également sur le plan de la sociologie électorale, car la Rhénanie-Westphalie est un peu l'image en réduction de l'ensemble de la RFA : on y trouve des régions rurales conservatrices en Westphalie orientale, des zones de vieille industrie en crise comme la Ruhr, des villes en expansion où se développent les services et les nouvelles technologies comme Cologne ou Düsseldorf. Les résultats confirment dans l'ensemble les tendances que l'on avait pu noter lors des élections européennes du 18 juin : baisse sensible du Parti chrétien-démocrate, stabilité du SPD et des Verts, et surtout percée du parti d'extrême droite, celui des républicains. Ces derniers ne réalisent, sur l'ensemble du Land, qu'un score de 2,3 %, mais cela est dû au fait qu'ils ne présentaient des listes que dans la moitié des communes. Les républicains font néanmoins leur entrée dans les conseils municipaux de villes importantes : Cologne, Dortmund, Düsseldorf, avec des scores allant de 5 à 8 % des suffrages.

Les chrétiens-démocrates comptaient beaucoup sur leur nouveau leader régional, le ministre du travail Norbert Blüm, pour remonter un courant qui leur est défavorable dans la région depuis plusieurs années : peine perdue, en dépit d'une campagne très personnalisée, la CDU (37,5 %) perd encore du terrain par rapport au SPD (42,9 %). En fin de campagne les chrétiens-démocrates avaient tenté d'utiliser à leur profit les événements qui se déroulent actuellement en RDA, en lançant ce slogan : *« Les gens fuient le socialisme, votez pour la CDU, le parti de la liberté. »* Sans grand succès, puisqu'ils sont obligés de céder à des coalitions SPD-Verts deux des rares villes importantes qu'il dirigeaient jusqu'alors : Aix-la-Chapelle et Krefeld.

L'affaire des réfugiés profite aux libéraux

Le principal bénéficiaire des dramatiques événements de Budapest, Varsovie et Prague a été le parti libéral, qui passe de 4,8 à 6,5 %, une progression qui doit beaucoup au coup de maître réalisé samedi et dimanche par M. Hans Dietrich Genscher permettant la venue en RFA de milliers de réfugiés est-allemands.

Si la tendance qui s'est dégagée dans ces élections municipales devait s'affirmer à l'échelon régional ou national, on pourrait se retrouver à la fin de l'année 1991, avec un Bundestag où aucune des deux coalitions potentielles, l'alliance CDU-FDP ou celle du SPD et des Verts, ne disposerait d'une majorité. La stabilisation à un niveau relativement élevé de l'extrême droite inquiète tous les partis : nul n'a pour l'instant découvert de recette pour enrayer la progression des amis de M. Franz Schönhuber.

L.R.

URSS

Plusieurs centaines de morts dans le Haut-Karabakh en dix-huit mois

« Des centaines de personnes ont trouvé la mort au cours des violences interethniques qui se sont déroulées au cours des dix-huit derniers mois dans le Haut-Karabakh », a déclaré, dimanche 1er octobre, dans une interview au journal *Argumenti i Fakti*, M. Valeri Sidorov, membre du comité chargé d'administrer cette région à majorité arménienne enclavée en Azerbaïdjan.

Jusqu'à présent, les informations officielles publiées par les autorités soviétiques laissaient entendre que *« plus de cent personnes »* avaient péri dans les affrontements, les pogroms et les massacres entre Arméniens et Azéris. Selon M. Sidorov, qui a pris en main la direction du Haut-Karabakh au mois de janvier, l'envoi de plusieurs centaines de soldats dans les deux Républiques n'a pas permis d'apaiser les tensions, et les troupes sont la cible d'attaques de plus en plus fréquentes. *« Pas un jour ne se passe,* dit-il, *sans que des explosions, des incendies ou des pogroms se produisent. On tire sur des voitures, on prend des otages, on bloque les routes et les voies ferrées. »* M. Sidorov estime qu'une *« libanisation du Caucase »* n'est pas à exclure si les violences ne sont pas maîtrisées : *« A tout moment, la guerre froide que se livrent l'Arménie et l'Azerbaïdjan risque de se transformer en une véritable guerre civile ». – (Reuter.)*

□ **Plus de trains de marchandises en Arménie.** – Le blocus des convois ferroviaires destinés à l'Arménie, imposé depuis le mois de septembre par les cheminots azéris, se poursuit. Aucun train n'est arrivé depuis samedi matin, indiquaient, dimanche 1er octobre, des sources nationalistes arméniennes. Près de 80 % des marchandises devant être livrées à l'Arménie transitent par l'Azerbaïdjan, et il est nécessaire, selon les mêmes sources, de diversifier les accès à cette République du Caucase, notamment par la Géorgie. Selon M. Alain Michel, directeur de l'association humanitaire lyonnaise Equilibre, qui était à Erevan la semaine dernière, *« la pénurie commence à être totale ». « J'ai beaucoup circulé en Arménie,* a-t-il expliqué à son retour, *et je n'ai pas vu un seul chantier en activité. Tout est arrêté, faute de matériaux de construction ».* – *(AFP.)*

□ **Manifestation contre les conséquences de Tchernobyl en Biélorussie.** – Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont défilé, samedi 30 septembre, dans le centre de Minsk, la capitale de la Biélorussie, pour attirer l'attention des autorités sur les régions de la République contaminées après la catastrophe de la centrale nucléaire de Tchernobyl, située à quelques kilomètres de la frontière avec l'Ukraine. Les habitants des zones affectées réclament notamment le droit d'être évacués. Selon eux, des enfants meurent de leucémie, et des niveaux élevés de radioactivité sont encore enregistrés dans de nombreux secteurs de la République. – *(AFP, Reuter.)*

□ **M. Gorbatchev en Italie.** – Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, effectuera une visite d'Etat en Italie du 29 novembre au 1er décembre, à l'invitation du président et du gouvernement italiens. L'agence Tass ne parle pas dans son communiqué d'une éventuelle rencontre entre le chef du Kremlin et le pape Jean-Paul II. – *(AFP.)*

هكذا عن الأصل

Visiblement, la notion de frais n'a pas l'air d'être la même pour tout le monde !

1.
Saumon fumé X.

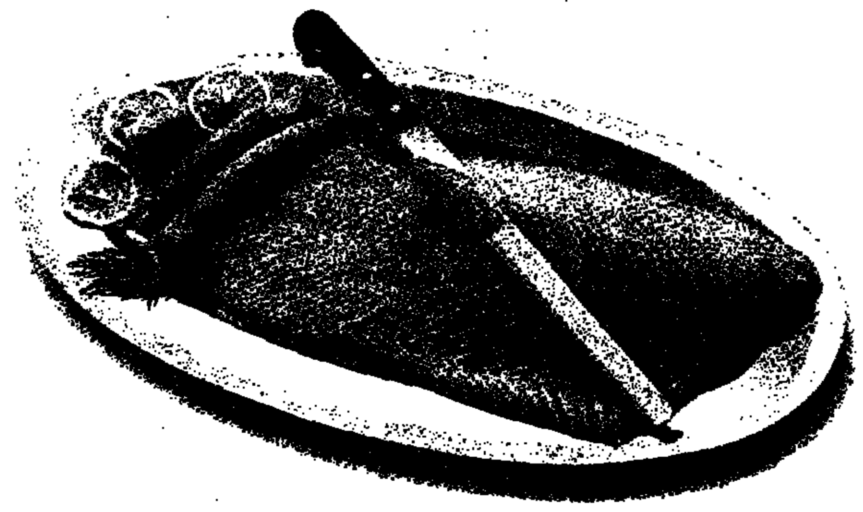

Pêché quand ?
Fumé quand ?

2.
Saumon fumé frais Labeyrie.

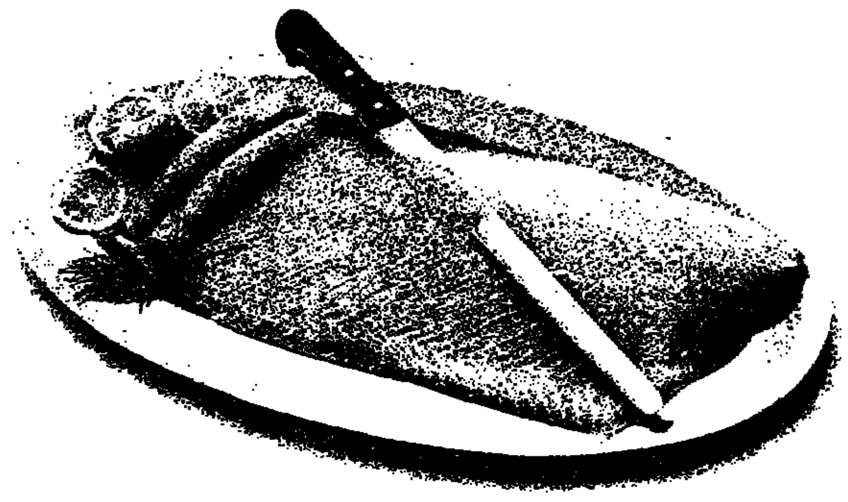

Elevé en Ecosse ou en Norvège.
Pêché le : 28 septembre 89.
Fumé le : 3 octobre 89.

Aujourd'hui, Labeyrie s'engage par écrit en affichant, sur une gamme de saumons élevés dans les fjords de Norvège et les lochs d'Écosse, les dates de pêche et de fumage, afin que les consommateurs aient enfin le droit à cette information essentielle. Elle leur garantit la fraîcheur et la qualité de goût du saumon fumé qu'ils achètent. Alors, puisque le consommateur va avoir le plaisir de goûter la saveur fondante du saumon fumé frais Labeyrie, souhaitons-lui bon appétit !

LABEYRIE

Aujourd'hui, il existe un saumon fumé qui affiche sa date de pêche : le saumon fumé Labeyrie. Goûtez-le !

AFRIQUE

ALGÉRIE

Le programme de M. Hamrouche adopté par le Parlement à la quasi-unanimité

Le programme de gouvernement du nouveau premier ministre algérien, M. Mouloud Hamrouche, a été adopté samedi 30 septembre. Sur 288 parlementaires inscrits, 281 ont voté « oui », 3 ont voté « non », 2 se sont abstenus et 2 n'étaient pas là.

ALGER

de notre correspondant

Les députés qui s'étaient fait tirer l'oreille pour accepter le programme de M. Kasdi Merbah, au mois de novembre 1988, ont plébiscité M. Mouloud Hamrouche, applaudissant dans son plan d'action ce qu'ils critiquaient dans celui de son prédécesseur.

Fort à propos, le *Journal officiel* avait publié, la veille du vote, des décisions du Conseil constitutionnel annulant purement et simplement quelques dispositions mineures du statut de député, légalisant *a contrario* le reste d'un texte qui rend particulièrement agréable l'exercice du métier de parlementaire. Le spectre de la dissolution de la Chambre et la perspective d'élections législatives anticipées ont indéniablement joué un rôle incitateur.

Le premier ministre a rassuré les parlementaires, tous issus du Front de libération nationale, en réaffirmant que son programme était fondé sur les résolutions du sixième congrès du FLN et qu'il reviendrait devant l'Assemblée pour compléter l'arsenal juridique nécessaire à l'application des réformes chaque fois que cela serait nécessaire.

M. Hamrouche a longuement expliqué les premières étapes de son plan, qui passe, à court terme, par *« la transformation des règles du jeu »* entre l'administration, le fonctionnement du marché et les organisations sociales. *« Le court terme, c'est également,* a-t-il dit, *les arbitrages importants que nous devrons effectuer ensemble en matière de politique monétaire et fiscale, de recyclage de la monnaie en circulation et de répartition équitable de l'austérité, de découragement des activités spéculatives en réorientant l'épargne vers la production. »*

Le chef du gouvernement est maintenant à pied d'œuvre pour mener la politique de réformes qui devrait faire *« basculer la société algérienne tout entière d'un système à un autre »*, comme il l'avait déclaré au lendemain de sa nomination par le président Chadli.

Il est nécessaire d'inciter le marché financier international *« à investir »* dans une économie qui offre *« des garanties de solvabilité à moyen et long terme »*, a asséné M. Hamrouche aux députés qui, à deux reprises, ont refusé, dans le passé, de voter une loi sur les sociétés d'économie mixte (SEM) accordant au partenaire étranger la possibilité de détenir plus de 49 % du capital. La loi sur les SEM reviendra à l'Assemblée dès sa prochaine session.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

ILE MAURICE

Les vingt ans du Mouvement militant

Dans l'île Maurice, une des rares démocraties africaines, le Mouvement militant mauricien (MMM) n'a gouverné que neuf mois depuis sa création, mais il incarne toujours les espoirs d'une gauche devenue réaliste.

ROSE-HILL

de notre envoyé spécial

A l'île Maurice, comme ailleurs, il n'est pas facile d'avoir vingt ans. Encore moins quand on est un parti politique, le plus grand du pays, et que, malgré cette primauté, on n'a réussi, en ces deux décennies, qu'à gouverner pendant tout juste neuf mois la plus vibrante des démocraties d'Afrique. Rien d'étonnant donc si les slogans et les *satisfecit* de circonstance semblaient embués de désenchantement, dans le beau théâtre « *à l'ancienne* » de Rose-Hill – l'une des cinq municipalités du pays – où le Mouvement militant mauricien (MMM) célébrait son anniversaire du 29 septembre au 1er octobre.

Ah ! ces neuf mois passés au pouvoir, entre juin 1982 et mars 1983, après le *« massacre électoral »* – soixante députés à rien, un score jamais vu à Maurice – qui lamina le vieux Parti travailliste de Sir Seewosagur Ramgoolam, le *« père de l'indépendance »* : la gauche en parle avec la nostalgie qui convient à l'évocation des bonheurs trop brefs. Même si ce ne fut pas pour elle une partie de plaisir, car la crise économique, à l'époque, était redoutable.

Mais, au moins, le MMM était à la barre ! Puis ce fut le divorce : la majorité des ministres ayant démissionné, le chef du gouvernement, M. Anerood Jugnauth, fonda un nouveau parti, le Mouvement socialiste mauricien (MSM). Face à lui, le MMM essuya deux courtes défaites électorales aux mois d'août 1983 et 1987. Trois revers pour un succès, fût-il éclatant : le MMM ne s'en est pas vraiment remis.

Rocardisme tropical

Ils ont beaucoup changé, et l'avouent de bonne grâce, les anciens soixante-huitards de l'île Maurice, qui se penchaient ce week-end sur leur turbulent passé, inventoriant erreurs et succès. Ils ont plus de cheveux blancs et – Dieu merci – moins de certitudes. Eux qui avaient un peu trop lu Frantz Fanon, vilipendaient le capitalisme « *néo-colonial* » et prétendaient remplacer à Maurice *« la lutte des races par la lutte des classes »*, sont devenus les chantres d'un *« socialisme du possible »*, respectueux des réalités économiques, gestionnaire et moderne, alliant efficacité et pluralisme. Dès 1982, MMM oblige, le rocardisme se portait bien sous ces tropiques.

Avec à leur tête l'éternel secrétaire général Paul Bérenger et Prem Nababsing, leur nouveau « leader » (premier ministre potentiel), les quadragénaires du MMM ont donc, comme on le dirait d'un millésime, plutôt « bien » vieilli. Pendant leur règne éphémère et surtout dans les cinq grandes mairies du pays, qu'ils administrent, ils ont tenté de mettre en pratique leur *« réformisme »*. Ils ont des idées à revendre, dont certaines, il est vrai, ne datent pas d'hier, tel ce projet d'instaurer dans cette « île de la Couronne » une République – avec son président – et de réduire ainsi les pouvoirs du premier ministre.

Cela ne peut suffire à leur bonheur. Car, depuis six ans et demi, le MMM est sur la touche et il ronge son frein, même si près d'un Mauricien sur deux se reconnaît en lui. Comment, selon le mot du « camarade Paul » Bérenger, sortir de ce *« ghetto électoral »* ? Comment grappiller les 1 à 2 % de voix qui manquent au soir du scrutin ?

Le *« boom »* économique inespéré, dont Maurice profite depuis 1984, avec une croissance annuelle d'environ 7 % – grâce notamment à l'essor spectaculaire de la *« zone franche »* industrielle, – a privé la gauche de son cheval de bataille favori, la lutte contre le sous-emploi. Chose naguère impensable, le mot chômage ne fut pas prononcé une seule fois à la tribune de ce congrès d'anniversaire. Et pour cause : Maurice vit désormais en état de suremploi et manque de main-d'œuvre qualifiée. Le MMM rappelle avec raison que l'actuelle bonne santé de l'économie résulte largement du traitement de choc administré par la gauche au pouvoir. Paul Béranger, à l'époque ministre des finances, avait mené à bien une négociation cruciale avec le FMI et la Banque mondiale. Anerood Jugnauth en touche aujourd'hui les dividendes.

Comment revenir au pouvoir sans se renier ? Porte-parole traditionnel des minorités – créoles, musulmans – Chinois, face à la majorité hindoue (1), le MMM prône depuis toujours l'unité nationale pour vaincre le communalisme, cette vieille loi d'airain qui conduit les Mauriciens à voter selon des clivages ethniques. Comment peut-il courtiser l'électorat hindou, sans céder à son tour à la tentation communaliste ? Sombrer dans ce travers tant décrié donnerait raison aux groupuscules gauchistes qui l'accusent d'avoir trahi ses idéaux, et d'avoir *« capitulé devant la bourgeoisie »*. Jusqu'à présent, le MMM n'a pas, sur ce chapitre, sacrifié ses convictions.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

(1) L'île Maurice compte environ 1 million d'habitants. Cette population, désormais stable, est pour 52 % d'origine indienne et de religion hindoue, et pour 16 % d'origine indienne et de confession musulmane. S'y ajoutent quelque trente mille Chinois. Le reste compose la *« population générale »*, qui comprend les Noirs, les Blancs, (à peine dix mille) et surtout les créoles.

DIPLOMATIE

M. Giscard d'Estaing en Pologne

M. Valéry Giscard d'Estaing a rencontré samedi 30 septembre à Varsovie le président de la République, le général Wojciech Jaruzelski. Dressant un bilan de sa visite de trois jours en Pologne, il a indiqué, au cours d'une conférence de presse, qu'il fallait aider *« davantage »* la Pologne pour assurer le succès de la transition de l'économie collectiviste à l'économie de marché, qui correspond à un *« véritable tremblement de terre »*.

La Pologne, a-t-il poursuivi, nécessite une aide *« du genre plan Marshall »*, notamment pour moderniser la production de ses usines. L'ancien président a proposé la fondation à Varsovie d'une Banque euro-polonaise pour faciliter et stimuler les investissements occidentaux sur les bords de la Vistule. Il a rappelé qu'il préconisait une reconversion en zlotys (monnaie locale) d'une partie de la dette polonaise, d'un montant de près de 40 milliards de dollars. – *(AFP.)*

□ **M. Mazowiecki au Vatican en octobre et M. Gorbatchev en novembre.** – C'est en Italie que le chef du gouvernement polonais effectuera sa première visite à l'étranger dans la seconde quinzaine du mois d'octobre, a annoncé l'agence PAP. Il y rencontrera notamment le président du conseil italien, M. Giulio Andreotti, et sera reçu en audience par le pape Jean-Paul II. D'autre part, M. Gorbatchev, qui effectuera une visite officielle en Italie du 29 novembre au 1er décembre, rencontrera également Jean-Paul II. Ce sera la première entrevue d'un chef du Kremlin avec un pape. – *(AFP, Reuter.)*

(Publicité)

LES ARABES SONT-ILS BÊTES ET MÉCHANTS ?

Un dossier spécial de 24 pages sur l'image des Arabes en France au fil des siècles, et à travers la presse, la bande dessinée. Avec la collaboration de l'ambassadeur Hammadi Essid, de Philippe Cardinal, de Zakya Daoud...
Dans le numéro d'Octobre
d'*Arabies*
en kiosques et en librairies
78, rue Jouffroy 75017 Paris
Tél. : 46.22.34.14.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

AMÉRIQUES

Campagne en demi-teinte au Brésil

Suite de la première page

On attendait des bouleversements, des révélations, à l'occasion des apparitions quotidiennes des principaux concurrents. A une ou deux exceptions près, ils ne se sont pas produits : les deux anciens gouverneurs restent, pour l'instant, ceux qui ont le plus de chances de se retrouver face à face après le 15 novembre. A moins... A moins que M. Collor ne continue de « dégringoler ». Car le camp où il se situe – celui d'une droite rajeunie, énergique par le ton mais floue dans les idées – est chèrement disputé. C'est là que se trouvent, en effet, la majorité des intentions de vote (55 %, contre 30 % pour la gauche) et où un nouveau venu, M. Afif Domingos, risque de créer la surprise au dernier moment.

M. Collor a pour lui sa jeunesse (quarante ans), sa bonne mine, son élégance et un discours qui a tout de suite captivé nombre de ses compatriotes. Jouant adroitement de leur fatigue et de leur frustration devant une démocratie qui n'a guère tenu ses promesses, un gouvernement discrédité, une classe politique qui ne l'est pas moins, il s'est présenté comme un homme seul, décidé à lutter contre tous et à moraliser le pays. Ce rôle de preux chevalier – *d'« Indiana Jones à la recherche de l'Arche perdue »*, dit la presse – lui a convenu pendant un certain temps, mais à l'heure des interventions quotidiennes à la télé, on attendait de lui des propos plus concrets.

L'attente a été déçue. M. Collor s'en tient aux généralités, aux promesses vagues, au discours moralisant. Pour le définir politiquement, il faut examiner son passé et recenser ses amis. Il a commencé sa carrière au sein du régime militaire, et a été nommé, par lui, maire de Maceio. Il a appuyé les généraux jusqu'à la dernière minute, en votant pour leur candidat, M. Paulo Maluf, à l'élection présidentielle – indirecte – de 1985. Son soutien principal, à présent, est M. Roberto Marinho, PDG du groupe de presse Globo, qui a été un défenseur attitré du régime militaire, et qui l'est du gouvernement Sarney, en échange de multiples faveurs.

Aussi est-il permis de le classer à droite, même s'il est capable de se débarrasser, le moment venu, de protections trop gênantes et de réserver des surprises à ses amis conservateurs. Mais voici que sur le terrain de la photogénie et des bonnes manières – ainsi que des bons sentiments, – le candidat du Parti libéral (une minuscule formation), M. Guilherme Afif Domingos, lui taille des croupières.

Vert pâle

L'homme est jeune également (quarante-six ans). Il utilise les symboles rassurants des catholiques nouvelle manière qui se donnent l'accolade à la fin de la messe. Au début et à la fin de chacun de ses spots télévisés, on voit des mains qui s'enlacent, qui tirent sur la même corde ; il tient des propos lénifiants sur la *« révolution verte »* brésilienne, sur la fraternité nécessaire. Le message passe bien dans les classes moyennes, selon les instituts de sondage. Le libéral bon teint, souriant, pondéré, commence à dépasser, dans les beaux quartiers, le candidat « antisystème » et « antipartis ».

A gauche – ou ce qui en tient lieu – M. Brizola continue d'occuper la première place. Il n'a pas encore exposé de programme bien précis : il compte sur ses contacts avec le « peuple », pendant la campagne, pour avoir des idées, si l'on en croit ses conseillers. En revanche, il est très concret dans ses attaques contre l'adversaire. Il rappelle volontiers que MM. Collor, Afif Domingos et Maluf – autre candidat qui grandit – ont prospéré *« dans le giron de la dictature »*. Ses militants font de la contestation musclée – avec jets de pierres et autres projectiles – auprès de ceux du « collorisme ». Il justifie, par son agressivité, toutes les critiques formulées sur son autoritarisme, son inaptitude à la démocratie.

A certain moment de la campagne, M. Collor a eu beau jeu de rappeler, à son tour, que M. Brizola avait fait le lit de la dictature, en 1964, en guerroyant contre les institutions, et que vingt ans plus tard, il avait été le seul à proposer de prolonger le mandat du général Figueiredo, dernier président du régime militaire...

M. Brizola est attaqué aussi par ses anciens partisans. Un ex-député de son parti, le (PDT) parti démocratique travailliste), le journaliste Sebastiao Nery, vient d'affirmer dans un quotidien que M. Brizola est appuyé, à Rio-de-Janeiro, par le *« crime organisé »*, plus précisément par les chefs de bande qui tiennent les *favelas* et contrôlent le trafic de drogue. Quand il était gouverneur, M. Brizola a eu pendant trois ans un chef de la police, M. Arnaldo Campana, qui utilisait ses fonctions pour organiser la mafia franco-brésilienne du vidéo-poker.

Ce n'est pas le seul souvenir qu'il a laissé à ses administrés : avec l'architecte Oscar Niemeyer, il a construit plusieurs centaines de centres d'éducation « intégrale », écoles à plein temps où l'enfant est entièrement pris en charge, ce qui lui assure non seulement l'instruction, mais aussi l'alimentation et les soins de santé. Le trait le plus attachant de la personnalité – si controversée – de M. Brizola, c'est assurément son souci de l'enfance, sa conviction que l'avenir du Brésil dépend de sa capacité à instruire et à alimenter les jeunes générations.

CHARLES VANHECKE

A TRAVERS LE MONDE

PÉROU

Nomination d'un nouveau premier ministre

Lima. – M. Guillermo Largo Cox, ancien ministre des affaires étrangères, a été nommé premier ministre, samedi 30 septembre, par le président Alan Garcia. Dirigeant du parti l'Alliance populaire révolutionnaire américaine (APRA, au pouvoir), âgé de cinquante-sept ans, M. Cox remplace le sénateur Luis Alberto Sanchez. Les membres du gouvernement avaient présenté, vendredi, leur démission collective afin de pouvoir se présenter aux élections législatives d'avril prochain. M. Cox avait déjà été premier ministre du président Garcia de juin 1987 à avril 1988, mais avait dû démissionner sous le feu des critiques de l'opposition, qui lui reprochait l'inefficacité de sa politique face à la crise économique et au terrorisme. – *(AFP, Reuter.)*

ÉQUATEUR

Arrestation d'un membre du cartel de Medellin

Quito. – Un « baron » présumé de la drogue, membre du cartel de Medellin, a été arrêté jeudi 28 septembre, et devait être extradé dimanche vers la Colombie, a annoncé un porte-parole du gouvernement équatorien. Evaristo Porras Ardilla vivait, depuis 1987, sous un faux nom en Equateur. Selon le journal *El Tiempo*, de Bogota, Porras gérait, à la frontière entre les deux pays, les opérations de transformation de cocaïne pour le compte du cartel.

L'Equateur et la Colombie ont un accord bilatéral de coopération dans la lutte contre le trafic de drogue. Il y a deux semaines, le gouvernement équatorien avait déjà livré aux autorités de Bogota deux Colombiens soupçonnés d'être des trafiquants. Les deux hommes avaient été arrêtés après avoir survolé la région amazonienne de l'Equateur. Ils étaient en possession de 336 000 dollars en liquide. – *(AFP, Reuter.)*

YOUGOSLAVIE

Rapatriement des cendres de Nicolas Ier

Le transfert d'Italie des cendres de l'ancien souverain du Montenegro, Nicolas 1er Petrovic, et de sa famille a été suivi avec ferveur par des dizaines de milliers de personnes (*le Monde* du 26 septembre). A Cetinje, ancienne capitale du Montenegro, le métropolite Danilo a célébré une liturgie en présence des descendants de plusieurs dynasties européennes. Le président de la République du Montenegro a rendu un vibrant hommage au souverain défunt. Le petit-fils de celui-ci, architecte à Paris, a, dans un discours prononcé en serbe, remercié le Montenegro et la Yougoslavie pour les honneurs rendus à son ancêtre.

C'est la première fois depuis la guerre que le régime communiste autorise les descendants des Karadjordjevic (ancienne dynastie serbe) et d'autres familles royales européennes à assister officiellement à une cérémonie publique en Yougoslavie. – *(Corresp.)*

DROITS DE L'HOMME

Le Pen Club lance un appel en faveur d'un écrivain kurde emprisonné en Turquie

Le cinquante-quatrième congrès du Pen Club, auquel participait quelque six cents écrivains venus de soixante-deux pays, s'est achevé, après cinq jours de travaux, vendredi 29 septembre, à Montréal. Le Pen Club, qui s'est inquiété de la situation des écrivains en Birmanie, en Roumanie (surtout ceux appartenant aux minorités hongroise, serbe et allemande), en Afrique du Sud et en Turquie, a adopté une résolution en faveur de l'écrivain et éditeur kurde Recep Marasli, emprisonné depuis 1982. *« En Turquie, la culture kurde n'est pas reconnue. La minorité kurde (près de 10 % de la population) non plus »*, a déclaré Louise Gareau-Desbois, marraine littéraire de Marasli au Québec, qui lui a récemment rendu visite. *« C'est un vieil homme que j'ai vu. Récemment, avec quarante autres personnes, des Kurdes surtout, il a été enfermé pendant douze heures dans un camion scellé, sans air, sans eau. Au bout du voyage, la torture. Deux de ses camarades en sont morts »*, a-t-elle affirmé.

En Afrique du Sud, a expliqué, pour sa part, l'écrivain Miriam Tlali, toute œuvre qui est jugée susceptible de mettre en danger l'ordre et la sécurité peut être bannie. Elle a raconté comment il lui a fallu six ans de démarches pour faire éditer une œuvre qu'elle avait écrite il y a déjà vingt ans. Roman d'un écrivain noir, et femme en plus : *« Les éditeurs disaient que ça ne serait pas agréable, pour la société blanche, de lire ça. Celui que j'ai enfin trouvé, un Blanc libéral, m'a dit qu'il fallait changer le titre et supprimer des passages. »*

Le congrès du Pen Club a enfin remis son premier prix international de la paix, doté de 20 000 dollars, au romancier français d'origine russe Vladimir Volkov. – *(AFP.)*

Le Monde
ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
LE MONDE ET SES PUBLICATIONS
Gérez vos abonnements sur minitel 24 heures sur 24
7 jours sur 7
ABONNEMENTS
36.15 LEMONDE

PROCHE-ORIENT

LIBAN : réunis en conclave à Taëf

Les députés tentent de trouver un terrain d'entente

Réunis pour la première fois depuis plus d'un an, les députés libanais siègent au Palais des conférences de Taëf, en Arabie saoudite, à 1 150 kilomètres de Beyrouth, avec pour objectif de trouver un terrain d'entente susceptible d'enrayer la dérive de leur pays.

TAËF

de notre envoyée spéciale

Derniers représentants de la légalité libanaise, les députés qui – clin d'œil au projet de nouvelle charte nationale – sont à égalité entre chrétiens et musulmans (trente et un de chaque côté) se trouvent devant la tâche périlleuse de discuter du projet de document d'entente nationale élaboré par le comité tripartite. Une tâche d'autant plus ardue que, pressés de toutes parts, ils savent que, quelque soit leur décision, celle-ci risque d'être contestée sur le terrain.

Ils savent qu'un échec à Taëf entraînerait, à coup sûr, une reprise des combats avec une violence accrue et dans un désespoir encore plus grand.

« *L'échec est interdit* », déclarait, dimanche 1er octobre, au cours d'une conférence de presse, le chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud Al Fayçal qui se disait toutefois « *optimiste* », ajoutant – ce qui apparaît comme une critique voilée à l'adresse du général Aoun – : « *Nous avons commencé à prendre le problème à sa racine, la question inter-libanaise. Le Parlement est l'institution légale qui a toutes les prérogatives nécessaires et il représente tous les Libanais.* »

Reste que le document d'entente nationale, « *amendable, discutable sur certains points* », devait préciser le roi Fahd dans le discours d'ouverture des travaux, divise les députés libanais sur deux points fondamentaux : les réformes du système politique qui prévoient un rééquilibrage du pouvoir en faveur des musulmans, qui verraient le rôle du premier ministre (un sunnite) nettement accru par rapport à celui du président (maronite par tradition) et le retrait de l'armée syrienne qui, selon le document, ne devrait débuter que deux ans après la mise en place d'un gouvernement d'union nationale.

La bataille sur la présence syrienne

C'est autour de ce deuxième point que se déroule la bataille, la présence syrienne au Liban étant à l'origine de « *la guerre de libération* » lancée le 14 mars par le général Michel Aoun. Sur ces deux points, toutefois, le clivage n'est pas simplement entre chrétiens et musulmans, l'unanimité ne régnant dans aucun des camps. Si vingt-quatre députés, dont trois musulmans résidant dans le pays chrétien, avaient décidé, mercredi, à l'issue d'une réunion de trois heures avec le général Aoun, d'exiger « *qu'un accord de principe soit obtenu sur la simultanéité des réformes et du retrait syrien avant toute discussion du projet du document* », quelques députés chrétiens estiment que la bataille des réformes est plus importante que celle du retrait syrien. « *Nous pouvons couper l'herbe sous les pieds des Syriens en nous mettant d'accord sur les réformes*, nous disait ainsi un député chrétien, *et montrer que les Libanais n'ont pas de problèmes entre eux. Après, on discutera entre nous de la question de la présence syrienne.* » L'accord n'est pas non plus parfait parmi les musulmans, certains d'entre eux exigeant immédiatement la déconfessionnalisation du système politique, d'autres refusant tout net que l'on mette en cause la présence syrienne.

Après deux jours de discussions dans une ambiance détendue, aux dires des témoins, les députés libanais ne sont pas encore vraiment entrés dans le vif du sujet. M. Georges Saadé, chef du Front libanais (coalition des partis chrétiens conservateurs) et de la milice des Forces libanaises, a ainsi, d'entrée de jeu, affirmé qu'il fallait s'entendre sur la programmation d'un retrait syrien avant tout examen des réformes. Pour sa part, M. Zaher Khatib, député sunnite proche des milices alliées de Damas, soulignait la nécessité absolue de l'adoption des réformes, ajoutant que « *la présence syrienne n'est pas discutable, qu'elle est légale* ».

Très proche de Ryad, l'ancien premier ministre libanais, M. Saëb Salam, reçu ici avec beaucoup d'égards, a exprimé le sentiment partagé, semble-t-il aujourd'hui, par le Comité tripartite, et au moins par l'Arabie saoudite, en affirmant : « *Nous devons reconnaître franchement que le retrait syrien aujourd'hui pourrait susciter de nombreux dangers, dont le moindre ne serait pas le risque d'émergence de mini-Etats confessionnels gouvernés par des milices. Quelle que soit la vision de certains à l'égard de la Syrie, leur mécontentement de sa présence, nous devons tous prendre en considération les dangers d'un tel retrait, en particulier nos frères maronites. Je ne dis pas ceci pour défendre la Syrie, mais parce que je tiens à l'intérêt du Liban.* »

La présence à Taëf du conseiller politique de l'ambassade américaine à Beyrouth, M. Donald Satherfield, a été d'autant plus remarquée que l'on peut penser que Washington agit, en l'occurrence, dans le même sens que Ryad.

Ce n'est véritablement que lundi que les députés vont commencer leurs travaux et un comité restreint représentant toutes les tendances pourrait examiner, point par point, le document d'entente nationale, ce qui devrait prendre plusieurs jours. Aucune date limite n'a été fixée à la durée de cette réunion.

FRANÇOISE CHIPAUX

ISRAËL

Un Nouvel An juif marqué par la violence

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Israël est entré ce week-end dans le Nouvel An juif – l'année 5750 – et la « une » des journaux reflétait, lundi 2 octobre, une situation quasi inchangée depuis deux ans : confrontation continue dans les territoires occupés et crise politique rampante.

Alors que des milliers d'Israéliens envahissaient parcs et plages ou, plus religieusement, fêtaient Rosh Hashana à la maison, les affrontements – samedi et dimanche – dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza ont été particulièrement meurtriers : six Palestiniens ont été tués dans des accrochages avec l'armée et deux autres dans ces bagarres inter-palestiniennes menées au nom de la lutte contre les « collaborateurs ».

Le bilan est très lourd en Cisjordanie, où l'armée a affronté les jeunes lanceurs de pierres à Bethléem (un mort), Naplouse (deux morts) et dans les environs de Jenin (deux morts). Selon le *Jerusalem Post*, les blessés par balles se compteraient par dizaines. Un jeune homme de dix-sept ans a été tué dans la bande de Gaza où trois soldats israéliens ont été blessés par des pierres : le territoire avait été décrété zone militaire durant tout le week-end et ses résidents n'étaient pas autorisés à se rendre en Israël

Le ministre de la défense, le travailliste Itzhak Rabin, a suscité une polémique en obtenant, à l'occasion de Rosh Hashana, la libération avant terme de trois soldats condamnés à neuf mois de prison pour avoir participé en août 1988 au tabassage à mort d'un père de famille palestinien dans la bande de Gaza. Le geste du ministre, dénoncé par la plupart des éditorialistes, a été critiqué par nombre de responsables politiques qui, à l'instar de M. Amnon Rubinstein, le chef du parti centriste Shinui, y voient « *comme un signal donné aux soldats que l'armée réagira avec souplesse aux exactions et actes de sadisme* » commis dans les territoires.

Cependant, les deux grandes formations du gouvernement d'union nationale, le Likoud et les travaillistes, *préparaient la réunion du* cabinet restreint qui, mercredi ou jeudi, devrait décider de la réponse à apporter aux propositions formulées par l'Egypte pour organiser un dialogue israélo-palestinien. Le Likoud y est opposé, les travaillistes y sont favorables. Mais, comme dans toute bonne crise gouvernementale israélienne, on parle déjà de se donner le temps de repousser toute décision à une, deux, voire trois semaines...

ALAIN FRACHON

LIBYE

Le colonel Kadhafi décore de Gaulle et veut annexer Venise...

Le général de Gaulle, « Che » Guevara, Martin Luther King, Mao Zedong, Nasser et Tito ont désormais un point commun : la médaille de la révolution du 1er septembre (date anniversaire de l'accession du colonel Kadhafi au pouvoir), que la Libye vient de leur décerner en hommage à leur action « *nationaliste et révolutionnaire* ». C'est « *pour avoir mené le mouvement de libération de la France et adopté une politique nationaliste dégageant son pays de l'hégémonie des impérialistes américains* » que de Gaulle a été récompensé par Tripoli.

Les Libyens s'intéressent, par ailleurs, à Venise dont l'annexion par la Jamahirya serait une « *conséquence logique* » et « *conforme à l'histoire* », à en croire le très sérieux commentaire que l'agence officielle Jana a consacré, dimanche 1er octobre, à la cité des doges. – *(AFP.)*

L'HERMÈS *Éditeur*
13 rue Séguier 75006 PARIS Tél. (1) 46.34.05.25

LANGUES DES AFFAIRES

L'anglais des affaires
A. DEYSINE

L'allemand des affaires
B. THIBAUDET - A. JOSQUIN

Espagnol commercial et économique
Y. GARNOT

Italien commercial et économique
L. SANDRE

Diffusion exclusive:
MEDILIS SA, 9 rue Séguier 75006 PARIS Tél. 46.34.07.70
EDILIS SARL, 29 rue Garibaldi TUNIS Tél. 353795

Sur 1000 hommes et femmes interrogés, près de 1000 d'entre eux préfèrent le beau temps à la pluie.

Voilà pourquoi ils choisissent une nouvelle banque.

GROUPE GMF

GMF Banque
L'ASSURANCE D'UNE BANQUE RAISONNABLE

POLITIQUE

La rentrée parlementaire

Le Sénat cherche un successeur à M. Alain Poher

Le Sénat, dont un tiers des membres a été renouvelé le 24 septembre dernier, procède, lundi 2 octobre, à bulletins secrets, à l'élection de son président. M. Alain Poher, élu pour la première fois le 2 octobre 1968, s'est déclaré déterminé à être candidat. La séance d'ouverture est présidée par M. Geoffroy de Montalembert (RPR, doyen d'âge).

L'électeur *lambda* a de la chance : quand il est appelé à voter, il sait – ou du moins peut savoir – quels sont les candidats, les programmes et les projets de chacun. Le député UDF *lambda* connaissait les trois candidats à la succession de M. Jean-Claude Gaudin pour présider leur groupe, et les intentions de chacun lui avaient été rappelées avant qu'il ne se prononce à Vichy. Le sénateur *lambda* est moins heureux : à l'aube du 2 octobre, jour de la désignation du président de son assemblée, il ne savait toujours pas quels étaient ceux de ses collègues qui allaient solliciter son suffrage. Il n'y a guère que le sénateur de gauche à être favorisé : le Parti communiste a son candidat, et le Parti socialiste le sien.

Quant au sénateur de droite, il a le choix entre Alain Poher et plusieurs Monsieur X. Le président sortant, qui sollicite pour la huitième fois un mandat qu'il détient depuis vingt et un ans, a fait savoir *urbi et orbi* qu'il ne reviendrait pas sur sa décision rendue publique dimanche 24 septembre : candidat il est, candidat il reste ! *« Question d'honneur »*, explique-t-il dans *le Figaro* du 2 octobre. *« Sous prétexte de rénovation, on a cherché à atteindre ma personne par une campagne malveillante et, finalement, on ne nous propose que des solutions équivoques, sources de division »*, estime-t-il.

A vrai dire, nulle solution ne s'est dégagée dans les jours précédant le scrutin. Seul est apparu un large mouvement de défiance dans la famille centriste à l'égard du président sortant, et même une franche hostilité, tant chez les Républicains et Indépendants qu'au Rassemblement démocratique et européen (RDE). Ce rejet ne peut se mesurer que dans l'urne ? M. Poher, interrogé dimanche 1[er] octobre par FR 3 sur l'hypothèse d'un mauvais résultat au premier tour, a indiqué qu'il rentrerait *« dans le rang »*. Comme en écho, M. Charles Pasqua à Arcachon prévenait dès dimanche matin que, si le président sortant n'était pas en lice, le RPR dont il préside le groupe sénatorial aurait son propre candidat : *« Nous revendiquerons la présidence du Sénat pour l'un des nôtres »*, a assuré l'ancien ministre de l'intérieur.

« N'importe qui, mais plus lui ! »

Voilà l'UDF prévenue, et les centristes sur la sellette. En déstabilisant « leur » président, les centristes ne sont pas assurés de garder pour l'un des leurs le petit Luxembourg (résidence du président du Sénat). Les plus hostiles à M. Poher considèrent que la présidence ne leur appartient déjà plus, tant il leur apparaît que tout y a été fait, ces dernières années, au seul profit du RPR et de M. Pasqua en particulier. L'un d'eux résume : *« N'importe qui, mais plus lui ! »*

Le vent de fronde qui fait claquer portes et fenêtres depuis quelques jours, avait commencé de souffler, il y a plusieurs mois. L'« affaire » de la questure, dans laquelle était mis en cause un centriste, M. Schiélé, démis de fait de ses fonctions de questeur, avait empoisonné le climat de la maison. Pour beaucoup de sénateurs, la façon dont ce dossier avait été géré par la présidence était caricaturalement révélatrice de son usure. Le mot rénovation, apparu sur la scène politique au printemps, trouvait alors dans le palais de Marie de Médicis, un accueil quasi inespéré, non pas tant pour ce qu'il signifiait à l'extérieur que pour ce qu'il pouvait suggérer à l'intérieur.

Pour le sénateur *lambda* de droite, trois critères comptent : le choix de l'homme, élément que M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, jugeait dimanche devant « Le grand jury RTL-*le Monde* », être *« le plus important »* ; sa conception du Sénat et son appartenance politique, ces deux derniers points n'étant pas forcément liés.

Si la majorité des 321 sénateurs est favorable à un renouveau de leur assemblée, tous ne sont pas partisans d'en refaire, comme le souhaite M. Pasqua, un *« bastion »* de l'opposition. A l'UDF M. Jean-François Poncet, qui au « Forum RMC-FR3 », dimanche, n'écartait pas l'hypothèse de sa propre candidature, propose que le Sénat soit réellement le lieu où sont représentées toutes les collectivités locales. Au centre, M. Jean Lecanuet, lui aussi candidat potentiel, confie volontiers que le rôle de proposition du Sénat doit primer.

Alors que le gouvernement et les socialistes envisagent une réforme du monde de désignation non seulement des sénateurs, mais aussi des conseillers généraux, voire régionaux, la place et le rôle de l'institution sont remis en cause. Si certains y voient un danger, d'autres y voient une chance pour l'avenir, y compris dans une droite, pour le moment bloquée par la lancinante question de la candidature Poher.

ANNE CHAUSSEBORG

Geoffroy de Montalembert, sénateur pour l'éternité

Il faudrait pouvoir lui dire : *« Encore un moment M. Geoffroy de Montalembert. Vous voici perché, M. le sénateur de la Seine-Maritime, comme doyen d'âge, dans ce fauteuil de président éphémère le temps de la rituelle petite allocution d'entrée et des votes. Dans un instant, vous allez devoir veiller au bon déroulement du barnum qui a attiré au Palais du Luxembourg la foule des grands jours. Cette péripétie peut bien attendre un peu. Racontez. »*

L'invitation ne le ravirait d'abord qu'à demi. Compréhensible. Sous prétexte qu'Alain Poher, fragile automate de quatre-vingts ans, demandait qu'on remontât le mécanisme pour une énième présidence pleine de promessesspectrales, on a daubé. Deux ou trois bonnes doses d'affection, un zeste d'ironie, une once de dérision : comment soupeser exactement le mot d'ordre qui a traîné un moment dans les coulisses du Palais du Luxembourg. *« Votons donc pour Montalembert, il n'a que quatre-vingt-onze ans ? »*

Une ferme et simple mise au point lèverait sûrement toute équivoque : Alain Poher est très, très, très vieux. Geoffroy de Montalembert, beaucoup, beaucoup moins.

Alors, sûr de son contentement, cette fois, il suffirait de lui redemander l'histoire. C'est donc l'histoire – et, on va le voir, un peu l'Histoire – d'un sénateur qui est sénateur pendant si longtemps, si longtemps, au moins quarante-trois ans, qu'à la fin, il peut dire sans se vanter : *« Si j'avais le talent de Sacha Guitry, je pourrais au fond vous dire des choses du genre : si le Sénat m'était conté... »*.

Sénat vécu, Sénat rêvé ? Trop beau pour être vrai ou tel qu'en lui-même !... Sécheresse des dates : Geoffroy de Montalembert n'est en apparence devenu sénateur qu'en 1946. Par hasard. Mais sa biographie à quelque chose d'une vie de sénateur perpétuel.

Par hasard : *« Je suis allé me balader à la Chambre un matin vers 11 heures. Les groupes de l'Assemblée avaient le droit d'envoyer par cooptation des représentants au Conseil de la République, ainsi s'appelait le Sénat à l'époque. Je rencontre Edmond Barrachin, du Parti républicain de le Liberté. Il me demande : Qu'est-ce que vous faites ?*

– Rien ».

Barrachin n'est pas dépourvu d'influence. Il est de bon conseil. Au jeune François Mitterrand battu pour sa première élection, en région parisienne, il a su judicieusement suggérer d'aller se faire voir et élire en province. Il propose à son groupe Geoffroy de Montalembert qui est désigné.

Elu ensuite et constamment réélu, il ne quittera plus le Palais du Luxembourg. *« Au début je me suis dit : qu'est-ce que je vais me raser là-dedans. »* Il n'a pas eu le temps : président de la commission du suffrage universel du Conseil de la République de 49 à 58, il sera à l'aube de la Cinquième désigné pour représenter et défendre « sa » maison au comité consultatif constitutionnel, dont il est le vice-président.

Ce n'est pas une sinécure. Si Geoffroy de Montalembert conserve aujourd'hui le souvenir indulgent d'un de Gaulle restaurant alors le Sénat dans presque toute la plénitude de ses moyens politiques il a fallu à l'époque aux « avocats » de la Haute Assemblée beaucoup d'insistance, d'éloquence et d'entregent pour parvenir au compromis institutionnel de l'actuelle Constitution.

Un compromis tout à fait satisfaisant, qui donne toute sa place à l'institution parlementaire, et spécialement au Sénat ? Notre sénateur de la Seine-

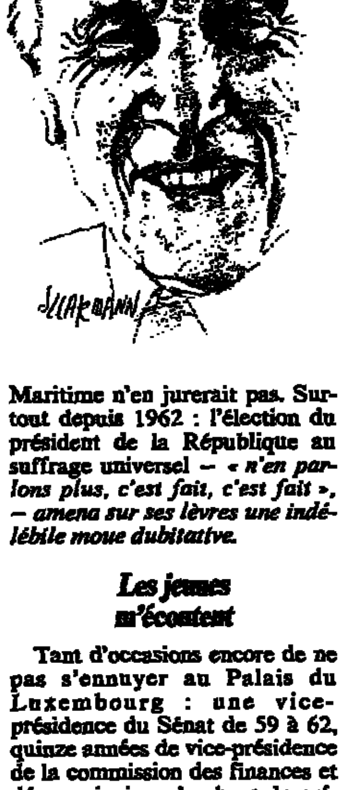

Maritime n'en jurerait pas. Surtout depuis 1962 : l'élection du président de la République au suffrage universel – *« n'en parlons plus, c'est fait, c'est fait »*, *– amena sur ses lèvres une indélébile moue dubitative.*

Les jeunes m'écoutent

Tant d'occasions encore de ne pas s'ennuyer au Palais du Luxembourg : une vice-présidence du Sénat de 59 à 62, quinze années de vice-présidence de la commission des finances et désormais, jusqu'au bout, la présence. *« Je m'efforce d'être là du mardi au vendredi. C'est normal, l'absentéisme, c'est un fléau »*.

Il trottine donc résolument, session après session, dans le palais somnolent et morne, offrant à qui s'y risque l'image rare et surréelle d'une vivacité déplacée. Doucement, M. de Montalembert, vous allez réveiller le Sénat.

Mais vite, tout en lui répond : non. Car l'histoire n'est pas seulement celle d'un sénateur de quatre-vingt-onze ans ni totalement obscur, ni véritablement connu, qui gentiment remplit pour la cinquième fois son bref devoir de doyen d'âge. Il est Geoffroy de Montalembert, fils de Geoffroy de Montalembert, comte et zouave pontifical et descendant de tant d'autres. Maire depuis 1925 (successivement d'Anappes dans le Nord, et d'Ermenouville, petit village du pays de Caux où il réside depuis 1935, en son château d'Arnouville il promène avec lui sans nostalgie visible, un cortège de noms, de vertus anciennes de gloires éteintes, de mythes révolus d'une France changée depuis longtemps dont le Sénat achève seulement ces années-ci d'être l'ultime conservatoire officiel.

Il vit : *« Voilà. On me dit souvent au Sénat : « Vous êtes notre mémoire ». C'est un peu vrai, peut-être. Je peux raconter. Les jeunes m'écoutent »*.

« Une affaire de famille terrible »

Pendant qu'on bataillera pour ou contre Poher, il reverra peut être deux ou trois scènes de scrutins enfouies dans l'Histoire... ou l'oubli. Les pouvoirs constitutionnels accordés au maréchal Pétain. Alors député, il les a votés. *« J'avais crevé cinq ou six fois sur la route de Vichy. J'ai dit à ma femme plus tard : j'aurais peut-être mieux fait de crever une septième. J'arrive.*

Le vote commençait. Je demande autour de moi : « Alors comment vote-t-on ? » On me répond de toutes parts : « Pour Pétain bien sûr, pour Pétain. » Après j'ai vu que c'était pas du tout cela. Ce n'était pas simple, j'avais raté l'embarquement sur le Massilia, *auparavant. Et puis ce fut une affaire de famille terrible. Mon beau-père, sénateur de Meurthe-et-Moselle après avoir été député, ne voulait pas de cela. Il m'a refusé d'aller à Vichy. Il eu raison, je n'ai pas compris tout de suite, lui qui disait : « Napoléon n'a pas réussi à franchir l'eau et à gagner l'Angleterre. Ce salaud d'Hitler ne réussira pas non plus »*.

Le beau-père s'appelait François de Wendel. Maître de forges, règent de la Banque de France. Influent. Très influent. *« Vous voyez, j'ai approché ce qu'on appellait les deux cents familles. Cette affaire Calvet, les feuilles de paie, tout cela, je vais vous dire, il manque un chouia : le chic »*.

Décembre 1953 : la longue élection, en treize tours, comme chef de l'Etat, de René Coty, sénateur de la Seine-Inférieure comme Geoffroy de Montalembert. *« Nous déjeûnons un jour entre deux tours ou deux palabres à Versailles, au Rocher de Cancale. Je dis à René Coty : « Rafraîchissez ma mémoire. Vous avez pu prouver après la guerre que vous aviez reçu chez vous des résistants. » Il me le confirme. Après le déjeûner je dis à Chaban-Delmas : « Est-ce que l'une de vos missions secrètes ne vous a pas conduit pendant la guerre à une réunion importante de résistants à Paris ?*

– Oui, dit Chaban.

– Est-ce que vous vous souvenez de l'endroit ?

– C'était quelque par sur les quais, je crois.

– La réunion se passe quai aux fleurs, tel numéro, chez M. René Coty. »

Cela lui faisait toujours un petit paquet de voix gaullistes de gagnées. »

Un vote à grand spectacle de plus ou de moins n'est donc pas fait pour étonner le sénateur-propriétaire Geoffroy de Montalembert : *« Comment vous dire... C'est bizarre. Je me découvre. J'ai toujours la foi. Et je suis devenu sceptique »*.

MICHEL KAJMAN

EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA

1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, Ca 94109

MBA *Master of Business Administration*

UNIVERSITÉ A SAN FRANCISCO spécialisée en management international, associant une pédagogie active à l'expérience d'un projet personnel/professionnel.
Member of the California Association of State Approved Colleges and Universities. Academic program, unique in concept, format and professional experience. Fully approved to grant the

Master of Business Administration
with an emphasis in international management
A.C.B.S.P.

FILIÈRES D'ADMISSION

3[e] CYCLE Diplômés de l'enseignement supérieur : Doctorats : sciences, lettres, droit, médecine, pharmacie - Ingénieurs - DEA, DESS - IEP - Titulaires de maîtrise.
Programme de 12 à 14 mois, modulé en fonction de votre formation initiale et de votre niveau d'anglais, conduisant au M.B.A.

2[e] CYCLE Formations supérieures de second cycle. Cursus équivalent à deux années universitaires

Informations et sélections : European University of America
17/25 rue de Chaillot (métro Iéna). 75116 Paris, (1) 40 70 11 71

Communiqué par European University of America • San Francisco • California • Programmes associés en Europe, Asie : Tak Ming - Hong Kong, et aux USA : PhD.

En 1968, par surprise...

Alors qu'il avait été reconduit en mars à la présidence du Parlement européen, Alain Poher se retrouva six mois plus tard élu président du Sénat, le jeudi 3 octobre 1968 à 3 heures du matin et au troisième tour sans avoir été candidat aux deux premiers. Le résultat en surprit plus d'un.

Le 27 septembre, Gaston Monnerville annonce qu'il ne se représente pas à la présidence du Sénat qu'il assumait depuis le 18 mars 1947. La raison de ce retrait est simple : le 9 septembre, le général de Gaulle annonce son souhait de transformer le Sénat. Gaston Monnerville préfère descendre du « perchoir » pour aller combattre dans le pays le référendum qui sera organisé en avril 1969 et dont l'échec entraînera le départ du général de Gaulle.

Le 2 octobre, la séance commence comme il est de tradition par des communications diverses et par le discours du doyen d'âge, en réalité le vice- doyen d'âge, le radical Vincent Rotinat qui donne lecture du texte du socialiste Marius Moutet, retenu chez lui par la maladie. Après une heure de suspension de séance, le premier tour de scrutin destiné à élire le président du Sénat commence.

Les résultats placent en tête un indépendant, Pierre Garet qui recueille 64 voix, devançant ainsi le centriste André Colin (58 voix), le socialiste André Méric (53), le radical Etienne Dailly (37) et le communiste Georges Cogniot (18) sur 273 votants et 268 suffrages exprimés (le Sénat comptait alors 283 membres. Jean Berthoin et Raymond Bonnefous, tous deux membres du groupe de la Gauche démocratique qui ne sont pas candidats obtiennent respectivement 16 et 10 voix (12 suffrages se portent sur divers autres sénateurs).

Bienveillance des socialistes

La majorité absolue de 135 suffrages étant loin d'être atteinte, un second tour est organisé à 22 heures. La suspension de séance à l'heure du dîner permet aux groupes de se concerter.

Etienne Dailly et Georges Cogniot se retirent, tandis que sont envisagées les candidatures de Pierre Marcilhacy et de Jean Berthoin. Le deuxième tour se conclut par un nouveau ballottage : sur 268 votants, Pierre Garet obtient 110 voix contre 83 à André Méric, 62 à André Colin et 11 divers.

Le nom d'Alain Poher commence à circuler avec insistance. Encore faut-il convaincre André Colin de laisser la place à son collègue du Val-de-Marne... et ce dernier de se présenter. Alors qu'il termine un sandwich dans un café de la rue de Tournon, des dirigeants centristes le pressent de se lancer et l'assurent de la bienveillance des socialistes qui acceptent de retirer leur candidat et d'une bonne partie des radicaux de la Gauche démocratique. Deux cent soixante-cinq sénateurs vont déposer dans l'urne leur bulletin : ils sont 135 à avoir écrit Alain Poher, 107 celui de Pierre Garet et 22 celui de Georges Cogniot.

Il est 3 heures du matin quand le tout nouveau président du Sénat rentre à Ablon. Il se garde bien de réveiller sa femme (1). Sa propre fille, qui accompagnait ses enfants à l'école, se voit interpellée par le directeur de l'établissement :

« Papa ? vous voulez rire ! »

« Alors, vous êtes heureuse ?, lui demande-t-il.

– *Bien sûr !*, répond-elle.

– *C'est quand même un événement. »*

Intriguée, elle se demande de quel « événement » il peut bien s'agir.

« J'ai entendu que votre père a été élu président du Sénat.

– Papa ? Vous voulez rire ! Il n'était pas candidat.

– Ah ! j'ai dû me tromper », conclut le directeur de l'école.

Alain Poher sera réélu à six reprises, après chaque renouvellement triennal, et toujours au premier tour. En 1971, par 199 voix contre 26 à Georges Cogniot (PC) sur 265 votants ; en 1974, par 193 voix contre 70 à Pierre Giraud (PS) et 2 divers sur 268 votants ; en 1977, par 192 voix contre 45 à Marcel Brégégère (PS), 23 à Fernand Lefort (PC) et 1 divers sur 287 votants ; en 1980, par 193 voix contre 75 à Edgar Tailhades (PS), 24 à Hélène Luc (PC) et 1 divers sur 296 votants ; en 1983, par 210 voix contre 96 à Edgar Tailhades sur 311 votants ; et en 1986, par 230 voix contre 62 à Tony Larue (PS), 16 à Charles Lederman (PC) et 1 divers sur 313 votants.

A. Ch.

(1) Cette anecdote est rapportée par Dominique Pado dans *les Cinquante Jours d'Alain Poher* paru aux Editions Denoël.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Méhaignerie croit à la « rénovation »

Invité dimanche 1[er] octobre du « Grand Jury RTL- *le Monde* » M. Pierre Méhaignerie a déclaré qu'il continue personnellement à croire *« à la nécessité de la rénovation de la vie politique française »*. « Je me sens aussi proche, a expliqué le président du CDS, *de certains membres de l'UDF ou même, j'ose le dire, de quelques socialistes, ceux qui sont lucides et qui font preuve de courage. Les clivages qui existent aujourd'hui ne dureront pas très longtemps. Ils sont pour une part artificiels. Le reclassement n'a pas pu être fait par les élections. Va-t-on le faire par le débat d'idées des prochains mois ? Je le souhaite ardemment et j'y participerai de toutes mes forces. »*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

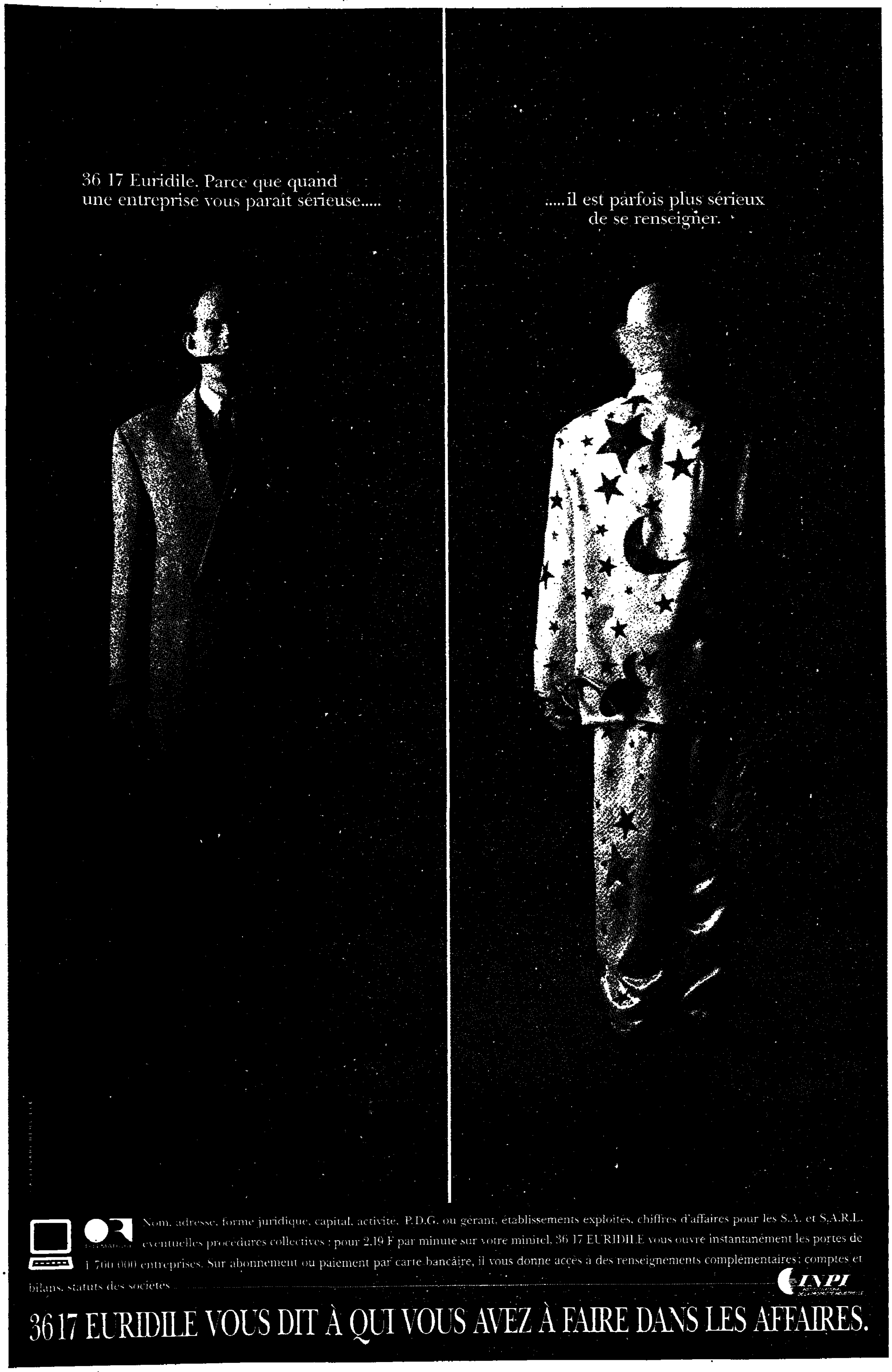

POLITIQUE

La rentrée parlementaire

La marge étroite du chef du gouvernement

Le gouvernement Rocard passera-t-il la session d'automne ? La question est devenue rituelle. Ne disposant pas de majorité absolue à l'Assemblée nationale, le premier ministre est à la merci d'une hypothétique conjonction des contraires (RPR-UDF-UDC-PCF).

Il paraît peu probable qu'une motion de censure puisse, au cours de la session busgétaire qui commence le 2 octobre, recueillir la totalité des voix des oppositions. Le problème est encore plus aigu pour le PCF qui n'est pas en mesure de déposer une motion de censure (le groupe ne comprend que 24 députés, il en faut 58 pour prendre une telle initiative). Pour faire chuter le gouvernement, il faudrait donc que les amis de M. André Lajoinie s'associent à une motion de censure déposée par la droite. Pas facile à expliquer... même si le PCF ne cesse de demander aux socialiste de mener avec eux *« une vraie politique de gauche »*.

Enfin, M. Pierre Méhaignerie président de l'UDC a rappelé dimanche 1er octobre au grand jour *le Monde* que le *« vote par tête »*, c'est-à-dire le vote individuel sans discipline de groupe, serait autorisé pour les choix importants. C'est une chance de plus pour M. Michel Rocard de bénéficier de certaines défaillances chez les centristes, comme à droite, lors d'un éventuel de censure. C'est donc avec *« sérénité »* que le premier ministre aborde cette session.

Le gouvernement a pu, au cours de deux dernières sessions, faire passer ses textes sans embuche et sans un recours abusif à l'engagement de responsabilité (article 49-3). M. Rocard a rappelé, la semaine dernière, à Chartres, devant les parlementaires socialistes qu'il aurait recours, sans état d'âme, au 49-3, si le besoin s'en faisait sentir.

Dès mardi, il devrait être confronté à une forte résistance sur le projet de loi de réactualisation de la programmation militaire. Une nouvelle fois l'UDC se trouvera en position d'arbitre, l'UDF, le RPR et le PCF ayant déjà annoncé leur intention de voter contre (pour des raisons diamétralement opposées). Une motion de censure pourrait-elle rassembler ceux qui veulent plus et ceux qui demandent moins de crédit militaires ?

L'amnistie des délits liés au financement des campagnes électorales – si amnistie il y a – pourrait offrir aux oppositions un bon terrain d'obstruction, même si c'est au prix d'une solide dose d'hypocrisie. Le gouvernement avait dû reculer en désordre sur cette affaire l'été dernier. Il laisse aujourd'hui le Parlement trancher la question.

Le groupe socialiste est partagé, mais ceux, des députés PS, qui y sont hostiles ne devraient pas rester inertes dans les prochains jours. Le gouvernement se place en position d'observateur. La censure n'est pas en vue, sauf dérapage. Reste le projet de loi lui même, sur le financement de la vie politique ! Il devrait passer sans trop de difficulté. Pas de censure non plus en vue sur la réforme du code pénal sur lequel l'UDF et l'UDC se sont abstenus en commission.

Les autres textes qui devraient venir en discussion lors de cette session n'offrent pas de prise à la censure : textes sur la pollution de la mer, sur le HLM, sur les victimes du terrorisme, sur le surendettement des particuliers, sur la troisième voie de l'ENA, *etc.* A chaque fois, le gouvernement devrait trouver sans trop de difficultés des majorités à géométrie variable pour les faire passer.

L'inconnue du budget

Reste, bien sûr, le budget 1990, dont la discussion commencera le 17 octobre. L'année dernière le gouvernement avait pu faire adopter son projet de loi de finances sans recours au 49-3. Une performance qui ne devrait pas se reproduire cette année. Le gouvernement s'attend à devoir engager sa responsabilité sur l'article d'équilibre (première partie-recettes) et sur le vote final, les centristes ne semblant pas majoritairement disposés à s'abstenir, comme l'année dernière.

En riposte au 49-3, la droite pourrait déposer une motion de censure. Ferait-elle le plein des voix, alors que certains élus de l'UDC ont déjà salué la bonne *« orientation européenne du budget 1990 »* ? Le PCF pourrait-il s'associer à la droite pour faire tomber le gouvernement ?

Le gouvernement aura également à faire face à la grogne des députés socialistes et à leurs *« amendements significatifs »*. Le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy a expliqué au « Club de la presse d'Europe 1 » que *« le débat sur le budget ne se terminera pas sans engagement précis sur la réforme de la fiscalité »*. Mais la perspective du congrès de Rennes gèle les velléités de rebellion au sein du groupe PS. Cette session devrait donc *a priori*, se dérouler, sans mettre en péril l'existence du gouvernement Rocard. A moins que... A moins que des facteurs exogènes (crise sociale) ne fragilisent l'édifice, en activant la contestation interne à la gauche et la coagulation des forces de droite encore éparses.

PIERRE SERVENT

M. Michel Rocard et les conflits sociaux

Suite de la première page

La réévaluation de statut accordée aux personnels de l'éducation nationale, au titre des engagements pris pendant la campagne électorale de 1988, ne doit pas, par exemple, être « mangée » par une réévaluation parallèle du statut des agents des impôts.

La leçon portera peut-être, mais en force et dans la douleur, au moment où le RPR tente de revenir sur le terrain social. Jusqu'à maintenant, en montrant son autorité, en jouant du pourrissement des conflits, M. Rocard est parvenu à ses fins. Mais il court le risque de « dérapages » violents. Une victoire acquise dans ces conditions, l'œil braqué sur des chiffres et les échelons d'une grille indiciaire, peut convaincre les mécontents qu'ils ont décidément affaire à plus fort qu'eux. Mais elle peut aussi laisser un goût amer dans la bouche des vaincus et une volonté de revanche née du sentiment d'être restés incompris.

Ainsi, M. Rocard est-il venu à bout des fonctionnaires de Corse sans vraiment prendre en compte – dès lors que leurs revendications lui semblent irréalistes – le malaise spécifique de l'île. Aujourd'hui, une certaine agitation, au moins dans les esprits, est en train de renaître en Corse.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

La fin des journées du RPR à Arcachon

M. Charles Pasqua encourage ses amis à concentrer leurs critiques sur les socialistes, et invite les « rénovateurs » à rentrer dans le rang

Les groupes parlementaires du RPR, au cours de leurs journées organisées à Arcachon, du 29 septembre au 1er octobre, ont pu vérifier que la solidarité de leurs élus s'accommodait fort bien de l'existence de sensibilités différentes. Après que la *« volonté de rénovation »* eut été acceptée par M. Chirac, tous les orateurs ont marqué, avec des nuances, leur ancrage dans l'opposition. Mais ils accompagnent désormais cette attitude d'une volonté de réformes en avançant des propositions nouvelles. Celles-ci portent essentiellement sur l'esquisse d'un nouveau plan social et s'inspirent assez largement de ce que souhaitent les « rénovateurs ». Tous également espèrent que l'opposition sera renforcée par la création de son intergroupe parlementaire et par la préparation de ses états généraux. Mais tous ont aussi souhaité le renforcement du RPR et le maintien de l'autonomie de chaque formation de l'opposition.

ARCACHON

de notre envoyé spéciale

M. Chirac ayant ouvert les journées parlementaires du RPR, vendredi 29 septembre, à Arcachon, il revenait à MM. Bernard Pons, président du groupe RPR à l'Assemblée et Charles Pasqua, son homologue du Sénat, de les clore. L'ancien ministre de l'intérieur n'a pas failli à sa réputation. Tirant les leçons de deux jours de débats qui avaient souvent révélé deux conceptions du gaullisme, M. Pasqua n'a pas hésité à se prononcer fermement sur tous les thèmes qui agitent actuellement le RPR : opposition, union, rénovation.

L'oppositon au gouvernement socialiste doit répondre à *« une ligne politique claire »* et *« sans complexe »* parce que, affirme M. Pasqua, *« les socialistes n'ont pas changé (...) et renouvellent les mêmes erreurs »*. Ce qui, naturellement, entraîne les mêmes critiques toujours aussi appréciées de la majorité des parlementaires RPR : libération des détenus, réouverture des frontières aux étrangers, malaise de l'administration pénitentiaire, découragement des services de police et de gendarmerie; incapacité de lutter contre le terrorisme.

« Ce n'est pas un hasard si à nouveau les attentats recommencent, a affirmé M. Pasqua – faisant allusion à celui perpétré contre le DC-10 d'UTA, – *alors que sous le gouvernement de M. Chirac la France était respectée. »* (1) M. Pasqua s'est déclaré favorable au référendum d'initiative populaire, seul moyen selon lui de *« transformer profondément la société »* en *« réconciliant les Français avec la chose publique par leur prise en main de décisions essentielles »*.

Deuxième point, l'union. M. Pasqua fit d'abord lecture d'un message de M. Charles Millon, élu lundi à la présidence du groupe UDF, qui appelait de ses vœux l'union de l'opposition. Là encore, M. Pasqua a refusé les illusions. D'accord pour proclamer la nécessité de l'union, le président du groupe RPR du Sénat ne veut pas pour autant ignorer ses limites : *« Il y a une hypothèque qui pèse sur l'union de l'opposition, c'est l'élection présidentielle. »* Elle ne peut être levée, selon lui, que par l'organisation de primaires à droite : *« Si ça marche, nous gagnerons les prochaines élections. Mais nous ne devons pas attendre que les autres nous rejoignent pour prendre des initiatives. »*

La rénovation enfin : le RPR est *« largement ouvert au débat d'idées »*. Mais à condition qu'il se déroule *« à l'intérieur des instances »* du RPR. Le président du groupe RPR du Sénat n'a pas on plus voulu éluder le débat qui agite les sénateurs sur le soutien affirmé du RPR à la candidature de M. Alain Poher. *« Nous ne manquerons pas à notre parole »*, a assuré M. Pasqua, rappelant qu'à l'unanimité moins trois voix le groupe RPR avait décidé ce soutien. Toutefois, *« si M. Poher devait se retirer, nous revendiquerions la présidence de cette Assemblée »*, a-t-il prévenu, tout en soulignant qu'il y aurait, dans ce cas, *« un grand risque d'éclatement de la majorité sénatoriale »*.

Quant à la mauvaise image du Sénat dans l'opinion, M. Pasqua a incité ses parlementaires *« à être particulièrement vigilants »*, jugeant que l'actuelle campagne de dénigrement – *« contre les hommes tout d'abord, puis maintenant contre le mode de scrutin »* ne devait *« rien au hasard »* : *« Nous avons fait reculer François Mitterrand, c'est vrai qu'il ne nous l'a jamais pardonné. »*

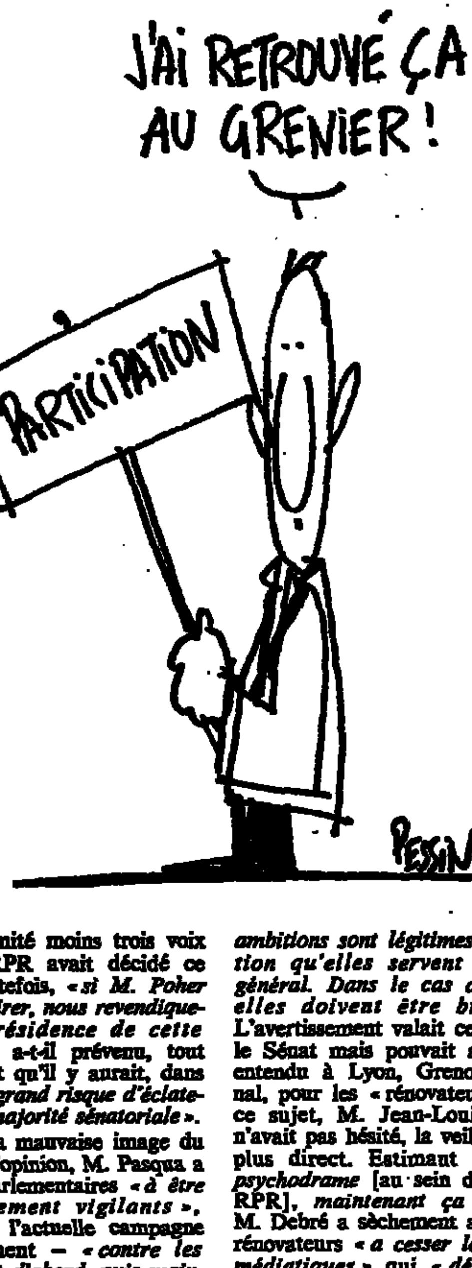

Avertissement

Enfin, à l'égard de ceux qui pourraient être tentés de servir leurs ambitions personnelles, M. Pasqua a prévenu : *« Les ambitions sont légitimes à condition qu'elles servent l'intérêt général. Dans le cas contraire, elles doivent être brisées. »* L'avertissement valait certes pour le Sénat mais pouvait aussi être entendu à Lyon, Grenoble, Epinal, pour les « rénovateurs ». Sur ce sujet, M. Jean-Louis Debré n'avait pas hésité, la veille, à être plus direct. Estimant que *« le psychodrame* [au sein du groupe RPR], *maintenant ça suffit »*, M. Debré a sèchement appelé les rénovateurs *« a cesser leurs jeux médiatiques »* qui *« décridibilisent le RPR et renforcent les socialistes »*. Estimant que *« les idées émises par les rénovateurs peuvent être reprises par la quasi-totalité des parlementaires RPR »*, M. Debré a ajouté : *« La récréation est terminée (...). Le RPR doit être rassembleur et uni. Oui à la diversité, non aux courants qui poussent à la division »*.

Refusant lui aussi les illusions de l'union, M. Debré a appelé les dirigeants du mouvement à cesser de *« papillonner autour des différents chefs de clans alliés »*, à laisser de côté *« ceux qui ont une attitude équivoque »* ou qui souhaitent être des *« multicartes de la politique »*. *« Occupons-nous en priorité de nous opposer aux socialistes »* a-t-il lancé.

Cet avertissement a été repris en d'autres termes par M. Bernard Pons qui a jugé *« regrettable »* que l'opinion *« n'ait eu en spectacle depuis un an que les soubresauts et les déchirements dans l'opposition »*.

« Il est temps de réaliser, a déclaré M. Pons, *que l'adversaire ne se trouve pas dans nos propres rangs mais face à nous.* (...) *Alors cessons de nous prendre le pouls et regardons de l'autre côté de l'hémicycle »*.

M. Jacques Toubon s'est, quant à lui, proposé de créer, si nécessaire sur son nom, un courant « majoritaire », qui rassemblerait ceux qui ne veulent *« ni la rénovation, ni la conservation, ni ceux qui larguent les amarres et dérivent sans cap, ni ceux qui restent au port »* afin de ne pas *« laisser le privilège de l'intelligence aux rénovateurs »*.

Le secrétaire général du mouvement, M. Alain Juppé, a renoncé à évoquer dans son intervention les dissensions au sein du RPR, préférant esquisser *« une autre politique pour la France »*, parce que, affirme-t-il, *« la bataille des idées doit être désormais notre terrain de manœuvre »*. Il est notamment nécessaire, pour M. Juppé, de *« réhabiliter le social »* en assurant au salarié *« considération, participation, sécurité »*. Evoquant le conflit social chez Peugeot, M. Juppé a affirmé qu'il était *« de ceux qui pensent qu'un grand patron qui se dévoue corps et âme à son entreprise mérite l'argent qu'il gagne et qu'attiser les conflits sociaux en suscitant l'envie et l'incompréhension est un procédé dégradant »* mais qu'il estimait également que *« en 1989, un chef d'entreprise ne devrait pas utiliser l'adjectif possessif pour désigner « son » personnel et « ses » ouvriers »*. Prononcé le lendemain de l'intervention de M. Michel Noir prônant un nouveau *« pacte social »*, le discours du secrétaire général passa presque inaperçu. Il avait pourtant été rédigé, affirmait-on, deux jours avant l'ouverture des journées parlementaires...

PASCALE ROBERT-DIARD

(1) Emporté par son élan, M. Pasqua a également évoqué l'attentat de la rue de la Rennes en septembre 1986,oubliant qu'alors M. Chirac dirigeait le gouvernement et sa politique, et lui-même occupait le ministère de l'intérieur.

Cap social toute !

par André Passeron

LES parlementaires RPR ont quitté Arcachon pleins de bonnes résolutions. Le « compagnonnage » s'y est illustré davantage que dans un passé récent, avec ses fermes solidarités mais aussi sa franche camaraderie qui autorise qu'on s'assène quelques rudes vérités. Tous, des plus traditionalistes aux novateurs les plus impatients, ont souligné les liens qui les unissent comme pour vérifier que ceux-ci existaient toujours. Mais tous, aussi, se sont bien rendu compte que la cohésion retrouvée ne pouvait seule tenir lieu de doctrine politique.

Pour combler son déficit idéologique, le RPR a donc choisi le terrain actuellement le plus sensible, celui de la politique sociale, sur lequel les « rénovateurs » ont pu sans peine entraîner tous les autres. Allant plus loin que M. Noir, M. Alain Juppé a ainsi avancé des mesures concrètes pour associer davantage les salariés aux entreprises, pour augmenter les salaires directs, pour baisser la fiscalité, en somme pour partager les revenus de la nouvelle croissance de façon plus équitable. M. Pasqua lui-même s'est qualifié d'homme de droite pour l'ordre et la sécurité et d'homme de gauche pour le progrès et la participation, exaltant un gaullisme populaire et même populiste de vieille tradition.

Tous les parlementaires RPR veulent désormais s'opposer en proposant. *« Ne soyons pas frileux »*, a lancé le rénovateur Jean-Pierre Delalande. *« Ayons une attitude conquérante »*, lui a répondu en écho M. Toubon, qui veut le renouveau du gaullisme, en s'adressant à ceux qui ne sont ni rénovateurs ni conservateurs. *« Le psychodrame du RPR, ça suffit ! »*, a proclamé M. Jean-Louis Debré qui souhaite cependant une opposition tous azimuts.

Le RPR esquisse ainsi, avec retard, une sorte d'autocritique de la politique qu'il avait conduite au gouvernement où l'aspect social de ses intentions avait été éclipsé par ses mesures économiques, ce qui lui avait été fatal. En recherchant un certain populisme gaullien, il veut chasser sur les terres du centre et de la gauche, rêvant même du temps où Malraux disait : *« Entre les communistes et nous il n'y a rien. »*

Ceux qui aujourd'hui ont lancé cette orientation retrouvée ont secoué une torpeur contagieuse et stoppé une dérive droitière. Comme le dit M. Séguin en privé : *« Le virus de la rénovation a été inoculé. »* Mais les rénovateurs restent vigilants. Ils entendent maintenir leur surveillance pour s'assurer qu'aucun phénomène de rejet ne se produira. Cependant, ils reconnaissent que, d'ores et déjà, en vérifiant sa cohésion, en précisant ses priorités, le RPR a réussi à éviter sans trop de dommages un premier écueil, au prix d'une correction de cap. Désormais, c'est « cap social toute » !

Eric Raoult contre Michel Noir

Un incident a opposé, samedi 30 septembre, M. Eric Raoult, député de Seine-Saint-Denis, à M. Michel Noir. Après avoir dressé le procès des rénovateurs, M. Raoult a critiqué *« les permis de construire de mosquée trop vite délivrés »*, faisant ainsi allusion à la décision de M. Michel Noir d'autoriser l'édification d'une mosquée dans le huitième arrondissement de Lyon. *« C'est scandaleux, ce n'est pas gaulliste, ça ! »*, lança à plusieurs reprises M. Noir, isolé dans la salle du casino d'Arcachon, en demandant au jeune député d'*« arrêter ses conneries »*.

Désireux de clore cet incident en renvoyant chacun à ses torts, M. Charles Pasqua a déclaré que *« gaullisme et racisme* [étaient] *incompatibles »*. Reconnaissant aux musulmans vivant en France *« le droit de pratiquer leur culte »*, M. Pasqua a toutefois mis en garde contre le risque de *« noyautage »* de la communauté musulmane *« par les milieux intégristes »*.

Deux élections cantonales partielles

Recul des socialistes

EURE : canton de Brionne (1er tour)

Inscr., 7 290 ; vot., 4 121 ; abst., 43,47 % ; suffr. expr., 4 025. MM. Pierre Zucconi, UDF, 2 047 voix (50,85 %), ÉLU ; Yvon Lelepvrier, PS, 1 150 (28,57 %) ; Gérard Grimault, PC, 586 (14,56 %) ; Maryvonne Mordant, écol., 242 (6,01 %).

[*L'UDF* retrouve un siège que M. Philippe Pontet a détenu jusqu'en 1988, date à laquelle il ne s'était pas représenté. Cette élection partielle était rendue nécessaire par l'invalidation de M. François Loncle, député PS, qui avait été déclaré élu le 2 octobre 1988 avec deux voix d'avance sur M. Zucconi.

Par rapport au premier tour de septembre 1988, le PS enregistre un recul de près de 14 points de pourcentage, alors que les écologistes, absents en 1988, recueillent 6 %. Le candidat communiste gagne plus de 1 point et celui de l'UDF plus de. Au premier tour des élections cantonales de 1988, les résultats étaient les suivants : inscr., 7 231 ; vot., 4 055 ; abst., 43,92 % ; suffr. expr., 3 940 ; MM. Pierre Zucconi, UDF-PR, 1 741 voix (44,18 %) ; François Loncle, PS, 1 668 (42,33 %) ; Gérard Grimault, PC, 531 (13,47 %). Au second tour, M. Loncle avait été déclaré élu par 2 198 voix (50,02 %) contre 2 196 (49,97 %) à M. Zucconi sur 4 394 suffrages exprimés, 4 587 votants (soit 37,66 % d'abstention) et 7 230 inscrits.]

SEINE-MARITIME : canton de Dieppe-Ouest (1er tour)

Inscr., 14 887 ; vot., 6 849 ; abst., 53,99 % ; suffr. expr., 6 766. MM. Edouard Leveau, RPR, 2 364 voix (34,93 %) ; Yves Lavieuville, PC, 2 330 (34,43 %) ; Jean Beaufils, PS, député, 1 514 (22,37 %) ; Mme Annie Lemoine, Verts, 321 (4,74 %) ; M. Edgar Planchons, FN, 213 (3,14 %). *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de remplacer Irénée Bourgois, PC, décédé en juillet dernier, qui, maire de Dieppe, était conseiller général depuis 1969. Ce premier tour, marqué par un fort taux d'abstention (53,99 %), se solde par une progression du Parti communiste par rapport au premier tour des cantonales de 1988 : + 2,77 points. Le RPR gagne également 1,01 point et le FN, 0,31 point. En revanche, le député socialiste, M. Beaufils, enregistre un recul de 7,21 points, que ne pourrait expliquer qu'en partie la présence d'une écologiste, qui obtient 4,74 % des voix.

Au premier tour des élections cantonales de 1988, les résultats étaient les suivants : inscr., 15 152 ; vot., 7 368 ; abst., 51,37 % ; suffr. expr., 7 277 ; MM. Edouard Leveau, RPR, 2 469 voix (33,92 %) ; Irénée Bourgois, PC, 2 304 (31,66 %) ; MM. Jean Beaufils, PS, 2 153 (29,58 %) ; Edgar Planchons, FN, 206 (2,83 %) ; Gérard Bourion, écol., 145 (1,99 %). Au second tour, Irénée Bourgois avait été réélu avec 4 429 voix (55,16 %) contre 3 600 (44,83 %) à M. Leveau sur 8 029 suffrages exprimés, 8 283 votants (soit 45,31 % d'abstention) et 15 148 inscrits.]

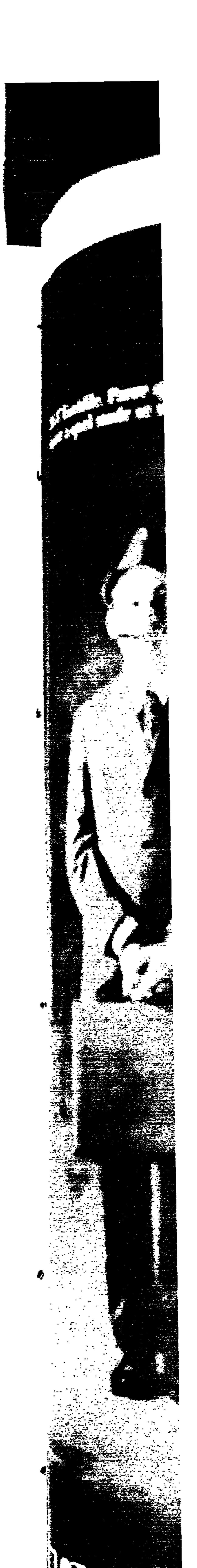

هكذا من الأصل

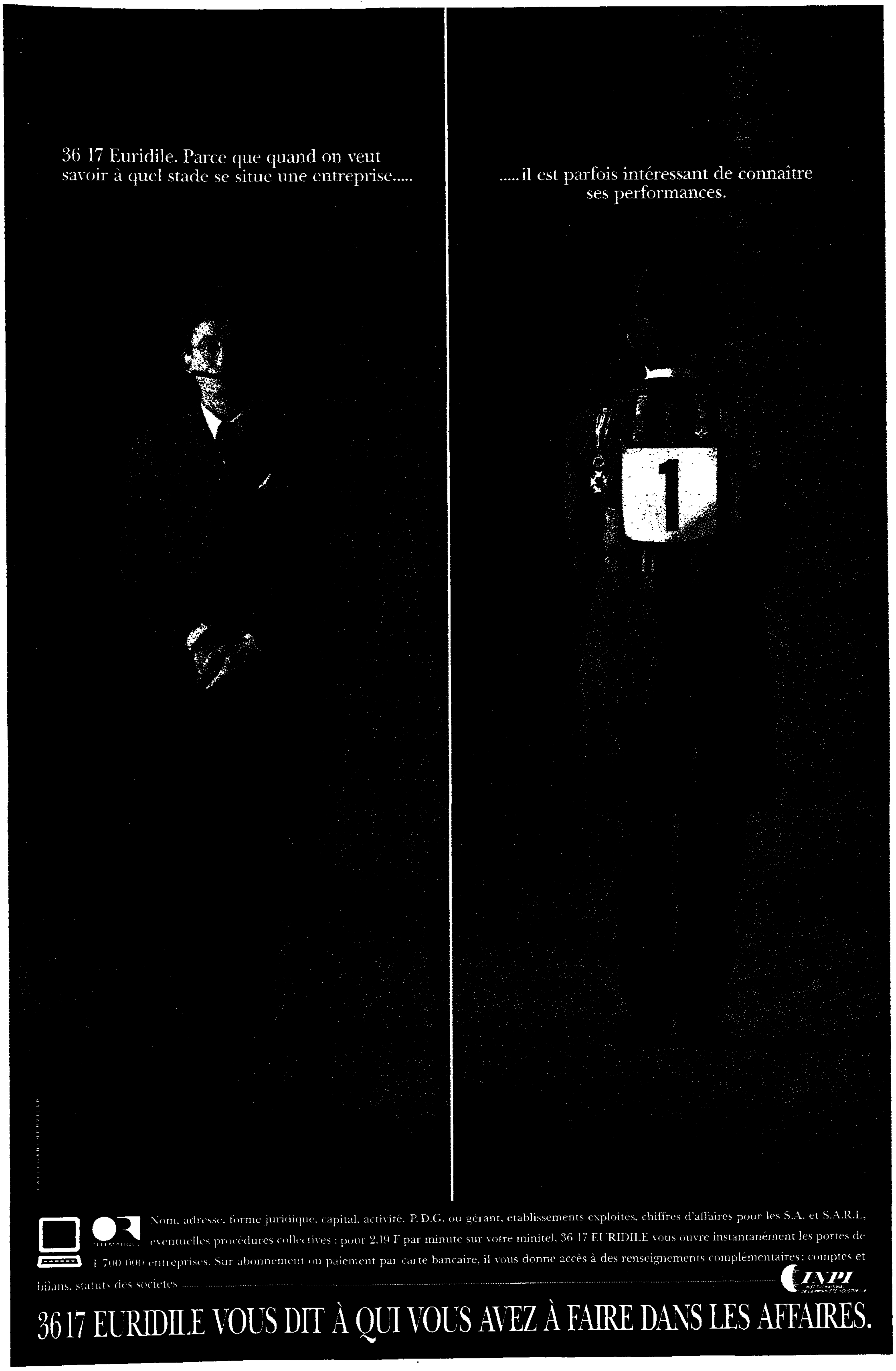

POLITIQUE

La préparation du congrès du PS

M. Jospin et ses amis reprochent à M. Fabius d'éluder les problèmes économiques et sociaux

Les amis de M. Lionel Jospin se sont réunis à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) samedi 30 septembre, trois semaines après ceux de M. Laurent Fabius à Evry. Parlementaires, élus, responsables du parti ou simples militants, ils étaient, selon M. Jospin, *« plus de mille cinq cents »*, tandis que les proches de M. Fabius avaient compté près de mille cent participants à Evry. Pour le ministre de l'éducation nationale, un seul mot d'ordre : le courant mitterrandiste, s'il veut rester maître du parti, doit refaire son unité avant le congrès qui se réunira à Rennes en mars 1990.

« Ce sera un congrès un peu compliqué, subtil, tactique », a prévenu M. Jospin en ouvrant la réunion d'Epinay. Auparavant, le maire de la ville, M. Gilbert Bonnemaison, avait rappelé ou appris aux participants, en les accueillant, qu'ils se trouvaient dans la salle même du congrès de 1971, au terme duquel M. François Mitterrand avait pris la direction du nouveau PS, qu'il venait de rejoindre avec ses amis de la Convention des institutions républicaines.

Le congrès d'Epinay avait été, lui aussi, *« compliqué, subtil, tactique »*. Pourtant, selon M. Jospin, les deux situations ne sont pas comparables. Quelque chose de neuf avait commencé il y a dix-huit ans, même si beaucoup ne l'avaient compris qu'après, tandis qu'une nouvelle période ne pourra s'ouvrir pour le PS que *« quand sera venu le moment où chacun avancera, non avec des références anciennes, mais avec ses propres propositions »*.

Le ministre de l'éducation nationale a raison : le débat préparatoire au congrès de Rennes se mène dans le cadre des *« références anciennes »*. Cela est vrai pour tous les socialistes, mais, surtout, pour ceux du courant dirigeant, dit « A-B », c'est-à-dire les mitterrandistes, avec lesquels les mauroyistes avaient fusionné il y a deux ans. La rivalité entre MM. Jospin et Fabius pour s'approprier ces *« références »* ressemble au jeu du béret : les deux joueurs sont si près l'un de l'autre qu'aucun des deux ne peut dérober le gage sans que l'autre ne l'oblige aussitôt, en le touchant, à le remettre en jeu.

Les jospinistes ont associé, samedi, l'offensive et la défensive. Ils se sont montrés offensifs sur la politique gouvernementale, sans l'attaquer ouvertement, mais en affirmant qu'elle doit être discutée, alors que les fabiusiens, selon eux, s'y refusent et préfèrent mettre l'accent sur le parti, afin de ne pas avoir à critiquer l'action d'un des leurs, M. Pierre Bérégovoy.

« L'écart des revenus se creuse »

Si le congrès ne discute pas de la politique économique et sociale, a dit M. Jospin, *« ce sera un congrès pour rien »*. Le ministre de l'éducation nationale a posé la question en ces termes : *« Dans une politique d'inspiration libérale, quelle part voulons-nous faire aux idées, aux instruments socialistes ? »*

Cette volonté de discuter les choix économiques et sociaux du gouvernement a été illustrée de diverses manières. M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement et des transports, a repris sa thèse du *« déficit social »*, en expliquant qu'il ne résulte pas d'un *« manquement »* imputable au gouvernement, mais que c'est la *« société française »*, qui, *« comparée à d'autres, souffre d'un fabuleux déficit de pratique sociale »*. M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, a souligné que *« l'écart des revenus, en France, non seulement ne se résorbe pas, mais se creuse »*. Quant à M. Jean Le Garrec, porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, il a affirmé : *« Nous ne pouvons pas accepter l'idée d'un arbitrage entre l'emploi, le salaire et les conditions de travail. »*

Ce que les jospinistes avaient en tête a été précisé, aussi, par l'intervention d'un militant engagé dans le conflit des fonctionnaires des finances, M. Jean-Claude Guillaume, qui a déclaré : *« La politique, ce n'est pas seulement la distribution technocratique des surplus de la croissance. Ce peut être, aussi, la prise en compte de phénomènes irrationnels. »* M. Jospin avait souligné, pour sa part, que les animateurs de la grève des agents des impôts et les représentants de ces derniers sont des socialistes. M. Bérégovoy et le ministre délégué au budget, M. Michel Charasse, étaient ainsi mis sur la sellette. Ils pourraient, il est vrai, faire observer à M. Jospin que les enseignants que sa politique mécontentait, au début de l'année, étaient, eux aussi, socialistes...

Offensifs dans leur volonté de ne pas éluder les problèmes que pose la politique du gouvernement, les jospinistes se sont montrés défensifs sur la question du parti soulevée par M. Fabius et ses amis. Mis en cause en tant que responsables du parti, autour de celui qui en a été pendant sept ans le premier secrétaire, les partisans de M. Jospin ironisent, comme lui, sur le *« zèle de néophytes »* de *« certains »*, qui crient : *« Parti ! Parti ! »*, alors qu'*« ils n'avaient pour souci que de former des clubs il y a trois ans »*.

« Pratiques clientélistes »

A l'idée d'organiser les sympathisants et de les associer davantage à la vie du parti, M. Jospin a répondu : *« Nous voulons un parti de militants, élisant leurs dirigeants, ayant des droits et des devoirs, définissant une ligne politique. »*

M. Daniel Vaillant, membre du secrétariat national, chargé des fédérations, s'est particulièrement chargé de répondre aux fabiusiens sur les questions d'organisation, en avançant l'idée d'une convention nationale qui pourrait être réunie sur ce sujet (plutôt que d'en faire le thème du congrès lui-même) et en contre-attaquant par la dénonciation des *« pratiques clientélistes au sein du parti »*. Le député de Paris a mis en cause la fédération du Pas-de-Calais, dont les responsables se sont prononcés à la quasi-unanimité en faveur de M. Fabius sans que les militants aient pu en débattre.

Quant aux Bouches-du-Rhône, à propos desquelles les fabiusiens demandent la réintégration des exclus, M. Vaillant a défendu la fédération socialiste, qui, a-t-il dit, doit *« saisir la chance de retrouver les voies du progrès »*. M. Gérard Le Gall, membre adjoint du secrétariat national, chargé des études politiques et des élections, a, pour sa part, raillé l'équipe de M. Fabius en déclarant qu'il n'avait *« jamais été ébloui par l'efficacité et la modernité des propositions faites par la direction de la campagne des élections européennes »*.

M. Delebarre, qui avance des idées assez proches de celles de M. Fabius sur la modernisation du parti, a marqué sa différence en demandant que les réformes qui ne nécessitent pas une révision des statuts soient mises en œuvre sans tarder. M. Emmanuelli lui a immédiatement donné son accord : le numéro deux du PS propose que la prochaine réunion du comité directeur, consacrée au dépôt des différentes contributions en vue du congrès, commence par s'occuper, le premier jour, c'est-à-dire le samedi 7 octobre, du budget, de la situation sociale et de la situation internationale. Nul doute que M. Fabius appréciera de voir la présentation de ses idées reléguée en fin de réunion, le dimanche matin...

PATRICK JARREAU

La Fête des bleu, blanc, rouge

Selon M. Le Pen, la société française est atteinte du « sida mental »

A l'occasion de la fête annuelle de son mouvement où il a *présenté* le Front national comme le *« bouclier de la France »*, M. Jean-Marie Le Pen a, dimanche 1er octobre, invité ses partisans à manifester devant l'Assemblée nationale, mercredi 4 octobre, au moment de la discussion du projet de loi sur le financement des partis politiques.

Les dirigeants du mouvement d'extrême droite avaient choisi le site de l'hippodrome d'Auteuil pour organiser, samedi 30 et dimanche 1er, le 9e rassemblement du FN dit Fête des bleu, blanc, rouge. Au cours de ces deux journées, cinquante-sept mille entrées ont été enregistrées selon les organisateurs (1). Les participants se sont attardés dans les stands des fédérations départementales du mouvement, dans ceux des organisations annexes (anciens combattants, femmes, entreprises...) et dans ceux des partis frères d'Europe comme les républicains de RFA, les Flamands du Vlaams Block, ou le MSI (Italie), ce dernier ne siégeant pas dans le groupe « technique » des droites au Parlement de Strasbourg.

Dans son discours dominical, devant quelques milliers de personnes, le président du Front a décrit son parti comme le *« bouclier de la France »* sur lequel *« viennent s'écraser tous les projectiles émanant des gens qui sont en rivalité avec la France ou qui souhaitent la détruire, la dissoudre, l'abaisser ou la réduire en esclavage »*. Le dirigeant d'extrême droite a dénoncé *« le totalitarisme sournois qui gagne progressivement la France »* et atteint son mouvement qui, *« bien que troisième »* à l'élection européenne, *« est privé de sa représentation au Parlement français »*.

A propos du conflit chez Peugeot, M. Le Pen a affirmé que 90 % des ouvriers *« sont au travail »*, que *« 10 %, excités par les professionnels des syndicats, s'efforcent de les empêcher de travailler, au mépris de la Constitution et des lois »*.

Une crise morale

Le dirigeant d'extrême droite a expliqué que *« la crise sociale entre le gouvernement et ses fonctionnaires est avant tout une crise morale »*. Il a indiqué que les gardiens de prison ont *« le sentiment que le gouvernement et la société ont plus de considération pour les détenus qu'ils sont chargés de garder que pour eux-mêmes »*. M. Le Pen a fait un raisonnement identique pour les gendarmes, en s'étonnant de voir les gouvernants préférer, selon lui, *« les loubards aux vieillards, les assassins à leurs victimes, les voleurs aux gendarmes »*. *« C'est de respect que les fonctionnaires ont d'abord besoin,* a-t-il assuré. *Qu'ils soient moins nombreux, c'est une exigence de l'économie. Mieux payés et mieux considérés, c'est cela qui est un des éléments fondamentaux de notre programme de redressement. »* Et sous les sifflets du public, M. Le Pen a fustigé la prise en charge des immigrés par la collectivité nationale.

« Le pays est à vau l'eau, a lancé le député européen. *Il est mal géré. La méthode Rocard consiste à endormir les citoyens jusqu'au moment où les événements dramatiques les réveilleront »*, ce que M. Le Pen veut éviter au pays. Dans cet esprit, il a engagé ses jeunes militants à lutter contre le phénomène de la drogue en faisant preuve de *« rigueur morale »*. Il a dénoncé le *« sida mental »* (2) qui frappe, selon lui, la société et il a appelé ses partisans à *« reconstruire les immunités naturelles »*.

OLIVIER BIFFAUD

(1) L'objectif de la fête 1988 avait été de 100 000 visiteurs. Selon les dirigeants, il avait été *« pratiquement »* atteint.

(2) Cette expression avait été utilisée dans *le Figaro-Magazine* par M. Louis Pauwels à l'égard de la jeunesse au moment des manifestations lycéennes et étudiantes de décembre 1986.

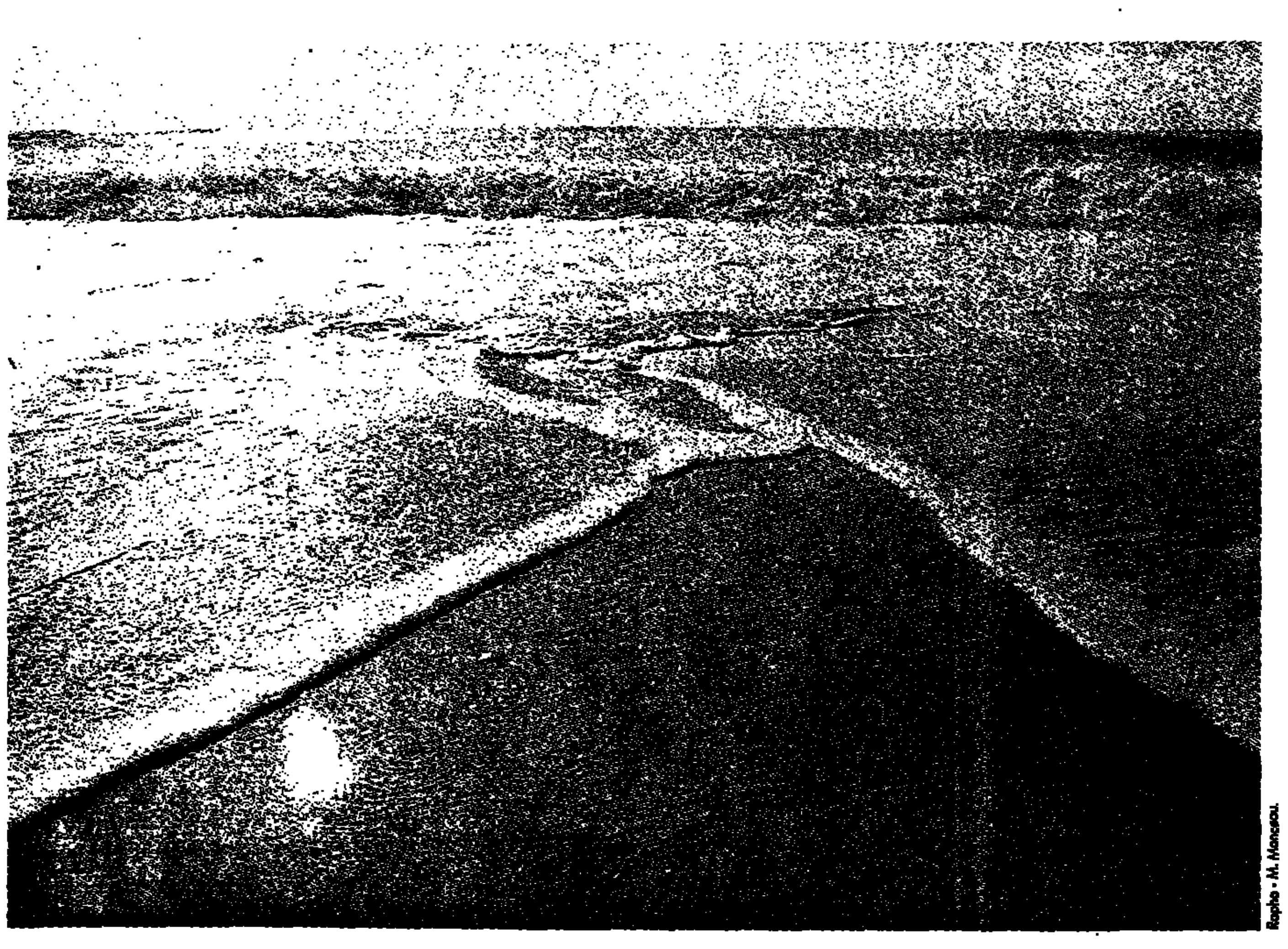

AU-DELA D'UNE CERTAINE TAILLE
L'IMPORTANT N'EST PLUS DE GRANDIR,
MAIS DE SE COMPRENDRE

■

Atlas 400, la messagerie électronique universelle de Transpac.

Plus une entreprise se développe, plus complexes deviennent ses modes de communication, et plus cruciale la nécessité de les concilier avec ceux de ses différents partenaires économiques. Comment communiquer avec des matériels d'origines diverses et souvent incompatibles ? Quelle langue parler dans cette cacophonie informatique ? Atlas 400 est l'Esperanto de cette tour de Babel.

Service universel d'échanges d'informations, il affranchit l'entreprise des contraintes intolérables de compatibilité et de disponibilité simultanée. 24 h sur 24, 7 jours sur 7, Atlas 400 régule la transmission des messages, assure leur stockage temporaire, leur diffusion, gère leur remise directe ou différée, et permet aux équipements hétérogènes, micro-ordinateurs, terminaux, télex, télétypes, minitel, télétex... de dialoguer en toute compatibilité.

Avec l'ouverture de multiples nouveaux services, en particulier Atlasfax, qui permet d'envoyer des messages aux télécopieurs du monde entier, Atlas 400 abolit contraintes d'horaires et frontières techniques.

La communication inter-entreprises prend sa vraie dimension humaine : celle de la compréhension mutuelle.

TRANSPAC est une filiale de COGECOM (Groupe FRANCE TELECOM).

TRANSPAC, 33 av. du Maine, 75755 Paris Cedex 15.
Tél. : (1) 45.38.88.88.

TRANSPAC

UN ELAN POUR LES ENTREPRISES

هكذا من الأصل

Le Monde

SOCIÉTÉ/CULTURE

14 L'archevêque de Cantorbéry au Vatican
15 Prisons : le gouvernement fait appel à l'armée
17 Théâtre : les troupes françaises en URSS
18 L'Opéra selon Monnet et Dusapin
19 Les assises de l'audiovisuel à Paris
24 Cyclisme : Longo pulvérise le record de l'heure

64 % des Américains considèrent la drogue comme le problème numéro un

Le raid destructif du « crack » sur New-York

La lutte contre le trafic de drogue s'intensifie aux Etats-Unis. Après la saisie record de cocaïne, la semaine dernière à Los Angeles (*le Monde* daté 1er-2 octobre), sept personnes ont été arrêtées, et la police a découvert plusieurs autres entrepôts, au Texas et au Mexique. A San-Francisco, depuis quelques jours, une quarantaine de personnes ont été hospitalisées après consommation d'une nouvelle et très puissante variété d'héroïne – le « goudron noir », – provenant du Mexique, et un homme en est mort. Selon une enquête CBS-*New York Times*, 64 % des Américains citent la drogue comme le problème le plus préoccupant du pays, score le plus important pour un seul sujet, de mémoire d'institut de sondage. Ils n'étaient que 20 % l'an dernier. Nul aux Etats-Unis n'échappe plus, il est vrai, aux ravages du crack, principalement à New-York.

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

Timothy avait dans la tête un rêve de *golden boy*. Un rêve d'ordinateur empilant les dollars. Sa dernière arrestation l'a mis en faillite mais l'enfant noir de Brooklyn parle toujours comme un financier de Wall Street. Matière première, taux de rendement, investissement. Cent dollars de cocaïne font 1 000 dollars de crack. Le bénéfice est aussitôt réinvesti. *« Je rachète de la coke et je double la mise. »*

Timothy était vendeur de crack sur la 42e Rue, à New-York, entre le Broadway des yuppies efficaces et le terminal de bus où dorment les sans-abri, accrochés aux chariots de supermarché qui contiennent toute leur vie. A seize ans, un grand lui a mis dans les mains 100 dollars de marchandise avec promesse d'une marge de 25 %. Il avait été vigile pour 7 dollars de l'heure, *« un tarif d'esclave »*. Il est devenu dealer puis producteur et patron de réseau de vendeurs à 2 000 dollars de chiffre d'affaires par jour. Timothy porte une cravate. *« Pour les jeunes Noirs, le crack est le seul moyen de gagner sa vie. »*

Le crack est une drogue à très haut rendement. Un mélange de cocaïne, de bicarbonate de soude et d'eau. On fait bouillir légèrement, on laisse refroidir. La pâte se fume dans de petites pipes en verre. La dose se vend 5 dollars quoique actuellement les cours soient à la baisse. Trois dollars à East-Harlem, deux dollars pour les achats en gros. Les dealers ont leurs guetteurs, des enfants payés 100 dollars la journée, leurs *crack-houses* (fumeries) à 5 dollars l'entrée, fermées le dimanche, et leurs représentants, qui promènent échantillons et tarifs dans un attaché-case. *« Le crack*, explique Timothy, *il faut que cela marche comme Procter and Gamble. »*

Mais le crack est aussi une drogue satanique. Les premières fois, on monte *« sur l'Empire State building »*, comme dit Timothy. Une minute et demie, deux minutes au sommet, et tout de suite envie d'y retourner. Mais on n'y arrive plus jamais aussi bien, alors on s'enrage et on s'épuise dans ce rêve inaccessible. Au fil des mois, les drogués en oublient de manger, et on les voit errer autour des fumeries du Bronx, osseux angoissés. *« Des rescapés d'Auschwitz »*, comme dit le professeur Philippe Bourgois, qui s'est installé à Harlem. Les femmes ne pensent plus à leurs enfants. Les *golden boys* font attendre leur taxi pendant qu'ils marchandent sur la 42e Rue et ils fument leurs comptes d'épargne. Un clip à la télévision montre un œuf qui tombe dans une poêle fumante : *« Voilà votre cerveau avec le crack. »* Des chimpanzés, soumis à la drogue, sont morts de soif. Ils en oubliaient de boire.

« Fatigué de mourir »

Le crack a fini par ruiner Timothy aussi abruptement qu'un mardi *noir de Wall Street*. Il a fallu vendre la vidéo, les meubles, la chevalière en or, la voiture, une Alfa Romeo, car les dealers dédaignent les voitures américaines. *« J'ai fumé tout mon empire : 250 000 dollars en quatre ans. »* Tout, jusqu'au pistolet-mitrailleur Uzi. L'enfant de Brooklyn a fini par retourner dans la rue, vendre au détail comme en début de « carrière ». Et c'est là qu'il a été arrêté, après avoir cédé, lui, le pro, de la drogue à un « oncle », l'un de ces policiers en civil de la TNT, la brigade anti-crack, créée l'an dernier par le maire de New-York Edward Koch. Avant, au temps de l'héroïne, la police se contentait de traquer les gros trafiquants. Pour lutter contre le crack, il faut descendre dans la rue.

A la prison de Riker's Island, Timothy s'est fait peur en voyant son squelette dans la glace. Il en était à sa treizième arrestation et il a décidé à vingt et un ans qu'il était *« fatigué de mourir »*. Il s'est inscrit au programme d'aide aux drogués de Covenant House, organisation fondée par un Père franciscain. Une multinationale de la charité, avec trois cent quatre-vingt-cinq salariés, bureau *design* sur l'Hudson- River, directeur général, Joseph Borgo, recruté par un chasseur de têtes, et budget de 85 millions de dollars. Les pensionnaires n'ont pas le droit de sortir mais le facteur de la 40e Rue est venu, aujourd'hui, leur raconter comment il a réussi à arrêter de boire. Six d'entre eux se sont déjà enfuis, repris par le crack, et le drogué de l'ordinateur qui avait calculé que ses chances de survie devenaient trop faibles après quatre ans de métier a disparu, deux jours avant de commencer une formation de comptable. Timothy sera peut-être charpentier, comme son père. Il aimait *« l'argent qu'il rapportait à la maison »*.

La drogue a réussi son raid sur New-York. Selon les autorités, le nombre de cocaïnomanes est passé de 182 000 en 1986 à 600 000 aujourd'hui. La ville n'en finit pas de découvrir les conséquences du phénomène. Augmentation du nombre de sans-abri : dix mille célibataires chaque nuit dans les anciennes armureries transformées en abris (40 % sont consommateurs de crack) et quatre mille quatre cents familles, sans compter tous ceux qui vivent dehors, entre deux cartons, une toque de fourrure sur la tête, une bière à la main, ou à Tompkins Square, transformé en camp de réfugiés, avec des tentes entre les toboggans des enfants et la statue de Samuel Cox. Apparition de « bébés-cocaïne » *(voir encadré)*, prostitution pour 10 dollars de crack. Augmentation de la criminalité : 10 % d'homicides de plus en un an, liés dans 38 % des cas à la drogue. Le crack est partout. *« Juste devant le tribunal »*, se plaint un magistrat du Bronx. Devant Wall Street, bien qu'en matière de cocaïne la finance préfère la pureté. Dans le block voisin. La police sait tout. Elle a recensé les douze plus gros points de vente.

« Comme la bombe atomique »

Il reste quelques vieux Italiens à chapeau de paille dans East Harlem et un boulanger qui ne parle toujours pas l'anglais mais seuls les Portoricains profitent de ses baguettes. Quelques Mexicains sont arrivés récemment. Les Haïtiens viennent en juillet à l'église de Notre-Dame du Mont-Carmel, pour le pèlerinage qui voit la Vierge promenée pieusement dans ce quartier où les enfants du crack ont repris les maisons des mafiosi. C'est le *« spanish Harlem »*. Les vieux Italiens se mettent à l'abri dès le milieu de l'après-midi. Le *« barrio »* retourne à son tiers-monde et les policiers interrogent qui s'y égare : *« Vous savez où vous êtes ? »*

L'immeuble HLM de la 115e Rue a été classé au deuxième rang de la ville pour le nombre de crimes. Un parrain de la mafia a encore été tué il y a quelques mois à l'intérieur de la City Bank. Le soir, les habitants entendent des coups de feu qui ne proviennent pas de la télévision : les trafiquants se disputent le contrôle des blocks. Les trottoirs sont parsemés de petits flacons de 2 centimètres laissés par les consommateurs. Capsule bleue, orange ou rouge, selon les « marques » de fabrique. Quelques squelettes déambulent et le Portoricain qui vient régulièrement avec une bible maudire le *crack-house* qui l'a rendu si maigre se promène sombrement.

La 119e Rue n'est plus qu'un souvenir. En face du cimetière de voitures volées, les portiques du jardin des enfants disparaissent sous les orties. Il n'y a plus d'enfants, plus que des cartons, des boîtes à œufs, des briques, des immeubles murés, mais les drogués ont fait des trous dans les parpaings pour se réfugier quand même à l'intérieur. Un Noir fait le guet devant cinq étages carbonisés, son *« beeper »* à la ceinture pour signaler une éventuelle descente de police ou une plus probable commande de crack. L'atelier de réparation automobile du bout de la rue travaille comme si de rien n'était : *on y fait du trafic de pièces*. Les trottoirs sont défoncés. Même l'autoportrait mural d'un artiste du crack est abîmé. *« Le crack*, dit un *dealer, c'est comme la bombe automique sauf qu'on est encore là pour voir les dégâts. »*

L'insuffisance du plan Bush

Les autorités, les travailleurs sociaux parlent du *« bon vieux temps de l'héroïne »*. Leurs ordinateurs se refusent à l'avouer, mais ils sont nettement dépassés. Les quarante mille places en centres de traitement de désaccoutumance offertes par la ville sont insuffisantes. Le maire a promis, en mai, vingt mille places supplémentaires, ainsi que 2 200 policiers de plus (10 % de l'effectif). Les programmes datent de l'héroïne, ils sont inadaptés. Le sevrage de cocaïne ne provoque pas de manque physique mais psychologique et il n'y a pas de médicament de substitution. Ils étaient prévus pour les hommes ; les ordinateurs avaient l'habitude des *« Black male single adults »* (adulte noir célibataire) mais les femmes ont fait une irruption massive parmi les consommateurs. Quant aux enfants, 1 % des élèves de la classe six (onze ans) prennent régulièrement de la cocaïne, si on en croit une étude nationale réalisée pour une association de parents auprès de 400 000 lycéens.

L'élite new-yorkaise est, elle aussi, concernée. Certains cadres étaient *« fatigués de la cocaïne »*, comme dit Richard Kraidman, du service de consultation pour le crack. Ils avaient le nez abîmé à force de *sniffer*, ils sont passés à la drogue « cuisinée ». Les cadres ont leurs centres de soin (55 000 dollars pour vingt semaines au Washton Institute) et même des consultants qui vendent 150 dollars leur connaissance du marché de la désaccoutumance. Les séances réunissent des secrétaires, tôt le matin, des avocats, des agents de change et même des médecins, qui tiennent à rester discrets. Contrairement aux drogués de la « classe ouvrière », rassure Robin Lateman, ces distingués cocaïnomanes *« ne deviennent pas violents »*. Tout juste leur arrive-t-il de *« voler de l'argent à leurs amis ou à leur femme »*.

La ville de New-York a consacré 500 millions de francs, l'an dernier, pour combattre l'*« hydre du crack »*, soit deux fois plus qu'en 1986. Sur les racines du mal, pauvreté, intégration ratée des minorités, niveau excessif des loyers qui pousse les gens à la rue, la municipalité, l'Etat de New-York et l'Etat fédéral se renvoient les responsabilités et le devoir de compenser les coupes de l'ère Reagan. A peine annoncé début septembre, le plan Bush de lutte contre la drogue (7,9 milliards de dollars) a été assez largement jugé insuffisant et les démocrates ont obtenu une rallonge de 900 millions pour des actions de prévention. Vingt pour cent des Américains considéraient, l'an dernier, la drogue comme le problème le plus important du pays. Ils étaient 64 % dans le dernier sondage CBS/*New York Times*, score le plus important pour un seul sujet, de mémoire d'institut. La base n'a pas attendu la déclaration de guerre présidentielle pour s'organiser. La lutte est engagée dans les quartiers, block par block.

Marie Christopher vit sur la ligne de front. Au rez-de-chaussée d'un immeuble-prison du *lower East side*, quartier où les carcasses de voitures s'empilent au coin des rues, au son de la cumbia. Les bancs du square sont encombrés de valises éventrées, le café s'appelle Downtown Beyrouth. Marie habitait East-Harlem jusqu'au jour où son appartement a brûlé dans une guerre de gangs. Il ne lui a pas fallu longtemps pour démasquer, dans le locataire du troisième étage, le dealer de choc de son nouveau quartier. Un jeune de vingt-cinq ans, traversé par une balle lors d'une fusillade, mais toujours actif, son arme cachée dans la chaise roulante. Les locataires trouvaient des seringues à côté de leurs boîtes aux lettres, ils avaient peur d'aller porter leurs poubelles. Marie s'est adressée au Centre des quartiers contre le crime, une association de citoyens new-yorkais.

La guerre des blocks

Elle a essayé d'impliquer la police du quartier, ce qui n'était pas dans ses habitudes. Les policiers ont fait des « patrouilles verticales » dans les cages d'escalier. Les vendeurs sont passés à un horaire de nuit. Quelques locataires sont allés sur la pointe des pieds coller des affiches *« Cassez le crack »* sur la porte des huit dealers de l'immeuble. Le chef de la bande a offert 1 000 dollars de récompense à qui lui donnerait le nom du responsable. Pour perquisitionner chez lui, la police avait besoin d'un plaignant. Marie s'est dévouée. On a trouvé, dans l'appartement, deux révolvers et 9 500 dollars en liquide. Et pour être sûre que la justice ne se laisse pas apitoyer, comme une première fos, par le handicap du dealer, Marie est intervenue de toute la *force de son petit comité* d'immeuble, auprès du procureur, James Watkins a été condamné à quatre ans et demi ferme.

Fondé par un menuisier le jour où un restaurant a refusé de lui livrer une pizza, le groupe East villagers against crack patrouille de nuit du côté de la 3e Avenue pour dissuader les dealers. Sans arme apparente, mais accompagné de quelques Guardian Angels, les anges karateka du métro. Sally Dunford, du comité des citoyens de New-York, s'en inquiète, craignant que ces miliciens de bonne volonté n'en viennent un jour à chasser aussi les sans-abri puis *« tous ceux qui n'auraient pas la même couleur de peau »*. Les brigades anti-crack le plus souvent choisissent l'arme de la publicité. Elles peignent en grandes lettres bleues *« No Drugs »* sur les portes des dealers, elles s'installent en face avec des porte-voix pour dissuader les clients : *« On vous voit. »* Les plus audacieux prennent des photos, mais devant les forteresses de Bronx, on se cache maintenant le visage. Ils boycottent les magasins de bonbons qui vendent les pipes de verre sous le manteau. Ils assistent en nombre aux procès pour faire pression sur la justice et empêcher les libérations sous caution. Les habitants d'un quartier se rendent de préférence dans des tribunaux éloignés, pour éviter les représailles. La guerre des blocks ne fait évidemment que déplacer le problème et l'association des 47e et 48e Rues qui organisent une grande fête, le 1er octobre, pour célébrer la « libération » du quartier, reconnaît sans difficulté que les dealers se chauffent au soleil de la 45e, un peu plus bas. *« Il n'y a pas un immeuble sans drogue dans tous les Etats-Unis »*, soupire Sally Dunford.

Les prisons new-yorkaises, de toute manière, tournent déjà à 110 % de leur capacité, et n'ont plus de place pour les trafiquants que dénoncent les comités de quartier. Dans l'attente de nouvelles constructions, la ville utilise des prisons flottantes. Les premiers boat-people du crack sont logés, depuis mai dernier, sur un bateau de cinq étages, le *Bibby Resolution*, amarré sur l'East River. Les 384 détenus montent d'un pont à chaque progrès dans la désaccoutumance, pour finir à l'air libre par le « programme Exodus ». Le bateau a été acheté à une compagnie anglaise pour 21 millions de dollars. Il a déjà fait une guerre, mais aux Malouines. Une guerre toute simple.

CORINE LESNES

Bébés « cocaïnes »

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

Il ne pesait que 640 grammes à la naissance, prématurée de trois mois. Il a maintenant trente jours, mais il n'a grossi que de 60 grammes. C'est un garçon. Une petite plume noire sous un incubateur. Un *« bébé du crack »*, drogué involontaire, intoxiqué dans le ventre maternel.

Sa mère a treize ans. Elle était venue voir des amis. Elle a accouché et elle est repartie pour Washington. Le bébé est resté là, le corps strié de tubes, car il a des problèmes respiratoires, dans l'unité de soins intensifs de la maternité de l'hôpital de Harlem. *« Il va s'en tirer »*, dit en soupirant le docteur David Bateman.

Ils sont trente-cinq bébés dans cette unité prévue pour vingt-cinq. *« C'est un peu surpeuplé »*, ajoute le médecin. Deux tiers de Noirs et les autres d'origine latino-américaine. Sur trois mille naissances annuelles dans cet hôpital, le docteur Bateman estime à 15 % le nombre de bébés ayant été exposés à la cocaïne et au *crak* (de 3 % à 5 %, selon lui, pour l'ensemble de la ville de New-York). Les nourrissons sont en moyenne prématurés de deux mois et ils pèsent 588 grammes de moins que les autres enfants. Le nombre d'avortements spontanés est deux fois plus important et les cas de syphilis sept fois plus fréquents.

L'hôpital doit signaler aux autorités de l'Etat la naissance d'un enfant dont la mère a présenté un test d'urine positif. L'enfant n'est pas rendu aux mères intoxiquées. L'an dernier, la moitié des bébés de la cocaïne ont dû être placés dans des familles d'adoption temporaire, payées de 300 à 500 dollars par mois. Cela, malgré les efforts des services sanitaires pour contraindre les mères à s'engager à suivre un traitement en échange de la restitution de leur bébé.

A vingt-quatre ans, Linda vient d'avoir, après quatre autres enfants, des jumeaux, qu'elle voudrait bien récupérer. Elle a arrêté le *crack* il y a dix jours sans savoir jusqu'où elle tiendra. Les prématurés sont à l'hôpital, l'aîné à Porto-Rico. *« C'est ma vie »*, dit-elle.

C. L.

Médecine douce contre drogue dure

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

Médecine douce contre drogues dures : c'est le pari du centre d'acupuncture de l'hôpital Lincoln. La clinique est située dans le Bronx, cernée par les dealers de *crack*. Des bureaux on a vue sur les *transactions qui s'effectuent* à quelques mètres du grillage de la cour de récréation de l'école du quartier. Il est recommandé de marcher vite et au milieu de la rue pour ne pas déranger les drogués. Les policiers passent en voiture, à l'heure de la sortie de l'école..

Dans la salle de traitement, une cinquantaine de patients sont installés dans des fauteuils rouges et verts, des aiguilles dans les oreilles. Ils sont entrés agités, mais cela va déjà mieux. Une mère est venue avec sa fille. Un Noir *d'une cinquantaine d'années*, avec son parapluie malgré le beau temps. L'unique Blanc, avec son journal et des tennis à moitié lacés. Le centre reçoit deux cent cinquante personnes par jour, dont beaucoup de mères et même des femmes enceintes. Le plus âgé a soixante-quatorze ans : un ancien danseur cubain.

Les patients viennent quand ils veulent pour une séance quotidienne de quarante-cinq minutes. Les aiguilles ont l'air de les séduire et au moins de les calmer. Le conseiller Carlos Alvarez, qui garde dans son tiroir deux photos de lui, avant l'héroïne et après, affirme que l'acupuncture fait passer *« le désir d'être haut »*. Le *seul* impératif est le test d'urine quotidien. Il faut dix tests négatifs consécutifs pour être admis à un projet de réinsertion. La justice envoie aussi ses drogués sous probation, condamnés à se désintoxiquer sous peine d'accomplir la peine à laquelle ils ont été condamnés. C'est l'ordinateur qui tranche. Les patients montrent eux-mêmes leur *listing* de résultats au juge ou à leur famille.

Huit mille personnes ont été traitées à l'hôpital Lincoln. Selon le docteur Michael Smith, directeur de la clinique, 50 % des libérés sur parole ont eu des tests d'urine négatifs pendant au moins deux mois, ce qui est un bon résultat, compte tenu de la frénésie du *crack*.

C. L.

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

En visite au Vatican

L'archevêque de Cantorbéry reconnaît la « primauté universelle » du pape

La visite officielle de Mgr Runcie, archevêque de Cantorbéry, au Vatican devait s'achever lundi 2 octobre. Le chef de l'Eglise anglicane et le pape ont eu plusieurs entretiens depuis le vendredi 29 septembre.

Au cours des entretiens qu'il a eus avec Jean-Paul II, Mgr Runcie a repris la comparaison faite un jour par le père Yves Congar, théologien français, à propos du dialogue œcuménique semblable a celui d'*« un couple de fiancés qui n'osent pas se marier »*. Il avait même tenu à porter l'anneau épiscopal, donné en 1966 par Paul VI à son prédécesseur, Mgr Ramsay, en disant : *« L'anneau épiscopal est un signe semblable à un anneau de fiançailles. Je le porte aujourd'hui alors que nous nous consacrons de nouveau à la recherche de l'unité visible entre anglicans et catholiques. »*

L'heure de cette unité n'est pas encore venue, si l'on en juge par les entretiens qui ont eu lieu entre l'archevêque de Cantorbéry et le pape. En effet, au cours d'une cérémonie à l'église Saint-Grégoire, samedi 30 septembre à Rome, Jean-Paul II n'a pas mâché ses mots sur l'étendue du fossé qui demeure entre anglicans et catholiques et que les décisions anglicanes à propos de l'ordination des femmes (au sacerdoce et à l'épiscopat) ont amplifiée : *« Nous sommes forcés de reconnaître que des événements survenus ces dernières années ont sérieusement aggravé les différences qui existent entre nous. Ils ont rendu plus difficile le travail de la commission de dialogue entre anglicans et catholiques »*, a dit Jean-Paul II, ajoutant qu'il *« doit y avoir des limites à la légitime différence entre les deux Eglises. Le réalisme et l'honnêteté me poussent à reconnaître que, pour l'Eglise catholique, l'attitude de certaines provinces anglicanes, qui ont permis aux femmes d'accéder à la prêtrise et à l'épiscopat, a dépassé ces limites. »*

Au cours de la même cérémonie, Mgr Runcie a de nouveau exprimé le souhait d'une sorte de *« primauté universelle du pape »*. *« Est-ce que tous les chrétiens ne pourraient pas parvenir à considérer la primauté de l'évêque de Rome, comme elle s'exerçait dans l'Eglise primitive – un primat dans la charité, – garantie de l'unité des Eglises dans la diversité de leurs missions ? »*, s'est-il interrogé.

Il avait déjà fait une intervention semblable au cours de la conférence de Lambeth de juillet 1988, ainsi que dans une interview récente au journal italien *Il Regno*. Ses déclarations avaient soulevé de vives réactions dans le courant antiromain de l'Eglise anglicane. Toutefois, dans l'entourage de Mgr Runcie, on précisait dimanche qu'il ne s'agissait pas, pour le pape, d'exercer une autorité directe sur les Eglises, allant jusqu'à la nomination d'évêques, mais d'encourager le rôle de *« figure de proue universelle »*, de l'évêque de Rome.

Fait exceptionnel, le chef de l'Eglise anglicane a assisté, dimanche 1er octobre à la basilique Saint-Pierre, à une messe du pape, au cours de laquelle ont été béatifiés des religieux espagnols. Cette célébration a été perturbée par des extrémistes protestants proches du pasteur Paisley d'Irlande du Nord, qui ont crié : *« Monsieur l'archevêque, votre présence à la messe du pape fait de vous un traître à la cause de la réforme protestante ! »*

Mme Thatcher attaquée, la reine vexée

LONDRES

de notre correspondant

L'archevêque de Cantorbéry a réussi, l'espace d'un week-end, à mécontenter les deux femmes qui comptent en Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher et la reine Elisabeth II. Dans une interview que publie le mensuel du patronat, Mgr Runcie s'en est pris au *« pharisaïsme »* de la doctrine économique tatchérienne. En visite à Rome, il a, par ailleurs, invité tous les chrétiens, y compris les anglicans, à reconnaître la primauté du pape. Or la reine est le chef de l'Eglise anglicane, comme tous les souverains qui l'ont précédée, depuis le schisme ouvert par Henri VIII en 1534.

On savait que l'archevêque de Cantorbéry n'avait qu'une médiocre estime pour la philosophie économique de Mme Thatcher. Celle-ci le lui rendait d'ailleurs bien, considérant le primat comme une de ces âmes faibles, en proie au doute, caractéristiquesd de ce *« mal anglais »* qu'elle s'est efforcé de guérir depuis dix ans. Mais les propos tenus par Mgr Runcie dans son interview à *Director*, le magazine des chefs d'entreprise, constitue l'attaque la plus sévère qu'il ait jamais lancée contre les fondements même du tatchérisme.

Mgr Runcie estime que le Parti conservateur ne s'intéresse qu'au sud de l'Angleterre, qui a profité de la prospérité de ces dernières années, alors que l'Eglise anglicane est mieux à même de comprendre l'état réel du pays tout entier. Il conteste l'idée que *« la seule force qui fasse bouger la société soit l'intérêt personnel »*. Prenant l'exact contre-pied de Mme Thatcher, il affirme qu' *« il n'y a aucun lien automatique entre la création de richesses et le bonheur d'une société »*.

Il rappelle la condamnation des Pharisiens par le Christ : *« Celui-ci détestait leur satisfaction d'eux-mêmes et leur promptitude à juger autrui. »* Il présente les partisans de la doctrine thatchérienne comme de modernes Pharisiens, qui *« parlent de façon peu charitable de ceux qui ne réussissent pas, des chômeurs, et des pauvres »* et feignent de croire, par exemple, que *« les chômeurs, ne font pas grand-chose pour se tirer d'affaire »*.

Un rôle symbolique

L'archévêque de Cantorbéry souhaiterait que les richesses nouvellement créées soient utilisées *« de façon plus responsable »* pour aider *« les accidentés de la croissance »*, sans attendre que ceux-ci bénéficient des hypothétiques retombées de cette dernière. Mgr Runcie invite donc à une redistribution des fruits de la croissance, qui ne pourraient être effectuée que par l'Etat, ce qui est hérésie pour Mme Thatcher, laquelle n'a cessé depuis son arrivée au pouvoir de réduire les impôts et la part du budget consacrée à l'aide sociale.

L'appel de Mgr Rungie en faveur de la reconnaissance de la primauté du pape faits peu de cas de la reine, qui est de droit le chef de l'Eglise anglicane. Le révérend Ian Paisley, le plus connu des activistes protestants d'Irlande du Nord, a aussitôt traité Mgr Runcie de *« Judas »*, et de *« papiste »*, deux injures qui se valent à ses yeux.

Le rôle de la reine à la tête de l'Eglise anglicane est symbolique. Elle reçoit ainsi, tous les dix ans, pour un thé au palais de Buckingham, comme ce fut le cas en juillet 1988, les évêques anglicans venus du monde entier à l'occasion de la Conférence de Lambeth, instance suprême de la communion anglicane. Mais il y a des limites à sa patience. Le prince Charles avait souhaité pouvoir assister à Rome, il y a cinq ans, à une messe célébrée par le pape. La reine le lui avait formellement interdit...

DOMINIQUE DHOMBRES

En application de la nouvelle loi

Premiers « mariages » d'homosexuels au Danemark

COPENHAGUE

de notre correspondante

Samedi 1er octobre, est entrée en vigueur au Danemark une loi qui avait été adoptée au printemps dernier, non sans remous, grâce aux voix majoritaires de l'opposition de gauche et contre l'avis du gouvernement centre-droit au pouvoir. Ce texte offre à deux personnes du même sexe n'ayant aucun lien de parenté la possibilité de faire enregistrer officiellement leur partenariat, les mettant ainsi à l'abri de certaines mauvaises surprises économiques ou financières en cas de décès ou de séparation. Il était cousu main pour servir avant tout aux couples stables d'homosexuels, dont les organisations s'étaient battues depuis des années pour obtenir de tels droits.

Pour marquer cet événement, la mairie de Copenhague avait décidé d'ouvrir exceptionnellement ses portes dimanche après-midi, pour permettre aux requérants de se faire enregistrer. Dix couples masculins (les femmes avaient préféré venir plus discrètement un autre jour) se sont présentés, entourés de nombreux journalistes et d'une troupe bruyante d'amis et de connaissances, le tout prenant les allures de véritables mariages classiques, où rien ne manquait, poignées de riz, tour de la ville en calèche, etc.

Un fonctionnaire du conseil municipal, M. Tom Halberg (socialiste populaire), a supervisé la signature des contrats après s'être assuré que les postulants persistaient dans leur choix initial (leur dossier, en effet, avait été déposé depuis un certain temps pour enquête). Le plus ancien de ces couples pionniers partageait le même toit depuis quarante ans.

Polémique dans l'Eglise

Malgré ces résultats spectaculaires, les organisations d'homosexuels des deux sexes estiment cependant que leur combat n'est pas terminé. Elles entendent militer pour que les homosexuels aient le droit d'adopter des enfants et souhaitent une véritable cérémonie publique, notamment à l'église, accompagnée de la cosignature des contrats.

Ce vœu a déclenché une violente polémique parmi les dignitaires de l'Eglise luthérienne d'Etat. Le ministre des cultes (conservateur) et l'évêque de Copenhague (qui est aussi membre du Parti socialiste populaire) ont dit ne voir aucun inconvénient pour qu'une liturgie spéciale soit créée. Ils pensent que l'on pourrait laisser chaque pasteur agir selon sa conscience, solution déjà adoptée pour le remariage des divorcés. Mais dix des évêques danois, ainsi que l'aile la plus traditionaliste de la communauté évangélique de la mission intérieure, s'appuyant sur l'Ancien Testament et les épîtres de saint Paul affirment qu'une telle bénédiction des pêcheurs et des péchés est inacceptable.

Pour que l'union soit enregistrée, l'un des deux partenaires doit être danois. Les autorités craignent, semble-t-il, une arrivée massive d'homosexuels étrangers.

CAMILLE OLSEN

CATASTROPHE

Après le passage du cyclone Hugo

Deux cas d'épidémie à Montserrat

Sur l'île de Montserrat – colonie britannique de treize mille habitants, à 90 kilomètres au nord-ouest de Pointe-à-Pitre, – près de 90 % des logements ont été touchés par le cyclone Hugo. L'électricité et l'eau ne sont toujours pas rétablies. Ironie du sort, la plus célèbre îles des Caraïbes pour ce qui concerne la communication et le show-business n'est plus reliée au monde que par deux satellites.

PLYMOUTH (île de Montserrat)

de notre envoyé spécial

En temps normal, à Air-studio, on voit défiler McCartney, Stevie Wonder ou le groupe de zouk d'origine guadeloupéenne Kassav'. C'est également ici que la SOFIRAD a créé la station périphérique Radio-Caraïbes-International. Tout ce monde de la communication est aujourd'hui privé d'électricité et de liaison téléphonique. A l'un des deux postes satellites existants, une longue file d'attente s'est formée pour donner des nouvelles à la famille ou aux amis. Sans cela, l'île serait coupée du monde.

Le cyclone, sur son passage, a tué dix personnes, emporté une partie de l'hôpital de Plymouth et détruit trois des onze cliniques. Sur les trois paroisses, les bâtiments publics ont tous été sérieusement endommagés. Seul se dresse encore, au centre de la ville, le monument aux morts des deux guerres mondiales. *« On n'avait pas vu ça depuis 1930 »* (date d'un précédent cyclone à Montserrat), racontent des habitants. Sur les quatre hôtels, un seul a supporté les vents, qui, ici, ont soufflé jusqu'à 300 kilomètres-heure.

La France a secouru l'île avant l'Angleterre. Les bâches, tronçonneuses, groupes électrogènes et médicaments arrivent par hélicoptères Puma à raison d'une tonne par rotation. Le palais du gouverneur, vieille bâtisse coloniale de 1908, à bien résisté : il abrite les secouristes des pays anglophones de la Caraïbe, arrivés en renfort.

A Plymouth, on commence déjà à reconstruire. On n'attend pas, comme certaines communes de la Guadeloupe toute proche, la manne extérieure. Ils sont environ mille deux cents (soit un dixième de la population) à être vraiment sans abri et à loger par-ci par-là, chez des proches.

Samedi 30 septembre, un médecin français devait quitter Pointe-à-Pitre pour Montserrat, afin d'évaluer les besoins sanitaires. Deux jours auparavant, en effet, deux habitants étaient décédés des suites d'une épidémie propagée apparemment par l'eau...

ANDRE LEGER

□ **ULM : Un rallye suspendu en Algérie.** – Le deuxième rallye aérien, baptisé Transahara-air marathon, qui regroupait une trentaine de concurrents dans le Sud algérien, a été suspendu, dimanche 1er octobre, pour des raisons de sécurité. La décision d'interrompre l'épreuve a été prise à la suite de la disparition pendant trois jours de cinq pilotes d'engins ultralégers motorisés au nord de Tamanrasset. Ces égarés ont été retrouvés après trois jours de recherches, mais le manque d'organisation et surtout l'insuffisance des moyens d'identification des ULM ont entraîné la suspension de la compétition.

REPÈRES

CATHOLICISME

Des religieux espagnols béatifiés

Jean-Paul II a béatifié, dimanche au Vatican, vingt-six prêtres et séminaristes espagnols exécutés en 1936, au début de la guerre civile qui devait déchirer l'Espagne jusqu'en 1939. Le Pape a affirmé qu'*« aucun d'entre eux n'était impliqué dans des question politiques »*, mais qu'ils avaient été *« emportés par la tempête de la persécution religieuse, donnant généreusement leur sang (...), fidèles à l'héroïsme des premiers martyrs de l'Eglise »*.

HANDICAPÉS

Une campagne nationale

En allumant, samedi 30 septembre devant le palais de l'Europe à Strasbourg, un flambeau qui sera porté à travers toute la France durant un an, M. Michel Gillibert, secrétaire d'Etat chargé des handicapés et des accidentés de la vie, a lancé une campagne nationale pour la dignité des handicapés mentaux. Elle s'achèvera en août 1990 par un congrès mondial des associations œuvrant en faveur des handicapés, auquel devrait participer le chef de l'Etat. Devant le Conseil de l'Europe, M. Gillibert a souligné la nécessité d'harmoniser les diverses législations nationales en matière de protection des handicapés.

IMMIGRATION

Une fête un livre blanc

Le Conseil des associations d'immigrés en France (C.A.I.F.) organise, samedi 21 octobre, une fête à l'esplanade du château de Vincennes. Soixante-dix mille personnes sont attendues par les organisateurs pour cette journée « Espaces Nouvelle Citoyenneté » dont l'objectif est de valoriser l'apport de l'immigration à la société civile depuis la Révolution française. La compagnie de théâtre pyrotechnique *Artifictions* créera un spectacle, *Voyageurs de l'Histoire*, qui évoquera, en douze tableaux, la contribution des étrangers à l'histoire de France. Les groupes Touré Kunda, Trust et A Caus'des Garçons participeront à un concert gratuit qui débutera à 16 h 30.

De son côté, la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) organise une journée d'action, le 25 octobre, pour sensibiliser les pouvoirs publics au décalage qui existe entre la réalité de l'immigration et la législation sur les étrangers (6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris. A cette occasion, un livre blanc sur la situation des immigrés sera publié qui appuiera les témoignages de certains *« laissés pour compte de la loi Joxe »* selon M. Jean Perrin, président de la FASTI.

SCIENCES

Mort d'un pionnier de la supraconductivité

Le physicien américain William Fairbank, l'un des pionniers de la supraconductivité, est décédé samedi à l'âge de soixante-douze ans à Stanford (Californie). Associé à son frère Henry, il avait effectué en 1947 ses premières recherches sur la supraconductivité (passage du courant électrique sans résistance ni perte d'énergie) à très basse température, un phénomène découvert en 1911. Professeur honoraire de physique à la Stanford University, William Fairbank a été terrassé par une crise cardiaque au cours d'une séance de jogging. – *(AFP.)*

DÉFENSE

En février prochain

La marine française expérimentera l'avion américain F-18

La marine nationale a prévu de tester en février prochain, sur le porte-avions *Foch*, deux avions F-18 de la marine américaine pour examiner à quelles conditions cet appareil, qui serait acheté d'occasion aux Etats-Unis, peut remplacer les actuels intercepteurs Crusader qui devraient être retirés du service à partir de 1993.

Par deux fois, déjà, la marine avait obtenu du ministre de la défense l'autorisation de procéder à une telle expérimentation, avec deux F-18 prêtés, moyennant une compensation financière, par la VIe flotte américaine en Méditerranée. Ces deux campagnes d'essais ont dû être annulées au dernier moment, comme ce fut le cas, par exemple, lors de la décision du gouvernement d'envoyer le *Foch* au mois d'août en Méditerranée orientale.

La marine nationale a donc choisi d'attendre que le second porte-avions, le *Clemenceau*, sorte de son carénage entrepris à l'arsenal de Toulon. Le bâtiment devrait être prêt en décembre ou au début de l'année prochaine. Les essais du F-18 auront bien lieu en février 1990 sur le *Foch*, mais le *Clemenceau* pourra répondre à toute autre mission que le gouvernement demanderait à l'aéronavale.

A l'état-major de la marine, on considère que les porte-avions ne peuvent pas attendre la mise en service du Rafale de Dassault, prévue pour 1997 au plus tôt, pour commencer de remplacer les Crusader qui auront plus de trente ans d'âge en 1995. Le projet consisterait à acheter une vingtaine de F-18 parvenus à mi-vie de leur service opérationnel dans l'aéronavale américaine.

Un coordinateur français pour le projet européen Euclid

M. Jean-Paul Chauvot de Beauchêne, ingénieur en chef de l'armement, a été nommé coordinateur national, pour la France, du programme Euclid de coopération européenne en matière de recherche militaire. Ce programme a été décidé, en juin 1989, par les ministres de la défense du Groupement européen indépendant de programmes (GIEP).

Euclid (European coopération for the long terme in defence), d'un montant de 120 millions d'écus (environ 840 millions de francs) dès 1990, est un programme commun de recherche en amont et de technologie, dite de développement exploratoire, en matière d'armements européens. Onze champs d'application ont été définis et la France est plus particulièrement responsable de mener à bien la recherche en microélectronique au silicium, en intelligence artificielle et en technologie de surveillance spatiale. Les autres pays européens responsables de programmes de recherche sont l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie et la Norvège.

Agé de quarante-cinq ans et ancien élève de Polytechnique, M. Jean-Paul Chauvot de Beauchêne a servi, au sein de la délégation générale pour l'armement, au service technique aéronautique, puis à la direction des affaires internationales, avant d'être chargé, au ministère des PTT, des affaires internationales et informatiques. En 1981, il participe, au nom de la France, aux négociations avec l'OTAN sur le projet ACCS de coordination des moyens alliés de défense aérienne. En 1986, il réintègre la délégation générale pour l'armement et travaille, depuis, à la directon de l'électronique et de l'informatique.

CLASSES "PREPAS"
Sciences-Po
Cours annuels et intensifs d'été
ESCP Parallèle
HEC 2e année
INTEGRALE
17, rue St-Saëns 75015 Paris
45 77 35 80

SOCIÉTÉ

Au sixième jour de conflit avec le personnel pénitentiaire

Le gouvernement fait appel à l'armée pour assurer le fonctionnement des prisons

Confronté dans une dizaine d'établissements pénitentiaires à un « dépôt de clefs » massif, le gouvernement a décidé de faire appel à l'armée pour assurer le fonctionnement des prisons. Les soldats n'assureront aucune *mission de sécurité* mais des tâches d'« intendance ». Alors que le garde des sceaux continue d'inviter les syndicats à le rencontrer, ceux-ci posent toujours comme préalable la levée des révocations qui ont été prises par centaines depuis le 27 septembre. Une quinzaine de gradés de Fresnes qui ont rejoint le mouvement devaient toutefois *rencontrer* M. Pierre Arpaillange, le 2 octobre en fin de matinée.

Ce n'est pas encore l'état d'urgence dans les prisons françaises, mais cela y ressemble. Le gouvernement a en effet décidé de faire appel à l'armée pour faire fonctionner les établissements désertés par les surveillants.

Dans une note du 30 septembre, signée du directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jean-Pierre Dintilhac, les directeurs d'établissement sont invités, *« pour faire face aux graves difficultés engendrées par les mouvements des personnels de surveillance se traduisant par des cessations concertées de service »*, à *« se rapprocher des autorités militaires locales par l'intermédiaire des préfets »*. Le ministère de la défense a, en effet, *« accepté de mettre à la disposition* [de l'administration pénitentaire] *des militaires appartenant à d'autres armées que la gendarmerie nationale susceptibles d'être affectés à des postes d'intendance, d'administration ou d'autres secteurs indispensables au fonctionnement des établissements »*.

Dans le cas où la situation viendrait à *« s'aggraver au point de ne plus pouvoir assurer un service minimum d'intendance nécessaire »*, les militaires pourront encadrer les détenus affectés au service général, assurer le fonctionnement des cuisines, de la blanchisserie, des services techniques, l'acheminement du courrier. *« En aucun cas »*, précise la note, ils n'assureront des missions de sécurité, celles-ci étant réservées au personnel pénitentaire qui n'a pas *« déposé les clefs »* et aux policiers (CRS pour la plupart) et gendarmes appelés en renfort.

Dans la matinée du 2 octobre, l'armée de métier – mais pas les militaires du contingent – a, peu à peu, pris place dans les prisons les plus touchées par le mouvement de grève des surveillants. Ainsi à la maison d'arrêt de la Santé à Paris, où une trentaine d'agents seulement sur 200 avaient pris leur service à 7 heures du matin, une quinzaine de militaires de l'armée de terre sont arrivés peu après 8 heures.

Très dur dans un relativement petit nombre d'établissements, le mouvement des surveillants, qui se maintient depuis six jours, ne semble pas en passe d'être enrayé. Selon le ministère de la justice, sur 180 établissements, 158 ont fonctionné tout à fait normalement pendant le week-end. Mais 22 étaient touchés : 11 où des piquets de grève ont été placés devant les établissements et 11 autres qui ne peuvent fonctionner qu'avec le concours des forces de l'ordre. Parmi eux Fleury-Mérogis, Fresnes, la Santé, Draguignan, Lannemezan – où tous les gardiens ont quitté la prison, Montpellier, Melun, les deux prisons, – de Lyon (Saint-Paul et Saint-Joseph), La Roche-sur-Yon.

Dans le même temps, alors que les lettres de révocation continuent à *partir – plusieurs centaines ont* été envoyées ou sont en cours d'acheminement, plus d'un millier sont à l'étude, – les syndicats qui se sont réunis dimanche après-midi à Fresnes ont annoncé un durcissement de leur mouvement et appellent les autres fonctionnaires de la pénitentiaire (personnels administratifs et techniques) à rejoindre le mouvement. Ils font de la levée de ces révocations un préalable à toute ouverture de négociations avec le ministère. Certains ont cru trouver la parade aux révocations en conseillant à leurs troupes, soit de se mettre en congé-maladie, soit de ne pas aller chercher les lettres de révocation à la poste. Mais l'administration a aussitôt réagi en donnant des consignes strictes aux directeurs d'établissement. Le délai de douze heures – *« droit de repentir »*, comme l'on dit dans l'administration, – qui suspend la révocation au cas où, dans ce laps de temps, le surveillant reprendrait le travail, court dès lors que le directeur a signifié sa révocation à l'intéressé. Si celui-ci refuse de viser l'arrêté, la révocation signifiée par lettre simple est *« valable »*. Lorsque l'agent est prévenu par lettre recommandée, la jurisprudence du Conseil d'Etat permet de considérer la révocation comme effective douze heures après réception de l'avis de mise en instance.

Des retenues sur le salaire pour *« absence de service »* et même *« congé-maladie »* douteux seront par ailleurs sensibles dès la paie du mois d'octobre.

Selon le ministère de la justice, on noterait un fléchissement des « dépôts de clefs » : 496 pour la journée du samedi 30 septembre et 358 dimanche 1er octobre. Mais le week-end n'est pas un bon indicateur, le personnel étant moins nombreux en prison en fin de semaine. Des signes contradictoires permettent mal d'entrevoir la suite des événements : si à Strasbourg et à *Quimper les surveillants ont* annoncé qu'ils reprenaient le travail, lundi 2 octobre les surveillantes de Fleury-Mérogis ont décidé de ne pas prendre leur service.

Dans cette confusion, M. Pierre Arpaillange, qui avait appelé, samedi 30 septembre, les responsables syndicaux à *« venir le rencontrer dans les plus bref délais »*, devait recevoir, en fin de matinée lundi 2 octobre, les gradés de Fresnes qui avaient annoncé qu'ils rejoignaient le mouvement de la base, car ils *« refusent de se substituer aux surveillants »*. C'est la première rencontre entre des personnels pénitentiaires et le ministère depuis le début du conflit.

Dans les prisons touchées par le mouvement, la vie carcérale se déroule dans un curieux climat. Sous la protection des CRS ou des gendarmes, les parloirs ont pu se dérouler à peu près normalement pendant la fin de semaine. Mais à Ploemeur (Morbihan) et surtout à La Roche-sur-Yon (Vendée), les détenus se sont rebellés. Dans ce dernier établissement, des cellules ont été saccagées, et quinze détenus considérés comme les plus dangereux ont été transférés. Six dortoirs ont été détruits. Les forces de l'ordre sont intervenues contre les mutins avec des grenades lacrymogènes. A Angers, les détenus ont occupé une terrasse et arraché des grillages car ils craignaient la suppression des parloirs. Ce sont, cette fois, des surveillants qui ont obtenu le retour au calme. A Caen, quatre détenus ont été blessés lors d'une bagarre générale au centre de détention. Des incidents analogues ont eu lieu à Montpellier. C'est bien par-dessus tout ce que redoute le ministère de la justice : même circonscrit dans un *« petit »* nombre d'établissements, le mouvement des surveillants ne peut qu'exaspérer les détenus. Dans la *mécanique bien huilée de la vie* carcérale, la moindre anicroche peut avoir de redoutables conséquences. Or, depuis bientôt une semaine, les détenus et leurs familles sont soumis à rude épreuve. C'est aussi sur cette exaspération croissante que tablent de façon irresponsable les syndicats. *« Il faut que ça pète dans deux ou trois taules, après ils seront bien obligés de céder »*, affirmait dimanche un délégué syndical. Pour les responsables de l'administration pénitentiaire, cette attitude est inexcusable. *« C'est la voyoucratie qui commande aujourd'hui et c'est inacceptable,* dit l'un d'entre eux. *Je ne connais pas un seul ouvrier de chez Peugeot qui ait brûlé son atelier. Là, les syndicats se disqualifient en donnant l'ordre de mettre délibérément le feu dans les prisons. »*

Alors qu'à Matignon des représentants du garde des sceaux tentent d'obtenir une rallonge budgétaire et quelques avancées pour appâter les syndicats – une nouvelle réunion était prévue le 2 octobre, – il n'est même plus sûr, au point où l'on est arrivé, que ceux-ci soient réceptifs à une négociation classique.

Si, dans un premier temps, la chancellerie a cru pouvoir démobiliser les surveillants grâce à l'électrochoc des révocations, elle s'est aperçue que cela ne suffisait pas à les mater. Les syndicats, de leur côté, se sont engouffrés dans un mouvement qu'ils ne peuvent arrêter sans perdre la face. Tout en sanctionnant sévèrement, en revendiquant une fermeté toute nouvelle et qui a pris de court les syndicats, le ministère cherche la voie du dialogue. Sa position est plus difficile que jamais.

AGATHE LOGEART

M. Dintilhac propose de recourir à des « intervenants » extérieurs

M. Jean-Pierre Dintilhac, le directeur de l'administration pénitentiaire, a indiqué, lundi 2 octobre, sur Europe 1, qu'il *« n'avait pas vraiment le sentiment qu'il y ait une volonté de discussion »* du côté des syndicats de surveillants. *« En permanence, cela leur a été proposé,* a expliqué M. Dintilhac, *le ministre leur a proposé de venir et ils ne veulent pas accepter. Il y a eu un refus de participation à des commissions avec des syndicats, qui étaient organisées avant même le déclenchement du conflit. »*

Le directeur de l'administration pénitentiaire, qui a admis avoir commis des *« maladresses »*, a ajouté qu'il fallait désormais *« faire appel à des intervenants extérieurs »*. *« Il faut qu'il y ait une neutralité du regard,* a-t-il déclaré, *et qu'elle puisse nous aider à faire avancer l'institution »*. Un « intervenant » qui ne soit pas un « médiateur » : *« Je ne pense pas que, dans l'immédiat, ce soit un médiateur qui puisse régler la crise actuelle. »*

M. Dintilhac s'est toutefois déclaré *« prêt à recevoir les surveillants quand ils le souhaitent »*, tout en notant *« des concurrences internes »* entre syndicats : *« Alors que chaque organisation a des positions en réalité très diverses, ils se sont enfermés dans le cadre d'une surenchère maximaliste, ce qui les empêche actuellement d'engager un véritable dialogue »*, a-t-il conclu.

Les réactions

□ **M. Marc Blondel (FO).** – *« Les lettres de révocation ne sont pas admissibles »*, a souligné Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière. *« Ce n'est pas en révoquant, qu'Arpaillange changera quelque chose. (...) Force est de constater que le gouvernement méprise ses fonctionnaires. »*

□ **M. Alain Lamassoure (UDF).** – *« Il aura fallu attendre un gouvernement socialiste, pour que l'Etat-patron ait une politique sociale aussi rétrograde »*, assure Alain Lamassoure, porte-parole de l'UDF. *« Michel Rocard ne répond à la grève de la fonction publique que par une révocation massive de fonctionnaires. »*

□ **M. Charles Pasqua (RPR).** – *« Aucun gouvernement ne pourrait accepter ce qui se passe dans l'administration pénitentiaire »*, a estimé l'ancien ministre de l'intérieur de M. Jacques Chirac. *« Mais peut-être l'intérêt particulier de M. Arpaillange pour les délinquants ne lui a pas permis de s'occuper en temps utile de l'administration pénitentiaire. »*

□ **La fondation FO de la police** estime que l'*« intransigeance »* de l'administration pénitentiaire a conduit les surveillants à *« des actions désespérées dont personne ne peut prévoir les conséquences si le dialogue n'est pas rapidement renoué »*. Les policiers de Force Ouvrière, qui jugent cette situation *« malsaine et dangereuse »*, *« ne souhaitent pas se substituer aux surveillants pénitentiaires »*.

□ **L'Association nationale des juges pour l'application des peines** juge *« inadmissible »*, le recours des surveillants à des *« moyens illégaux compromettant la sécurité publique, le fonctionnement réguliers des institutions, et les droits des détenus et de leur famille »*. L'association se déclare *« inquiète des conséquences irréparables que pourrait engendrer le recours à de tels moyens »*, tout en se disant, *« consciente des difficultés matérielles et morales que rencontrent ces fonctionnaires dans l'exercice de leur mission »*. Elle appelle à des négociations *« sur la base de certaines propositions du rapport Bonnemaison »*.

Point de vue

Que la raison s'impose

Par Gilbert Bonnemaison

LES causes du conflit sont connues : elles sont simples. Il y a trois ans la France disposait de 35 000 places de prison environ, en majorité dans des maisons d'arrêt, mal entretenues faute de moyens, vétustes pour la plupart, les seules à être surpeuplées, à la différence des établissements pour longues peines que la loi protège de tels errements. Toutes les prisons sont plus ou moins archaïques comme l'administration qui les régit, centralisée à l'excès. Et dans cette institution où tout est coercition, la formation aux sciences des relations humaines est inexistante.

Selon un rapport récent du ministère de la justice, 88 % des condamnés le sont à une peine de moins d'un an, 59 % à moins de trois mois. Ils sont et ne peuvent être hébergés, de par la loi qui est une bonne loi, que dans les maisons d'arrêt, crasseuses le plus souvent, où la promiscuité imposée aux détenus rejaillit sur les surveillants.

Résultat : 70 % de récidivistes au moins, formidable taux d'échec auquel aucune autre administration ou entreprise ne pourrait survivre. Un malaise persistant dans tous les établissements.

Le premier effort à faire était de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour moderniser les prisons existantes. On a préféré *engloutir 4 milliards dans des* constructions neuves dont le fonctionnement nécessitera 1 milliard de crédits de fonctionnement.

La moitié pratiquement du plan de modernisation de l'éducation nationale...

Ces sommes donnent le vertige et, en premier lieu, au ministère des finances, qui a le sentiment d'avoir déjà trop donné... On ne sait plus où trouver les crédits nécessaires pour faire fonctionner les établissements existants. Alors on improvise des expédients comme la fermeture de petits établissements dont l'éloignement du tribunal auquel ils sont rattachés coûtera à la collectivité nationale une grande partie des économies réalisées.

Nous sommes au cœur des inconvénients d'une politique dont les effets pervers avaient été dès l'origine énoncés, mais tous les efforts pour que des correctifs soient apportés sont restés vains. La crise prévue est arrivée, comme le vent porte la tempête.

De cette situation, tous les protagonistes sont responsables, et les syndicats pénitentiaires autant que tous les autres, qui ont délibérément refusé et fait échouer les tentatives de correction de ce plan de construction, alors même qu'ils avaient été pleinement informés des conséquences inéluctables que nous connaissons aujourd'hui et qui, hélas, les mêmes causes produisant les mêmes effets, se reproduiront régulièrement.

C'est pourquoi il est indispensable, tout d'abord, que les personnels pénitentiaires retrouvent le sens des réalités comme la loi et leur intérêt les y obligent et que le gouvernement tire les conséquences des errements passés et engage la modernisation de son système pénitentiaire existant. Cela coûtera cher, très cher, mais cela ne peut être évité, moins encore aujourd'hui qu'hier.

La police, la gendarmerie ont désormais leur plan de modernisation. Le système pénal doit avoir le sien. Ce n'est pas une affaire de philanthropie envers les personnels ou envers les détenus. *C'est l'intérêt public qui l'exige.* Quand les crises d'une institution se succèdent à un rythme soutenu, tous acteurs confondus, il ne suffit pas de rechercher et stigmatiser les tares des individus pour porter remède, il faut réformer l'institution, quoi qu'il en coûte... ou bien c'est que l'on préfère ou s'accoutume au mal. Dans ce cas, mieux vaudrait le dire.

Il est certainement plus judicieux de ne pas choisir la fuite en avant et surtout de ne pas s'y laisser entraîner plus longtemps, que l'on soit coresponsable des errements précédents ou simple protagoniste. Personne depuis trois ans, quoi qu'il en dise, n'est fondé à protester de son innocence et à rejeter la responsabilité sur les autres, mais chacun en pâtit.

Il est temps que la raison s'impose à tous.

▶ *Député et maire (PS) d'Epinay-sur-Seine*

Médiateur du dernier conflit avec les personnels pénitentiaires

Attentat contre les locaux des éditions Fayard

Une bombe artisanale a explosé, lundi 2 octobre vers 5 heures du matin, devant les éditions Fayard situées 75, rue des Saints-Pères à Paris-6e. L'engin, probablement posé sur le seuil de la librairie Fayard, a soufflé la grille et la vitrine du magasin ainsi que les vitres des appartements environnants.

L'attentat, en milieu de matinée, n'avait toujours pas été revendiqué et M. Claude Durand, PDG de la maison d'édition, faisait part de sa perplexité. *« Toutes les hypothèses sont permises*, nous a-t-il indiqué.

Un suivi régulier de vos clients réguliers vous évitera bien des irrégularités de paiement.
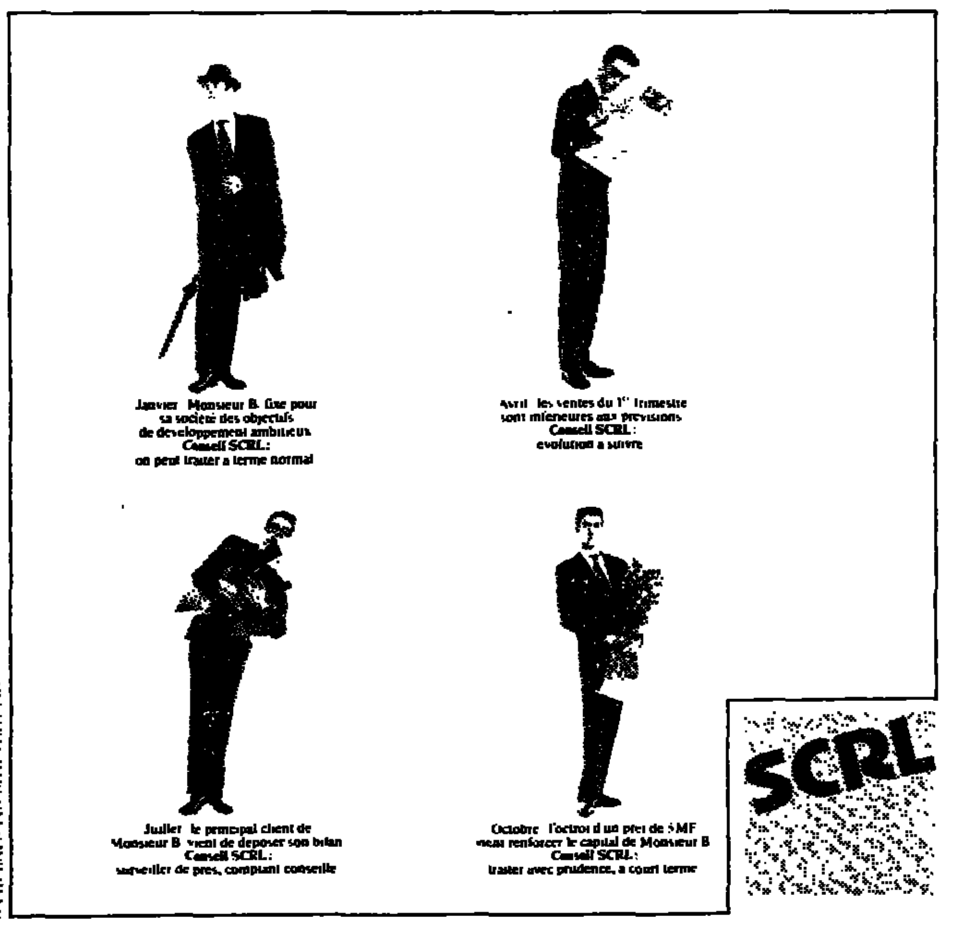
Première société française d'information économique, SCRL crée aujourd'hui l'"AS" ; une analyse de solvabilité complète *directement* accessible par minitel, accompagnée d'un contrôle trimestriel systématique qui vous permet d'être informé régulièrement pendant toute une année, de l'évolution de la solvabilité de vos clients. Le contrôle trimestriel "AS" de SCRL, c'est l'assurance d'avoir en main toutes les cartes pour bien connaître vos clients tout au long de l'année et rester, en affaires, maître du jeu. Pour en savoir plus, tapez 3614 SCRL ou contactez-nous : SCRL, 5 quai Jayr, BP 9063, 69255 LYON Cedex 09. Tél. : 72.20.10.00 (Province) ou 40.11.25.25 (Paris).

Pour que vos affaires restent des affaires.

SOCIÉTÉ

Un entretien avec M. Jean Kahn, président du CRIF

« L'antisémitisme ne peut pas redevenir un thème politique en France »

A l'occasion de Rosh Hashana, le nouvel an juif, M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), évoque, dans l'entretien qu'il nous a accordé, les sujets qui ont préoccupé la communauté juive au cours de l'année écoulée.

« Quelle importance donnez-vous aux manifestations d'un antisémitisme de plus en plus explicite à l'extrême droite ?

– Nous réagissons comme à toutes les formes de discrimination dans notre pays. Nous avons fait connaître notre sentiment lorsque la mosquée de Charvieu a été détruite. La communauté juive réagit de façon épidermique chaque fois que la tolérance et les droits de l'homme sont en jeu dans notre société.

– Les juifs ont été particulièrement attaqués cet été.

– Il y a eu, à l'extrême droite, une espèce de logorrhée antisémite, qui nous a profondément troublés, de même que les offensives « révisionnistes », qui tentent, par la perversion du verbe, de ravir la place de la conscience humaine.

» L'extrême droite a recours à ces thèmes pour attirer l'attention sur elle et parce qu'elle est divisée. S'en prendre aux juifs, dans la période « creuse » de l'été, lui a permis de se faire remarquer et de ressouder ses rangs face à la réprobation que ces propos ont soulevée.

– Pensez-vous que l'antisémitisme puisse redevenir – ou soit déjà redevenu – un thème politique en France ?

– Non, je crois que c'est un phénomène passager. Je ne pense pas que l'antisémitisme puisse trouver des racines profondes dans la population de notre pays. Nous devons, cependant, être vigilants.

– La loi antiraciste de 1972 constitue-t-elle un arsenal législatif suffisant ?

– Nous avions souhaité qu'elle fût étendue à la négation du génocide et aux falsifications de l'Histoire, mais les juristes ont estimé que cela aurait été créer un délit d'opinion. Ce qui nous paraît important, aujourd'hui, c'est que dans l'Europe qui se forme, il y ait une harmonisation des législations des divers pays, tendant à combattre la diffamation raciale, l'antisémitisme, les attaques contre les minorités.

– L'action des pouvoirs publics, en France, est-elle à la hauteur des problèmes que votre communauté ou d'autres peuvent rencontrer ?

– Les pouvoirs publics prennent en considération nos demandes ou nos inquiétudes. Nos lieux de culte, nos centres communautaires sont protégés autant qu'il est nécessaire. Je souhaite rendre hommage, en outre, au garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, qui a donné instruction aux parquets d'ouvrir des informations au titre de la loi de 1972, lorsque des infractions sont commises, sans attendre que des associations portent plainte.

L'identité des morts et la personnalité des vivants

– On a pu lire, sous des plumes qui combattent généralement l'extrême droite, des raisonnements pour le moins ambigus.

– Certains intellectuels ont, en effet, cherché à suggérer l'idée d'une responsabilité collective de la communauté juive lorsque l'un de ses membres s'exprime. Ils sont allés jusqu'à exiger des instances communautaires qu'elles censurent les propos de tel ou tel dès lors qu'il est juif. Cela nous paraît révéler des dispositions d'esprit inquiétantes et, à tout le moins, fâcheuses.

» D'autres ont écrit, à propos de l'affaire du carmel d'Auschwitz, que les juifs en font trop, qu'ils prétendent au monopole de la souffrance. Ce sont des propos insoutenables. Il est vrai que nous avons souffert. Il est vrai aussi que l'Eglise, autrefois, nous avait affublés du nom de « peuple de la souffrance ». Nous ne nous connaissons pour notre part, croyez-le bien, aucune vocation particulière à souffrir.

– L'affaire du carmel a soulevé chez beaucoup une question : pourquoi les juifs se sont-ils offusqués de ce que des religieuses aient voulu prier sur le lieu de martyre enduré par le peuple juif ?

– Ce qui a choqué les juifs, c'est que les carmélites se soient installées là où des juifs ont souffert et été assassinés parce qu'ils étaient juifs. Nous ne pouvons accepter, en outre, leur volonté de prier, à la fois, pour les victimes et pour les bourreaux.

» Enfin, Auschwitz-Birkenau est le symbole de la Shoah. Aucun autre peuple que les juifs et les tziganes n'a été la cible d'une entreprise de destruction systématique, incluant les femmes, les enfants, les vieillards. Pour nous, Auschwitz doit être laissé en l'état, dans le dépouillement et le silence.

– Comment voyez-vous l'avenir des relations judéo-catholiques après cet épisode ?

– L'Eglise de France a manifesté une volonté de comprendre la signification juive de la Shoah, à laquelle il me plaît de rendre hommage, de même qu'à l'action de M. Théo Klein en tant que négociateur pour la partie juive. Notre vision et celle du cardinal Decourtray, président de la conférence épiscopale, sont identiques. Nous souhaitons, comme lui, entretenir un véritable dialogue, qui repose sur la reconnaissance de l'identité des morts et sur l'acceptation de la personnalité des vivants.

Espoir au Proche-Orient

– Comment concrétiser le capital de sympathie qui a pu se constituer, notamment entre l'Eglise de France et les juifs, à travers cette affaire ?

– J'ai rencontré le cardinal Decourtray le 21 septembre, pour lui dire notre reconnaissance. Il nous a déclaré qu'il entend marquer par un symbole l'« après-carmel ». Nous lui avons rappelé que soixante-seize mille juifs de France, morts dans les camps d'extermination, avaient transité par le camp de Drancy, près de Paris. Le cardinal Decourtray envisage de se rendre à Drancy pour rappeler le souvenir de ces victimes.

» Il a décidé, aussi, de transmettre à toutes les paroisses la dernière prière rédigée par Jean XXIII, regrettant les siècles de mépris de l'Eglise à l'encontre du peuple juif, afin qu'elle y soit lue par les curés. Nous lui avons proposé, enfin, de définir avec les responsables de l'Eglise de France une pédagogie de la Shoah et de favoriser une meilleure compréhension entre juifs et catholiques. Il a répondu favorablement à cette proposition.

– Quels sont les sujets de contentieux qui demeurent entre juifs et catholiques ?

– La non-reconnaissance d'Israël par le Vatican, d'abord. L'argument de la liberté d'accès aux lieux saints ne tient pas, selon nous, puisque ces lieux sont, aujourd'hui, sous souveraineté israélienne et ouverts à tous les cultes.

» Ensuite, nous attendons toujours un document de l'Eglise sur la Shoah, promis par le pape et dont l'élaboration, à notre connaissance, n'avance pas.

– La communauté juive ou, du moins, sa fraction organisée, s'était émue de la visite de M. Yasser Arafat à Paris en mai dernier. Qu'en pensez-vous aujourd'hui ?

– Cette visite ne pouvait pas laisser la communauté juive indifférente. Arafat est un homme qui a appelé à l'extermination des juifs d'Israël et dont l'organisation est responsable d'attentats contre les juifs en France. Il a tenu à Paris, des discours minimisant la Shoah.

» Cela étant, l'essentiel, ce sont les espoirs de paix que fait naître le plan du gouvernement israélien, auquel le président égyptien, M. Moubarak, a répondu par des propositions allant, selon moi, dans le même sens. La démarche du gouvernement israélien est comparable à celle de M. Rocard pour régler le problème calédonien. Nous souhaitons que, au Proche-Orient, même si c'est à bien des égards plus difficile, la raison finisse par l'emporter. »

Propos recueillis par
PATRICE JARREAU
et HENRI TINCQ

DEMAIN DANS
Le Monde

LE MONDE SCIENCES ET MÉDECINE

UNE ALIMENTATION
DE BON SENS

Pour réduire les risques de cancer, les spécialistes ont peu de certitudes. Ils conseillent surtout de manger de façon équilibrée et sans excès.

SUPPLÉMENT EMPLOI-FORMATION

COMPÉTITIVITÉ :
QUAND LA FORMATION CONTINUE
FAIT LA DIFFÉRENCE

Et 28 pages d'offres d'emploi pour les ingénieurs, les informaticiens, les ingénieurs commerciaux...

Le Monde
PLANTU
DES FOURMIS
DANS LES JAMBES

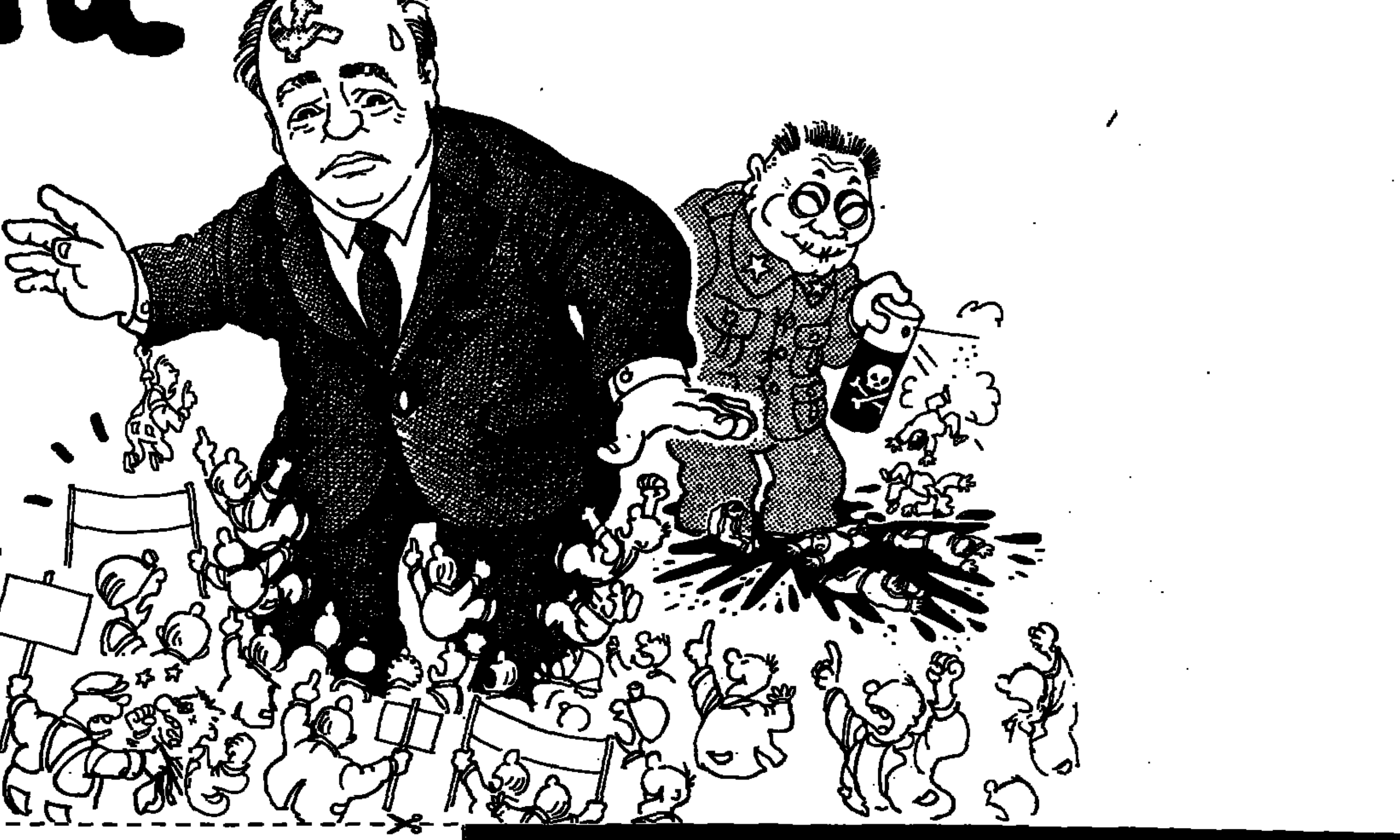

BON DE COMMANDE PLANTU

NOM : ____________ PRÉNOM : ____________

ADRESSE : ____________

CODE POSTAL : ______ LOCALITÉ : ____________

NOMBRE D'EXEMPLAIRES : ____ × 80 F, frais de port inclus = ____ F.

Pour les DOM-TOM et l'étranger, nous consulter. Bulletin et règlement à retourner à : *le Monde*, service vente au numéro, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

LM 1/2

L'ALBUM 89
164 PAGES – 250 DESSINS

La sélection de ses meilleurs dessins

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU PAR CORRESPONDANCE

CULTURE

THÉATRE

Troupes françaises en URSS

D'« Hamlet » à « 1789 », des débutants et des vedettes venus de France sillonnent l'Union soviétique

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Le jour de la rentrée s'appelle aussi le « jour de la science ». Au Théâtre du Jeune Spectateur (TIOUZ) – un des plus courus de Moscou depuis deux ans à cause de son spectacle *Cœur de chien* d'après Boulgakov, – dans une petite rue près de la place Pouchkine, pas d'affiches, rien n'indique le spectacle du jour : *1789*, du Théâtre du Soleil. Les enfants qui arrivent avec leurs parents ont quitté l'uniforme – costume bleu pour les garçons, robe brune, col et tablier de dentelle blancs pour les filles – de rigueur en ce jour à l'école. Elèves, pour la plupart, dans des « écoles spéciales » de la capitale *soviétique* où l'on *étudie* particulièrement le français, ils viennent assister à la Révolution.

Le spectacle, qui fait partie du programme en URSS – organisée par l'Association française d'action artistique du *ministère des affaires* étrangères (AFAA) en collaboration avec l'Union des gens de théâtre soviétiques, – est le vainqueur d'une initiative tout à fait originale : un concours de théâtre d'adolescents auquel ont participé les élèves d'écoles de toute la France, une quarantaine de troupes au total.

Onze groupes ont été sélectionnés pour la finale remportée par de jeunes Poitevins (il est drôle de remarquer que c'est dans l'Ouest, *presque* vendéen, que la Révolution française a remporté ses plus grands succès, puisque le deuxième prix est allé à Secondigny, un faubourg de Poitiers et le troisième à Challans...).

Début août, accompagnés de leur metteur en scène, Jean-Pierre Berthomier, un professeur d'éducation physique du collège Jean-Moulin passionné par le théâtre, et par la comédienne Françoise Le Meur, trente-huit jeunes Poitevins – deux venaient de passer leur bac avec succès – se sont donc embarqués pour l'Union soviétique : deux semaines de travail en Crimée, au bord de la mer Noire, dans le célèbre camp de vacances, Artek, réservé à l'élite des pionniers où la discipline un peu militaire a plutôt étonné les jeunes Français. Aux élèves s'est joint Kitoko, un étudiant tchadien rencontré à Simféropol.

Expérience exceptionnelle, qui a tout changé dans la vie de ces adolescents pour qui la vie d'une troupe de théâtre a été aussi une école de vie, un instrument de formation. Et pas seulement sur l'histoire de la Révolution. Il faut reconnaître que le spectacle des écoliers de Poitiers ne donnait pas le sentiment d'être un spectacle d'amateurs ; une sincérité, une énergie, un plaisir de jouer, une invention, ont fait de ce *1789* une vraie fête.

Sur la scène, dans la salle, aux balcons, au foyer, les acteurs étaient partout, prenant leur rôle au sérieux, sans se prendre au sérieux. Plusieurs Charlotte Corday, plusieurs Marat, plusieurs Louis XVI, se distinguaient de la masse blanche du chœur figurant le peuple dans ce spectacle librement adapté du Théâtre du Soleil. Au début, une petite fille joue et se *fait réprimander : « Arrête de jouer avec des couteaux. Ça suffit, va prendre ton bain. » « J'aime pas me laver dans une baignoire »*, répond sérieusement une toute petite Charlotte Corday.

Mozart à Petrozavodsk

Particulièrement spectaculaire, la prise de la Bastille entraîne les spectateurs à valser avec le *« peuple »* et avec les *« vedettes »* sur la voix de Maurice Chevalier.

Il faudra renouveler cette expérience passionnante et pleine d'enseignement, qui prenait sa place comme une grande dans la saison française en URSS, 1989 répondant à la saison du théâtre russe en France de l'année précédente avec des spectacles très divers : tel le *Mozart au chocolat*, mis en scène par Jacques Livchine et Hervé Delafond, que le Théâtre de *l'Unité* présenta à *Moscou et* à Leningrad, mais aussi à Tallin, en Estonie, et à Petrozavodsk, en Carélie, pour des spectateurs ravis de voir une troupe française qui, sans façon, leur faisait porter perruque et boire un *délicieux* chocolat chaud, et étonnés par ce Mozart coquin ressuscité parmi ses contemporains.

Moscou eut la primeur de la nouvelle présentation, au Théâtre d'Art de Stanislavski, du *Hamlet* créé l'an dernier à Avignon dans la traduction d'Yves Bonnefoy et la mise en scène de Patrice Chéreau, et l'interprétation par Gérard Desarthe impressionna les acteurs soviétiques et un public qui voyait une version complète de la pièce de Shakespeare pour la première fois, si différente dans sa conception du spectacle de Lioubimov avec Vissotski. *Hamlet*, au Théâtre d'Art blanc or et bleu de Stanislavski.

La saison théâtrale française en URSS se poursuit avec, dans quelques jours, la présentation de *l'Indiade*, d'Hélène Cixous, dans la mise en scène d'Ariane Mnouchkine et, en décembre, *la Tragédie de Carmen*, mise en scène par Peter Brook.

NICOLE ZAND

Chéreau triomphe à Berlin

Après Moscou, le *Hamlet* de *Patrice Chéreau s'est installé du* 27 septembre au 1er octobre dans une sorte de Bercy berlinois. Mille deux cents places en gradins, pendant cinq jours : avec la collaboration de l'AFAA *et de l'Institut français de Berlin*, avec l'aide financière de Mercedes-Benz, le Dr Eckhardt, directeur de festival, et son équipe, ont pris le pari, ils l'ont gagné. Les places se sont louées *sans problème*. De plus, le public, en grande majorité allemand écoute avec ferveur quatre heures de Shakespeare en français, applaudit et tape du pied à la fin.

Après cent représentations, le spectacle roule avec fluidité, les mouvements de groupe dessinent une chorégraphie qui joue avec mouvements du décor de Richard Peduzzi, cet assemblage de bois qui se crevasse et se boursoufle comme une terre en colère.

Et puis il y a l'interprétation autour du trio central : Hamlet, Gérard Desarthe ; sa mère, Nada *Strancar ; le roi félon, Yordanoff*.

La mise en scène est si formidablement précise qu'elle permet de suivre les nuances du texte et ses incessantes « sautes d'humeur » sans obligatoirement comprendre tous les mots.

L'histoire de Hamlet est un classique et Chéreau une vraie vedette. On l'a constaté quand il est venu saluer, accueilli comme une rock star. Ils sont trois de chez nous à être connus à Berlin. *Les deux autres sont Ariane* Mnouchkine et Jérôme Savary, qui vient de faire triompher en allemand son *D'Artagnan* avec la troupe du Schiller Theater. Certains peuvent avoir du succès, *eux attirent un public qui sait* décrypter leur écriture scénique. Cela ne s'est pas fait en une seule fois : le premier spectacle de Patrice Chéreau à avoir *été invité était*, en 1976, *la Dispute, de Marivaux et c'était déjà grâce* à Francesca Spinazzi, qui a monté et mené à bien le projet *Hamlet* en dépit de toutes les difficultés. Car, pour des raisons techniques et financières, ce projet avait été abandonné deux fois *et*, s'il l'avait été définitivement, le reste de la tournée (Moscou, Francfort, Milan, Barcelone avant Paris la Grande Halle de la Villette à partir du 30 novembre) n'aurait pas pu se faire.

Entre 1976 et 1989, il y a eu d'autres rencontres entre Chéreau et Berlin, en particulier en 1987, pour le 750e anniversaire de la ville, un ensemble de spec*tacles et de films, qui compo*saient un portrait, une façon de suivre le chemin de Patrice Chéreau.

Même si Francesca Spinazzi s'en va, même si le Sénat prône la rigueur, Berlin reste la ville des festivals, avec une conception méthodique et réfléchie de la culture, très attentive aussi à ce qui se passe, à ce qui s'invente d'Est en Ouest.

C. G.

MARC ENGUERAND

Gérard Desarthe dans le rôle de Hamlet.

DESIGN

Le chic et l'intime

A la Foire internationale de Milan les fabricants hésitent entre création et réédition

Pendant cinq jours, Milan vit au rythme d'une manifestation que les kiosquiers annoncent toute l'année : la Foire internationale du design, 130 000 visiteurs et 2 500 exposants. Ici, le design est d'abord un produit avant d'être une figure de style. En France, quand on dit « design », on a tendance à penser à des meubles, noirs épurés, voire squelettiques. A Milan, le mot s'adapte à toute production industrielle pourvu qu'elle améliore ou simplifie la vie.

L'exposition des « Compas d'or », décernés par un jury de professionnels à cent vingt-six créations, était particulièrement éclectique : du catamaran noir, fin comme un coupe-papier (Mattia Venti), à la lampe de Mario Botta pour Artemide en passant par la cuisinière futuriste de Roberto Pezzeta pour Zanussi.

Mais à force de privilégier le geste quotidien, les créateurs italiens oublient trop souvent de lever le nez sur leur époque. Ils continuent imperturbablement de dessiner des beurriers en plastique qui ressemblent à des mange-disques, des sommiers à colonnes de plexi au modernisme un peu daté.

Les bonnes surprises, on les a eues à l'Eimu (le Salon du bureau), là où le sens pratique triomphe lorsqu'il s'adapte à un domaine en pleine expansion.

Ici, il y a du nouveau. Pour Castelli (700 millions de francs, de chiffre d'affaires en Europe), Richard Sapper impose un meuble conçu comme une station sur un réseau (électronique, électrique, téléphonique, etc.). Pas un fil ne traîne. Tout se construit à partir d'une poutre ou d'une cloison. Retenu pour l'aménagement des nouveaux locaux du *Monde* et de son imprimerie d'Ivry, Castelli présentait d'ailleurs son modèle « Monde » équipé d'un soufflet se connectant au plafond.

Une réalité commerciale

Et puis d'autres fabricants déclinent leur nécessaire « convivial » : arrière-bureaux, consoles, table de réunions (Luca Scaccetti pour Tecno), « Sofa wing » de Roy Fleetwood, d'une incroyable légèreté. On y trouve des petites merveilles annonçant des « 9 à 5 » meilleurs, ou plus drôles, éditées par des barcelonais comme Amat (la chaise Toledo de Jorge Pensi), ou Casas (la collection « Mirai » signée par le japonais Kita).

En matière de mobilier pour l'habitat, le vrai spectacle se déroulait hors de l'enceinte officielle : quelque quarante maisons présentaient leurs nouveautés dans des lieux plus « décalés » allant du palais de la Via Santa Maria Fulcorina (Danese) à la boutique du styliste Roméo Gigli, brouillé à la dernière minute avec les français IXO (fournisseurs de sept cents sièges starck pour l'Opéra de la Bastille) qui durent se contenter de la rue.

Mais le jeu de piste se divise en plusieurs parcours, le plus chic et le plus sage restant celui des firmes comme Alessi, Driade, Unifor, Cassina, dont le dynamisme (seize nouveaux produits en 1989) ne doit pas masquer une réalité commerciale plus conservatrice : 35 % du chiffre d'affaires est réalisé par les rééditions (Le Corbusier, Frank Lloyd Wright, Rietveld, etc.). *« L'idée du projet à l'italienne, si fort au début des années 80, recule au profit d'une sorte de lissage, de nivellement »*, note Pierre Staudenmeyer, de la galerie Néotu.

Un nouvel ordre du plaisir

Signe des temps : la société Alivar (1984), spécialisée dans les rééditions (dont elle ne détient pas toujours le monopole légal) diffuse aujourd'hui ses meubles à prix choc (du « Barcelona » de Mies Van der Rohe au fauteuil de Breuer) dans vingt-quatre pays et pas moins de huit cents points de vente en Italie... Le « recentrage », c'est aussi la prise de participation du géant Strafor (onze mille personnes) dans la société familiale Cassina (50 % du capital). La société prendra-t-elle le risque de financer des prototypes dont la rentabilité n'est pas toujours immédiate ?

Un peu isolé, un nouveau groupe d'éditeur, tente de défendre de façon moins nostalgique la création européenne : Néotu (Paris), Eckhardt (Amsterdam), Dilmos (Milan) s'associent sous le nom de Giro et exposent pour la première fois à Milan.

Et là, comme en mode, la riposte aux copies, au bon ton « couture », aux faux parfaits est donnée par des formes irrégulières, un côté « ready made ». A condition bien sûr de brouiller toutes les pistes. Dans la lignée du vison imitation lapin de Claude Montana, voici une chaise en bronze imitation bois (Sandro Chia pour Memphis) dont les pieds, par un savant trompe-l'œil, semblent ficelés à la diable.

On trouve également des refuges intimes codifiant un nouvel ordre du plaisir : il est moins dans la détente, l'abandon, le confort que dans le secret d'un confessionnal à une place (Mimmo Paladino pour Memphis), d'un chiffonnier à seize tiroirs (Mario Botta pour Alias), ou encore d'un lit à baldaquin en fer forgé (Capellini). Ailleurs, le meuble, cessant d'être une sculpture, redevient un support à la limite banal, sans tarabiscotage, post moderne. Mais tout est dans le secret poétique qu'on réserve aux initiés. Ron Arad enveloppe sa chaise d'une épaisse carcasse métallique formant comme un moule qu'on vient de fendre. Par un effet de miroir, on lit, en se penchant : *« Quand on a un chien, pourquoi aboyer ? »* Ces plaisanteries codées dissimulent une sorte de malaise lié à trop de pressions contradictoires (la mode, la recherche artistique, la production en série). La peur d'en faire trop ou pas assez. De tomber dans le gadget ou l'anonymat.

Dans les anciens abattoirs de Milan, Palluco a présenté ses nouvelles créations à l'intérieur de pavillons transformés en champs de marguerites artificielles sur fond de moquette noire. Tout autour, dans une nature désintégrée, des chaises posées sur des tas de cendres... Cette année, l'avant-garde milanaise dénonçait ainsi, dans cette ville si polluée, l'autre face du miracle industriel et l'absurdité des maisons qu'il faut toujours remplir davantage comme pour se protéger.

LAURENCE BENAIM

DANSE

Le Nederlands Dans Theater fête ses trente ans à Paris

La danse contemporaine a profondément modifié notre regard. Pour nous intéresser aujourd'hui, le néoclassicisme a besoin d'être vivifié par une dramaturgie moderne comme chez Forsythe. Sinon, il nous paraît exsangue, dépassé, vide de sens. C'est ce qui ce passe avec *Return to a Strange Land*, où Jiri Kylian ne dépasse pas un langage, un climat qu'on a pu voir dans les années 50. Rien qui accroche une seconde dans ces duos et trios qui se succèdent sur des pages pour piano de Janacek ; fille tordue comme une serpillière par deux garçons. On bâille, la soirée commence mal.

Les choses ne s'arrangent pas vraiment avec *No More Play* sur les Cinq mouvements pour Quatuor à cordes opus 5 de Webern. Plus anguleuse, plus heurtée, plus coupante que dans le ballet précédent, la chorégraphie suit la musique (d'un peu trop près parfois, sur un trémolo les jambes tremblotent), mais elle reste parfaitement sourde à son mystère et à son angoisse. Elle apparaît dès lors une gymnastique gratuite.

Lors du dernier passage du Nederlands Dans Theater au Théâtre de la Ville, en décembre 1987, nous avions déjà vu *Silent Cries* et *Six Dances*, repris cette fois-ci. Le premier, sur le *Prélude à l'après-midi d'un faune* de Debussy, est un solo pour Sabine Kubferberg, épouse de Kylian, derrière une vitre barbouillée de craie. Est-ce une cage, où elle se découvre, s'identifie, se fascine et se fuit ?... Ce n'est guère captivant.

Quand arrivent enfin *Six dances* sur les *Six danses allemandes* K 571 de Mozart, il est trop tard, l'ennui subi jusqu'ici a fait son œuvre. Quatre couples, les filles en corset et jupon blanc, les garçons torse nu et perruque poudrée, tourbillonnent comme flocons de neige par grand vent, tandis que passe et repasse un groupe sombrement vêtu – peut-être le peuple qui souffre – tandis que les petites marquises folâtrent au bord du parc. Kylian applique ici rigoureusement le principe *« un pas sur chaque note »*. C'est d'un effet comique garanti et c'est l'occasion d'admirer l'époustouflante vélocité des danseurs, mais cela ne suffit pas à sauver cette bien décevante soirée.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Théâtre de la Ville, jusqu'au 7 octobre. Tél. : 42-74-22-77.

MERCREDI 4 OCTOBRE
14 JUILLET - ODÉON
HISTOIRES D'AMERIQUE
food, family and philosophy
Un film de Chantal Akerman

OCTOBRE EN LIMOUSIN
29 SEPTEMBRE - 15 OCTOBRE 1989
TOUTES LES COULEURS DE LA CREATION THEATRALE FRANCOPHONE
150 ACTEURS ET MUSICIENS
60 AUTEURS DES CINQ CONTINENTS
FESTIVAL INTERNATIONAL DES FRANCOPHONIES
HAUTE-VIENNE - LIMOGES - LIMOUSIN
DIRECTION MONIQUE BLIN
4, RUE DES ARENES - 87000 LIMOGES - TÉL. : 55324032

20 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
DU 4 AU 21 OCTOBRE
TCHICAYA U TAM'SI
LE DESTIN GLORIEUX DU MARÉCHAL
NNIKON NNIKU
CREATION MONDIALE
Mise en Scène
GABRIEL GARRAN
Décors et costumes : Laurence Forbin
LA GRANDE HALLE
SALLE BORIS VIAN
LOCATION 42.49.77.22
SAMEDI 7 OCTOBRE à 17 H
DEBAT-RENCONTRE EXCEPTIONNEL
"AFRIQUE ET LANGUE FRANCAISE, LE GRAND TELESCOPAGE"
Participation de journalistes, écrivains, éditeurs. Entree libre
Rens. : 42.40.27.28 Poste 15.30

THEATRE
THEATRE DE LA VILLE PARIS
AU THEATRE PARIS-VILLETTE
ECLATS CREATION
CATHERINE ANNE
211, AV. JEAN-JAURES 19e
42 03 02 55 / 42 74 22 77

ent du CRIF
FOURMIS
ES JAMBES
UM 89
meilleurs dessins

CULTURE

MUSIQUES

A Strasbourg, l'opéra selon Monnet et Dusapin

Deux jeunes compositeurs s'entraînent au vieil opéra. Pour le conquérir ou le mettre à bas.

Roméo et Juliette s'étaient aimés entre les pyramides de cageots de bière. Des imprécateurs agités avaient réparti en croix le public du Théâtre national. L'ancienne laiterie reconvertie en plage de sable avait accueilli John Zorn, jazzeur inclassable, et ses litanies de collages infernales. Masques et paillettes étaient conseillés pour le bal final. Puis s'en fut fini samedi du festival.

« Il faut casser l'opéra », nous avait dit Pascal Dusapin. C'était en été, en période de combat. Son *Roméo et Juliette* n'avait pas encore été monté à Montpellier (Jacques Longchampt a rendu compte de cette création dans *le Monde* daté 12 juillet 1898). Depuis, l'œuvre a eu le temps de se roder. Passant d'Avignon à Strasbourg avant de partir en tournée, elle s'est trouvée, grâce à Musica (les solistes restant inchangés) un nouveau chef et un nouvel orchestre.

Luca Pfaff, qui croit sans partage à l'avenir de cette partition, inscrira son noyau symphonique (la partie centrale intitulée *Révolution*) à son répertoire orchestral lorsque Dusapin en aura réécrit la fin à son intention. *« C'est beau »*, a-t-il déclaré tout de go à ses musiciens de Mulhouse, l'Orchestre symphonique du Rhin. Ceux-ci l'ont pris au mot de travailler *Roméo* comme s'il s'agissait de *Fidelio* : sans truquer, sans s'accorder ce droit à l'imprécision dont pâtit si souvent l'exécution d'une œuvre contemporaine.

Une heure et demie de musique dense, intense, capable de digérer tous les styles (de Josquin à Britten) sans perdre sa très forte personnalité, une musique presque constamment maîtresse de ses effets (les touffeurs de la septième partie exceptées) : voilà comment nous est apparue l'œuvre dans sa nouvelle exécution. Une écriture qui a oublié de se poser le problème du modernisme, comme toujours – chez ce compositeur de trente-quatre ans. Mais incontestablement le second souffle de Dusapin, après les réussites déjà anciennes de *Tre Scalini* et de *Niobe*.

De vraies trouvailles acoustiques dans le passage des instruments aux voix amplifiées, dans l'intégration de la déclamation parlée et de toutes les manières possibles de chanter. Une nouvelle répartition des tâches au sein d'un dispositif presque classique : le chœur et l'orchestre ont partie liée, au point qu'on ne sait parfois plus, entre les deux, d'où vient le son ; une clarinette joue sur scène le rôle d'un personnage musical. Surtout, une façon très belle de prolonger certains mots par des halos instumentaux qui éclairent le sens par l'expression. Rappelons que le livret d'Olivier Cadiot est sans logique narrative, sans signification explicite et en plusieurs langues.

Mais sait-on ce qui se dit en hongrois dans Bartok, en tchèque chez Janacek, et les mots de Pelléas sont-ils si faciles à élucider ? Si *Roméo* représente un espoir pour l'opéra contemporain, c'est aussi dans cet « intéressement » tout à fait inédit d'un poète à une œuvre lyrique, dans le droit de rester lui-même qui lui a été accordé. Admettons que *Roméo et Juliette* continue à être représenté de par le monde dans les dix années qui viennent, c'est alors que le vieil opéra et ses institutions plombées seraient cassés !

Discours de la méthode

Tandis que Dusapin emplissait deux fois les entrepôts Kronenbourg, Marc Monnet désarçonnait cinq fois de suite, au TNS, un public placé au plus près de ses acteurs-danseurs-bruiteurs-éructeurs-« glossolaleurs »... aucun mot n'a été inventé pour eux. On sait que ce compositeur, de quarante-deux ans, a entamé à Mâcon, avec sa compagnie Caput Mortuum, son discours de la méthode, que son doute est systématique envers tout ce que la musique, lyrique en particulier, a produit depuis les débuts de l'humanité. Ses instruments ? Des synthétiseurs perfectionnés, utilisés pour l'heure avec un ascétisme tout philosophique. Et ces individus avec lesquels il travaille, hommes et femmes en nombre variable, venus du théâtre pour la plupart et que le théâtre a laissés insatisfaits.

A ces voix, auxquelles l'usage des mots est interdit, à ces corps en exercice dont les gestes ne vont jamais jusqu'au mime, il n'est permis de collaborer que le temps d'un spectacle, le reste de la quête se passant dans le face-à-face avec le musicien. Borborygmes, respirations sur tous les rythmes, gestes répétitifs, activités convulsives, silences intenses, enjambées impossibles, bondissements de grenouille : des corps s'expriment hors formes (perceptibles), hors normes, hors temps, hors codes et hors genres bien évidemment. Cette fois, cela s'appelait *Probe*. Entendez : *« Répétition »* ou *« Essai »*. Cela concerne l'opéra, dans tous les cas.

ANNE REY

Le roi errant

« Choros » de Gilbert Amy : une création mondiale pour la fin du Festival Berlioz sur un sujet shakespearien

Soirées un peu mélancoliques pour Serge Baudo, vendredi 29 septembre à l'Auditorium de Lyon et samedi à la Côte-Saint-André, où il dirige les derniers concerts du Festival Berlioz que pendant dix ans il a animé avec passion. Du moins a-t-il la satisfaction de révéler l'œuvre qu'il avait commandée à Gilbert Amy en l'honneur de Berlioz, *Choros*, pour contre-ténor, ténor, baryton, chœur et orchestre,sur des fragments (en anglais) d'un poème épique de William Blake, *Tiriel*, qui met en scène *« une sorte de roi Lear errant et fulminant, son épouse mourante, ses fils et ses filles qu'il ne cesse de maudire »*.

On s'attend à une fresque très dramatique après des appels de cuivres qui se répondent aux quatre coins de la salle, comme des sentinelles shakespeariennes. Mais le chœur et l'orchestre mettent quelque dix minutes à déployer une fresque contemplative avant de parvenir à une brève scène de violence avec des dialogues, des cris et les chants assez torturés des solistes.

Viennent ensuite le long voyage du roi accablé, grande page purement orchestrale où les violons dans le suraigu sifflent une sorte de blizzard assez modéré, puis un ouragan suggestif précédé par un récitatif panique à trois voix, et enfin un chœur beau et mystérieux (avec d'étranges procédés, comme des trémolos obtenus par les chanteurs en se frappant la gorge) qui, selon le compositeur, *« évoque le tremblement cosmique d'une terre vraiment inhospitalière »*, ce qui expliquerait qu'à la fin les choristes tournent le dos au public...

On a quelque mal à cerner cette œuvre de trente-cinq minutes, d'une couleur séduisante, qui mériterait sûrement d'être resserrée, dynamisée, et qui semble rester un peu en l'air. Serge Baudo en a donné une très belle interprétation avec Paul Esswood, Michel Pastor, René Schirrer, le superbe Chœur national de Lyon (dirigé par Bernard Têtu) et l'Orchestre philarmonique de Radio-France, excellent ensuite dans *Harold en Italie*, de Berlioz, où brillaient la sonorité délicate et le jeu très intériorisé de son alto solo, Christophe Gaugué.

J. L.

□ **PRÉCISION.** – Dans *le Monde* daté 17-18 septembre, nous avons écrit, sur la foi des documents officiels du Festival de Venise, que le film *Et la lumière fut*, de Otar Iosseliani, qui a reçu le Grand Prix spécial du jury, avait été *« présenté par l'URSS »*. En fait, ce film (financé aux trois quarts par la France et pour le reste par la RFA) étaitl' un des deux films de la sélection française, l'autre étant *I want to go home*, d'Alain Resnais. De citoyenneté soviétique, Otar Iosseliani est géorgien.

Star sans le Top 50

Jeanne Mas triomphe à Bercy en dépit de toutes les règles

Les cheveux gominés en crête d'Iroquois, toujours vêtue de noir, Jeanne Mas est apparue il y a quatre ans, avec des mélodies (*Johnny Johnny*, *En rouge et noir*) imaginées par une équipe de musiciens italiens. Des petites histoires et une façon de jouer avec le son de la voix, la fragilité du corps jusqu'à ce que la chanson devienne une « tragedia dell'arte ».

Depuis, cette forte nature, parfois excessive, n'a jamais cessé de n'en faire qu'à sa tête. Indépendante et sûre d'elle-même, forgeant ses propres règles, révélant une capacité d'adaptation et d'assimilation remarquable, passant sans aucun problème de l'Olympia au Palais des Sports, elle se présente aujourd'hui à Bercy.

Première interprète féminine française à se produire au Palais omnisports, Jeanne Mas affirme une fois de plus sa puissance, une certaine voracité féminine, une façon d'autant plus forte de faire passer sa personnalité à travers chaque son, chaque image, chaque geste qu'elle-même signe les paroles et quelquefois les musiques de ses chansons. Sans doute a-t-elle raison d'avoir confiance en son étoile : malgré un quatrième album (*les Crises de l'âme*) sans titre pour le Top 50, elle remplit le Palais de Bercy durant quatre jours.

CLAUDE FLÉOUTER

▶ **Le 30 septembre, les 3 et 4 octobre + CD et album EMI.**

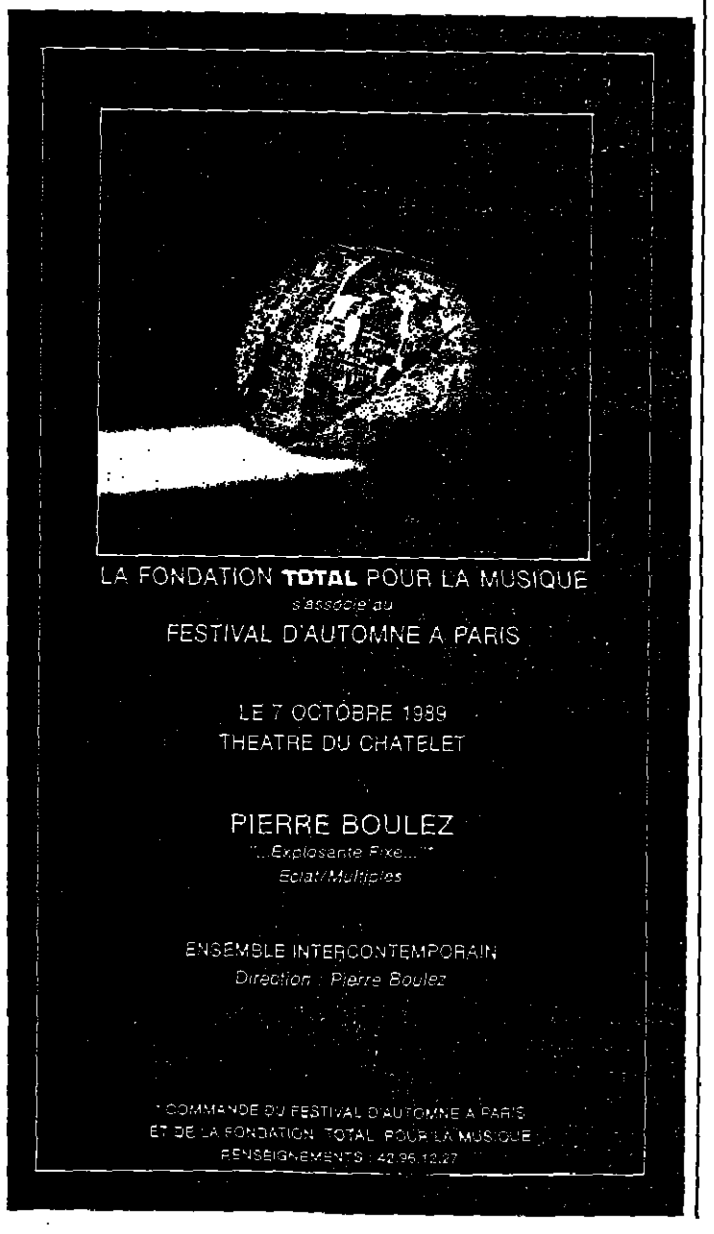

Deux disparitions

Georges Ulmer chanteur

L'auteur-compositeur et interprète Georges Ulmer est mort, vendredi 29 septembre à Marseille. Il était âgé de soixante-dix ans.

Né à Copenhague en 1919, mais installé en France depuis 1938, Georges Ulmer, qui avait débuté comme chanteur de l'orchestre de Fred Adison, avait connu le succès dès 1944 à L'ABC, alors music-hall, avec une parodie des cow-boys de western : *Quand allons-nous nous marier ?* Mais c'est la chanson *Pigalle*, que le monde entier fredonna, qui le rendit populaire à la fin des années 40.

Malgré quelques autres succès (*Un monsieur attendait*), Georges Ulmer chercha vainement ensuite à se renouveler et, comme bien d'autres, fut débordé par la vague « yé-yé » à la fin des années 50.

C.F.

Virgil Thompson compositeur et critique musical

Le compositeur et critique musical américain Virgil Thompson est mort, samedi 30 septembre, à New-York. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans.

Auteur de nombreux opéras ou de ballets, d'œuvres pour orchestre et pour chœur, Virgil Thompson fut l'élève de Nadia Boulanger. Proche du groupe des Six, il passe l'essentiel de l'entre-deux-guerre à Paris, où il rencontre Gertrud Stein. Etabli à New-York en 1940, Virgil Thompson devient critique musical pour la *Tribune*, qui deviendra plus tard le *Herald Tribune*. Il a gagné en 1949 le seul prix Pulitzer jamais décerné pour une musique de film, *Louisiana Story*.

Le chant du cygne de Versailles

Vingt-cinq mille personnes ont assisté dimanche, autour du bassin de Neptune, à la « dernière fête de Versailles », garden-party offerte par Louis XVI aux députés des Etats généraux. Grandes eaux, cavalcades, défilés de carrosses commentés par Philippe Beaussant jouant les Léon Zitrone, se sont succédés au son des musiques de l'époque.

Pendant ce temps, nous suivions à Notre-Dame (avec deux ministres, MM. Roland Dumas et Jack Lang) la cérémonie d'ouverture de ces mêmes Etats généraux. François Giroust y redonnait sa *Messe pour le sacre de Louis XVI*, dont il avait seulement remanié le *Gloria*, une œuvre encore proche du grand siècle, mais légère, vive, fraîche, bien qu'un peu fruste. Se doutait-il, ce gentil musicien, qu'après avoir composé l'*Apothéose de Marat et Le Pelletier*, il finirait sa vie tout à côté, comme... concierge du château de Versailles, d'ailleurs désert ?

L'attention éclipsée

Jean-Claude Malgoire fait souffler la vie en rafales dans toutes les œuvres qu'il touche ; avec ses musiciens de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, et l'excellente chorale Audite Nova, il a ainsi donné une superbe stature au premier *Te Deum* de Gossec, joué ce même 5 mai 1789.

François-Joseph Gossec est un tout autre technicien que Giroust, un des plus importants personnages de la musique en France au dix-huitième siècle. Ses œuvres sont bâties à chaux et à plâtre. Sa polyphonie est opulente, ses mouvements bien ordonnés, ses récitatifs fort dessinés. Il varie sans cesse les formes, parle déjà le langage de Haydn et parfois semble annoncer Berlioz. Mais voilà, il manque un peu de génie.

Alors pendant un bon moment, on est intéressé, voire charmé, on attend mieux encore, et puis, peu à peu, l'attention s'éclipse sur la pointe des pieds, malgré deux exquis sopranos (Catherine Dubosc et Brigitte Bellamy) et tout le talent de Gilles Ragon et Glenn Chambers.

En revanche, quel plaisir ensuite, à la chapelle royale, d'entendre le programme dédié à la reine Marie-Antoinette par l'Ensemble Mosaïques de Christophe Coin ! Tous ces jeunes visages d'une si belle expression, ces archets qui ne font qu'un, et ce style crépitant, tressaillant d'une vraie profondeur, voici qu'ils nous révélaient une musique si noble et émue dans le *Troisième Concert de symphonies à quatre parties* d'Antoine d'Auvergne, le compositeur des *Troqueurs !*

Faut-il dire aussi que, jouée avec tant de délicatesse, la *Symphonie la Reine* de Haydn nous touchait particulièrement, comme le souvenir enfui d'un temps de bonheur, en ce château où Marie-Antoinette l'entendit, quatre ans à peine avant de quitter définitivement ces lieux ?

Autre heureuse surprise, les pages des frères Jadin, surtout la *Troisième Sonate pour le forte-piano* de Hyacinthe, le cadet, mort à trente et un ans, une œuvre préromantique qui rejoint les inspirations les plus hautes de Haydn au clavier, jouée à merveille par Patrick Cohen, avec une sorte de sincérité passionnée, sur cet instrument qui retrouvait le tremblement même de la vie.

Enfin, pour enterrer la royauté, le soir, Philippe Herreweghe, dans son style rigoureux, alerte et implacable, juxtaposait la *Musique funèbre maçonnique* K 477 de Mozart et la *Messe des morts* de Gossec, énorme, composée en 1760 et infligée quinze fois aux foules éplorées jusqu'en 1792, notamment pour les funérailles de Mirabeau.

C'est l'œuvre fort brillante d'un compositeur de vingt-deux ans, qui pratique avec beaucoup d'adresse un style « officiel » très spectaculaire, frisant parfois la platitude ou le pompiérisme, d'une sincérité peu évidente, malgré certaines pages plus intimes et émues, comme le *Recordare*. A la fin, on a une indigestion d'*amen* fugués et de *dona eis requiem* (huit fois de suite entre le *Pie Jesu* et l'*Agnus Dei*)...

Comme un forçat

Curieux personnage que ce musicien boulimique, qui a pu mourir à quatre-vingt-quinze ans dans une période aussi troublée, après avoir travaillé toute sa vie comme un forçat, en célébrant tour à tour sans sourciller Dieu, Louis XVI, Voltaire, Marat, Robespierre, l'Etre suprême, avant d'être décoré par Napoléon et d'entrer à l'Institut, pour s'éteindre paisiblement sous Louis XVIII.

Interprétation de haut vol par les Chœurs de la Chapelle royale, le Concerto Köln et trois magnifiques solistes : Jennifer Smith, Howard Crook et Peter Harvey. Toute cette journée était retransmise en direct par France-Musique.

JACQUES LONCHAMPT

▶ **Musiques à Versailles en 1789 se prolongera par des concerts de musique de chambre du 7 octobre au 25 novembre, tous les samedis à 17 h 30, à la chapelle du château. (Rens. Centre de musique baroque. Tél. : 47-66-30-49 ou 30-21-29-09.)**

(Publicité)

"L'histoire du film, c'est pourquoi il faut toujours s'enfiler des trucs à l'intérieur du corps. Pour pouvoir vivre. Pour pouvoir survivre."

Zanzibar, le film de Christine Pascal, le mercredi 4 octobre.

GAITE MONTPARNASSE
LOC. 43.22.16.18

DANIELE LEBRUN | CATHERINE FROT | VIVIANE ELBAZ | ANOUK GRINBERG

FAUT PAS TUER MAMAN !

de CHARLOTTE KEATLEY
Adapt. de M. BLUWAL et M. FAGADAU
mise en scène MICHEL FAGADAU

La mise en scène de Michel Fagadau et l'interprétation exceptionnelle des comédiennes, font de ce spectacle, l'un des meilleurs, l'un des plus plaisants et des plus émouvants qui se puisse voir à Paris aujourd'hui.

Armelle HELIOT - Quotidien de Paris

COMMUNICATION

M. Mitterrand devant les Assises européennes de l'audiovisuel

Une Babel en quête d'identité culturelle

Les Assises européennes de l'audiovisuel, ouvertes, le 30 septembre, par M. François Mitterrand, devaient se conclure lundi 2 octobre par une déclaration commune des vingt-trois pays membres du Conseil de l'Europe, auxquels se sont joints l'Union soviétique, la Pologne, la Hongrie et la Yougoslavie. Parallèlement, les trois cents experts indépendants devaient rendre publique une liste de propositions pour stimuler la création d'images européennes.

« Vous êtes les ouvriers d'une tâche essentielle, qui, à mon sens, dépasse toutes les autres. De ce qui sera fait ici et par la suite dépendra le sort, dépendront les chances de l'Europe. » En accueillant ainsi, samedi 30 septembre, les trois cents professionnels réunis à Paris pour les assises de l'Eurêka audiovisuel, M. François Mitterrand marquait d'emblée l'importance qu'il attache à cet aspect de la construction européenne. Pour le président de la République, la culture est le *« ciment »* de la Communauté : *« Comment ne pas s'attaquer à la construction de l'Europe, et de l'Europe sans frontières — y compris entre les Douze et les autres, — sans s'attacher à tous les aspects qui permettront de réunir, de préserver, de sauvegarder, de développer les cultures de l'Europe ? »*

Un combat qui passe, pour M. Mitterrand, prioritairement par l'audiovisuel : *« Si l'on ne sollicite pas l'attention des spectateurs européens en commençant par l'audiovisuel, qui, seul, a la surface suffisante pour éveiller toutes les curiosités de l'esprit, nous aurons pu parler de culture, mais en vain. Ou bien ce serait d'une culture réservée à quelques-uns. »*

Le président de la République a longuement rappelé les efforts entrepris dans le cadre de l'Eurêka technologique pour mettre au point une télévision haute définition (TVHD) européenne. *« Mais nous ne sommes pas suffisamment rassemblés autour de conceptions communes,* dit-il, *et, aujourd'hui, les images américaines, ajoutées à la technologie japonaise, dominent très largement le marché européen. »*

Contenant et contenu étant liés, le président exhorte donc ses partenaires européens à une politique volontariste dans le domaine de l'image. *« Nous importons parce que nous ne produisons pas assez. Nous n'échangeons pas suffisamment avec nos propres voisins* (...). *Il n'est pas de secteur où nous soyons si peu européens. »*

Pour remédier à ces carences, il faut une méthode, des moyens, des objectifs. La méthode ? La souplesse de l'Eurêka technologique a fait ses preuves : pas d'*« administration écrasante »*, pas de *« technocratie »* : *« Il ne peut y avoir de réelle dynamique sans que les professionnels se saisissent eux-mêmes du destin de l'audiovisuel européen et associent leurs compétences »*.

Les moyens ? *« assurément, le devenir de l'audiovisuel ne peut pas reposer sur l'argent des puissances publiques ou de la Communauté* (...). *Mais si les milliards viennent, on ne s'en plaindra pas. »*

Prenant au mot M. Jacques Delors, président de la Commission de Bruxelles, M. Mitterrand juge *« intéressant »* un programme de 7 milliards de francs sur cinq ans. La France, pour sa part, *« est prête à prendre de nouveaux engagements »*. Avec l'ouverture aux coproductions des mécanismes de soutien à la production, la *Sept*, le doublement des crédits consacrés à la TVHD, la France consacrera en 1990 *« quelque 900 millions de francs à la télévision de l'Europe »*. Et M. Mitterrand a demandé au gouvernement d'étudier une participation accrue au fonds Eurimages, une aide spécifique aux productions françaises destinées au marché européen, des crédits supplémentaires pour le sous-titrage et le doublage des programmes dont la langue limite la diffusion, et enfin la participation de la France à un observatoire européen de l'audiovisuel.

Les objectifs ? Pour *aller plus* loin, M. Mitterrand lance des idées tous azimuts : aider l'écriture de scénarios, favoriser les coproductions, lancer des chaînes thématiques à vocation européenne (information ou musique), promouvoir la TVHD à l'occasion des Jeux olympiques de 1992, harmoniser les formations, mettre en commun les archives, créer entre universités européennes un programme d'enseignement par satellite.

Méfiances et querelles

En fin politique, M. Mitterrand a évité l'épineux problème des quotas qui pèse sur le conseil des ministres européens du 3 octobre (*le Monde* daté 1er-2 octobre). Il préfère chercher un consensus autour de la sauvegarde des cultures et des langues. Celles des petits pays bien sûr, mais aussi l'italien, l'allemand, le français : *« Toutes ces cultures sont menacées* [et] *je pense que nos amis britanniques et espagnols ne cultiveront pas assez l'égoïsme pour se désintéresser du sujet. »* Ayant ainsi habilement donné une légitimité culturelle au protectionnisme européen, M. Mitterrand n'oublie pas pour autant les enjeux économiques : *« Soyons pratiques, la culture est à l'origine et sera de plus en plus à l'origine d'un développement industriel considérable. Nous ne perdrons sur aucun terrain, nous gagnerons sur tous. »*

Un tel discours ne pouvait manquer de plaire aux créateurs, qui n'entendent pas toujours les politiciens de leur pays aussi attentifs à leurs problèmes. Mais l'adhésion globale aux grands desseins du président de la République — et de la Communauté pour six mois — ne suffit pas à lever dans le détail tous les obstacles.

Dans la Babel audiovisuelle des assises, les experts ont déjà du mal à s'entendre sur les concepts qu'ils manient. Production, droit moral des auteurs, aides publiques, n'ont pas le même sens de l'Atlantique à l'Oural. Et la *satisfaction — réelle* — de discuter ensemble n'exclut pas de fastidieuses querelles terminologiques.

L'organisation même des assises suscite des critiques et provoque même quelques incidents. Les syndicats de producteurs, d'acteurs et de réalisateurs estiment qu'il ont été tenus à l'écart de la concertation, *et que les débats sont trop* souvent manipulés par les représentants de Bruxelles ou les porte-parole des grandes chaînes commerciales. Ils veulent amender une dynamique qui, selon eux, privilégie les entreprises au détriment des *œuvres et de leurs créateurs.* Ceux qui ne viennent pas de l'Europe des Douze craignent d'être marginalisés dans un programme d'action verrouillé par Bruxelles. Et même au sein de la Communauté, la suspicion règne.

Le programme Eurêka audiovisuel n'est-il pas un moyen de déposséder la Commission (qui a déjà son propre programme, Média 92) de ses prérogatives ? Les Italiens, par exemple, se méfient d'un Eurêka à géométrie variable qui les *laisserait à côté de grandes* alliances entre France, RFA ou Grande-Bretagne.

Bref, tous ceux qui se sentent exclus ne veulent pas être les acteurs d'un scénario écrit d'avance à Bruxelles et mis en scène pour le plus grand bénéfice politique de la France. Chacun sent bien que, derrière la richesse et le foisonnement des débats — permis par l'indépendance des experts, — le jeu politique garde tous ses droits.

C'est tout le charme et toute l'ambiguïté des assises.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA et JEAN-FRANÇOIS LACAN

Le Britannique David Puttnam

« Anticipons une société bilingue »

S'il voulait choquer, bravo, c'est fait. Son intervention a littéralement terrassé plusieurs de ses confrères du groupe Création et il a fallu sans doute le sens de l'amitié, les exigences de la courtoisie, voire les réminiscences de yoga de certains pour éviter que la salle de réunion, jusqu'alors paisible, ne ressemble à la fameuse salle à manger dévastée par un débat sur l'affaire Dreyfus. Etait-ce bien raisonnable, aussi, d'aborder de façon si abrupte le problème de l'anglais ! De recommander calmement aux professionnels d'adopter définitivement le bilinguisme et de nier que la langue fût un élément essentiel des cultures nationales ? Proféré par un Français, un Grec, un Portugais, le discours eût sans doute agacé et surpris. Mais par un Anglais ! Trop facile, vraiment !

David Puttnam prend un air résigné : *« Comment convaincre que cette idée-là n'est pas liée à ma propre nationalité, mais que c'est une simple question de réalisme ! »* Qui donc le soupçonnerait d'en manquer, lui, le principal artisan du renouveau du cinéma commercial britannique, le producteur avisé de films remarqués (*Midnight Express, la Déchirure*...), ex-patron de la *Columbia*, aujourd'hui patron à Londres d'une grande école du cinéma et de télévision. *« Cessons de confondre langage et culture. La langue n'est qu'un des éléments de l'identité d'un peuple. Or voilà qu'on la traite comme la peinture et non plus comme le pinceau ; comme la symphonie et non comme les notes qui la composent ; comme le monument et non comme les briques qui ont servi à l'élever... C'est une terrible méprise, car la langue n'est qu'un mécanisme que seule une poignée d'écrivains et poètes parvient parfois à transformer. Mais nous ne sommes ni Dickens ni Tolstoï. Alors gagnons du temps, mettons notre foi à défendre des valeurs plus importantes, et arrêtons ce combat perdu d'avance pour la langue « barrière culturelle ». D'ailleurs, les adolescents seraient les premiers à railler cette dévotion, eux dont le parler est déjà si différent de ce qu'il était il y a 50 ans ; eux qui changent et qui dansent en anglais sans avoir renoncé aux musiques régionales ou nationales.*

François Mitterrand a insisté samedi sur le mot « volonté ». Ajoutons-y le mot « vision » et tâchons d'imaginer l'avenir. D'ici à trente ans, tous les enfants seront bilingues et regarderont indifféremment un film en français ou en anglais, se fiant donc, pour leur choix, uniquement au contenu du programme. Alors que les cinéastes prennent les devants en anticipant une société bilingue, en tournant en anglais s'ils fabriquent un produit commercial ; dans la langue nationale, s'il s'agit d'un produit de nature culturelle.

Je fais partie d'un groupe de conseillers pour la création d'une école nationale japonaise de cinéma en septembre 1992. Tout l'enseignement — par des professeurs japonais — s'y fera uniquement en anglais. Les responsables ont compris que le langage de la communication serait l'anglais tout en ayant conscience que les éléments forts de la culture japonaise n'a rien à y voir...

Croyez-moi. Depuis toujours les langues divisent bien plus les hommes qu'elles ne les lient... »

ANNIK COJEAN

Le Hongrois Zsolt Kezdi-Kovacs

« Nous ne venons pas en mendiants »

« Nous sommes européens. Mille ans de tradition l'attestent que n'ont pas gommées quatre décennies d'idéologie communiste et isolationniste. Il n'est pas question, pour nous, de rester hors d'une Europe qui se construit. Mais, faute de pouvoir participer, dans un futur proche, au grand marché de 1992, il nous faut être présents partout où cela est possible, jeter des ponts, multiplier les liens et les accords de coopération. L'Eurêka de l'audiovisuel permet justement cela. »

Enthousiaste, le cinéaste hongrois Zsolt Kezdi-Kovacs *ne s'autorise pourtant ni aveu*glement ni faux-semblant. *« Trois jours d'assises permettent d'évoquer les problèmes, non de les résoudre, même si le discours du président Mitterrand était une invitation à se montrer plus actif, plus imaginatif. »*

Actif ? Le réalisateur de Quand Joseph revient, Cher voisin, les Récidivistes, trois films qui lui ont donné son renom international, désire ardemment que son pays le soit. *« La Hongrie va adhérer au fonds européen de copro*duction Eurimages, dit-il, réjoui. *Une façon pour nous qui sommes, comme la Pologne et l'Union soviétique, associés à la politique culturelle du Conseil de l'Europe de contribuer financièrement à la réussite d'un programme européen. Notre geste sera, il est vrai, essentiellement symbolique — nous ne sommes pas riches, — et nous attendons en retour une aide à la distribution de nos films. Mais, attention pourtant, à ne pas nous prendre pour des mendiants ! Nous ne venons pas uniquement quémander des subventions. Nous sommes aussi à la recherche d'échanges techniques, artistiques et — pourquoi pas ? — spirituels ! L'Europe en manque cruellement.*

» En Hongrie, par exemple, notre politique en matière de droits d'auteur est beaucoup plus archaïque qu'en France ou en Espagne. Nul besoin d'aide financière dans ce cas, il suffit d'une coopération nous permettant de rattraper notre retard. Nos deux chaînes hongroises rencontrent les mêmes difficultés que toutes celles appartenant à de petits pays ou à des cultures minoritaires, comme la Grèce, le Portugal, l'Irlande ou le Danemark. Comment exporter des programmes lorsque l'on n'a même pas les moyens de les doubler ? »

« En vérité, peu de chose nous distingue. La Hongrie s'est engagée sur la voie de la démocratie et de l'économie de marché, poursuit Zsolt Kezdi-Kovacs, également directeur général des grands studios de cinéma à Budapest Mafilm. *Pendant quarante ans, on a cru aux vertus d'une motivation purement idéologique : cela a spectaculairement échoué. Nous n'avons plus d'autre choix que de tout bouleverser. Cela ne facilitera d'ailleurs pas automatiquement la situation de certains créateurs. Dans un Etat dictatorial et monopolistique, les artistes qui travaillent selon les vœux du pouvoir vivent dans un cocon privilégié. Cela, aussi, risque de changer. »*

PIERRE-ANGEL GAY

Une campagne de promotion du « Monde »

Le monde change, *le Monde* aussi. Une campagne de promotion conçue par Publicis salue à partir du 2 octobre les transformations de notre quotidien (découpage en sections, renforcement de la photo et de la quadrichromie, apparition de nouvelles rubriques, typographie plus aérée) entrées en vigueur le 21 septembre.

Cette campagne qui représente un investissement de 23,3 millions de francs se décline sur trois supports : l'affichage, la radio et le cinéma puisque la publicité télévisée demeure interdite à la presse. Neuf affiches différentes — de Lech Walesa riant aux éclats à des visages de *yuppies* — symbolisent le changement. En noir et blanc, soulignées par un discret arc-en-ciel coloré, ces affiches seront posées du 2 au 12 octobre sur trois mille huit cents panneaux des réseaux d'affichage Métrobus, Marignan et Giraudy dans Paris et les grandes villes. En radio, ce sont dix personnalités *du monde des affaires*, de la culture ou du sport (Hélène Arweilher, Jean Peyrelevade, Antoine Vitez, Fabien Canu, etc.) qui expliqueront dans un spot de trente secondes diffusé sur RTL, Europe 1 et Sud-Radio, du 2 au 16 octobre et dans la semaine du 6 novembre, pourquoi le monde change et en quoi *le Monde* s'est transformé. *Enfin, le film diffusé* au cinéma a été réalisé par Coline Serreau (*Trois hommes et un couffin, Juliette et Romuald*) et la société de production Caméra 6. En quarante-cinq secondes, il conte les pérégrinations d'un lecteur du *Monde* traversant une ville imaginaire et les grands événements de l'actualité. Il sera présenté aux spectateurs dans 684 salles de cinéma du 11 octobre au 30 janvier.

ALTERNATIVES ECONOMIQUES n° 70 octobre
EN KIOSQUE
VICTOIRE-SUEZ
Vers la « bancassurance »
17 F

Un livre que vous n'oublierez plus jamais.
H. van Galen Last
NRC Handelsblad, *Rotterdam*
Georges Roditi
L'esprit de perfection
Stock
Un chef d'œuvre subtil traverse discrètement notre siècle.
Daria Galateria
Il Manifesto, *Rome*
Stock 60 F
5 traductions : Italie, Pays-Bas, Gande-Bretagne, RFA, Espagne.

INDIVIDU ET SOCIÉTÉ
L'individu dans ses rapports avec la famille, l'école, la santé, etc.
Un regard sur les valeurs et les mutations de la société contemporaine.
• LA MÈRE
• L'ENFANT LECTEUR
• ODEURS
• ÉTHIQUE, CORPS ET ÂME
• ABANDON, ADOPTION
• MARIAGE, MARIAGES
• L'ESPRIT DES DROGUES
• DIMANCHE
• NOURRITURES
• L'HÔPITAL À VIF
— EN LIBRAIRIE —
autrement ÉDITIONS

ALTERNATIVES ECONOMIQUES n° 70 octobre
EN KIOSQUE
G. MINK
« La Pologne peut s'en sortir »
17 F

MEDIASPOUVOIRS
Sommaire du n° 16
OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE 1989
DOSSIER:
Le Management dans les médias
Nadine TOUSSAINT-DESMOULINS
Comment le management vint aux médias
Antoine de TARLE
Le management des médias : marché et concurrence
Jean-Marie CHARON
Managers au quotidien
Philippe THUREAU DANGIN
The Independent : success story à Fleet Street
Un entretien de Jean-Louis GUILLAUD, PDG de l'AFP
l'AFP peut-elle être gérée comme une entreprise ?
Dominique LEDOUBLE
Comment se comptent les millions de la télévision ?
Jean-François TRINQUECOSTE
Marketing, sociétés et société de communication
Et les rubriques régulières : Repères, Baromètre et Bibliothèque
En vente dans les librairies et directement au (1) 47 23 61 88
200 pages – 95 F l'exemplaire

RÉGIONS

AQUITAINE

Le VAL en question

Une opposition au métro VAL est en train de s'organiser à Bordeaux à l'initiative d'une douzaine d'associations, parmi lesquelles la CSCV (Confédération syndicale du cadre de vie), l'Union fédérale des consommateurs de la Gironde, les Rénovateurs communistes de Bordeaux, le Syndicat des cheminots CFDT, la Fédération des usagers des transports et Montaigne-Avenir, une association proche du PS bordelais.

Les principaux reproches concernent le coût du VAL (4 milliards de francs, selon les premières estimations) et le choix des lignes. La première ligne de métro, telle qu'elle a été esquissée dans l'avant-projet sommaire, ne desservirait en effet que treize stations sur onze kilomètres au centre de Bordeaux sans tenir compte des vingt-six autres communes de la communauté urbaine bordelaise, en particulier celles de la rive droite de la Garonne. Le VAL ne desservirait ni le campus universitaire ni l'aéroport de Bordeaux-Mérignac.

Aux yeux des opposants au métro, *« le financement interurbain par la CUB (Communauté urbaine de Bordeaux) d'un transport destiné à Bordeaux intra-muros confine à l'escroquerie »*. Ces associations mettent également en cause *« le processus de prise de décision »* et indiquent que l'on a opté pour le VAL en décembre 1986, mais *« attendu juillet 1989 pour confier à la hâte l'étude d'un plan de déplacement urbain à la SORETU, une filiale de la RATP habituée à travailler pour Matra, le constructeur du VAL »*.

Elles voudraient qu'un métro léger (tramway) soit choisi de préférence au VAL et préconisent la mise en service de dessertes cadencées sur le chemin de fer de ceinture de l'agglomération bordelaise, pour l'instant inutilisé.

Quel tracé pour l'A-89 ?

Cette future autoroute qui divise le Bordelais

L'autoroute Bordeaux-Clermont-Ferrand (A-89), qui rattachera l'Aquitaine au *« cœur économique de l'Europe »*, devrait être achevée dans dix ans. Cependant la détermination du tracé suscite de vives controverses. La polémique est à peine éteinte en Périgord qu'elle rebondit dans le vignoble de Saint-Emilion.

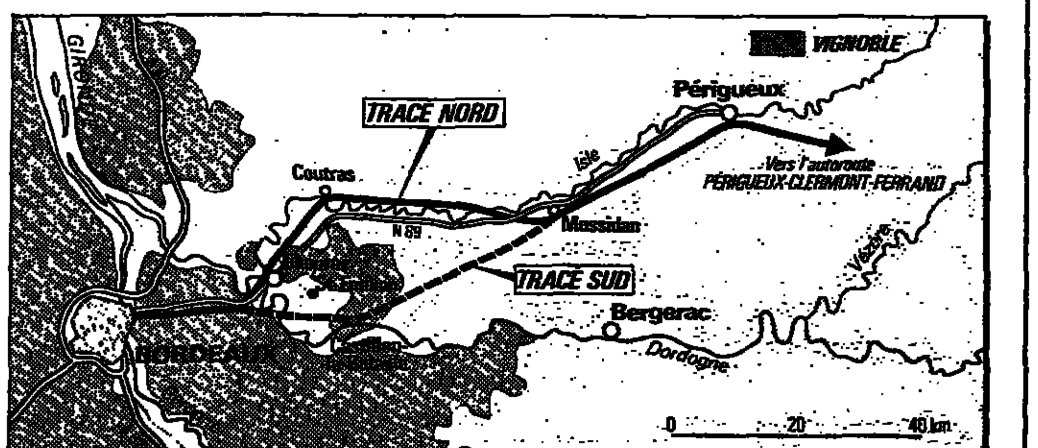

« Il faut frapper fort et, le cas échéant, nous saurions mobiliser les troupes. » Max Périer hausse sa voix naturellement courtoise et, d'un geste large, embrasse le vignoble sur la colline et dans la plaine de Saint-Emilion. La perspective qu'une autoroute puisse *« perturber cette unité économique et esthétique »* lui est insoutenable. Il a pris la tête du lobby anti-autoroute avec la bénédiction du syndicat viticole de Saint-Emilion (1 000 adhérents dont les célèbres grands crus Cheval-Blanc, Ausone, Pétrus...) dont il est vice-président.

En juin dernier, le Centre d'études techniques de l'équipement de Bordeaux a livré les premières esquisses du tracé de l'A-89 entre Périgueux et Bordeaux. Deux hypothèses de travail ont été retenues. La première (le tracé 2 ou nord) épouse *grosso modo* la vallée de l'Isle et contourne la commune de Libourne par le nord. Ce tracé présenterait le triple avantage de délester du trafic poids lourds la RN 89 saturée, d'irriguer la vallée de l'Isle, pôle économique en péril, et de ne point empiéter sur le vignoble. Solution *quasi* idéale aux yeux des Girondins. A cette nuance près cependant qu'elle élude un aspect du dossier cher aux Périgourdins voisins. Ces derniers tiennent particulièrement à « désenclaver » Bergerac, deuxième ville du département, bâtie sur la rivière Dordogne. D'où la deuxième hypothèse de travail (tracé 3 ou sud) qui traverserait le vignoble de Saint-Emilion, voire celui de l'Entre-Deux-Mers et les Côtes-de-Castillon, deux autres appellations d'origine contrôlée du Bordelais, moins célèbres mais tout aussi attachées à leur patrimoine.

Déjà, en 1987, un débat rocambolesque avait opposé élus périgourdins et girondins mais aussi les Girondins entre eux au sujet de la liaison Périgueux-Bordeaux. Il n'était, à l'époque, question que d'une *« structure autoroutière à quatre voies »* décidée par le CIAT du 13 avril 1987. Le conseil général de la Gironde avait, *in extremis*, désavoué ce projet parce qu'il traversait le vignoble de Saint-Emilion et cela malgré l'avis favorable du conseil régional d'Aquitaine et le courroux des élus périgourdins. Le projet resta en panne pendant un an jusqu'à ce que Maurice Faure, Périgourdin de naissance, et alors ministre de l'équipement, annonce, le 6 septembre 1988, qu'on relierait Périgueux à Bordeaux par une autoroute concédée à péage.

Le cas de Lascaux

Le souvenir de la zizanie et des contretemps incite aujourd'hui à la prudence et à la conciliation. *« Je me rendrai dans le Bergeracois à juste titre préoccupé de la liaison la plus rapide possible avec Périgueux, mais j'irai aussi d'ici à la fin de l'année en Gironde examiner les problèmes liés aux vignobles »*, a indiqué Michel Delebarre fin août, à Périgueux. Le ministre de l'équipement venait justement trancher le différend qui divisait depuis novembre 1988 les Périgourdins au sujet du tronçon *Brive-Périgueux* de l'A-89.

Ce projet de tracé par le sud, à deux kilomètres à vol d'oiseau de Lascaux, sanctuaire de la préhistoire, rencontrait l'opposition indignée d'une association de défense des vallées animée par une châtelaine du cru. Il était également désapprouvé par le député suppléant de Roland Dumas au nom de la défense des terres à tabac et à l'élevage. Les opposants ont eu gain de cause devant le ministre. Le « risque archéologique » a été jugé trop grand. Le tracé nord a donc été retenu malgré un prix de revient plus élevé de 100 millions de francs.

Le choix définitif du tracé Périgueux-Bordeaux devrait intervenir au début 1990 *« dans le plus grand respect du patrimoine et de l'environnement »*, assure le concessionnaire en guise d'apaisement.

GINETTE DE MATHA

BRETAGNE

Pour le tourisme urbain

C'est à Rennes, où furent organisées en mars 1988 les premières Assises nationales du tourisme urbain — les deuxièmes ayant eu lieu à Lyon en juin dernier, — que vient d'être créée la Conférence permanente du tourisme urbain, qui réunit des élus locaux, des présidents ou directeurs d'offices du tourisme de 18 villes. Présidée par Edmond Hervé, député PS et maire de Rennes, cette conférence s'est fixé trois objectifs : générer une réflexion sur le tourisme urbain qui constitue une source de richesse encore inexploitée, assurer l'organisation et la promotion de cette nouvelle forme de tourisme, et représenter le tourisme urbain auprès des différents ministères concernés pour obtenir sa reconnaissance par les pouvoirs publics.

La création d'une charte et d'un label du tourisme urbain est également envisagée par la Conférence permanente, qui souhaite aussi agir auprès de la Communauté européenne en préparant les Assises européennes du tourisme urbain, qui se tiendront à Rennes les 15 et 16 novembre 1990.

Le siège social de la conférence a été fixé à l'office du tourisme-syndicat d'initiative de Rennes, 8, place du Maréchal-Juin, 35000 Rennes. Tél. : 99-30-38-01.

LIMOUSIN

L'Europe des bovins

Les éleveurs de bovins limousins viennent de se constituer en fédération : sous le sigle EUROLIM, cette fédération regroupe les Herd Books (livres généalogiques) de tous les pays de la CEE à l'exception de la Grèce, qui ne possède pas de cheptel limousin.

Cette fédération se donne pour but d'harmoniser les critères de sélection, de *« donner plus de technicité aux échanges »*, de généraliser la rigueur génétique qui a suscité l'engouement international actuel pour la race et l'envol des prix des reproducteurs. Elle s'appuiera sur le Centre informatique de la Maison régionale de la santé animale à Limoges, qui traite déjà la sélection et la génétique du troupeau limousin dans l'Hexagone.

Un parc naturel à l'étude

La création d'un parc naturel régional vient d'être mise en chantier dans la montagne limousine, le plateau de Millevaches et les monts des Monédières.

C'est le bureau d'accueil de la Montagne limousine, émanation des collectivités territoriales, qui va conduire les études préalables. Le conseil général a voté pour ce travail un crédit de 120 000 francs. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, a décidé une subvention d'études de 75 000 francs. La DATAR annonce une subvention équivalente.

La procédure du parc naturel régional permet une appréhension globale des problèmes d'une zone homogène et une meilleure coordination des interventions publiques. La région Limousin et les trois départements qui la composent (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne) ont des interventions spécifiques, en matière économique et sociale, en faveur de cette zone dont la désertification a atteint un point extrême : moins de 10 habitants au kilomètre carré parfois. Le parc naturel devrait permettre d'homogénéiser les interventions diverses et de leur donner une efficacité accrue.

BASSE-NORMANDIE

Honfleur et l'« invasion » britannique

Le maire de Honfleur, dans le Calvados, M. Michel Labastre (div. dr.), en annonçant son intention de s'opposer à certaines transactions immobilières dans sa commune *« pour lutter contre les spéculateurs britanniques »*, a relancé le débat sur l'installation massive de Britanniques en Normandie. Le 11 septembre, il a adressé une lettre au quotidien britannique *Daily Telegraph* pour annoncer son intention de mettre un terme à la spéculation britannique dans le « secteur sauvegardé » : les mille huit cents demeures anciennes de Honfleur, sur lesquelles la municipalité a un droit de préemption en cas de mise en vente publique.

Sur les soixante-cinq maisons vendues dans le secteur sauvegardé durant les dix-huit derniers mois, vingt-cinq l'ont été à des Britanniques.

Les Britanniques ont réagi. *« La presse populaire d'outre-Manche parle de « résistance française contre les Britanniques » et d'« anglophobie »*, se désole un agent immobilier, soucieux de l'image de sa ville. *« Sans les Anglais, nous pourrions fermer boutique »*, affirme-t-il. En réponse, l'équipe municipale assure qu'il s'agit uniquement de préserver un patrimoine.

PICARDIE

Le souvenir de la Grande Guerre

La première pierre de l'historial de Péronne vient d'être posée. Le bâtiment jouxtera en 1992 la muraille de brique du château fortifié de la ville. En plein pays de Somme, l'un des points de France le plus touché par la grande guerre, l'historial sera un hommage à tous les peuples impliqués dans le conflit, y compris le peuple allemand.

L'historial est né de la volonté d'orienter les recherches, l'architecture et l'aménagement intérieur en ne se limitant pas au rassemblement d'une collection sur la guerre 1914-1918. Le but de l'historial est de dresser un panorama historique complet du premier conflit mondial et d'aider à mieux comprendre la première guerre mondiale à travers ceux qui l'ont vécue.

L'architecte Henri Edouard Ciriani a conçu l'historial comme une structure de béton blanc aux formes dépouillées s'harmonisant avec le château médiéval. A l'intérieur, la surface sera de 3 900 mètres carrés comprenant le musée, un auditorium, une cafétéria, une muséo-boutique et un centre de recherches.

C'est la société Storia, sous la direction de Gérard Rougeron, qui a été chargée de définir le projet et de proposer un concept. Un groupe permanent de chercheurs internationaux a travaillé avec les concepteurs à approfondir les données historiques et iconographiques concernant la Grande Guerre vue de la Somme.

D'autre part, dix-huit historiens français, allemands, britanniques, américains, australiens, israéliens et canadiens se sont réunis récemment pour mettre en place un comité scientifique qui organisera les actions à entreprendre d'ici à 1992 et fera évoluer l'historial au cours des années une fois qu'il sera installé.

Construit sur l'initiative du département de la Somme, l'historial sera financé par cette collectivité locale, qui recevra 12 millions de francs d'aide de l'Etat. Des subventions ont été demandées à la CEE et à la région Picardie. Les négociations sont en cours.

RHONE-ALPES

Un bon point pour les villes nouvelles

Le ministre délégué au logement, M. Louis Besson, maire de Chambéry, s'est félicité, samedi 23 septembre à L'Isle-d'Abeau (Isère), à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association des élus des villes nouvelles, du *« succès »* de ces dernières et de leur *« capacité d'adaptation »*. Considérant que les principaux objectifs, notamment l'équilibre habitat-emploi, étaient souvent déjà atteints ou en voie de l'être, le ministre a ajouté : *« Les villes nouvelles sont aujourd'hui considérées comme un atout par les régions où elles sont implantées. Leur parti d'aménagement, leurs disponibilités foncières, la qualité des services offerts, leur font jouer un rôle complémentaire par rapport aux zones centrales de Paris, Lyon et Marseille. »*

Les élus des villes nouvelles, dont certaines sont aujourd'hui en voie d'achèvement, se sont inquiétés pour leur part des conséquences de la disparition prochaine de certains établissements publics d'aménagement, dont il est pratiquement *« impossible d'obtenir les bilans financiers »* et donc d'évaluer les actifs patrimoniaux qui devront être remis aux syndicats d'agglomérations nouvelles constitués par les communes.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Georges Chatain ; Michel Curie ; Jean-Louis Saux ; Christian Tual
Coordination : Jacques-François Simon

Une rencontre sur la politique extérieure des régions

L'Europe par la décentralisation

« Si tout le monde se met à ouvrir un bureau à Bruxelles, ce sera moins profitable pour nous », soupirait le porte-parole de la région Lorraine, le sénateur socialiste Jean-Pierre Masseret, en apprenant, lors du colloque organisé le 13 septembre à Lyon par l'Observatoire interrégional du politique (1), qu'avant la fin de l'année Rhône-Alpes allait à son tour créer un bureau régional permanent dans la capitale européenne. Avec plusieurs années de retard sur la plupart des Länder allemands, les grandes régions françaises sont en effet décidées à jouer pour leur propre compte dans les coulisses de la Commission de Bruxelles. Grâce, notamment, à l'engagement de volontaires du service national à l'étranger (VSNE), plusieurs d'entre elles disposent même déjà d'antennes légères dans d'autres grandes métropoles européennes, telles que Stuttgart, Milan, Turin et surtout Barcelone.

Tant pis si, de temps à autre, le Quai d'Orsay s'inquiète de cette concurrence sauvage qui s'exerce hors des frontières de l'Hexagone. *« Nous sommes fiers, de toute façon, de ces rappels à l'ordre que nous transmettent nos préfets. Car c'est le signe que nous sommes dynamiques »*, ironise à ce propos le sénateur centriste Marcel Rudloff, président du conseil régional d'Alsace. Plus provocateur encore, son collègue du Languedoc-Roussillon, le député (UDF-PR) Jacques Blanc, rêve à voix haute de la création, pour de futurs scrutins européens, d'une circonscription électorale transfrontalière, qui couvrirait à la fois sa propre région, la Catalogne et Midi-Pyrénées.

D'abord du concret

Tout au long des frontières du Nord, de l'Est et du Sud, la coopération inter européenne est donc en marche, et rien ne semble plus devoir arrêter l'ardeur des nouveaux « barons » de la province française. *« Les régions sont jeunes, elles s'ébrouent*, constate avec philosophie le professeur René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques. *Elles ont raison de prendre des initiatives. Elles ont bien le temps de parvenir à l'âge de la maturité, voire de la sénilité. »* Pour Charles Millon, président (UDF-PR) du conseil régional Rhône-Alpes, *« l'imprécision des compétences peut avoir quelque chose de salutaire »* pour ces *« collectivités par excellence prospectives »* que sont, selon lui, les régions. Tout ce qui n'est pas formellement interdit, en somme, peut être tenté. C'est précisément ce que le directeur du bureau du Bade-Wurtemberg à Bruxelles a recommandé aux élus régionaux réunis à Lyon : *« Il faut s'unir pour éviter l'apparition d'un nouveau centralisme au niveau de l'Europe. Pour ce qui nous concerne, à part la défense et les affaires étrangères, nous prétendons tout faire. »*

Souvent hostiles, en 1982, aux lois de décentralisation de feu Gaston Defferre, les présidents des conseils régionaux ont en effet mesuré, sept ans plus tard, que celles-ci leur concédaient en fait, dans leurs fiefs respectifs, un large exercice du pouvoir. Mieux encore, le consensus observé en faveur de la construction européenne les pousse dans ce sens : leurs concitoyens réclament du concret. Selon une vaste enquête menée au printemps dernier auprès des habitants de Rhône-Alpes, la préparation du grand marché unique européen devrait ainsi constituer la toute première priorité de la région, avant même l'amélioration du cadre de vie et le développement de la politique de recherche.

Les études de l'Observatoire interrégional du politique, rendues publiques à Lyon par M. Roland Cayrol, directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, confirment d'ailleurs cette volonté au plus haut point. Selon un sondage réalisé par la société Gallup, au lendemain des élections européennes de juin 1989, auprès d'un échantillon de 11 819 Européens — dont 1 040 Français, — ceux-ci figurent au troisième rang, après les Italiens (88 %) et les Grecs (85 %), pour se déclarer favorables, dans une proportion de 83 %, à une unification politique de l'Europe. La moitié d'entre eux éprouveraient de *« grands regrets »* si leur pays ne faisait plus partie de la Communauté européenne. Mais surtout, ils accepteraient volontiers de voir transférées à un niveau européen les décisions concernant la recherche scientifique (86 %), l'environnement (82 %), les taux de TVA (78 %), la monnaie (76 %) et la politique étrangère (75 %). De tels transferts de compétences ne recueilleraient en revanche que 61 % d'avis favorables pour la défense nationale, 55 % pour l'éducation et 50 % pour la politique sociale.

Pour les politologues, c'est là le signe que les Français — comme, d'ailleurs, la plupart des autres Européens — souhaitent s'en remettre, selon le principe de subsidiarité, à l'échelon décisionnel le plus adapté. *« On ne voit pas pourquoi l'Etat continuerait d'avoir en charge le logement, le tourisme, la culture ou les universités »*, note avec insistance M. Charles Millon, pour lequel, aux côtés de l'Europe technocratique et de l'Europe politique, *« l'Europe qui se construit par la coopération des régions permet des avancées significatives »* (2).

Des transferts nécessaires

D'Auvergne, du Centre, de Picardie, des voix se sont élevées cependant pour exprimer l'inquiétude des régions qui n'ont pas la chance de se trouver *« au carrefour de l'Europe »*. *« Il y a lieu de penser l'aménagement du territoire au niveau européen*, a tenté de les rassurer M. Landaburu, directeur des politiques régionales auprès de la Commission de Bruxelles. *Il n'y aura pas de marché unique s'il n'y a pas de transferts de fonds publics au bénéfice des régions les plus défavorisées. »*

JEAN-LOUIS SAUX

(1) L'OIP a été créé en 1985 par le CNRS et la Fondation nationale des sciences politiques pour analyser les phénomènes politiques à l'échelon régional. Dix-huit des vingt-deux régions françaises sont actuellement associées à ses travaux.

(2) *Le Monde* du 16 septembre.

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5100

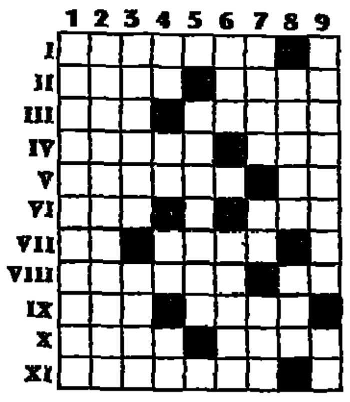

HORIZONTALEMENT

I. Sert de garantie. – II. Plein parce qu'ayant trop vidé. *Couvrent* des cigares. – III. Situés sur des bords. « Les Trois Mousquetaires » d'Alexandre Dumas. – IV. Fait perdre la tête. Un qui peut s'estimer heureux. – V. *Voit des chevaliers* lors de ses déplacements. Article. – VI. Cri dans la foule. Sources d'acquisitions. – VII. Note. Vache. – VIII. Pour certains, c'est un moyen de se faire comprendre. Attire du monde. – IX. Complique les choses. Est réveillé depuis longtemps. – X. Employée dans certains mélanges. A ses gens. – XI. Partie de noyau.

VERTICALEMENT

1. Moyen d'avoir le dessus. – 2. Chez elle, on a facilement la chair de poule. – 3. A prendre avec des pincettes. Qui n'a donc pas changé. – 4. Article. Possessif. Premier degré. Se fait très souvent entendre. – 5. Chassa le sanglier. – 6. Favorise des évasions. *Suit parfois un carambolage*. – 7. Fait des éclats. Va d'un bord à l'autre. C'est souvent le mot de la fin. – 8. Piquée ou bien mordue. Source d'abus. – 9. A des restes. Tel le lièvre de la fable.

Solution du problème nº 5099

Horizontalement

I. Préfacier. Faune. – II. Autoroute. Ru. – III. Ide. Alléchantes. – IV. Nets. Te. Rani. – V. Mélai. Turcs. Lô. – VI. Berain. Reps. Peu. – VII. *Onan*. Eue. Mesa. – VIII. Ut. Gourmandes. – IX. Trois. Ruées. – X. Usage. Décousu. – XI. Iago. Héron. Erin. – XII. Valet. Soi. – XIII. Eulalie. Saï. Us. – XIV. *Usine. Solennel.* – XV. Rasent. Recensée.

Verticalement

1. Pain. Bouquineur. – 2. Rudement. Sa. USA. – 3. Etcetera. Gag. Lis. – 4. Fô. Slang. Go. Ane. – 5. Ara. Ai. Ote. Vian ! – 6. Coltineur. Haï. – 7. Iule. Urodèles. – 8. Eté. Trémière. Or. – 9. Recrue. Ascot. *Lé*. – 10. Harpon. On. Sec. – 11. Francs. Dru. Cane. – 12. Aunis. Meuse. Inn. – 13. Peseurs. Ès. – 14. Niellés. Ioule. – 15. Guarsenis.

GUY BROUTY

CAMPUS

Musique à l'université

Les étudiants d'Ile-de-France vont bientôt revêtir leurs tenues de gala. Une opération lancée par le conseil régional amènera, du 4 au 20 décembre, des musiciens dans les murs d'une dizaine de grandes écoles et d'universités. « Campus à l'oreille » – tel est le nom de cette série de manifestations – doit permettre aux étudiants de découvrir des formations musicales et de participer à l'animation culturelle de leur campus. *« Il s'agit de faire évoluer la vie musicale, explique* M. Pascal Dumay, *directeur du* Festival d'Ile-de-France et responsable du projet. *Campus à l'oreille peut générer de nouvelles habitudes, autant chez les étudiants qui entendront des musiques dont ils n'ont pas l'habitude, que chez les artistes. »* Des établissements – comme Polytechnique ou l'université Paris-XIII-Villetaneuse, Sciences-Po ou la Sorbonne – *seront, pendant* trois jours, le siège d'un événement financé par la région et géré par les étudiants. Trois concerts (jazz, musique classique et une représentation donnée par une formation étudiante) feront vibrer le public qui pourra aussi profiter d'une animation musicale et de différentes expositions, conférences ou débats. *« Nous cherchons à susciter des rencontres entre des gens qui ont parfois des conceptions très différentes de la vie, mais aussi à promouvoir de jeunes talents »*, souligne M. Dumay. Les œuvres « classiques » elles-mêmes seront choisies dans le répertoire de jeunesse des grands musiciens que les éudiants de toute l'Ile-de-France sont invités à venir écouter.

★ Festival de l'Ile-de-France, 4, rue de la Michodière, 75002 Paris. Tél. : 42-66-96-20.

Toxicomanies

L'université de Nantes propose aux professionnels de la santé et des secteurs éducatifs une formation continue en matière d'alcoolisme et autres toxicomanies. Les enseignements porteront sur les aspects pharmacologiques, psychologiques et d'environnement, mais aussi sur la difficulté des prises en charge thérapeutiques.

★ Université de Nantes, service de formation continue, chemin de la Sensive du Tertre, 44072 Nantes Cedex 03. Tél. : 40-74-01-11, poste 410.

Education populaire

Le Centre universitaire d'information, de recherche et de documentation sur l'éducation permanente (CUIDEP) organise, les 6 et 7 octobre, avec le Centre de recherche historique sur les pays alpins de l'université de sciences sociales de Grenoble, un colloque franco-italien sur le thème « Education populaire et formation permanente » pour comparer la formation dispensée dans les deux pays.

★ CUIDEP, 2, place de l'Etoile, 38000 Grenoble. Tél. : 76-43-03-84.

ISTH INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES DEPUIS 1954.
"A l'attention des étudiants inscrits en **DEUG** *des UER de Droit et Sciences Éco"*
RÉUNIONS D'INFORMATION ET DE CONSEILS ORGANISÉES par l'ISTH
les 2 et 10 octobre 1989 à 18 h 15,
au centre **TOLBIAC**, 83, av. d'Italie 75013 Paris
pour présenter ses nouvelles
SESSIONS ANNUELLES DE SOUTIEN MÉTHODOLOGIQUE ET DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
GROUPES DE 15 ÉTUDIANTS CONFÉRENCES DU SOIR
Tél. pour participer à 45.85.59.35 et 45.27.10.15

LOTO SPORTIF
RESULTATS COMPLETS Nº 45

MATCH DU JOUR METZ 0 TOULON 0

13 bons pronostics	579	6 633,00 F
12 bons pronostics	10 392	374,00 F
11 bons pronostics	78 036	51,00 F
MATCH DU JOUR	38 413	52,00 F

LOTO
TIRAGE DU LOTO Nº 39 DU SAMEDI 30 SEPTEMBRE 1989

16 23 24 26 27 43 — 18

PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR TF1
MERCREDI 4 OCTOBRE 1989 A 20 H 35
ET SAMEDI 7 OCTOBRE 1989 A 20 H 35

6 BONS Nº	—	—
5 BONS Nº + complémentaire	30	85 950,00 F
5 BONS Nº	1 120	9 550,00 F
4 BONS Nº	50 865	120,00 F
3 BONS Nº	1 718 105	9,00 F

CARNET DU *Monde*

Décès

– Mme Pierre Boutin,
Ses enfants,
Et sa famille,
font part du décès de

M. Pierre BOUTIN,
ingénieur en chef du génie rural,

survenu *le 30 septembre 1989.*

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 3 octobre, à 16 heures, en l'église de Scorbé-Clairvaux (près de Châtellerault, Vienne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme André Coffrant,
son épouse,
Mlle Mireille Coffrant,
sa fille,
Les familles Coffrant, Debas, Maurer, Clayette, Avon,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André COFFRANT,

survenu le 25 septembre 1989.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Paris.

– Mme Albert Dugueyt,
son épouse,
Le vicomte et la vicomtesse Paul de Saint-Hippolyte,
M. et Mme Paul Dugueyt,
M. et Mme Hubert Dugueyt,
Le docteur et Mme Thierry Carnot,
M. et Mme Alain Dugueyt,
ses enfants,
Nicolas, Arnaud et Stanislas de Saint-Hippolyte,
Matthieu et Louis Dugueyt,
Laetitia et Sophie Dugueyt,
Olivier, Antoine, Anne-Laure et Valentine Carnot,
Amélie Dugueyt,
ses petits-enfants,
M. et Mme Raymond Gastambide,
son beau-frère et sa sœur,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Albert DUGUEYT,
croix de guerre 1939-1945,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

à Paris, le 30 septembre 1989, à l'âge de *soixante-quatorze ans, muni* des sacrements de l'Eglise.

Une messe sera célébrée le mardi 3 octobre, à 11 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-16e.

Les obsèques auront lieu le mercredi 4 octobre, à 15 heures, en l'église de Saint-Geoire-en-Valdaine (Isère).

19, rue de Marignan,
75008 Paris.

– Laurence et Jean-Claude di Menza
et leurs enfants,
Marie-Claude Guéronnet
et ses enfants,
Jacqueline et Jacques Bergé,
Claudine de France,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jane GUÉRONNET,

survenu le 27 septembre *1989.*

Une incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 5 octobre, à 8 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Georges Tissier,
M. *et* Mme Jacques Savornin,
M. et Mme Bernard Savornin,
Le comte et la comtesse Daru,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Yvonne Guiboux,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André SAVORNIN,
née *Marguerite Guiboux,*

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 29 septembre1989.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Martin de Sucy-en-Brie, à 14 h 15.

L'inhumation se fera au cimetière du Père-Lachaise, *à 16 h 15, le mardi* 3 octobre.

30, avenue de la Somme,
94370 Sucy-en-Brie.

– Mme Edouard Sultan,
M. et Mme Claude Sultan
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Zittoun
et leurs enfants,
M. et Mme Léon Krief,
M. et Mme Georges Krief,
M. et Mme Jacques Krief,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Edouard SULTAN,
docteur en droit,

survenu le 30 septembre 1989.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

3, avenue Champaubert,
75015 Paris.
129, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.
146, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

– Mme Fred Sulzer,
M. et Mme Jean-Pierre Sulzer
et leur fille,
M. et Mme François Mallet
et leurs enfants,
Mme Edouard Bouchara,
Mme Rosanne Bouchara
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fred SULZER,

survenu le 27 septembre 1989.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 29 septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4-6, avenue Emile-Accolas,
75007 Paris.

– Le vendredi 29 septembre 1989, à l'âge de quatre-vingt-onze ans,

Mme Edmond TIEVANT,
née Marie Delteil,

est entrée dans la paix du Seigneur,

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Martial de Ségur-les-Villas (Cantal).

De la part de ses enfants :
M. et Mme Jacques Tievant,
M. et Mme Jean-Joseph Danjoy,
M. et Mme Bernard Tievant,
Mlle Jacqueline Tievant,
M. et Mme Yves Delplanque,
Le docteur et Mme Jean Donskoff,
Sœur Claude Tievant,
dominicaine,
De ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
De ses frères, sœur, neveux et nièces,
Et de toute sa famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Remerciements à tous qui m'ont témoigné leur profond attachement.

Samuel DOUÉ-LITVAK,

fils d'Alia et de Michel, décédé le 2 septembre 1989 et inhumé à Holon (Israël).

Condoléances

L'Union des Français de l'étranger
(section du Tchad)

assure de sa sympathie les familles et amis des victimes de la catastrophe aérienne du vol N'Djamena-Paris et les prie d'accepter l'expression de ses très sincères condoléances.

POMPES FUNÈBRES
ROBLOT
ASSISTANCE TOTALE DANS L'ORGANISATION D'OBSEQUES
Nº VERT 05.45.22.27 (appel gratuit) PERMANENCE 24 H SUR 24 H

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03.
Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 9 h au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 83 F
Abonnés et actionnaires ... 73 F
Communications diverses .. 86 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

LETTRES

Mort de l'écrivain yougoslave Oscar Davico

L'écrivain yougoslave d'expression serbo-croate Oscar Davico est mort à Belgrade, dimanche 1er octobre, à l'âge de quatre-vingts ans. Né à Sabac le 18 janvier 1909, Oscar Davico s'était d'abord réclamé du surréalisme, avec deux recueils de vers, *Traces* (1928) et *Anatomie* (1929) et un essai sur *la Position du surréalisme dans le processus social* (1932). Il s'était tourné ensuite vers un réalisme personnel, assez éloigné des normes du « réalisme socialiste » en raison de son goût pour l'exploration du subconscient, notamment dans son roman *Poème* (1952), qui décrit la psychologie d'un jeune résistant communiste à Belgrade au temps de l'occupation, et dans sa trilogie *le Bagne* (1963-1964), qui traite de la condition des prisonniers politiques yougoslaves avant la seconde guerre mondiale, condition qui avait été celle de l'auteur lui-même, à cause de son appartenance au Parti communiste.

ÉCHECS

□ **Les demi-finales du Tournoi des candidats.** – Lundi 2 octobre à Londres, au Théâtre Sadler's Wells, débutent les deux demi-finales du Tournoi des candidats au titre de champion du monde. Karpov (trente-huit ans, ELO 2775) affronte son compatriote Youssoupov (vingt-neuf ans, 2615). Dans la seconde demi-finale, le Néerlandais Timman (trente-sept ans, 2640) rencontre le Britannique Speelman (trente-trois ans, 2645). Les matchs se jouent au meilleur de huit parties. En cas d'égalité, deux autres parties seront jouées, puis, s'il y a toujours égalité, des parties semi-rapides feront la décision.

□ **M. Jean-Claude Loubatière, président de la FFE.** – L'assemblée générale de la Fédération française des échecs, réunie à Paris dimanche 1er octobre, a élu M. Jean-Claude Loubatière au poste de président. M. Loubatière succède à M. Raoul Bertolo, *démissionnaire* en juillet pour raison de santé.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 30 septembre :

DES ARRÊTÉS

● Du 28 septembre portant homologation du règlement général du Conseil des Bourses de valeurs.

● Du 28 septembre 1989 portant homologation des règlements de la Commission des opérations de Bourse relatifs aux offres publiques et acquisitions de blocs de contrôle et aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières.

UN AVIS

● Relatif à l'indice mensuel des prix, qui s'établit à 178,5 en août 1989 (base 100 en 1980).

Sont publiés au *Journal officiel du dimanche 1er octobre :*

UN DÉCRET :

● Du 29 septembre 1989 déclarant d'utilité publique et urgentsles travaux de construction d'une ligne nouvelle de chemin de fer à grande vitesse entre Paris, la frontière belge et le tunnel sous la Manche.

DES LISTES

● Des élèves de l'Institut des *sciences de la matière et du rayon*nement de Caen ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1987.

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'électronique et de radioélectricité de Grenoble ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1987.

Jean-Marie Chauvier
URSS : Une société en mouvement
Un guide très vivant avec lequel on aimerait discuter. *Bernard FÉRON, Le Monde*
Un livre remarquable *Georges MONTARON, T.C.*
éditions de l'aube
Diff. Dis STENDHAL-SOLFER, LA CARAVELLE (Belg.), ZOÉ (CH)

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*
Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS

BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél.: (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, **RENVOYEZ CE BULLETIN** accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par **MINITEL : 36-15 LEMONDE** code d'accès **ABO**
PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. **PORT PAYÉ : PARIS RP**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ **6 mois** ☐ **1 an** ☐
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
921 MON 03
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AGENDA

CINÉMA

LUNDI 2 OCTOBRE

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Alexandre Astruc (1967), de Jean Douchet, Une fille d'Eve (1989, v.o. en avant-première), d'Alexandre Astruc, 20 h 30.

SALLE GARANCE
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Hommage à Anatole Dauman : Cinéma différent : les Hommes de la Baleine (1956), de Mario Ruspoli, 14 h 30 ; Dimanche à Pékin (1955), de Chris Marker, Demain la Chine (1965), de Claude Otzenberger, 17 h 30 ; le Cœur d'amour épris du roi René (1952), de Jean Aurel, l'Année dernière à Marienbad (1961), d'Alain Resnais, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Relâche.

LES EXCLUSIVITÉS

L'AMI RETROUVÉ (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'AMOUR EST UNE GRANDE AVENTURE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

APRÈS LA GUERRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Club, 9e (47-70-81-47).

ARIEL (Fin., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

L'ARME FATALE 2 (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

ATTENDS-MOI AU CIEL (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

AUSTRALIA (Fr.-Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

BAL POUSSIÈRE (ivoirien, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BAPTÊME (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BATMAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES BOIS NOIRS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BUNKER PALACE HOTEL (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CALME BLANC (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CHIEN DE FLIC (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

CHINE, MA DOULEUR (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA CITADELLE (Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

COMMENT FAIRE L'AMOUR AVEC UN NÈGRE (Fr.-Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

COOKIE (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

COUSINS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

DÉSIR MEURTRIER (*) (Jap., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE... LA SUITE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES EAUX PRINTANIÈRES (It.-Fr.-Brit., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ESCLAVES DE NEW YORK (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE DE QUINZE ANS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA FOLLE JOURNÉE OU LE MARIAGE DE FIGARO (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FRANCE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LE GRAND BLEU (Fr.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).

HAUTE SÉCURITÉ (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JÉSUS DE MONTRÉAL (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JUSQU'AU BOUT DU RÊVE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

KATIA ET VOLODIA (Fr.-Sov.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

KICKBOXER (Hong Kong, v.f.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MANIKA UNE VIE PLUS TARD (Fr., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

MANOLO (Esp., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MONSIEUR HIRE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NEW YORK STORIES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PERMIS DE TUER (Brit., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE PLUS ESCROC DES DEUX (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RAIN MAN (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROUGE VENISE (Fr.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

TOLÉRANCE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WORKING GIRL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES FILMS NOUVEAUX

ABYSS. Film américain de James Cameron, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

I WANT TO GO HOME. Film français d'Alain Resnais, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MA GRAND-MÈRE. Film soviétique de Konstantin Mikaberidze : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

OLD GRINGO. Film américain de Luis Puenzo, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAUF VOTRE RESPECT. Film français de Guy Hamilton, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE JOURNÉE DE FOUS. Film américain d'Howard Zieff, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES GRANDES REPRISES

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LES DOIGTS DANS LA TÊTE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ÉQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THÉATRE

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Roger, Roger et Roger : 22 h 15.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ L'Avare : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Tu m'as sauvé la vie : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Marcelle : 20 h.

LE BATEAU-THÉATRE (42-08-68-99). Croquez le melon : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. Molly Bloom : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Les Eaux et Forêts : 20 h. Laurent Violet : 21 h 30. Théâtre rouge. La Dernière Bande, Comédie. Pas en alternance : 20 h.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). ◇ Le Neveu de Rameau : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). L'Extra : 21 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

DOM JUAN. Bobigny — Maison de la culture (48-31-11-45) (dim. soir, lun.) 20 h 30, 15 h 30 sam., dim. (27).

HYMÉNÉE. Montreuil — salle Berthelot (48-58-65-33) 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. (27).

L'OISEAU-BRIGADIER. Cartoucherie Atelier du Chaudron (43-28-97-04) (dim. soir, lun., mar.) 20 h 30, dim. 16 h (27).

ECLATS. Paris-Villette (42-02-02-68) (dim. soir, lun) 20 h 45, 17 h dim. (28).

L'AMANTE ANGLAISE. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) (dim. soir, lun.) 20 h 30, 15 h dim. (29).

MOLIÈRE... ENTRE COUR ET JARDIN. Déjazet-T.L.P. (42-74-20-50) (dim. soir, lun., mar.) 20 h 30 sam., 15 h dim. (30).

LE NEVEU DE RAMEAU. Théâtre de la Mainate (42-08-83-33) (mer., mar.) 20 h 30 jeu., ven., sam., lun., 16 h 30 dim. (1).

GÉNÉRATION DESINVOLTE. Théâtre en Actes (43-57-35-13) (dim., lun.) 20 h 30 (3).

IL NE FAUT PAS JOUER AVEC LE FEU. Châtillon-Théâtre de Châtillon. Chap. des Sarments (46-57-22-11) (dim., lun.) 21 h (3).

JOUVET-DIDEROT-LE PARADOXE. Dix-huit Théâtre (42-26-47-47) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 16 h (3).

LA MÉNAGERIE DE VERRE. Enghien — Théâtre municipal du Casino (34-12-90-00) 20 h 45, dim. 15 h 30 (3).

LA MER EST TROP LOIN. Théâtre 13 (45-88-16-30) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 15 h (3).

ŒDIPE TYRAN. Nanterre-Théâtre des Amandiers (47-21-18-81) 21 h jeu., sam., mer. (3).

TOUT SUR LE BRUIT. Saint-Denis-Maison de la Légion d'honneur (42-43-17-17) (dim. soir., lun.) 20 h 30, dim. 17 h (3).

UN FIL A LA PATTE. Palais-Royal (42-97-59-81) (dim. soir, lun.) 20 h 45, sam. 17 30 et 21 h, dim. 15 h (3).

LES VICTIMES CLOITRÉES. Cité internationale universitaire (45-89-38-69) 20 h 30 mar. (3).

LA VOIX DU SILENCE. Amandiers de Paris (43-66-42-17) (dim., lun.) 20 h 30 (3).

LES CAFÉS-THÉATRES

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30. Les Négropolitains : 22 h.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. 100 % Polyamide : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. J'ai pas d'amis : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens voilà deux boudins II : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache Spectacle renouvelé toutes les heures : 20 h 30 et 22 h.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). ◇ Hommage à Debronckard : 20 h 30.

MUSIC HALL

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française, 21 h, Chansons à la carte tous les soirs.

ROCK

THE HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Nana and Co, 22 h, Latino rock.

PÉRIPHÉRIE

SAINT-CLOUD. Chapiteau des Tréteaux de France (J. Petachou, Colette Bernard, Marcel Azzola, 20 h 45, « Paris en capitales » Dans le cadre du Festival de Saint-Cloud.

DANSE

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Nederlands Dans Theater. 20 h 45. Chor. Jiri Kylian. « Return to a strange land » musique de Janacek, « No more play » musique de Webern, « Silent cries » musique de Debussy, « Six dances » musique de Mozart.

LES CONCERTS

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Huib Shippers, Ted De Jong 20 h 30. Sitar, tabla. Musique classique de l'Inde du Nord.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). The Hanover Band. 20 h 30. Dr. Roy Goodman. Laure Colladant (piano forte), Marielle Nordman (harpe). Œuvres de Woelfl.

JAZZ

ARIACO-SPEAK EASY (45-35-43-10). Victor, 22 h 30. Guit., chant. Brésil. Ariaco prélude. Corine Maury, 22 h 30. Chanteuse de blues.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Patrick Verbeke, 22 h 30.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Turck Mauro. 22 h 45.

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Ludovic de Preissac, 22 h.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Jacques Doudelle Jazz Orchestra, 21 h 30.

DISCOPHAGE (43-26-31-41). Choro Samba, 21 h. Avec Tarciso Gondim, Kzan Gama, Toninho Do Carmo, Beto Reis.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissac Jazz Group, 21 h. Clar.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Stardust. 22 h 30. Au bar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Alligator Jazz Band. 21 h 30.

LA PINTE (43-26-26-15). Koala. 22 h 30.

PULLMAN SAINT-JACQUES. Bar Tabonga (45-89-89-80). Numidia. 22 h. Piano.

SUNSET (40-26-46-60). Jam Session, 22 h 30. Alby Cullaz (ctb), Francis Lockwood (piano), Georges Brown (batt.).

LE VILLAGE (43.26.80.19). Jean-Pierre Bertrand, 22 h. Piano.

PARIS EN VISITES

MARDI 3 OCTOBRE

« La Grande Arche et le quartier de la Défense », 14 h 30, RER Défense, sortie L (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins et abbaye de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, entrée principale de l'église (Mme Cazes).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée d'art moderne de la Ville de Paris : histoire du musée dans les collections permanentes », 15 heures, 11, avenue du Président-Wilson (G. Marbeau-Caneri).

« Rodin à l'hôtel Biron », 15 heures, 77, rue de Varenne (Approche de l'art).

« L'Apothicairerie des Invalides », 15 heures, voûte d'entrée, côté de l'Esplanade (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« La Sorbonne : histoire et architecture », 14 h 30, 47, rue des Ecoles.

« Les grands décors Mazarin de l'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou.

« La Bibliothèque nationale », 15 heures, 58, rue de Richelieu.

OPERA DE PARIS GARNIER
BALLET DE L'OPERA DE PARIS
Directeur Artistique de la danse Rudolf Noureev
SAISON 1989 1990
SOIREE INAUGURALE
PROGRAMME JIRI KYLIAN
VENDREDI 20 OCTOBRE
TANTZ-SCHUL
création à Paris
M. Kagel / J. Kylian / J.F. Macfarlane
Claude de Vulpian
Laurent Hilaire / Manuel Legris
SINFONIETTA
L. Janacek / J. Kylian / W. Nobbe
Isabelle Guérin Monique Loudières
Elisabeth Platel Charles Jude
Manuel Legris
ORCHESTRE DE L'OPERA DE PARIS
Direction Arturo Tamayo
TARIF SPECIAL DE 90 F A 600 F
Tenue de soirée recommandée
RENSEIGNEMENTS 47 42 57 50
LOCATION A PARTIR DU 6 OCTOBRE AU 47 42 53 71 ET AUX CAISSES DU THEATRE

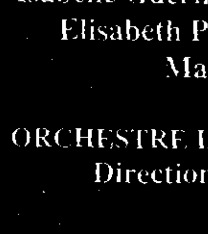

هكذا من الأصل

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 OCTOBRE 1989 A 0 HEURE TU

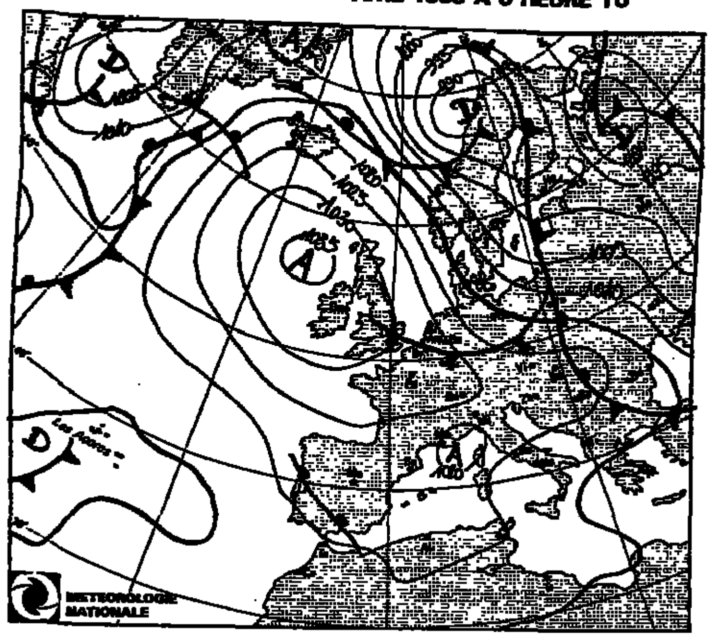

PRÉVISIONS POUR LE 4 OCTOBRE 1989 A 12 HEURES TU

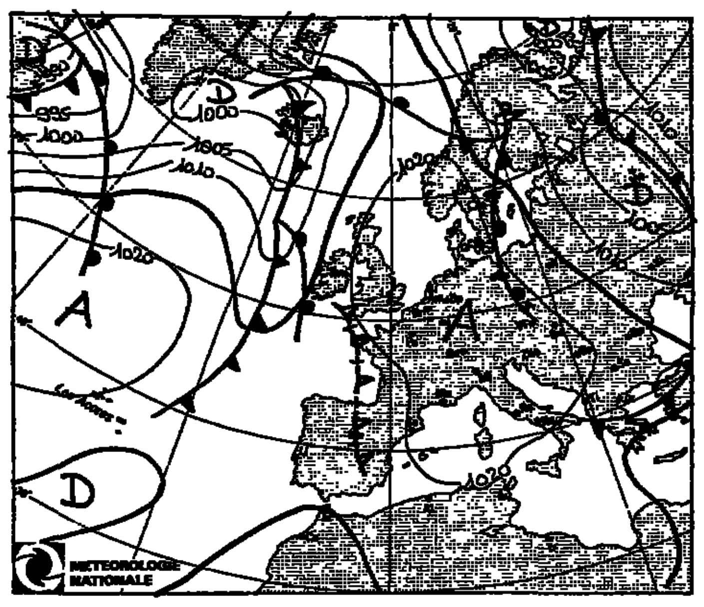

Evolution probable du temps en France entre le lundi 2 octobre à 0 heure et le mardi 3 octobre à 24 heures.

Les conditions anticycloniques persisteront sur la France. Un front froid peu actif aborde le nord-est de la France donnant des passages nuageux sur le nord du pays.

Mardi : passages nuageux au nord de la Loire.

Les brumes seront présentes le matin sur la plupart des régions. Elles se dissiperont rapidement et laisseront place à un temps ensoleillé sur la moitié sud du pays.

Le ciel restera nuageux au nord de la Loire. Une amélioration se produira sur le Nord, l'après-midi, et les nuages ne subsisteront que sur les régions proches du Nord-Est et des côtes de la Manche. La tramontane et le mistral souffleront modérément de 20 à 30 km/h.

Les températures minimales seront comprises entre 8 à 12 degrés sur le nord du pays, 2 à 8 degrés sur le Centre et le Sud-Ouest, et entre 10 à 15 degrés sur le Sud-Est.

Les températures maximales seront comprises entre 16 à 20 degrés sur le nord du pays, entre 21 à 25 degrés sur le sud du pays.

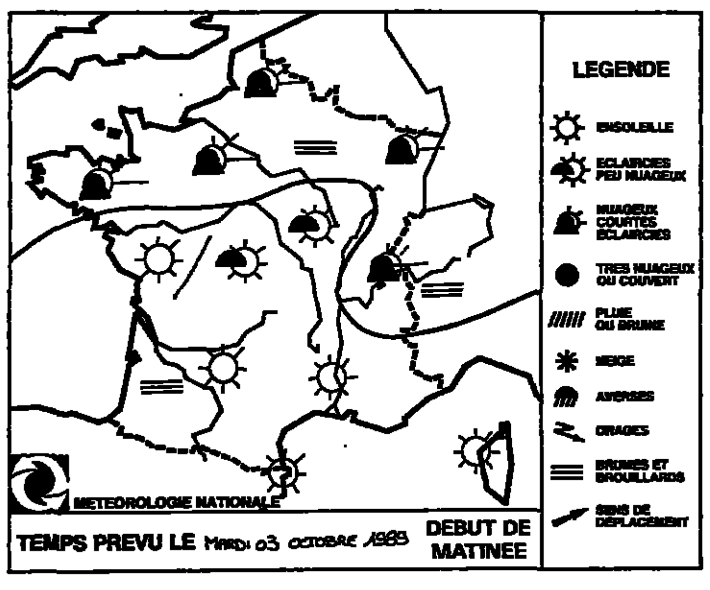

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 1er-10-1989 à 6 heures TU et le 2-10-1989 à 6 heures TU — le 2-10-1989

FRANCE			
AJACCIO	23	12	D
BIARRITZ	18	10	D
BORDEAUX	22	8	D
BOURGES	20	8	D
BREST	19	10	B
CAEN	18	13	C
CHERBOURG	17	13	C
CLERMONT-FER.	17	4	C
DIJON	18	7	D
GRENOBLE-St-M-H	22	5	D
LILLE	16	12	P
LIMOGES	18	8	D
LYON	19	9	C
MARSEILLE-MAR.	23	10	D
NANCY	17	17	C
NANTES	22	9	D
NICE	22	15	C
PARIS-MONTS.	17	13	C
PAU	21	6	D
PERPIGNAN	23	10	D
RENNES	23	9	C
ST-ETIENNE	17	4	B
STRASBOURG	18	6	C
TOURS	21	6	C
TOULOUSE	22	6	D
POINTE-A-PITRE	–	–	–
ÉTRANGER			
ALGER	26	13	D
AMSTERDAM	16	11	P
ATHÈNES	–	–	–
BANGKOK	34	27	N
BARCELONE	24	13	D
BELGRADE	16	2	D
BERLIN	15	10	P
BRUXELLES	15	12	P
LE CAIRE	38	22	D
COPENHAGUE	14	10	D
DAKAR	30	26	D
DELHI	36	23	N
DJERBA	27	22	N
GENÈVE	19	5	–
HONGKONG	28	26	P
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	31	19	D
LISBONNE	24	17	D
LONDRES	16	12	C
LOS ANGELES	24	14	N
LUXEMBOURG	15	10	C
MADRID	25	8	D
MARRAKECH	30	17	N
MEXICO	25	10	B
MILAN	21	14	C
MONTRÉAL	21	4	D
MOSCOU	7	4	C
NAIROBI	27	15	N
NEW-YORK	22	13	C
OSLO	17	9	D
PALMA-DE-MAL.	25	11	D
PÉKIN	26	14	D
RIO-DE-JANEIRO	22	18	C
ROME	22	9	D
SINGAPOUR	33	27	C
STOCKHOLM	11	6	P
SYDNEY	34	20	N
TOKYO	26	19	P
TUNIS	24	16	D
VARSOVIE	10	5	P
VENISE	22	9	D
VIENNE	16	8	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■ ■ Ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 2 octobre

TF 1

20.35 Série : Pause-café, pause tendresse.
22.05 Magazine : Santé à la Une. *Les cancers de la femme.*
23.35 Magazine : Minuit sport.
0.05 Journal et Météo.

A 2

20.35 L'heure de vérité. Invité : Antoine Riboud. Le président du groupe agroalimentaire BSN répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Geneviève Moll et Bernard Rapp.
22.15 Flash d'informations.
22.20 Série : Profession comique. D'André Halimi. Jacques Martin.
23.15 Informations : 24 heures sur la 2.
23.35 Météo.
23.40 Soixante secondes. Helmut Newton, photographe.
23.45 Du côté de chez Fred (rediff.).

FR 3

20.35 Cinéma : Association de malfaiteurs. ■ ■ Film français de Claude Zidi (1986). *A partir d'un canular, une comédie très originale et très drôle avec un brin de caricature et de satire sociale.*
22.25 Journal et Météo.
22.50 Magazine : Océaniques. Portrait souvenir : Georges Simenon.
23.45 Musiques, musique.
23.55 Magazine : Greens de nuit.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : La veuve noire. ■ ■ Film américain de Bob Rafelson (1986).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Lundi sport. Football ; à 22.30, Mag Max, le magazine de Didier Roustan ; à 23.30, football américain.
0.40 Cinéma : Savannah. ■ Film français de Marco Pico (1987).
2.10 Série : Bergerac.

LA 5

20.40 Téléfilm : Cauchemar au pénitencier.
22.25 Rallye des pharaons.
22.30 Série : Matlock.
23.30 ▶ Magazine : Aparté.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.30 Cinéma : Coplan sauve sa peau. ■ Film français d'Yves Boisset (1967).
22.30 Téléfilm : Terreur sur la plage.
23.35 Six minutes d'informations.
23.40 Magazine : Jazz 6. Carmen McRae à Montréal.

LA SEPT

20.30 Cinéma : Perceval le Gallois. ■ ■ Film français d'Eric Rohmer (1979).
22.00 Documentaire : Paroles d'otages (1).
0.00 Cinéma : Incognito. ■ Film français d'Alain Bergala (1989).
1.30 Magazine : Imagine.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. Les SS français de Hitler.
21.30 Dramatique. La rage au ventre, de Jehan Rictus.
22.40 Cote d'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Des souris et du rock.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct de la cathédrale Saint-Paul de Londres) : Œuvres sacrées et profanes de Britten ; Wind Horse, de Takemitsu ; Trois fantaisies d'après Friedrich, de Ligeti ; Messe pour chœur a cappella en sol majeur, de Poulenc, par les BBC Singers, dir. John Poole ; à 22.30, Virtuoses, virtuoses ; à 22.55 Faites voir la musique ; à 23.07, Sérénade nº 1, de Volkmann, Roberto Devereux (actes 2 et 3), de Donizetti.
0.30 Myosotis. Le magazine des oubliettes ; Plan incliné ; Relecture.

Mardi 3 octobre

TF 1

14.30 Série : L'heure Simenon. La fenêtre des Rouet, de Joseph Rusnak.
15.25 Série : Tribunal.
15.55 Variétés : La chance aux chansons.
16.25 Feuilleton : En cas de bonheur.
16.50 Club Dorothée.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.45 Avis de recherche.
18.50 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : Attention bandits. ■ Film français de Claude Lelouch (1987). Avec Jean Yanne, Marie Sophie L., Patrick Bruel. *Un receleur en œuvres d'art perd sa femme (assassinée) et se fait arrêter. Gangsters romantiques, comédie sentimentale. Un film agréable.*
22.30 Magazine : Ciel, mon mardi !
0.00 Journal et Météo.
0.20 Série : Intrigues.
0.50 Série : Mésaventures.
1.10 TF1 nuit.
1.35 Flash d'informations.
1.40 Feuilleton : C'est déjà demain.

A 2

14.15 Téléfilm : La bavure. De Nicolas Ribowski (1re partie).
15.15 Magazine : Du côté de chez Fred. Nîmes, un an après.
16.15 Feuilleton : Les feux de l'été (2e épisode).
17.15 Magazine : Graffitis 5-15.
18.10 Série : Les voisins.
18.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.00 Série : Top models.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
20.00 Journal et Météo.
20.35 Les dossiers de l'écran : Le passage du Rhin. ■ Film français d'André Cayatte (1960). Avec Charles Aznavour, Nicole Courcel, Georges Rivière (N.). *Un ouvrier boulanger marié et un grand journaliste parisien se retrouvent prisonniers en Allemagne. Le journaliste s'évade, l'autre devient le soutien d'une jeune femme allemande. Film ambitieux, qui voulait reconstituer la période 1939-1945 et ouvrir une réflexion sur la liberté. Film à thèse, surtout, prêtant à discussion. Une remarquable interprétation d'Aznavour.*
22.40 Portrait : Charles Aznavour face aux téléspectateurs.
23.30 Informations : 24 heures sur la 2.
23.50 Météo.
23.55 Soixante secondes. Nicolaï Todorov, historien.

FR 3

14.30 Magazine : La vie à cœur.
15.00 Feuilleton : A cœur ouvert.
15.25 Magazine : Télé Caroline.
16.00, le flash d'informations.
17.00 Flash d'informations.
17.05 Petit ours brun.
17.06 Inspecteur Gadget.
17.10 Les petits malins.
17.30 Auto vélo bravo.
17.35 David le gnome.
18.00 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
19.58 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
20.05 Jeux : La classe.
20.40 La dernière séance : 1er film : L'arbre de vie. ■ Film américain d'Edward Dmytryk (1957). *Un homme de l'Indiana épouse une belle sudiste de la Nouvelle-Orléans. Celle-ci, victime d'une lourde hérédité, commence à sombrer dans la folie au moment où éclate la guerre de Sécession. Longue, longue histoire romanesque (tirée d'un best-seller de Ross Lockridge) dont la MGM voulut faire un nouvel* Autant en emporte le vent. *Tentative manquée, mais il y a Montgomery Clift et Elizabeth Taylor en couple déchiré, et des scènes d'une certaine ampleur.*
23.30 Dessins animés. Bugs Bunny ; Tex Avery.
23.50 Journal et Météo.
0.15 2e film : La chatte sur un toit brûlant. ■ ■ Film américain de Richard Brooks (1958). Avec Elizabeth Taylor, Paul Newman (v.o.). *Un champion de football s'adonne à la boisson depuis la mort de son meilleur ami. Il refuse tout rapport sexuel avec sa femme. Moiteurs sudistes, famille à la dérive, femme frustrée, ambiguïté sexuelle masculine : c'est du Tennessee Williams garanti pure névrose, encore qu'avec Brooks, qui a préféré privilégier la critique sociale, le thème de l'homosexualité ait été camouflé. C'est aussi un film de stars.*

CANAL PLUS

15.30 Cinéma : Trois sœurs. ■ Film italo-franco-allemand de Margarethe Von Trotta (1987).
17.25 Cabou cadin.
18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 Top 50.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.05 Sport : Football. Les coulisses.
20.30 Sport : Football. Championnat de France : Toulon-Nice.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Quelques jours avec moi. ■ ■ Film français de Claude Sautet (1988). Avec Daniel Auteuil, Sandrine Bonnaire, Jean-Pierre Marielle.
0.45 Cinéma : Lucky 13. ■ Film américain de Mark Griffiths (1983).

LA 5

14.30 Série : L'inspecteur Derrick.
15.30 Série : Thriller.
16.45 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Happy days.
19.30 Le bar des ministères.
20.00 Journal.
20.35 C'est l'histoire d'un mec...
20.40 ▶ Cinéma : Hombre. ■ ■ Film américain de Martin Ritt (1966). Avec Paul Newman, Frederic March, Richard Boone. *En Arizona, un Blanc, qui a été élevé chez les Apaches, guide les voyageurs d'une diligence que des bandits ont attaquée. Un western dont la mise en scène est soignée mais qui reste impersonnel.*
22.35 Rallye des pharaons.
22.40 Série : L'enfer du devoir.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.
0.05 L'inspecteur Derrick.
1.05 Feuilleton : Jo Gaillard.
2.00 Série : Orient-Express.
2.55 Le journal de la nuit.

M 6

17.05 Hit, hit, hit, hourra !
17.10 Série : L'homme de fer.
18.05 Variétés : Multitop.
18.35 Série : Père et impairs.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
22.10 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : Le fils de Spartacus. ■ Film italien de Sergio Corbucci (1962). Avec Steve Reeves, Gianna Maria Canale. *Un soldat romain a reçu une mission de Jules César. Il découvre qu'il est le fils du grand Spartacus. Un péplum très kitsch, à voir pour Steve Reeves et pour la splendide Gianna Maria Canale. Oh ! nostalgie...*
0.10 Six minutes d'informations.
0.15 Musique : Boulvrock'n hard.
1.00 Rediffusions. Multitop ; Les saintes chéries ; Une affaire pour Manndli ; Quand la science mène l'enquête.

LA SEPT

16.00 Méthode Victor : Espagnol.
16.30 Magazine : Club sans nom.
17.30 Cinéma : Les fraises sauvages. ■ ■ ■ Film suédois d'Ingmar Bergman (1958).
19.00 Courts métrages. Le visage de Karin, d'Ingmar Bergman ; Voyage vers la naissance, de Maria Mac Dellande.
19.30 Documentaire : Histoire parallèle.
20.15 Jazz soundies collection.
20.25 Documentaire : Travailler à domicile.
20.30 Documentaire : Life string.
22.00 Films d'animation : Images.
22.30 Documentaire : Paroles d'otages (2).
23.30 Documentaire : Nathalie Sarraute, conversation avec Claude Regy.
1.15 Documentaire : Le fantôme des Champs-Elysées.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. La productique à l'Opéra Bastille.
21.30 Les nouvelles maisons de retraite (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Les nuits du CNRS.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Des souris et du rock.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 2 avril) : Requiem en fa mineur, de Biber ; Histoire de la joyeuse et victorieuse résurrection de notre sauveur Jésus-Christ et Magnificat allemand, de Schütz, par l'Ensemble vocal Patrick Marco, l'Ensemble vocal Heinrich et l'Ensemble 415, dir. Michel Daudin.
23.07 Club d'archives. Hommage à André Navarra (1). Œuvres de Couperin, Schumann, Boccherini, Schubert, Fauré, Saint-Saëns.

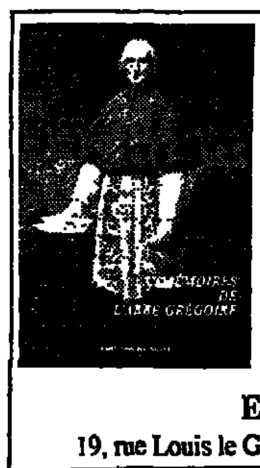

Voici enfin disponibles les *Mémoires* de l'abbé Grégoire. Rédigées sous l'Empire, elles livrent à nu la personnalité hors du commun de cet évêque républicain. A l'heure où les cendres de l'abbé Grégoire sont déposées auprès de celles des grands hommes de la République, ces pages où héroïsme, fidélité et amour de la Liberté s'expriment avec une passion intense font réfléchir à la signification profonde de la Révolution française.

160 F.

Editions de Santé
19, rue Louis le Grand 75002 Paris. Tél. : 47 42 86 21

SPORTS

CYCLISME : 46,352 kilomètres en soixante minutes

Longo pulvérise le record de l'heure

504 mètres de plus que Fausto Coppi en 1942, 193 mètres de plus que Jacques Anquetil en 1956 : Jeannie Longo est devenue, dimanche 1er octobre, sur la piste olympique de Mexico (2 240 mètres d'altitude), la première femme à couvrir plus de 46 kilomètres dans l'heure à vélo, 46,352 kilomètres très exactement. C'est la consécration d'une grande carrière.

« Je pense que je vais m'attaquer au record du monde des 10 kilomètres en salle à l'occasion des Six Jours de Bercy (du 18 au 23 octobre). » Insatiable Jeannie Longo! Elle avait dit qu'au terme d'une saison où elle avait remporté le Tour de France et trois médailles d'or aux championnats du monde (une sur route, deux sur piste) l'objectif ultime de sa carrière était le record de l'heure. Et voilà qu'à peine descendue de sa machine elle veut *« en remettre une couche »*, comme disent familièrement les sportifs qui accumulent les performances.

Or celle qu'elle vient de réussir à Mexico est de taille : 46,332 km en 60 minutes, mieux que Fausto Coppi (45,848 km) et Jacques Anquetil (46,159), tous les deux sur la piste du Vigorelli à Milan. *« Faire mieux que ces deux champions, cela me fait plaisir, mais ils n'ont pas rencontré les mêmes conditions »*, a nuancé Jeannie Longo avec raison. Elle sait bien que les comparaisons à travers le temps et l'espace n'ont pas beaucoup de signification. Il n'en reste pas moins qu'aux yeux de tous elle était partie pour Mexico dans le but de faire mieux que le *« campionissimo »*. Mais à quoi rêvait-elle vraiment en enfourchant sa machine, dimanche à 16 h 36, heure française ? Cette ogresse n'avait-elle pas d'autres appétits ?

Un coup d'éclat

Assurément elle avait en tête un coup d'éclat. En tout cas son entraîneur et mari en avait un qui avait préparé un tableau de marche qui devait lui permettre d'aller plus vite que Coppi, il y a quarante-sept ans : *« Mon tableau de marche était basé sur les 46 km. »* devait-elle avouer. *C'était une idée de Patrice (Ciprelli), moi, j'avais l'espoir de dépasser les 45 km, de réussir 45,5. Je craignais un peu la durée des 60 minutes. D'habitude je ne suis pas bien après 25 minutes. Mais cette fois, je me sentais en forme à ce moment-là car, je n'avais pas puisé dans mes réserves. Le plus dur passage a été après 35 minutes, puis entre les 45e et 55e minutes. Heureusement Patrice bougeait au bord de la piste en fonction de mon avance sur le tableau de marche, ce qui me permettait de savoir où j'en étais. »*

Et elle était très bien : dès le dixième kilomètre, elle était en avance sur les temps de passage de Coppi. Mais ce n'était plus cet Italien qui lui servait alors de référence, c'était l'actuel recordman de l'heure masculin, Francesco Moser. Comme lui, elle va détenir tous les records de l'heure homologués. Et, comme lui, sur cette même piste de Mexico, spécialement recouverte de résine à son intention, elle a utilisé un matériel très sophistiqué, jouant de la rigidité et de l'aérodynamisme plutôt que de la légèreté.

Cadre plongeant et roue lenticulaire, le vélo de Jeannie Longo, à la silhouette désormais familière, avait pourtant une double originalité : son arrière était plus court que la norme grâce à des haubans courbés vers l'extérieur ; son guidon en « cornes de vaches » avait été réduit à une largeur de 24 cm (contre 40 cm habituellement) afin d'obtenir une meilleure pénétration dans l'air. Grâce à des aciers spéciaux, la masse de l'ensemble était de 6,550 kg soit un kilogramme de moins que la machine de Moser. Enfin Jeannie Longo avait opté pour un développement de 56 × 16 c'est-à-dire lui permettant de couvrir 7,27 m par tour de pédale. Coppi avait un braquet de 52 × 15 (7,40 m) et Moser, un braquet de 57 × 15 (8,27 m).

« Mon record tiendra, je l'espère, un petit moment » a plaisanté Jeannie Longo qui au passage avait également amélioré ses propres records des 10 km (12 m 50 s 507) et des 20 km (25 m 59 s 963). Qui d'ailleurs pourrait ou oserait s'y attaquer dans un proche avenir ? Avec son formidable coup de pédale, elle a donné au cyclisme féminin une dimension nouvelle.

Ni Coppi ni Anquetil

En valeur absolue, avec ses 46,352 km dans l'heure, Jeannie Longo a fait mieux que l'Italien Fausto Coppi le 7 novembre 1942 (45,858 km) et que le Français Jacques Anquetil le 29 juin 1956 (46,159 km) sur la piste du Vigorelli de Milan. Mais qu'elle aurait été la performance de ces deux champions s'ils avaient bénéficié des mêmes conditions que la Grenobloise ?

A plus de 2 000 m d'altitude, la fluidité de l'air assure un gain de 4 à 5 % : à Mexico Coppi aurait donc parcouru non pas 45,848 km mais 48,142 km dans l'heure, quant à Anquetil il se serait arrêté à 48,467 km.

L'usage d'une roue arrière paraculaire, d'un casque profilé, d'un cadre rigide, d'un guidon étroit en « cornes de vache », d'un cadre plongeant, bref de tout ce qui favorise la pénétration dans l'air, permet en outre un gain supérieur à 2 secondes par kilomètre. Soit une augmentation de la distance parcourue de 1,207 km pour Coppi et de 1,306 km pour Anquetil.

Au total Coppi et Anquetil aurait donc pu couvrir respectivement 49,349 km et 49,773 km dans l'heure. Et encore n'est-il pas possible d'apprécier l'apport du revêtement en résine de la piste de Mexico offert à Jeannie Longo, ni les effets sur son organisme d'une diététique qui était pratiquemment inconnue pendant la dernière guerre mondiale.

En clair Jeannie Longo n'a rattrapé ni dépassé Fausto Coppi ou Jacques Anquetil. Ce sont ces derniers qui auraient fait aussi bien sinon mieux qu'Eddy Merckx (49,431 km) en 1972 sur cette même piste mexicaine.

Un million pour un record

A Colorado Spring, en 1987, lors de la précédente tentative de Jeannie Longo contre le record du monde de l'heure, la Française avait manqué de moyens. A Mexico, sa logistique restait encore sans rapport avec celle déployée par l'Italien Francesco Moser lorsqu'il a dépassé les 51 km dans l'heure en 1984 ; elle n'en était pas moins beaucoup plus importante que deux années auparavant.

C'est un budget d'environ 1 million de francs qui lui a été nécessaire pour mener à bien l'opération. Ce financement a été trouvé par la championne auprès du Crédit lyonnais (200 000 francs) du conseil de la région Rhône-Alpes (200 000 francs), de la marque de vêtements K-Way, et du fabricant de casseroles Tefal qui, en l'occurrence, a posé sur la piste du stade de Mexico un revêtement spécial à base de résine. Jeannie Longo a eu aussi le concours de l'eau minérale Vichy-Célestins. Enfin la chaîne de télévision Canal + a offert 150 000 francs pour couvrir en direct sa tentative.

L'encadrement de la championne était constitupé de son mari-entraîneur, Patrice Ciprelli, ainsi que d'un mécanicien de l'équipe de France, Jean Deffis, d'un kinésithérapeute, Pierre Martin, et de Pierre Boué-Merrac, mis à la disposition de la championne par la mairie de Paris pour s'occuper de ses relations avec la presse.

Jeannie Longo n'a même pas eu à se plaindre cette fois de la Fédération française de cyclisme qui, par l'entremise de son secrétaire général, Jean Pitallier, avait envoyé en temps et en heure toutes les demandes d'autorisation pour qu'elle reçoive le meilleur accueil à Mexico. Et cela a bien été le cas.

AUTOMOBILISME : Grand Prix d'Espagne

Prost-Senna : le duel inachevé

Vainqueur du Grand Prix d'Espagne de formule 1 automobile, dimanche 1er octobre à Jerez de la Frontera (Andalousie), Ayrton Senna (McLaren-Honda) a préservé ses chances de conserver son titre mondial mais la troisième place de son équipier Alain Prost, derrière Gerhard Berger (Ferrari), l'oblige désormais à remporter les deux dernières courses au Japon et en Australie.

JEREZ DE LA FRONTERA

de notre envoyé spécial

Serpentant entre les collines qui offrent des promontoires naturels, le circuit de Jerez de la Frontera, construit en 1986, est fait pour les spectateurs mais pas pour le spectacle. L'abondance des virages et l'absence d'une vraie ligne droite permettant les dépassements ont, depuis ses origines, transformé le grand prix d'Espagne en une course éprouvante pour les pilotes et le matériel mais rarement spectaculaire.

L'an dernier, Alain Prost, le mieux parti, avait mené la procession de bout en bout, obligeant Ayrton Senna à attendre le Grand Prix du Japon pour être couronné. Le Brésilien a pris sa revanche cette année dans un climat de grande morosité. Situé au cœur des vignobles de Xéres, à plus de 100 kilomètres de Séville, la capitale andalouse, le circuit de Jerez de la Frontera se prête mal aux grands rassemblements populaires qui transforment la formule 1 en fête comme à Monza ou à Silverstone.

Mais, l'ennui règne aussi dans les paddocks à l'issue d'une saison où les aspects sportifs de la formule 1 ont trop souvent été relégués au second plan par les polémiques. Difficile pour les pilotes de se passionner pour une course dont le résultat pourrait être remis en cause, quatre jours plus tard, par le jugement en appel de l'affaire Mansell.

L'exemple de la morosité vient, il est vrai, d'en haut, avec Alain Prost désormais réduit au silence sur la qualité du matériel qui lui est fourni mais qui ne cache pas son manque de motivation malgré les seize points d'avance qu'il compte au championnat du monde. A Jerez de la Frontera, le Français s'est vu supprimer le mulet (voiture de réserve) dont il devait bénéficier et son « ami » Ron Dennis, directeur de l'écurie, ne lui adresse presque plus la parole.

Compter sur la chance

« C'est déjà difficile de conduire une formule 1 et d'avoir été au sommet pendant près de dix ans, dit Alain Prost. *Mais même si je gagne le championnat cette année je ne serais pas satisfait car je n'ai pu compter que sur la chance et j'ai vécu des moments pénibles au plan humain dans l'écurie. »*

Confronté, comme son équipier, à des problèmes de boîte de vitesses, le Français s'est contenté d'assurer une troisième place qui oblige Ayrton Senna à gagner les deux derniers Grands Prix pour conserver son titre. *« Au Japon et en Australie, ce sera différent,* assure-t-il. *Je n'ai plus rien à perdre et il faudra que j'essaye de battre Ayrton... Si on m'en donne les moyens. »* En fait, il compte plus sur Nigel Mansell, son futur équipier chez Ferrari pour mener à bien cette tâche.

La fougue du pilote britannique a beaucoup manqué pour animer la triste procession de Jerez de la Frontera, seulement perturbée par les audaces de Jean Alesi. Parti en cinquième ligne, le jeune Avignonnais, récent champion de la formule 3000, a terminé quatrième, comme pour ses débuts au Grand Prix de France. En Espagne, il a été le seul à doubler Ayrton Senna qui comptait, il est vrai, un tour d'avance sur lui. A vingt-cinq ans, il s'annonce comme le plus sûr espoir français pour la succession d'alain Prost parmi les futurs grands de la formule 1.

GÉRARD ALBOUY

Les effets d'un entraînement

Jeannie Longo qui fête son 31e anniversaire le 31 octobre, quitte le sport par la grande porte, en l'occurrence celle du vélodrome de Mexico où elle vient de réaliser ses derniers exploits : cinq records du monde en l'espace d'une semaine. La championne grenobloise a, en effet, décidé de renoncer à la compétion de haut niveau, estimant qu'elle avait atteint la plupart de ses objectifs et que le moment était venu pour elle de se consacrer à la vie de famille.

Cette femme énergique, qui aspire maintenant à fonder un foyer, a réussi à force de courage et d'obstination à devenir la meilleure cycliste de tous les temps ainsi que la sportive française la plus titrée. Son palmarès incomparable comprend quatre championnats du monde sur route de 1985 à 1989, deux championnats du monde de poursuite, trois Tours de France, sans compter une douzaine de records mondiaux dont les trois records de l'heure en salle, au niveau de la mer et en altitude.

Elle n'a jamais connu la défaite dans les championnats de France auxquels elle participe régulièrement depuis 1979 et n'a subi que deux échecs, retentissants, à l'occasion des Jeux olympiques en 1984, à Los Angeles, puis en 1988 à Séoul. Seul cette lacune l'inciterait à reprendre exceptionnellement le vélo dans l'optique des Jeux de 1992, une éventualité que l'on peut envisager sans trop y croire.

Une réussite exemplaire

A propos du double ratage de Californie et de Corée, d'aucuns ont ironisé en notant qu'une grande professionnelle telle que Jeannie Longo ne pouvait décemment convoiter les médailles d'or de l'amateurisme. Il est vrai que l'inamovible championne du monde offre l'image d'un professionnalisme scrupuleux. Venue au cyclisme sur la lancée du ski alpin, qui lui enseigna la virtuosité, elle n'était pas une surdouée, comme on serait en droit de le croire aujourd'hui en consultant son registre, et sa brillante carrière n'a pas été le fruit d'une révélation spontanée. Elle n'a obtenu la consécration internatinale qu'en 1985, après six ans de tâtonnements, de remises en question, de doutes... et de travail. Mais Jeannie Longo n'est pas de ces gens que l'échec rebute, au contraire.

Ses revers ont eu généralement sur elle un effet stimulant. Ainsi, elle a remporté son premier Tour de France en 1987, après avoir concédé un quart d'heure à l'Italienne Maria Canins, un an plus tôt. Entre-temps, elle a appris patiemment, méthodiquement, à grimper les cols, et elle est passée de l'état de sprinter à l'état de montagnarde. En d'autres termes, elle a modulé ses qualités en fonction de son programme, selon un art qui lui est propre. A cet égard, elle a montré l'exemple aux routiers professionnels, qui ne se privent pas de la dénigrer, mais qui pourraient s'inspirer de ses principes d'entraînement. On n'a jamais vu un routier sprinter spécifique se métamorphoser en grimpeur d'élite...

Jeannie Longo qui a pu atteindre des coefficients de réussite de 80 à 90 % sur l'ensemble d'une saison — un score sans équivalent en cyclisme — a remporté des courses d'amateur toutes catégories dans lesquelles les femmes étaient naturellement minoritaires. Elle a triomphé sous toutes les latitudes, des Etats-Unis au Japon, et à une époque où l'industrie française du cycle engageait des combats difficiles sur les marchés extérieurs, elle aura sans doute été sa meilleure ambassadrice.

La femme d'action

Jeannie Longo est une femme d'action. Elle a lutté pour affirmer ses idées et ses conceptions du cyclisme féminin, d'où les inévitables conflits avec les entraîneurs fédéraux dont elle contesta les stratégies et qu'elle a systématiquement éliminés dans le but d'imposer le seul entraîneur en qui elle ait une confiance absolue : Patrice Cipralli, son mari, sous l'influence duquel, il faut le reconnaître, elle a enregistré ses résultats les plus significatifs.

Elle a du caractère. Et parfois, mauvais caractère. On la dit individualiste, alors qu'elle apparaît surtout sous les traits d'une solitaire. Elle accepte mal la critique, s'emporte facilement et bouscule sans ménagements les obstacles qui la gênent ou les personnes qui lui font ombrage. Elle peut se montrer impitoyable envers ses rivales, voire avec ses équipières qui manifestent trop d'indépendance, mais elle est réaliste et déterminée.

Sous le label Euromarché, elle a constitué son équipe directement inspirée des groupes professionnels, bien que le cyclisme féminin soit assimilé au cyclisme amateur, et elle a négocié avec Tefal le parrainage de sa tentative contre le record de l'heure, opération d'autant plus opportune que la société française envisage d'investir au Mexique.

Quand elle aura définitivement abandonné le sport qui la passionne et qui exige une certaine férocité si l'on ne veut pas perdre — et c'est bien son cas — Mme Longo-Ciprelli révèlera sans doute un visage différent : celui de la sérénité, même si elle s'apprête à livrer d'autres batailles dans le cadre de ses nouvelles fonctions de conseillère municipale dans l'équipe d'Alain Carignon, le maire RPR de Grenoble.

Lorsqu'elle rentre ses griffes, Jeannie est la douceur même. Membre de la SPA, pianiste de talent, elle savoure les joies de la vie rustique et le bonheur que procure l'altruisme discret. Elle est venue en aide à Tristan Mouric, cet admirable coureur unijambiste qui s'attaque — pour le conquérir — sur la piste de Mexico, au record du monde des handicapés physiques.

JACQUES AUGENDRE.

Les résultats

ATHLÉTISME

Paris-Versailles

En couvrant les 17,7 kilomètres entre la tour Eiffel et le château de Versailles en 53 min 25 s, Pierre Levisse, âgé de trente-sept ans, a inscrit pour la troisième fois son nom au palmarès de cette quatorzième édition d'une course sur route où figuraient vingt-deux mille concurrents.

AUTOMOBILISME

Championnat du monde de formule 1

Grand Prix d'Espagne à Jerez

1. A. Senna (Bré., McLaren-Honda), les 307,914 km en 1 h 47 min 48 s ; 2. G. Berger (Aut., Ferrari), à 27 s 051 ; 3. A. Prost (Fra., McLaren-Honda), à 53 s 788 ; 4. J. Alesi (Fra., Tyrell-Ford), à un tour ; 5. R. Patrese (Ita., Williams-Renault), à un tour ; 6. Ph. Alliot (Fra., Larousse-Lamborghini), à un tour.

Classement des pilotes après quatorze grands prix. — 1. A. Prost (Fra.), 76 pts ; 2. A.Senna (Bré.), 60 ; 3. N. Mansel (G-B), 38 ; 4. R. Patrese (Ita.), 30 ; 5 T. Boutsen (Bel.), 24 ; 6. G. Berger (Aut.), 21.

BASKET-BALL

Championnat de France

Nationale A

(Quatrième tour aller)

*Antibes b. Monaco	96- 78
*Nantes b. Montpellier	108- 98
Pau-Orthez b. *Lorient	115- 82
Caen b. *Avignon	82- 81
*Roanne b. Racing-PB	87- 80
Cholet b. *Saint-Quentin	77- 58
*Reims b. Tours	108- 70
Limoges b. *Gravelines	111-105

Classement. — 1. Pau-Orthez, CSP Limoges, Antibes et Mulhouse, 8 pts ; 5. Cholet et Nantes, 7 ; 7. Monaco, Villeurbanne, Avignon et Saint-Quentin, 6 ; 11. Reims, Montpellier, Racing-PB, Roanne, Caen et Lorient, 5 ; 17. Gravelines et Tours, 4.

Nationale B

(Quatrième tour aller)

La réunion de conciliation entre le comité des clubs de haut niveau et Saint-Etienne — qui aligne plus de deux joueurs non sélectionnables en équipe de France en raison de leur naturalisation récente — n'ayant pas abouti le 28 septembre, Toulouse a à son tour été forfait, samedi 30 septembre, lors du quatrième tour aller du championnat de nationale 1 B. Saint-Etienne partage ainsi la première place du classement avec Cognac sans avoir encore disputé un match.

FOOTBALL

Championnat de France

Première division

(Douzième journée aller)

*Lyon b. Caen	2-1
*Nantes b. Saint-Etienne	2-0
*Toulouse b. Lille	3-1
Sochaux b. *Nice	4-2
*Metz et Toulon	0-0
*Montpellier b. RP-1	2-1
*Paris-SG et Bordeaux	1-1
*Mulhouse b. Cannes	1-0
*Auxerre et Monaco	0-0
*Marseille b. Brest	1-0

Classement. — 1. Marseille (*) et Bordeaux, 18 pts ; 3. Sochaux et Paris-SG, 16 ; 5. Toulouse, 14 ; 6. Lyon, 13 ; 7. Nantes, Monaco et Toulon, 12 ; 10. Auxerre, Mulhouse, Saint-Etienne et Montpellier, 11 ; 14. Metz, Nice, Caen et RP-1, 10 ; 18. Lille, 9 ; 19. Cannes, 8 ; 20. Brest, 6.

(*) *L'OM compte un match de moins.*

Deuxième division

(Douzième journée)

Groupe A

*Red Star b. Nancy	2-1
Martigues b. *Alès	2-0
*Reims b. Dijon	4-0
*Bastia b. Grenoble	2-0
Strasbourg b. *Istres	1-0
*Orléans et Nîmes	2-2
*Louhans-Cuiseaux et Gueugnon	2-2
*Montceau b. Chaumont	3-2

(Annecy-Avignon, samedi 7 octobre.)

Classement. — 1. Nancy, 17 pts ; 2. Martigues, Bastia et Strasbourg, 16 ; 5. Reims et Nîmes, 15 ; 7. Alès, 14 ; 8. Avignon, 13 ; 9. Louhans-Cuiseaux, 12 ; 10. Istres, 11 ; 11. Montceau, Orléans et Gueugnon, 10 ; 14. Annecy, Chaumont et Grenoble, 9 ; 17. Dijon et Red Star, 8.

Groupe B

*Lens b. Lorient	2-0
*Dunkerque et Beauvais	1-1
*Rennes b. Valenciennes	1-0
*Le Havre et Niort	0-0
*Quimper b. La Roche-sur-Yon	2-0
*Abbeville et Laval	0-0
*Saint-Seurin b. Rouen	2-0
*Guingamp b. Tours	1-0
*Créteil et Angers	1-1

Classement. — 1. Le Havre, 18 pts ; 2. Rennes, 16 ; 3. Laval, Valenciennes et Dunkerque, 15 ; 6. Angers et Beauvais, 14 ; 8. Lens, 13 ; 9. Rouen et Niort, 12 ; 11. Saint-Seurin et Créteil, 11 ; 13. Tours, Quimper et Guingamp, 10 ; 16. Abbeville et La Roche-sur-Yon, 7 ; 18. Lorient, 6.

JUDO

Coupe d'Europe des clubs

La finale de la Coupe d'Europe des clubs mettra en présence le 11 novembre à Paris et le 12 novembre à Orléans, deux clubs français. Le RCF s'est qualifié aux dépens des Italiens du Fiamme Gialle de Rome (6 victoires à 6 et 56 points à 32), et l'US Orléans à dominé les Allemands de l'Ouest du TSV Munich (9 victoires à 5, et 70 points à 43).

TENNIS

Tournoi de Bordeaux

Demi-finales

I. Lend (Tch, nº 1) b. J. Yzaga (Pér.), 6-3, 6-3 ; E. Sanchez (Esp.) b. J.-P. Fleurian (Fra.), 6-7, 6-4, 6-3.

Finale

Lendl (Tch., nº 1) b. E. Sanchez (Esp.), 6-2, 6-2.

VOLLEY-BALL

Championnat d'Europe, à Stockhom (Suède)

Finale

Italie b. Suède	3-1

Demi-finale

Suède b. URSS	3-2
Italie b. Pays-Bas	3-0

Matches de classement pour la cinquième place

France b. Pologne	3-2
France b. Bulgarie	3-1

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Taille critique

Les entreprises sont, partout, entrées dans un vaste mouvement de concentration. Par ventes, rachats, prises de participation, création de filiales communes ou toutes autres formes, une vaste restructuration s'opère à l'échelle mondiale. Le renouveau de la croissance ouvre les appétits que stimule le retour des profits. Les perspectives européennes de 1993 font prendre conscience d'une concurrence avivée. Chacune des entreprises fait le tri dans son portefeuille d'activités pour céder celles qui n'ont pas la taille *« critique »* et conforter les autres par des rachats.

Le mouvement de concentration est confirmé par les chiffres en France. Une étude du ministère des finances *(Revue de la concurrence et de la consommation,* nº 50, Documentation française) a relevé 751 opérations de rapprochement d'entreprises en 1988, soit 27,3 % de plus que l'année précédente et deux fois plus qu'il y a cinq ans. Depuis le début de cette année 1989, l'étude recense 70 opérations par mois contre 63 en 1988.

L'internationalisation des firmes constitue un objectif croissant, puisque 38,2 % des opérations ont été réalisées avec des partenaires étrangers, contre 34 % en 1987. Dans ce total, la part des européennes est d'environ la moitié.

Les groupes (plus de 1 milliard de chiffre d'affaires) mènent le bal : ils sont responsables de 59,6 % des rapprochements – contre seulement 38 % il y a deux ans. Chiffre qui souligne sans doute qu'ils sont les premiers à avoir retrouvé meilleure santé et dynamisme. Les PME n'ont pas toujours les moyens, du fait des taux d'intérêt élevés, de nourrir les mêmes ambitions.

Quoi qu'il en soit, ces statistiques soulignent que la France participe, en bonne place, à la redistribution mondiale des cartes. Les entreprises françaises doivent aller d'autant plus vite qu'il leur faut combler leur retard. Comme le rappelle régulièrement M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie : la taille des sociétés françaises reste *grosso modo* de moitié inférieure à celle de leurs concurrentes allemandes ou britanniques.

E.-L. B.

Les concentrations d'entreprises dans la perspective du marché unique de 1993

Le mariage avec Preussag permettrait de privatiser Salzgitter

Le groupe privé ouest-allemand Preussag pourrait absorber la société sidérurgique détenue par l'Etat fédéral, ont fait savoir, dimanche 1er octobre, les dirigeants des deux groupes. La fusion donnerait naissance à un groupe diversifié employant soixante dix mille personnes. Elle se traduirait par la privatisation de Salzgitter.

Salzgitter, la dernière société industrielle allemande à capitaux d'Etat, pourrait être prochainement privatisée au moyen d'une fusion avec le groupe Preussag, le tout avec la bénédiction du gouvernement allemand, pour former un ensemble réalisant 23 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires (75 milliards de francs).

La société Salzgitter, créée en 1937, est la troisième entreprise sidérurgique ouest-allemande, avec 9% environ de la production nationale, loin derrière Thyssen et Hoechst. Elle exerce également ses activités dans la construction navale (Howaldtswerke), la construction de matériel ferroviaire, la construction mécanique, et maintenant l'électronique et les télécommunications.

Longtemps en déficit, en raison essentiellement de la crise européenne de l'acier, la société est redevenue bénéficiaire en 1984-1985 et l'est restée depuis, avec un chiffre d'affaires dépassant 33 milliards de francs.

Le groupe Preussag, créé en 1923, nationalisé en 1945 et privatisé en 1959, est spécialisé dans la production et le négoce de métaux nonferreux (zinc et plomb) pour plus de 40% du marché allemand, dans l'extraction du charbon (2 millions de tonnes) et de pétrole (600000 tonnes par an).

En 1988, il a fusionné ses activités de métaux non ferreux avec celles du groupe français Penarroya, filiale d'Imetal, pour former Metaleurop, dont il détient 45,9 % contre 20 % pour Imetal. Chose piquante, son principal actionnaire (41 %) est la Westdeutsche L D, banque publique du Land de Rhénanie-Westphalie.

Le projet de mariage est annoncé après l'échec d'un autre projet de fusion avec le groupe sidérurgique et mécanique Krupp, qui a avorté en juillet dernier, par crainte, semble-t-il, des suppressions d'emplois qu'aurait entraînées cette fusion dans le Land de Basse-Saxe, siège de Salzgitter-sidérurgie.

En 1983, un autre projet avait également avorté. Très ambitieux, il prévoyait la constitution de deux pôles, Rhin et Ruhr, par la fusion des numéros un et deux de la sidérurgie, Thyssen et Krupp, et par le regroupement de Salzgitter et Kloeckner autour de Hoechst. Ce projet de restructuration avait même été présenté à la Commission de Bruxelles.

Cette fois-ci, le projet de mariage semble plus sérieux, avec pour objectif, semble-t-il, de mettre à l'abri Preussag d'une OPA possible. Il lui reste à obtenir l'aval de la commission fédérale des cartels (Bundes Kartelle AMT). Si l'opération venait à terme, elle procurerait à l'Etat allemand une plus-value de 2 milliards de marks.

L'Europe des OPA, un paysage contrasté

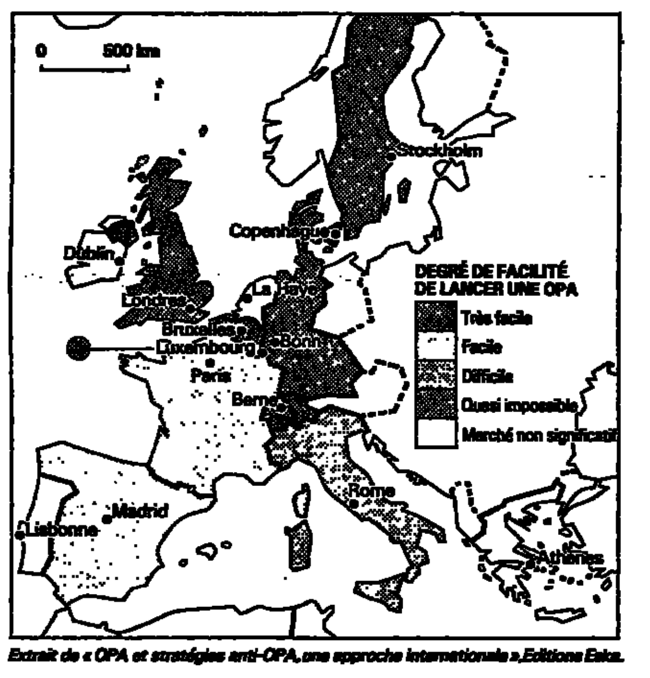

Extrait de « OPA et stratégies anti-OPA, une approche internationale », Editions Eska.

Après l'homologation en France d'un nouveau règlement sur les OPA, (*le Monde* du 29 septembre), proche des projets de la directive européenne en la matière, la carte des OPA en Europe est très constastée. La Grande-Bretagne reste le pays où la règlementation est la plus souple. A l'inverse, au Danemark, aux Pays-Bas et en Allemagne fédérale, toute attaque est quasiment impossible.

INSOLITE

Du beaujolais sans sucre ?

La grève des services fiscaux aura-t-elle des conséquences sur la qualité du beaujolais dans la mesure où la délivrance des autorisations d'achat de sucre se trouve compromise ou stoppée ? Traditionnellement, les viticulteurs de cette région ont le droit de sucrer des moûts un peu faible en alcool pour obtenir 2 degrés supplémentaires. Toutefois, cette année très exceptionnelle par son ensoleillement, *« les degrés naturels à la vendange étant très élevés, les viticulteurs n'auront vraisemblablement pas besoin d'utiliser de sucre »*, assure-t-on à l'Union interprofessionnelle (UIVB).

Effectivement, la plupart des cuvées dépassent allègrement et naturellement les 12,5 % exigés pour la commercialisation du beaujolais nouveau, ce qui pose même des problèmes lorsque certaines d'entre elles atteignent 14 degrés. On se moquera donc de la grève, avec une cuvée 1989 qui sera, pour une fois, un « vrai » beaujolais.

Matra et GEC arriment leurs satellites

Après le rapprochement entre Alcatel-Espace et l'Aérospatiale, un nouveau mariage européen est annoncé dans le secteur des satellites. Lundi 2 octobre, Matra a confirmé que des discussions étaient en cours avec le groupe britannique GEC en vue de la création d'une société commune de Matra-Espace et de Marconi-Aerospace.

Nouveau rapprochement dans l'industrie des satellites. Après la fusion, annoncée la semaine dernière, entre Alcatel-Espace et la division spécialisée de l'Aérospatiale, Matra-Espace devrait fusionner, selon le quotidien *les Echos*, avec Marconi-Aerospace, filiale du groupe britannique General Electric Company (GEC).

Interrogé lundi 2 octobre, Matra a confirmé *« mener des discussions au plus haut niveau avec GEC pour la construction de véritables unités technologiques en Europe. Différentes étapes sont prévues. L'une d'elles pourrait concerner l'espace »*.

L'accord s'inscrirait en réalité dans les négociations plus vastes que mène M. Jean-Luc Lagardère, PDG de Matra, avec GEC et l'allemand Daimler dans les industries spatiale et militaire. Ces deux groupes sont d'ailleurs, pour 5 % chacun, au capital de Matra.

Matra-Espace est un maître d'œuvre en matière de satellites avec un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de francs environ. Marconi, spécialiste des charges utiles de télécommunications, réalise, lui, un chiffre d'affaires inférieur à un 1 milliard de francs. La disproportion des tailles donnerait à Matra la majorité du capital de la société fusionnée.

Les deux groupes ont lié récemment des contacts : Matra, qui a remporté deux contrats de satellites en juin dernier avait fait appel à Marconi. Il s'agit du satellite de télécommunications espagnol Hispasat et du satellite français de localisation Locstar.

Matra précise que les accords noués avec d'autres compagnies (TRW, British Aerospace...) ne seront pas remis en cause. L'opération devrait aboutir avant la fin de l'année, une fois franchis différents obstacles – à commencer par la filialisation de l'activité défense-espace chez Matra.

Ce rapprochement franco-britannique fait suite à celui, franco-français, d'Alcatel Espace avec l'Aérospatiale. Alcatel Espace réalise 1,5 milliard de chiffre d'affaires dans les charges utiles. L'Aérospatiale, spécialisée, elle, dans les plates-formes, dispose d'un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs. C'est la recherche d'une « taille critique » dans ce secteur qui a conduit le gouvernement et le groupe privé CGE, maison mère d'Alcatel, à s'entendre, dans le cadre d'un accord qui concerne aussi Framatome, pour marier leurs opérations sur une base égalitaire (à 50/50). Le groupe privé sera le pilote opérationnel de cette société mixte.

Ces deux fusions permettront aux industriels français du secteur spatial de bénéficier d'une taille bien supérieure pour rivaliser avec les américains Hughes et Ford Aerospace, qui ont joui jusqu'à ces années récentes d'une suprématie mondiale.

Les micro-ordinateurs Zenith rachetés par Bull

Bull devait annoncer, lundi 2 octobre, le rachat de l'activité micro-informatique du groupe américain Zenith. Le prix d'achat est de 635 millions de dollars (4 milliards de francs) ou moins suivant l'évolution des stocks d'ici à la fin de 1989. Zenith Data Systems réalise un chiffre d'affaires de 1,4 millard de dollars avec quatre mille personnes dans la micro-informatique. Cette activité serait un équilibre. Le groupe Zenith, outre la micro-informatique, fabrique des téléviseurs et des composants électroniques pour un chiffre total de 2,2 milliards de dollars avec trente-sept mille personnes.

Grâce à cette acquisition, Bull passera de la onzième à la septième place mondiale des constructeurs informatiques. Les micro-ordinateurs représenteront près du tiers de son activité (Bull a vendu sept cent mille machines l'an dernier). M. Francis Lorentz, PDG du groupe, avait manifesté son ambition (*le Monde* du 29 juin) de devenir le cinquième mondial en 1995. Il avait indiqué pour cela qu'il lui faudrait croître de l'équivalent des deux tiers de son chiffre d'affaires (31,5 milliards de francs en 1988). Le groupe avait annoncé une perte de 537 millions de francs au premier semestre, mais il devrait néanmoins rester bénéficiaire sur l'année entière.

Un rapport du Plan sur « l'efficacité de l'Etat »

La commission de Closets préconise « la réforme au quotidien » de l'administration

M. François de Closets a présenté, lundi 2 octobre, le rapport de la commission du Plan qu'il présidait, consacré à « l'efficacité de l'Etat ». Ce document, qui préconise *« la réforme au quotidien »* devrait alimenter la réflexion du gouvernement dans son projet de modernisation de l'administration.

« De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace ». Sans doute est-ce cette formule historique qui a inspiré M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan, lorsqu'il a confié à M. François de Closets, journaliste et directeur des affaires économiques à TF 1, mais surtout grand pourfendeur de bureaucraties et d'idées reçues, la présidence de la commission *« efficacité de l'Etat »*, dans le cadre du Xe Plan (1). On imagine les réactions des syndicats et des fonctionnaires si ce rapport, publié lundi 2 octobre, avait repris les refrains de son célèbre *Toujours plus*. Le risque était d'autant plus grand que, comme le souligne M. de Closets, dans son avant-propos personnel, au sujet de l'administration, *« toute velléité de réforme fait alors planer le soupçon du sacrilège »*.

Le rapport ne sera pas porté au pinacle par les fonctionnaires, mais il ne sera pas davantage l'objet d'excommunication... Présentant cinquante recommandations, il se réclame d'un pragmatisme de bon aloi et propose – habilement et brillamment – le *« parti de la réforme au quotidien »*. En fait, il s'inscrit dans la même logique que la circulaire de M. Rocard du 23 février dernier sur le revenu du service public, en contournant au passage le maximum d'écueils idéologiques. Au demeurant, la commission ne se retrouve pas unanimement dans ce rapport à la fois approuvé par le CNPF, rejeté par la CGT et très critiqué par FO, qui développe la conviction que seule la réforme au quotidien peut *« fonder une nouvelle légitimité de l'Etat »* et *« satisfaire les aspirations des agents publics comme celles des citoyens »*.

« Crise de légitimité »

D'emblée pourtant, dans son avant-propos, M. de Closets annonce la couleur : *« On ne peut davantage demander à une administration de guider la modernisation du pays alors qu'elle ne vient pas à bout de la sienne. Les agents de l'Etat doivent être les artisans de l'avenir. »*. L'Etat est présenté, une fois encore, miné par ses rigidités et ses dysfonctionnements. Si une rénovation aussi *« hardie »* que *« vigoureuse »* n'est pas entreprise, il est menacé de *« dépérissement »*, ce qui le condamnerait à *« se replier sur ses seules vocations régaliennes »*. Pour conjurer ce scénario-catastrophe et en même temps préparer la mutation européenne de 1993, la commission fait donc de la modernisation de l'Etat une ambition.

Au passage, le rapport dresse un certain nombre de constats. Il observe ainsi que le milliard et demi de francs consacré depuis 1987 à de nouvelles implantations informatiques n'a pas produit exactement les résultats escomptés sur les effectifs. Cet investissement devait *« dégager un surcroît de productivité équivalant à six mille six cents emplois annuels »*. Or, *« les effectifs de l'administration ont augmenté de 4,8 % entre 1980 et 1989 »*. Quant aux 2,6 millions d'agents de l'Etat – sa *« vraie richesse »*, – surqualifiés, sous-employés, souvent déçus, ils sont présentés à la fois comme un *« vivier d'aspirations bloquées »* et une *« mine inexploitée »* de possibilités intellectuelles. Pourtant, le rapport de Closets les présente aussi comme étant *« sans doute avides d'efficacité concrète, fortement motivés et prêts à s'impliquer dans une cause qui les arracherait à de mornes routines »*.

Les simplismes, comme les approches idéologiques, sont balayés par la commission, qui juge *« stérile »* le débat sur *« la frontière idéale entre sphère publique et sphère privée »*. Mieux faire pour l'Etat, ce n'est ni *« faire moins »* ni *« faire davantage »*, c'est plutôt *« examiner quelle dose de mécanismes de marché et quelle quantité d'obligations de service public procureront au moindre coût le maximum d'utilité aux administrés, d'efficacité aux administrants »*.

Pas question non plus de revoir les principes de légalité, d'égalité et de neutralité qui fondent le service public, mais de mieux veiller à leur application qui, elle, est en crise. Pas question, enfin, de liquider le statut de la fonction publique – qui peut même être *« un atout précieux dans l'effort de modernisation »* – ou la sacro-sainte sécurité de l'emploi. Mais *« si la garantie de l'emploi doit être préservée, la multitude des corps existant dans la fonction publique est, en revanche, à remettre en cause »*.

Afin d'*« installer la modernisation au cœur de la vie administrative »*, le rapport, qui met en garde contre toute opération *« parachutée d'en haut »*, préconise une multiplication des *« projets de service »*, pouvant déboucher sur des *« contrats d'objectifs »* annuels ou pluriannuels, et la création d'une *« délégation aux réformes »* qui serait, auprès du premier ministre, *« une structure légère et permanente d'orientation, d'impulsion et de suivi de la modernisation »*. Cette démarche, à la fois expérimentale, différenciée et négociée, doit permettre aux fonctionnaires d'avoir davantage de responsabilités, mais à condition qu'un contrôle garantisse *« le devoir de rendre compte : « De nouvelles procédures de décision et d'évaluation devront respecter des principes clairs et équitables pour apprécier les résultats de l'action administrative »*.

Une relation de partenariat

Le rapport de Closets propose également de *« passer d'une relation d'assujettissement des citoyens à une relation de partenariat adaptée aux besoins de chaque service »*. Le partenaire-usager devrait bénéficier d'horaires d'ouverture des services adaptés à ses besoins et plus globalement de la continuité du service public : *« Les citoyens ont droit à la continuité des services publics. Les agents des services disposent du droit de grève. Un droit n'est pas moins légitime qu'un autre. »*

MICHEL NOBLECOURT

Lire la suite page 26

(1) Composée de quarante-quatre membres, la commission avait comme vice-président, M. Hubert Prévot, auteur d'un récent rapport sur les PTT. Le rapport « Efficacité de l'Etat » est publié à la Documentation française.

ÉCONOMIE

La réunion des ministres européens des affaires étrangères à Luxembourg le 3 octobre

De sérieuses divergences opposent la CEE et les Etats-Unis à propos de l'accord sur l'acier

Les accords en vertu desquels l'Europe accepte d'autolimiter ses livraisons de produits sidérurgiques aux Etats-Unis sont venus à expiration le 30 septembre. De sérieuses divergences opposent la CEE aux Américains sur les conditions dans lesquelles ces accords pourraient être renouvelés. M. Frans Andriessen, vice-président de la commission chargée des relations extérieures, devrait rendre compte, mardi, aux ministes des affaires étrangères des Douze des entretiens qu'il a eus la semaine dernière à Washington avec Mme Carla Hills, le représentant du président Bush pour les questions commerciales.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La Communauté n'est prête à s'engager pour un nouveau terme de deux ans et demi (jusqu'au 31 mars 1993) comme le demande l'administration américaine que si les Etats-Unis commencent dès maintenant à mieux ouvrir leur marché.

Au cours des années de crise, la sidérurgie américaine, protégée par ses accords d'autolimitation, a consenti un gros effort pour réduire ses capacités de production. Mais elle est loin d'avoir mené à terme la modernisation de ses hauts fourneaux et laminoirs. Résultat : l'industrie a demandé à l'administration d'imposer aux vingt-neuf principaux fournisseurs extérieurs la reconduction pour cinq ans des accords d'autolimitation qui plafonnent les importations aux Etats-Unis à 18,4 % des besoins du marché. La part attribuée à la CEE atteint 6,8 % dans ce même marché.

Le président George Bush, refusant d'aller aussi loin, a appelé de ses vœux le renouvellement des accords pour deux ans et demi, précisant que ce serait la dernière entaille aux règles normales du libre accès et qu'en outre, si les partenaires des Etats-Unis se montraient compréhensifs, il pourrait ainsi leur attribuer des quotas un peu supérieurs à ceux actuellement appliqués. En dépit des réticences de plusieurs Etats membres (RFA, Royaume-Uni, Danemark, Pays-Bas) à l'égard de toute prorogation des accords, la commission européenne, qui négocie au nom des Douze, a fait savoir qu'elle acceptait de négocier sur la base de l'offre de M. Bush. Mais on a tiqué à Bruxelles lorsque l'administration américaine a présenté des propositions bien plus restrictives que ce qu'avait promis le président. La Communauté, non seulement ne se voyait pas reconnaître une part de marché supérieure aux 6,8 % d'aujourd'hui, mais aurait dû se résigner à la voir amputée de plus ou moins 1 %.

« Inacceptable »

« C'est inacceptable » a indiqué la semaine dernière M. Martin Bangemann, le vice-président de la commission chargé de la politique industrielle, aux ministres des Douze qui l'ont pleinement appuyé. Ce sont les Britanniques, les Allemands puis les Français qui exportent les quotas les plus importants outre-Atlantique.

Les Etats-Unis ont insisté également pour que les pays fournisseurs s'engagent, dans les nouveaux accords, à ne pas subventionner leurs industriels. La Communauté, peu soucieuse de voir l'administration américaine s'immiscer dans la gestion de sa métallurgie, a fait valoir qu'elle s'était dotée depuis 1981 d'un *« code des aides »* particulièrement sévère, et qu'il n'y avait donc pas lieu de lui imposer une discipline supplémentaire.

Cela a été finalement admis par les Américains qui ont même annoncé leur intention de demander à leurs autres fournisseurs de s'inspirer chez eux des disciplines en vigueur dans la Communauté. Mardi, les ministres de l'industrie, suivant ainsi la position prise par le vice-président Bangemann, ont fait référence aux négociations avec les Etats-Unis et à la nécessité de ne pas prêter le flanc à la critique sur ce terrain des subventions pour presser l'Italie de fermer la « phase liquide » (hauts fourneaux et aciéries) du site de Bagnoli, près de Naples, à la date prévue du 31 mars 1990. En décembre 1988, la commission, avec l'aval des Douze, avait autorisé le gouvernement italien à accorder des aides importantes pour faciliter la restructuration financière du groupe public Finsider, à la condition qu'un certain nombre d'installations de Bagnoli soient fermées. Au printemps, les Italiens avaient invoqué la haute conjoncture pour demander le report de la fermeture de Bagnoli. La commission s'y était résignée, fixant alors une nouvelle date, le 31 mars 1990. Rome réclame maintenant de nouveaux délais, ce que la commission a refusé. Si les Italiens ne s'inclinent pas, la commission pourrait saisir la Cour européenne de Luxembourg.

La situation du marché sidérurgique dans la Communauté continue à être particulièrement florissante, a indiqué M. Bangemann aux ministres de l'industrie. Selon les dernières prévisions, la production d'acier brut des Douze atteindra en 1989 le nouveau record de 141 millions de tonnes contre 137 millions de tonnes en 1988. Les industriels n'éprouvent aujourd'hui aucune difficulté à écouler leur production – ils ne remplissent pas leurs quotas d'exportation comme les Etats-Unis, – mais ils redoutent un tassement de la conjoncture.

PHILIPPE LEMAITRE.

La commission propose un accord de libre échange avec les pays du Golfe

Les ministres des affaires étrangères des Douze vont tenter, mardi 3 octobre à Luxembourg, de resserrer les liens de la CEE avec l'Arabie Saoudite, le Koweit, Oman, Qatar, Berhein et les Emirats du Golfe. A cette fin, le conseil est saisi d'un projet de la Commission européenne, qui porte sur la conclusion d'un accord commercial de libre-échange.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Il y a des années que la Communauté essaie de tisser des liens plus étroits avec ces pays modérés du monde arabe. Ces derniers aussi visent le même objectif, à la fois pour des raisons politiques et des intérêts économiques bien précis. Les Etats concernés, réunis au sein du conseil de coopération du Golfe (CCG), supportent mal d'être moins bien traités par les Douze qu'Israël qui, depuis 1976, est lié à la Communauté par un traité commercial et financier. Les Etats arabes souhaitent obtenir le libre accès au marché communautaire pour l'exportation de produits pétroliers raffinés et pétrochimiques.

Au début de l'année dernière, M. Claude Cheysson, alors commissaire chargé du dialogue Nord-Sud, avait fait feu de tout bois pour répondre aux demandes du CCG. Devant la pression de la puissante industrie pétrochimie européenne, notamment allemande, britannique et néerlandaise, l'exécutif de la CEE avait renoncé à proposer un accord de libre-échange. L'exercice s'était achevé en juin 1988 par un simple arrangement de coopération, le parent pauvre de la panoplie communautaire en matière de relations avec les pays tiers. En échange de leur signature, les pays du Golfe avait toutefois obtenu l'engagement qu'une nouvelle négociation serait lancée cetta année.

Aujourd'hui, la commission passe outre, du moins en partie, aux réticences industriels européens. Elle propose la conclusion d'un accord de libre-échange, mais avec une période transitoire de douze ans pour la suppression des droits de douane et des limitations quantitatives appliquées aux produits dits « sensibles » (aluminium, produits raffinés, pétrochimiques) et de seize ans pour six catégories de produits pétrochimiques (dont méthanol et polyethylène). 80% des exportations du CCQ vers l'Europe se composaient de pétrole brut et de produits demi-raffinés qui entrent déjà à droit nul dans la Communauté, les produits raffinés (12% des ventes globales) et pétrochimiques (3%) sont soumis à des restrictions quantitatives, même si, au titre du système communautaire, des préférences généralisées de la CEE leur acc ordent, à concurrence des contingents autorisés, la franchise douanière.

Autant dire que les négociations tournaient essentiellement autour de cette question. La longueur de la période de transition envisagée est déjà un obstacle non négligeable en raison des règles du GATT (1). Ces dernières prévoient que la conclusion d'un accord de libre-échange suppose l'ouverture du marché pour la majorité des échanges qui n'est pas encore libérée.

Transition

L'industrie communautaire n'est apparemment pas prête à accepter un délai plus court. Rappelant les efforts considérables de restructuration qu'elles ont accomplis au cours de cette décennie, les entreprises européennes font valoir le risque pour elles de *« relations spéciales »* entre la CEE et le CGC. Pour la pétrochimie des Douze, laisser entrer les produits du Golfe, c'est accepter une concurrence déloyale.

Les fabriquants saoudiens etr koweïtiens, qui se sont associés à des firmes japonaises et américaines, bénéficient d'un prix préférentiel pour leurs approvisionnements en pétrole brut et produits demi-raffinés. Ce qui donne une formation des coûts de production très peu comparable à celle des Européens. En réalité, les responsables de Bruxelles mettent en avant la coopération prévue entre industries communautaires et arabes (création du « joint ventures ») pour appâter les entreprises des Douze. Cet objectif entre-t-il dans leur stratégie ? Répond-elle au souhait des pays du Golfe ? A la Commission, on est persuadé qua la partie est jouable.

MARCEL SCOTTO

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

La réduction de la dette du tiers monde

L'adhésion des banques françaises au plan Brady sera encouragée par des dispositions fiscales

Pour inciter les banques à s'engager davantage dans le processus de réduction de la dette, M. Pierre Bérégovoy a confirmé l'aménagement de certaines règles fiscales concernant le traitement des provisions. Les provisions devenues injustifiées dans le cadre du plan Brady seront réintégrées dans le résultat des banques et donc soumises à l'impôt, mais très progressivement... sur une période de trente ans.

Le projet actuellement à l'étude au ministère de l'économie et des finances vise à garantir aux banques françaises une certaine neutralité fiscale si elles décident d'échanger leurs créances contre des obligations à trente ans de l'Etat mexicain assorties d'une décote de 35 % selon les modalités prévues par le plan Brady. En l'état actuel des choses, cette opération de transformation ne présente que bien peu d'intérêt pour les établissements de crédit : elle les oblige à réintégrer dans leur bénéfice imposable une partie des provisions qu'ils avaient déduites auparavant.

En effet, les banques françaises ont passé dans leurs comptes des provisions représentant selon les établissements 50 % à 60 % du montant total de leurs engagements vis-à-vis du Mexique. Ces réserves viennent diminuer d'autant le montant du résultat soumis à l'impôt sur les sociétés. Après échange des créances contre des obligations garanties, seuls 35 % du montant de leurs créances (valeur de la décote) devient non recouvrable, et donc sujet à provision.

Les banques doivent donc réduire leurs provisions à hauteur de la décote et soumette le surplus à l'impôt sur les sociétés. Les aménagements plutôt généreux annoncés par M. Pierre Bérégovoy visent donc à étaler sur trente ans la soumission du « trop provisionné » à l'impôt sur les sociétés.

Ces modifications dissiperont-elles pour autant les hésitations des banques françaises à appliquer le plan Brady ? Ce n'est pas sûr. D'abord parce qu'elles ne règlent pas le problème d'apport d'argent frais *(new money)*. Ensuite parce que les établissements de crédit font valoir l'existence d'un second *« biais fiscal »*, s'attendant à une dépréciation des obligations du gouvernement mexicain sur le marché secondaire. Les moins-values qui seraient constatées lors de la cession viendraient diminuer le montant net des gains en capital imposés à 15 %. L'économie d'impôt est bien supérieure pour les pertes supportées sur créances et provisionnées. Ces dernières sont imputées au résultat de la banque taxé à hauteur de 39 % si il est non distribué (37 % dans la loi de finances 1990), 42 % dans le cas contraire.

C. M.

SOCIAL

La grève se poursuit à Mulhouse et à Sochaux

Nouveaux appels à la médiation dans le conflit Peugeot

Le gouvernement doit-il intervenir dans le conflit Peugeot qui, à Mulhouse, entre dans sa cinquième semaine ? La question est à nouveau au centre des débats alors que, sur le terrain, direction et grévistes campent toujours sur leurs positions. M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense mais aussi maire de Belfort, une ville qui se situe à mi-chemin entre Sochaux et Mulhouse, a déclaré dimanche 1er octobre que *« la nomination d'un médiateur devrait être à la portée de notre gouvernement »*. Pour sa part, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste a souligné que le refus de négocier de Peugeot témoigne d'une *« absence dans la législation qu'il faudra combler »* en complétant les lois Auroux qui régissent le dialogue social dans l'entreprise.

Au cours des journées parlementaires du RPR, à Arcachon, M. Michel Noir, maire de Lyon, s'en est pris au *« mépris »* de M. Jacques Calvet, PDG de PSA pour ses salariés alors que M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a déploré les *« blocages d'un autre âge »* qu'entraîne le refus du dialogue chez Peugeot mais aussi dans la fonction publique. En revanche, M. Jean-François Poncet, sénateur UDF, considère que M. Calvet, *« sera sûrement amené à négocier »* mais, a-t-il ajouté, *« moins les politiques s'en mêleront, mieux cela vaurdra »*. Enfin, M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, s'est demandé au cours du *« Grand jury RTL-Le Monde »* si de nouvelles formules d'intéressement ne permettraient pas d'amorcer une *« réconciliation »*. M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, considère de son côté qu'une médiation ne s'impose pas car, a-t-il assuré au cours du « Grand-Oral *Libération*-Pacific FM », *« personne n'en veut »*. *« On ne peut nommer un médiateur et réunir des gens que si ces gens veulent s'accorder »*, a-t-il expliqué..

Quant à M. Jean-Marie Desjardins, juge des référés au tribunal de grande instance de Paris, il devait rendre lundi son ordonnance à la suite de la demande de désignation d'un mandataire de justice fondée sur le *« refus de négocier »* déposée par la Métallurgie CFDT. La CGT appelle, pour sa part, à une journée d'action le 4 octobre dans l'automobile..

A Mulhouse, où M. Jean Kaspar, numéro un de la CFDT est attendu lundi, les grévistes continuent d'occuper sans incident la forge et la situation était calme lundi. La direction de l'établissement a demandé aux cadres et agents de maîtrise de ne plus se manifester en harcelant les grévistes. A Sochaux, la grève se poursuit et, comme à Mulhouse, environ la moitié de la production est assurée. Selon Automobiles Peugeot, les premiers modèles de 605 devaient être livrés comme prévu lundi 2 octobre à la clientèle.

□ **Fortes perturbations sur la ligne B du RER.** – Le refus de certains conducteurs d'appliquer un nouveau tableau de service entraîne, lundi 2 octobre à 9 heures, de fortes perturbations sur la ligne B du RER (Saint-Rémy-lès-Chevreuse-Robinson-gare du Nord) où le trafic n'était assuré qu'à 60 %. L'interconnexion à la gare du Nord ne peut être assurée et aucun train ne circule entre Robinson et Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Lundi à 5 h 30, l'encadrement a *« renvoyé dans leurs foyers »* les conducteurs ayant refusé d'appliquer le nouveau tableau de service, indique la RATP.

M. Méhaignerie propose un renforcement des formules d'intéressement

Interrogé dimanche 1er octobre, lors du « Grand jury RTL-*le Monde* », le président du CDS (Centre des démocrates-sociaux), M. Pierre Méhaignerie, s'est prononcé en faveur du renforcement de l'intéressement dans les politiques salariales et de la priorité à la croissance du salaire direct sur celle des transferts sociaux.

Chez Peugeot, par exemple, *« la formule la plus souple, qui ne remette pas en question une politique salariale qui, aujourd'hui, doit être rigoureuse si l'on veut lutter contre le chômage, c'est l'intéressement »*. Selon M. Méhaignerie, cet intéressement peut représenter jusqu'à 20 % du salaire et pourrait être distribué mensuellement et non annuellement.

M. Méhaignerie a également dénoncé le *« flou »* du pacte de croissance proposé par M. Michel Rocard et estimé que sa méthode *« au cas par cas »* de traitement des conflits sociaux est mauvaise. *« Les Français ont l'impression que c'est ceux qui crient le plus fort qui vont obtenir satisfaction. »* Une situation imputable, selon M. Méhaignerie, au flou et à l'absence de perspectives de *la Lettre aux Français* de M. François Mitterrand.

« La réforme au quotidien » de l'administration

Suite de la page 25

Le partenaire-usager devrait bénéficier d'horaires d'ouverture des services adaptés à ses besoins et plus globalement de la continuité du service public : *« Les citoyens ont droit à la continuité des services publics. Les agents des services disposent du droit de grève. Un droit n'est pas moins légitime qu'un autre. »* Le partenaire-usager devrait également pouvoir donner son avis sur le fonctionnement de l'administration, à travers des lieux de réflexion et de proposition pouvant recueillir ses suggestions au niveau local.

La commission n'hésite pas à qualifier de *« révolution culturelle »* son idée de fonder la modernisation sur le rôle des agents publics : *« Il faut, pour moderniser*, écrit le rapport, *miser à la fois sur la base et le sommet »*. La gestion prévisionnelle des métiers et des emplois publics suppose *« un devoir d'adaptation, de mobilité, de reconversion »* pour faire face à l'évolution des missions publiques. Il faut aussi *« dépasser les nomenclatures actuelles, trop souvent fondées sur la seule qualification initiale, négocier des regroupements progressifs en tenant compte des intérêts légitimes des agents »* (...).

Le rapport recommande aussi l'instauration d'un *« intéressement collectif des services aux progrès de la productivité »*. Mais il se penche surtout sur la question tabou du recrutement, en jugeant que *« la formation des élites est malade de ses filières monopolistiques »* (ENA et Polytechnique). L'idée est d'arriver à une véritable démocratisation du recrutement en multipliant les filières donnant accès à la haute fonction publique. Ennemi d'une inflation de normes, *« détaillées à l'infini »*, M. de Closet plaide pour l'action *« souple »*, *« évolutive »*, *« efficace »* d'un Etat rénové. Un pari qui frise l'optimisme.

MICHEL NOBLECOURT

TRANSPORTS

Le Liberia en compétition avec Panama pour garder la première flotte mondiale

En quelques jours, les propriétaires de quarante navires occidentaux environ ont manifesté le désir d'adopter le pavillon libérien, ont indiqué les autorités de Monrovia, qui viennent d'améliorer la fiscalité afin de conserver la première marine marchande du monde (URSS non comprise).

Le droit d'inscription de 1,2 dollar par tonne de jauge brute a été abandonné et remplacé par une taxe unique de 2 500 dollars, ce qui permet à l'armateur une économie substantielle. Pour les navires de gros tonnage, le gain est considérable.

Le Liberia, qui a beaucoup souffert de la diminution du nombre de gros pétroliers, tente ainsi de distancer Panama, son principal rival, handicapé par les difficultés persistantes dans ses relations politiques avec les Etats-Unis. Il a également entrepris d'améliorer les contrôles de sécurité des navires battant son pavillon.

Au 1er octobre 1988, la flotte du Liberia comptait mille quatre cent vingt-huit navires pour 49,4 millions de tonneaux (50,7 millions un an avant). Au second rang, Panama (trois mille sept cent cinquante navires) affichait une flotte de 43,6 millions de tonneaux (41,9 un an avant). Parmi les flottes dites « de complaisance », Chypre, au sixième rang actuellement, a annoncé son ambition de devenir la première du monde dans quelques années.

ALTERNATIVES ECONOMIQUES
n° 70
octobre
EN KIOSQUE
SALAIRES
La croissance partagée ?
17 F

AFFAIRES

CAPITAL ET INTÉRÊTS

Le grand marché commun des OPCVM vient de s'ouvrir

Depuis le 1er octobre, l'Europe a aboli ses frontières en matière de distribution des OPCVM (organismes de placements collectifs en valeurs mobilières), qui rassemblent les SICAV (sociétés d'investissement à capital variable) et les FCP (fonds communs de placement). La commercialisation de ces produits est désormais entièrement libre dans les douze pays de la Communauté. Les investisseurs auront désormais le choix entre près de huit mille OPCVM.

Cette décision touche particulièrement la France, qui représente à elle seule près de 48 % de ce marché. Les premières SICAV y sont apparues voici vingt-cinq ans, se substituant aux sociétés d'investissement fermées créées au lendemain de la guerre. Elles s'inspiraient des modèles américain (Mutual Funds) et britannique (United Trust). A ces produits se sont ajoutés en 1978 les FCP. Ces formules de gestion collective de l'épargne connurent un succès progressif qui s'accéléra au début des années 80 en suivant l'explosion de l'activité boursière. De 20 milliards de francs d'actifs en 1976, les OPCVM atteignirent 672 milliards en 1985 (96,8 milliards d'écus) et 1 500 milliards de francs (202,9 milliards d'écus) à la fin de l'année dernière. Au travers des 825 SICAV recensées et des 3 881 FCP, les OPCVM représentent désormais 9,2 % de la capitalisation boursière des actions et – surtout – 33,5 % de celle des obligations.

Ces produits sont distribués à 90 % par les banques. En ce qui concerne les SICAV, dix établissements financiers se partagent à eux seuls plus de 70 % du marché. A la fin du mois d'août, le Crédit agricole arrivait en tête avec 16,7 % des parts de marché suivi par la Caisse des dépôts et consignations (Caisse d'épargne et poste) avec 12,1 %, la BNP (11,6 %), le Crédit lyonnais (8,7 %) et la Société générale (6,7 %). Venaient ensuite, avec moins de 4 % des parts, le Groupe des banques populaires, le CIC, le CCF, Paribas et Indosuez.

Au niveau mondial, en termes d'actif net, la France des OPCVM arrive en troisième place derrière les Etats-Unis et le Japon, et devant l'ensemble des pays européens. Sa position est particulière. Elle est loin derrière les deux géants, les fonds américains avoisinant les 700 milliards d'écus et les japonais 361 milliards d'écus. Mais le marché français, avec ses 202,9 milliards d'écus, pèse tout de même trois fois plus que le premier de ses rivaux de la CEE, la Grande-Bretagne, et près de sept fois plus que le marché de l'Italie.

D. G.

Un changement des règles du jeu

La loi du 23 décembre 1988 relative aux organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (OPCVM) abroge les lois de janvier et juillet 1979 concernant les SICAV et les Fonds communs de placement (FCP). Elle a été amendée par la loi du 2 août 1989 et complétée par deux décrets et un arrêté du 6 septembre 1989, plus un règlement et une instruction de la Commission des opérations de Bourse (COB).

LES OBJECTIFS

Les objectifs de cette loi sont triples :

1) Harmoniser la réglementation française avec la directive européenne du 20 décembre 1985, en vue de la libre commercialisation des OPCVM dans les pays de la CEE à dater du 1er octobre 1989 ;

2) Tenir compte de la transformation des marchés financiers et de l'importance prise par les OPCVM dans les placements. Les textes antérieurs étaient mal adaptés aux nouveaux produits financiers, notamment aux titres de créances négociables (certificats de dépôt et billets de trésorerie) et au développement des techniques d'arbitrage et de couverture ;

3) Simplifier la réglementation en mettant à jour et en unifiant une multitude de textes élaborés au fil des ans depuis 1979.

LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DES OPCVM

Les OPCVM exercent leurs activités au travers des SICAV (sociétés d'investissement à capital variable) et des FCP. Les SICAV restent des sociétés anonymes, susceptibles d'adopter désormais la formule conseil de surveillance et directoire. Les FCP restent une copropriété de valeurs mobilières sans personnalité morale, à l'inverse des SICAV. Les deux instruments sont soumis à l'agrément de la COB pour leur constitution, leur fusion, leur liquidation et à son pouvoir réglementaire en ce qui concerne l'information des porteurs, la publicité et le démarchage.

NOUVELLES RÈGLES DE GESTION FINANCIÈRE

1. Suppression de « l'obligation de l'obligation ». – Une grande novation est constituée par la suppression de « l'obligation de l'obligation », c'est-à-dire l'inclusion indispensable de 30 % d'obligations dans l'actif des SICAV, règle édictée en 1963 lors de leur création, pour limiter les risques des porteurs en cas de forte baisse des cours des actions.

Désormais, cet actif peut être composé de valeurs mobilières françaises ou étrangères, négociées sur un marché réglementé, en fonctionnement régulier, d'un Etat membre de la CEE ou non, avec la possibilité, pour la COB, d'exclure un pays s'il est trop « exotique ». Une autre novation est l'admission, dans ces valeurs mobilières, des « titres de créances négociables », qui pourront être détenus sans limitation : il s'agit des certificats de dépôt émis par les banques, des billets de trésorerie émis par les entreprises et des billets des institutions de financement spécialisées (Crédit foncier, Crédit national, etc.). Le décret du 6 août limite à 10 % des actifs les autres valeurs mobilières : bons de souscription, billets hypothécaires, billets à ordre.

2. Nouvelles règles de division des risques. – De nouvelles règles de division des risques sont instituées, plus restrictives. Ainsi, auparavant, l'actif d'un OPCVM pouvait être constitué à 100 % d'émissions obligataires de l'Etat ou d'émissions garanties par lui et à 10 % d'émissions du secteur privé. Désormais, la part maximale du secteur privé est ramenée à 5 % de l'actif d'un OPCVM et celle de l'Etat à 35 %, part portée à 100 % si l'Etat ou l'émetteur assimilé a effectué au moins six émissions. Une exception : le pourcentage de 5 % est porté à 10 % par émetteur privé à concurrence de 40 % de l'actif.

Une autre limitation est instituée, interdisant à un OPCVM de détenir, dans son actif, plus de 10 % des valeurs mobilières émises par un même émetteur, au lieu de 100 % auparavant en ce qui concernait les obligations, cette limite de 10 % s'appliquant aux actions ou parts d'un autre OPCVM. Un délai d'un an est donné aux OPCVM pour se conformer à ces nouvelles règles : les OPCVM peuvent procéder à des opérations d'achat et de vente sur les marchés à terme réglementés à condition de ne pas engager plus d'une fois leur actif, qui, donc, peut être totalement couvert par des ventes de contrats en fonction de la sensibilité du portefeuille.

Enfin, les actions de SICAV et parts de FCP pourront être cotées en Bourse à condition que la variation de leurs cours soit limitée à 1,5 % de part et d'autre de leur valeur liquidative calculée régulièrement (en principe quotidiennement) avec rapport semestriel obligatoire et suppression des plafonds d'émission, ce qui est important. Enfin, le projet de création de fonds « parapluie » ou compartimentés a été abandonné.

TROIS TYPES D'OPCVM

Du fait que la loi du 2 août 1989, qui autorise les OPCVM, à compter des exercices clos le 29 septembre 1989, à ne pas distribuer leurs revenus (OPCVM de capitalisation) et supprime l'obligation de comptabiliser les résultats selon la méthode dite du « coupon couru », c'est-à-dire au prorata de la durée de détention, il existera trois types d'OPCVM :

a) les OPCVM de capitalisation *(voir encadré)* ;

b) les OPCVM qui distribuent les revenus effectivement encaissés ;

c) les OPCVM qui distribuent les revenus au prorata de leur détention.

F. R.

Les SICAV de capitalisation

Par surprise, le 19 avril dernier, à la faveur d'un amendement de dernière minute ajouté au projet de loi relatif à la sécurité et à la transparence des marchés financiers, la France a franchi un pas décisif dans la construction de l'Europe financière. Le législateur a supprimé l'obligation faite aux OPCVM de distribuer chaque année à leurs souscripteurs le produit de leurs placements à revenu fixe.

Les SICAV de capitalisation sont donc désormais reconnues, comme le souhaitaient depuis longtemps de nombreux banquiers français redoutant de ne pouvoir rivaliser à armes égales avec leurs voisins sur ce produit. Toutefois, cette mesure adoptée sur proposition de deux députés socialistes, MM. Christian Pierret et Raymond Douyère, concerne uniquement les obligations et les titres de créances négociables (bons du Trésor, billets de trésorerie) mais pas encore l'épargne investie en actions.

Le principal attrait de tels SICAV ou FCP provient de leurs avantages fiscaux, permettant aux détenteurs d'échapper à l'impôt sur le revenu. Depuis le 1er octobre, les OPCVM peuvent ne plus distribuer aux porteurs de parts les intérêts qu'ils perçoivent sur leurs obligations. Ces intérêts viendront alors s'ajouter au capital déjà constitué et ne seront plus soumis à l'impôt avec prélèvement forfaitaire à 27 %. Le détenteur ne sera imposé qu'au titre des plus-values quand il revendra.

Redynamiser le réseau

Les conséquences d'une telle mesure sont aujourd'hui impossibles à évaluer, mais nul doute qu'elle devrait redynamiser le réseau de distribution des OPCVM, modifier la physionomie des produits proposés, voire l'importance de certains. Désormais, à côté des SICAV actions, pour lesquelles rien n'est changé de ce point de vue, les gestionnaires proposeront des SICAV classiques obligataires distribuant des revenus réguliers et des SICAV de capitalisation. Ces dernières seront principalement à court terme. Celles à vocation de long terme, ne servant pas de revenus, seront plus assimilées à des sortes d'assurances-vie..

Les banquiers n'ont pas attendu l'autorisation officielle récente pour proposer ces SICAV de capitalisation, mais, devant les contraintes de la loi française, ils ont préféré créer ces produits non fiscalisés au Luxembourg, entraînant une évasion de capitaux. Au fil du temps, ils les ont même perfectionnés et proposent désormais des SICAV de capitalisation dites « à compartiments ». Chaque partie est spécialisée dans un certain type de valeurs ou de devises.

Il ne devrait pas en être autant en matière fiscale puisque, au vu du droit français, de telles opérations sont assimilables à une cession. Pour l'heure, toutefois, il n'est pas question d'introduire en France ces super-SICAV, mais, dans le même temps, les pouvoirs publics n'ont aucune envie de voir à nouveau les capitaux fuir à l'étranger...

D. G.

ÉVOLUTION DES ACTIFS DES SICAV ET DES FCP (FIN D'ANNÉE)

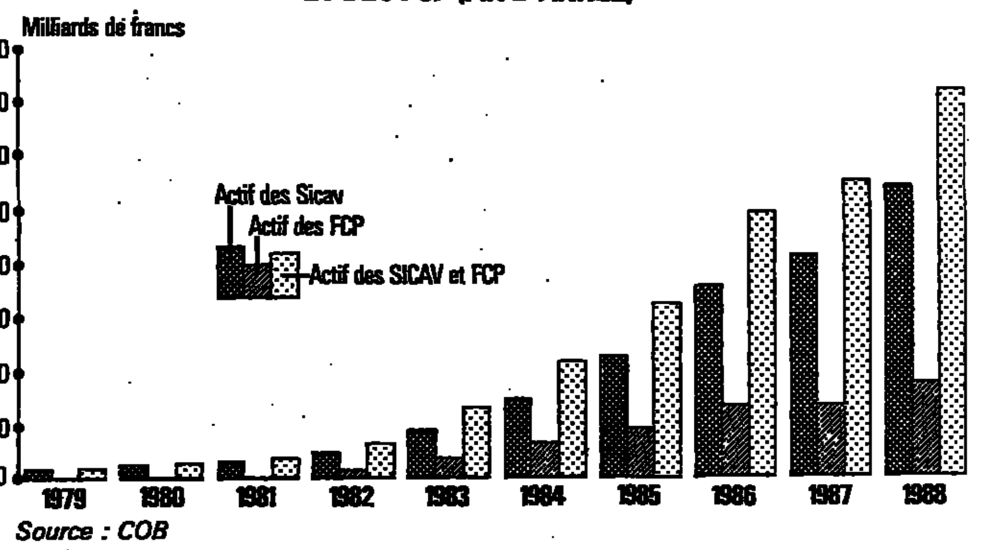

Source : COB

COMPARAISON DE L'ACTIF DES OPCVM DE DIFFÉRENTS PAYS EN 1988

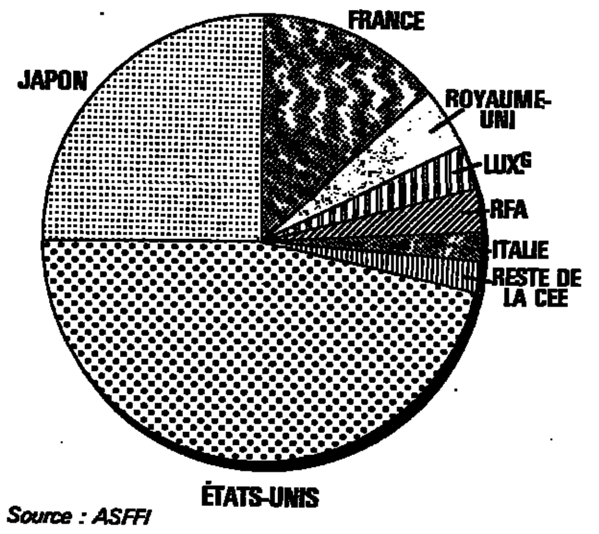

Source : ASFFI

Evolution de l'actif net des OPCVM dans différents pays
(Fonds immobiliers et spéciaux non compris)

PAYS	Encours (milliards d'écus)			
	1985	1986	1987	1988
France	96,8	146	157,4	202,9
Royaume-Uni	32,9	44	52	64,2
Luxembourg	14,2	23	25,7	48,9
RFA	23	29,4	32,4	43,5
Italie	13,3	45,1	39	33,5
Reste CEE	15,8	16,5	22,2	30
CEE	196	304	328,7	423,1
Etats-Unis	547,9	670	590,4	692,1
Japon	112,3	185,5	271	360,9

Source : ASFFI.

Partage du marché des OPCVM en Europe en 1988
(fonds immobiliers et spéciaux non compris)

Rang 1988	Pays	Part du marché européen
1er	France	48,0 %
2e	Royaume-Uni	15,2 %
3e	Luxembourg	11,6 %
4e	RFA	10,3 %
5e	Italie	7,9 %
	Reste CEE	7,0 %
	CEE	100,0 %

Source : ASFFI.

Une fiscalité allégée

Le projet de loi de finances pour 1990 réduit les prélèvements fiscaux sur les produits de placement à revenus fixes. Les taux de 25 % et 32 % seront remplacés par un taux unique de 15 % qui s'appliquera aux revenus des obligations, des titres de créance négociables des titres participatifs et des parts émises par le fonds commun de créances encaissés à partir du 1er janvier 1990.

En conséquence, les détenteurs d'actions ou de parts d'OPCVM seront assujettis aux régimes fiscaux suivants :

a) Pour les OPCVM de capitalisation, dont les revenus ne sont pas distribués, seule sera taxée la plus-value de cession sur le capital « à la sortie », au taux de 17 % (15 % plus 2 % de prélèvement par la Sécurité sociale) avec une exonération totale pour les cessions annuelles inférieures à 288 400 francs.

b) Pour les OPCVM qui distribuent leurs revenus, un prélèvement forfaitaire de 15 % (17 % avec la surtaxe pour la Sécurité sociale) sera effectué, ce qui rapproche les deux régimes et les met sur un pied d'égalité.

Une nouvelle donne

Davantage que la nouvelle réglementation, il semble que la réduction de l'imposition des revenus des obligations soit le facteur essentiel dans la « nouvelle donne » des OPCVM. Cette réduction, manifestement, stimulera les investissements effectués dans cette catégorie de placements, avec, toutefois, une mention particulière pour les OPCVM de capitalisation : leurs produits seront recherchés par les épargnants qui n'ont pas besoin d'encaisser des revenus réguliers et préfèrent voir s'accumuler ces revenus dans l'attente de leur retraite, par exemple.

Par ailleurs, les gérants d'OPCVM françaises n'attendent pas de déferlement de la concurrence étrangère, comme le déclare M. Daniel Lebègue, directeur général de la BNP, numéro deux sur le marché, après le Crédit agricole.

Pour lui, 5 % seulement des Français intéressent les banques étrangères, c'est-à-dire les plus fortunés, pour des produits de haut de gamme. Les autres 95 % ne sont pas dans leur ligne de tir, d'autant qu'elles ne disposent pas, pour l'instant, de grands réseaux de vente et que la prospection individuelle, par la poste ou le téléphone, coûte très cher, avec un taux de retour inférieur à 1 %. Ce qui comptera, estime M. Lebègue, ce sont les performances comparées, et, en France, les performances sont effectivement bonnes. *« Nous ne sommes pas taraudés par l'inquiétude. »*

Sur les marchés, notamment celui des obligations, les nouvelles règles vont, très probablement, avoir des conséquences. Ainsi, l'application des nouveaux plafonds de risque va entraîner des désinvestissements sur certaines « lignes » d'emprunts trop importantes.

Une réduction des obligations

Par ailleurs, l'admission de nouveaux titres dans la composition des actifs, notamment les créances négociables, va modifier la composition de ces actifs dans le sens d'une réduction, en pourcentage, des obligations, ce qui ne manquera pas de peser sur leurs cours.

Quant aux dangers d'une fuite des capitaux français à l'étranger, ils vont se trouver limités par la légalisation, en France, des OPCVM de capitalisation, privilège du Luxembourg, jusqu'à présent. Seules demeureront attractives, au-delà de nos frontières, les OPCVM à compartiments, interdites dans notre pays.

FRANÇOIS RENARD

AFFAIRES

Faute d'accord avec M. Arnault

M. Racamier joue sa dernière carte

Le 4 octobre à 14 heures, MM. Bernard Arnault et Henry Racamier ou leurs représentants se retrouveront devant les magistrats de la cour d'appel de Paris. Durant l'été, des négociations s'étaient pourtant déroulées afin de réconcilier les deux protagonistes qui s'opposent à la tête de Louis Vuitton-Moët Hennessy (LVMH), le numéro un mondial du luxe.

C'est au cour du conseil de surveillance de LVMH, réuni le 27 juillet, que la décision de rechercher une solution de compromis a été prise. Jusqu'au 8 septembre, M. Pierre Godé, un des plus proches collaborateurs de M. Arnault et Mᵉ Jean-Pierre Martel, avocat de M. Racamier, deux juristes, ont pesé chaque mot et mesuré la place de chaque virgule pour mettre au point un accord sur le « gouvernement » de la société Louis Vuitton et de ses filiales. Le fonctionnement de ces sociétés est en effet l'enjeu de la bataille qui oppose MM. Arnault et Racamier. Le président de LVMH, qui possède 98 % de Louis Vuitton, supporte mal que M. Racamier ait fait de cette société un îlot d'indépendance où il conserve les pleins pouvoirs.

Le protocole mis au point par les juristes consistait à trouver une sortie honorable pour tout le monde. Notamment en prévoyant une période de transition jusqu'au 30 juin 1990, date jusqu'à laquelle M. Racamier restait à la tête de Louis Vuitton. En ce qui concerne le statut des sociétés, il était convenu qu'elles restaient des sociétés à conseil de surveillance et directoire, le clan Vuitton qui possède près de 20 % de LVMH, conservait la majorité dans le conseil de surveillance. Pendant la période de transition, MM. Henry Racamier et André Sacau gardaient les présidences de Louis Vuitton et Louis Vuitton malletier.

« Sauf cas particuliers »

A partir de juin 1990, le scénario était fixé dans ses moindres détails. Il prévoyait notamment une réduction du nombre des membres du directoire de Louis Vuitton dont M. Jean Dromer, président de Financière Agache, une des holdings de M. Arnault, prenait la présidence. L'ancien président de l'UAP et du CIC prenait aussi la tête de Louis Vuitton malletier. Par ailleurs, *« des professionnels reconnus »* devaient entrer dans les instances de ces sociétés.

C'est d'ailleurs leur mode de désignation qui a fait l'objet de désaccords entre les deux parties. La première mouture du texte prévoyait que ces personnalités seraient désignées sur proposition du clan Vuitton. Le 11 septembre, à la veille de la réunion du conseil de surveillance de LVMH, M. Arnault demande des modifications sur ce point. Deux paragraphes sont alors modifiés, qui prévoient que la décision reviendra en fin de compte au conseil de surveillance de LVMH. De même, la clause qui prévoyait que les équipes de direction des sociétés Louis Vuitton restaient en place, est modifiée. On y rajoute le pernicieux *« sauf cas particuliers »*... Enfin, le protocole d'accord prévoyait que la société VIG se désistait de son action devant la cour d'appel de Paris. Il ne restait plus alors qu'à négocier avec l'Association nationale des actionnaires de France (ANAF), pour qu'elle cesse son action en demande de nullité des OBSA (obligations à bons de souscription d'actions) émises en 1986.

Dès lors, tout semblait au point. M. Arnault, qui pourrait être désigné le 19 octobre « manager de l'année » par *le Nouvel Economiste*, évitait de devoir plaider sa bonne foi devant les magistrats. Quant à M. Racamier, qui a tout à craindre de l'assemblée générale de Louis Vuitton du 15 novembre – au cours de laquelle M. Arnault est en position de l'évincer, – il avait tout intérêt à une solution négociée.

Lutte sans merci

Alors que s'est-il donc passé, lors du conseil de surveillance qui s'est réuni le 12 septembre pour que subitement le difficile compromis établi pendant l'été soit rejeté par M. Arnault ? Le 25 septembre, le conseil de surveillance de LVMH confirmait en tout cas dans un communiqué qu'aucun accord n'avait été possible.

En réalité, il semble bien que plus rien n'empêchera les deux hommes de mener leur bataille jusqu'au bout. Du côté de M. Arnault, on met en doute la sincérité de M. Racamier et on estime qu'il rêve toujours d'en découdre et de traîner son jeune rival devant les tribunaux pour écorner un peu plus son image. Les proches de M. Racamier eux, disent n'y rien comprendre et crient au faux-semblant de négociation.

Du coup, de part et d'autre, avocats et juristes peaufinent les plaidoiries pour le 4 octobre devant les juges de la cour d'appel de Paris. Cette audience fait suite au jugement du tribunal de commerce du 5 juillet dernier. Malgré l'avis de la Commission des opérations de Bourse, le tribunal de commerce avait alors refusé de prononcer la nullité des OBSA émises en mars 1986 par la société Moët Hennessy. Rachetées plus tard par M. Arnault, ces OBSA avaient été un des moyens de sa prise de pouvoir dans le groupe LVMH en janvier dernier. Dans cette affaire, M. Arnault proteste de sa bonne foi et soutient qu'il ne connaissait rien des conditions d'émission de ces titres. Et il est vrai que les plus embarrassés dans cette affaire sont les banquiers de Lazard. Les activités et la manière de faire de cette banque d'affaires vont en effet être à nouveau exposées et critiquées en public.

Ce déballage ne plaît guère aux responsables de cet établissement financier dont la discrétion fut au même titre que son habileté financière, l'une des raisons de sa célébrité. Il semble bien d'ailleurs qu'ils aient bénéficié de la solidarité de leurs confrères banquiers, lassés depuis plusieurs mois des polémiques autour du groupe LVMH un des fleurons de l'industrie française avec ses 16,4 milliards de francs de chiffre d'affaires. Une chose est sûre en effet : avant l'été, ce sont les banquiers de M. Arnault qui ont essayé de le convaincre de négocier avec M. Racamier.

Mais n'était-il pas déjà trop tard pour trouver un compromis ? Entre les deux hommes en effet, le contentieux commence à être lourd. Capitaliste qui revendique un droit de regard sur la gestion, M. Arnault n'aime pas partager le pouvoir. En janvier dernier, il a engagé plusieurs milliards de francs et imaginé de complexes montages financiers pour détenir avec le britannique Guinness 44 % du capital de LVMH. Une prise de contrôle qui pour lui est synonyme de pleins pouvoirs.

FRANÇOISE CHIROT

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'ÉVRY

Par jugement contradictoire du Tribunal correctionnel d'Évry en date du 19 avril 1989, M. SIGNOLÉT Gilbert, demeurant à BRÉTIGNY S/ORGE (91), 8, rue des Epicéas, a été condamné à deux cents jours d'amende à 100 F par jour pour passation d'écriture inexacte ou fictive dans un livre comptable, soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration.

Prononce la publication du présent jugement par extrait dans *le Monde* aux frais du condamné dans la limite de 5 000 F.

Pour extrait conforme, LE GREFFIER.

L'ALBUM 89

PLANTU

est paru

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Réunion à Colmar de la Fédération des maires des villes moyennes

Enterrer Balzac

Le projet du gouvernement de modifier le calcul de l'indexation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) dans un sens moins favorable aux collectivités locales provoque un concert de protestations des élus, de la droite à la gauche. On l'a bien vu aux journées parlementaires du PS à Chartres.

D'autre part, depuis le départ, le 27 septembre, de M. Jean-François Carrez, la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) n'a plus de « patron » alors qu'elle a besoin d'une ferme reprise en main.

Ces deux questions ont été au centre des travaux de la Fédération des maires des villes moyennes réunie il y a quelques jours à Colmar.

COLMAR

de notre envoyé spécial

Ce ne sont pas ces « divas » urbaines à qui tout semble réussir, collectionnant les établissements de haute technologie, les aéroports flambant neufs ou les usines américaines et japonaises, inscrites au club des grandes métropoles comme Toulouse, Montpellier, Lyon, Strasbourg, bientôt Nantes et bien sûr Paris. Ce ne sont pas non plus ces bourgades piquetées dans le monde rural où les feux s'éteignent, victimes d'un exode démographique irréversible. Les villes moyennes, au contraire, veulent être les villes de la bonne mesure, celles où l'excès du trop ou du trop peu serait banni.

Les maires de la toute jeune Fédération des villes moyennes, créée l'an dernier, réunis pour leurs premières journées nationales d'études à Colmar les 21 et 22 septembre, ont d'abord cherché à mieux cerner leur spécificité. Car, s'il est vrai que les villes de 20 000 à 100 000 habitants constituent un pan essentiel de la réalité géographique et économique du pays, si l'on se plaît généralement à mettre en avant leur convivialité et leur équilibre, les responsables politiques et économiques nationaux, en revanche, n'y attachent pas toujours l'intérêt qu'elles mériteraient.

Réunis autour du socialiste Jean Auroux, « patron » de Roanne, qui préside la fédération, les maires ont tâtonné pour trouver une appellation judicieuse autrement que par défaut ou en demi-teintes, car ces villes ne veulent pas être ce que les autres (c'est-à-dire les villages endormis ou les métropoles tentaculaires) ne sont pas. Certains ont suggéré le terme de « petites métropoles régionales », d'autres celui de « remparts du monde rural », d'autres encore de « chevau-légers du développement ». En verve de métaphores, Jacques Chérèque, ministre de l'aménagement du territoire, a proposé cette formule : *« C'est à partir des villes moyennes qu'on peut entraîner les petites villes et les zones rurales. Vous constituez les nœuds du filet du développement général. »*

Environ cent cinquante cités entrent dans la catégorie des villes moyennes et quatre-vingt-treize font aujourd'hui partie de la fédération, la dernière recrue étant Papeete. Toutes les tendances politiques des élus locaux s'y trouvent représentées, mais les communistes, qui dirigent notamment Evreux et Saint-Quentin, n'étaient pas venus à Colmar.

Ennui et embourgeoisement

René Souchon, maire socialiste d'Aurillac, a rendu compte des résultats d'un sondage de la SOFRES auprès de 1 410 personnes (voir ci-dessous). Il en ressort que, pour 70 % des Français, les villes moyennes jouent un rôle important sur les plans économique et culturel mais qu'elles présentent des lacunes fâcheuses en matière de transports, de spectacles et d'enseignement supérieur. *« Pour les jeunes,* souligne Maurice Ligot, maire (UDF) de Cholet, *nos villes dégagent trop souvent une image d'ennui et d'embourgeoisement. »*

Autre handicap : les difficultés réglementaires auxquelles se heurtent les maires lorsqu'ils veulent embaucher des personnels de haute qualification. L'actuel statut de la fonction publique territoriale les empêche de recruter, au-delà d'un certain contingent très étroit, des administrateurs, et ils doivent contourner l'obstacle en passant par le biais d'une société d'économie mixte, de droit privé, donc plus souple.

Il reste que beaucoup de villes moyennes, en dépit de leur retard et de la compétition acharnée que se livrent toutes les régions pour courtiser les investisseurs, emportent ici ou là de beaux succès de dimension nationale. Annemasse, aux portes de Genève, travaille à une pépinière d'entreprises transfrontalières; la Maison de la productique à Roanne va accueillir un institut d'hydraulique mobile tourné vers les engins de travaux publics; Cholet inaugure dans quelques jours le premier lycée de la mode de quatre cents places. Colmar s'enorgueillit de ne concéder aucun service municipal à des entreprises privées, et Saint-Brieuc, avec son « zoopole » axé sur l'aviculture et la viande porcine, se hisse, dans ces spécialités, au premier rang européen de la recherche appliquée.

Coopérer étroitement

Les journées nationales ont donné l'occasion aux participants de dénoncer vigoureusement *« les projets scélérats »* du gouvernement relatifs au montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour 1990 – dont le rythme de progression va se ralentir fortement, – les tentatives de l'administration préfectorale pour réinstaurer ce que Jean Auroux a appelé *« une tutelle explicite ou implicite »*, l'insuffisance des crédits de l'aménagement du territoire pour la province, qui équivalent à peine à 3 kilomètres d'autoroute en région parisienne, ou le mouvement de reconcentration sur les métropoles.

Presque unanimement, les maires ont réclamé que l'Etat prenne une initiative pour contraindre les communes d'une même agglomération, d'un même « bassin de vie », à coopérer étroitement, y compris, sujet épineux entre tous, dans la fixation et la répartition des ressources fiscales.

Sur ce point, Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales, leur a apporté satisfaction en annonçant que le gouvernement préparait un texte *« qui serait directif »* en milieu urbain et *« seulement incitatif »* dans les zones rurales. Il a ajouté qu'il prendrait deux autres initiatives : la moralisation des cumuls d'indemnités que touchent certains élus locaux, et le statut des maires à propos de la retraite, de la formation et des crédits d'heures disponibles lorsqu'ils sont salariés d'entreprise.

Quant à Jacques Chérèque, il a invité les villes à se développer *« en réseaux »*, à l'image de ce que font, par exemple, Reims, Châlons-sur-Marne et Troyes dans le domaine universitaire. Il a indiqué que ses services avaient répertorié environ trente « points noirs » dans l'Hexagone et qu'il souhaitait *« corriger ces inégalités flagrantes de développement par des inégalités d'avantages et des distorsions positives »*. C'est en effet la philosophie même de la politique d'aménagement du territoire.

« Nous voulons nous inscrire dans une logique résolument dynamique et revendiquer notre part du développement national », a conclu Jean Auroux. Et le président du « club » des villes moyennes a ajouté, non sans une pointe de nostalgie : *« Enterrons Balzac, Flaubert et Simenon avec tout le respect dû à leurs talents... »*

FRANÇOIS GROSRICHARD

Un bon « terreau » pour les entreprises

La SOFRES, dans son sondage, a posé la question suivante : *« Pensez-vous que dans les villes moyenne une entreprise peut se développer avec les mêmes chances de succès que dans les grandes métropoles ? »*

La réponse, par tranche d'âge, des personnes interrogées, est la suivante :

	18-24 ans %	25-34 ans %	35-49 ans %	50-64 ans %	65 ans et plus %	Total %
OUI	58	61	67	64	70	64
NON	39	36	29	31	25	32
Sans opinion	3	3	4	5	5	4
	100	100	100	100	100	100

Une autre question portait sur la fiscalité : *« Par rapport aux grandes villes, pensez-vous que les habitants des petites métropoles régionales paient... »*

	18-24 ans %	25-34 ans %	35-49 ans %	50-64 ans %	65 ans et plus %	Total %
Plus d'impôts locaux	22	17	22	28	24	23
Autant d'impôts locaux	41	37	36	29	25	33
Moins d'impôts locaux	32	36	30	28	28	31
Sans opinion	5	10	12	15	23	13
	100	100	100	100	100	100

THE ROYAL BANK OF CANADA

Classement mondial des banques par fonds propres (Euromoney Juin 1989)

26 Mitsui Bank, Tokyo, Japan
27 Banque Nationale de Paris, Paris, France
28 Westpac Banking Corp, Sydney, Australia
29 Dresdner Bank, Frankfurt am Main, RFA
30 Royal Bank of Canada, Montreal, Canada
31 BankAmerica Corp, San Francisco, USA
32 Long-Term Credit Bank of Japan, Tokyo, Japan
33 Banco Bilbao Vizcaya, Bilbao, Spain
34 Chemical Banking Corp, New York, USA
35 Bank of Tokyo, Tokyo, Japan
36 Société Générale, Paris, France
37 Security Pacific Corp, Los Angeles, USA
38 Canadian Imperial Bank of Commerce, Toronto, Canada
39 Crédit Lyonnais, Paris, France

Première banque du Canada.
Cinquième banque en Amérique du Nord.*
Forte d'un réseau de 1640 établissements répartis dans 34 pays.

En France, notre succès auprès des grandes entreprises s'explique simplement par les réponses nouvelles que nous apportons à leurs demandes, la qualité et la compétitivité de nos produits.

THE ROYAL BANK OF CANADA SA
29, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris
tél. : 42.94.92.57 télex : 282 493
fax : 42.93.32.11

* par total du bilan au 30.06.89

People, Products and Technology.

Andorre : la fin du paradis

Avec la mise en place du grand marché européen, la principauté va perdre son attrait pour les touristes et ses institutions médiévales.

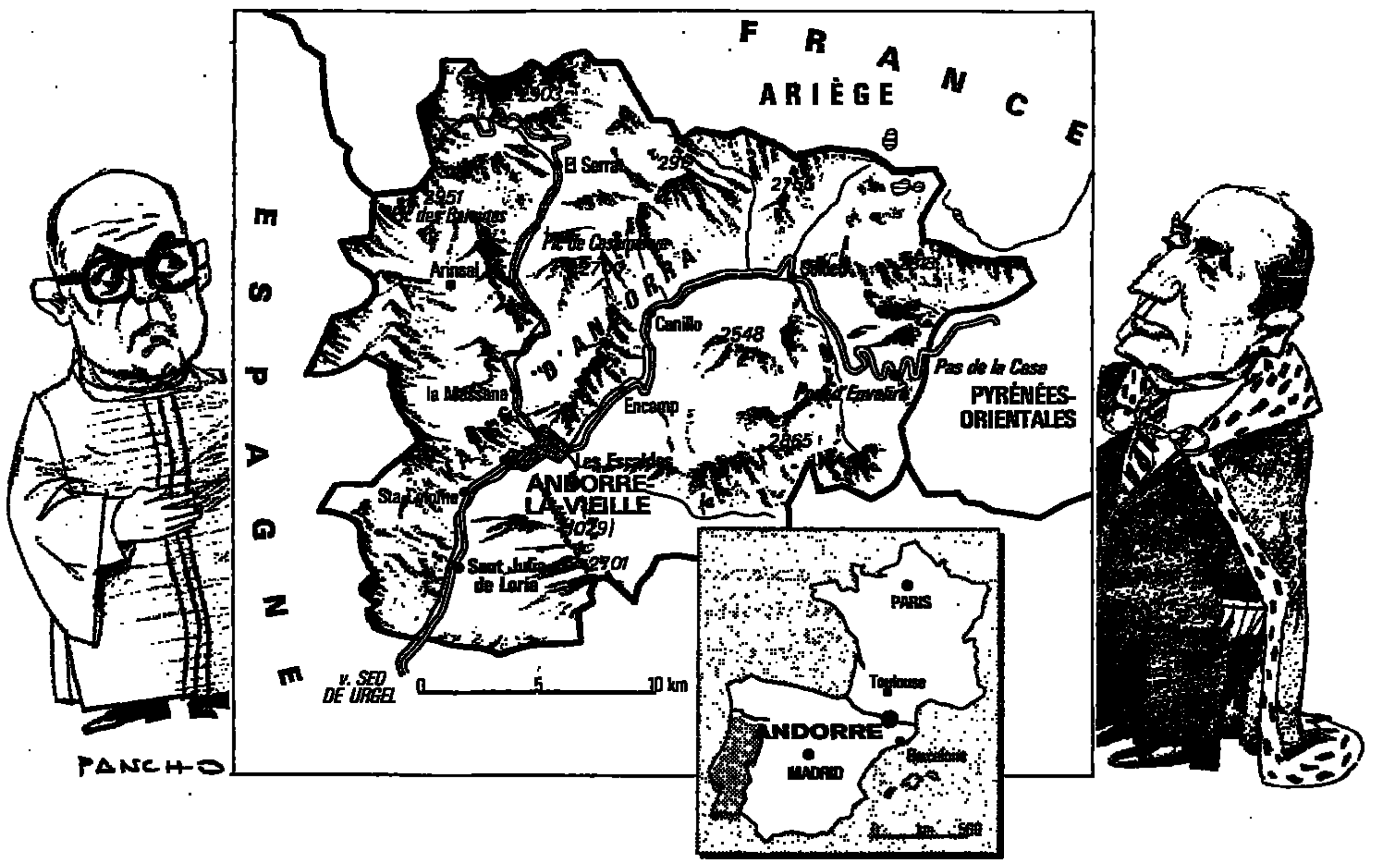

IMAGINEZ un pays européen avec un boom économique digne de Singapour, mais avec des structures politiques médiévales propres au Bhoutan. Où le Parlement est élu tous les quatre ans au suffrage universel, mais où les partis politiques n'ont pas droit de cité. Où le chômage n'existe pas, mais où les syndicats sont interdits. Où personne ne paye d'impôt, mais où la scolarité est entièrement gratuite. Où le revenu annuel par habitant dépasse les 15 000 dollars, mais où les travailleurs immigrés n'ont aucun droit.

Un tel pays existe. Il est même situé aux portes de la France, et a en sus pour cosouverain... M. François Mitterrand, conjointement avec l'évêque espagnol d'Urgel, Mgr Joan Marti. C'est la principauté d'Andorre, terre placée sous le signe du paradoxe s'il en est. Une principauté qui a toujours lutté pour préserver ses particularités, mais qui est aujourd'hui au bord du changement.

Des montagnards traditionalistes

En entamant, en effet, avec la Commission européenne, au début de 1989, la négociation qui définira ses futurs rapports avec les Douze – et qui devrait aboutir avant la fin de l'année (*le Monde* du 28 septembre), – Andorre est sans doute irréversiblement pris dans l'engrenage de la modernité ! Et chacun, dans la principauté, est conscient que ses délicats équilibres traditionnels vont s'en trouver bouleversés.

Durant sept siècles, Andorre a su préserver son autonomie grâce à ce système original de coprinces qui a toujours assuré la neutralisation réciproque de ses deux grands voisins. Mais l'Espagne et la France, désormais, se retrouvent dans le même camp, celui de la Communauté, et c'est donc d'une seule voix qu'elles négocient avec les Andorrans, dont elles attendent à cette occasion de profondes réformes.

Des réformes qui modifieront de fond en comble tant l'économie que les structures politiques de la principauté, et que les autochtones, montagnards traditionalistes, cherchent à tempérer. « *Andorre est un édifice fragile, et on ne peut avancer que par retouches* », observe M. Francesc Cerqueda, syndic, c'est-à-dire président du Conseil général des Vallées, ce parlement andorran héritier direct de celui créé au quinzième siècle.

Bouleversement du modèle économique, d'abord : Andorre ne connaît aujourd'hui ni l'impôt sur le revenu ni la TVA, et c'est ce statut de paradis fiscal qui est à la base du spectaculaire développement qu'elle a connu à partir des années 50. L'imposition se réduit à de modestes taxes à l'importation qui fournissent 93 % des ressources du rachitique budget de l'Etat.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, si le secteur public contribue à peine, à raison de 8 %, à la formation du PIB : un rêve pour les adeptes de Milton Friedman ! Andorre, c'est avant tout la quintessence du libéralisme, la virtuelle inexistence économique de l'Etat.

C'est aussi un paradis destiné à tout le monde. Non pas aux institutions financières ou aux grandes sociétés, mais aux particuliers, aux douze millions de touristes (deux cent quarante pour chaque habitant de la principauté !) débarquant chaque année en rangs serrés dans ce gigantesque emporium qu'est devenu le centre d'Andorre-la-Vieille et d'Escaldes. Des touristes assimilant l'image d'Andorre à celle de la bonne affaire... même si la réalité est aujourd'hui plus nuancée.

La réduction progressive des taux de TVA et des barrières douanières entre les Douze a rogné en effet le différentiel de prix entre Andorre et ses voisins. Et l'avancée vers le marché unique ne fera dans le futur qu'accélérer le processus. Tant les autorités que le secteur privé sont d'ailleurs conscients qu'Andorre ne peut éternellement voir le salut dans son seul statut fiscal.

« *Nous n'exigeons pas de préserver une situation qui ne peut l'être*, assure M. Josep Pintat, président du gouvernement andorran. *Nous sommes parfaitement conscients des réalités européennes, et nous savons que la Communauté veut éviter que nous représentions une brèche dans son système douanier, surtout en prévision du marché unique.* »

« *Notre force doit résider aussi dans la variété de l'offre, dans la nouveauté de nos produits*, reconnaît de son côté un important commerçant d'Escaldes. *Il faut que nous attirions un nouveau type de touristes : pas seulement l'acheteur du week-end, mais aussi celui qui vient à la recherche de nos paysages, de nos montagnes. Et ce touriste-là achètera tout autant que l'autre, si l'offre commerciale se distingue autant par la qualité que par le prix.* »

Beaucoup semblent d'ailleurs commencer à la comprendre, si l'on en juge par la multiplication des commerces « haut de gamme », tels que bijouteries et parfumeries de luxe, qui disputent de plus en plus la rue principale d'Andorre-la-Vieille aux supermarchés. Le président de l'Union des hôteliers, M. Luis Munoz, n'est pas d'un avis différent : « *Andorre devrait disposer d'une infrastructure touristique bien plus diversifiée que l'actuelle. Ce qui suppose que l'Etat y consacre les investissements nécessaires.* » Et d'ajouter, sur le ton de la confidence : « *Et pour y parvenir, il faudra bien instaurer finalement l'un ou l'autre type d'impôt.* »

Le chemin des impôts

Impôt : le mot tabou est lâché ! Pour avoir émis une suggestion semblable, le prédécesseur de M. Pintat à la tête du gouvernement, M. Oscar Rivas, avait provoqué un tel tollé qu'il avait dû démissionner. Dans ce paradis du libéralisme pur et dur, nombreux furent ceux qui y virent un premier pas vers le communisme ! Mais l'idée, depuis, fait son chemin, et, en privé, certains reconnaissent qu'il faudra bien, à un moment ou à un autre, en passer par là, quel que soit le type d'imposition, directe ou indirecte, finalement retenu.

Certes, les Andorrans ne renonceront pas de gaieté de cœur à leur situation privilégiée actuelle. Une situation qui permet par exemple, en ces temps de boom immobilier à Andorre-la-Vieille, de réussir de fructueuses opérations spéculatives sans payer la moindre taxe sur les plus-values réalisées. Ou aux sept banques installées dans le pays d'accumuler de confortables profits en fonctionnant à la manière d'un oligopole (l'installation de nouveaux établissements financiers est interdite) sans payer la moindre peseta d'impôt !

Les Andorrans n'en ont pas moins conscience que l'époque dorée est en train de prendre fin, et qu'il s'agit désormais, en définissant leurs rapports avec la Communauté, de se plier progressivement à des canons plus européens. Non seulement, d'ailleurs, dans le domaine économique, mais aussi politique. D'autant que le maintien de structures institutionnelles héritées du Moyen Age commence à faire figure d'élément de distorsion dans le contexte d'une économie qui se transforme à marche forcée.

Ainsi, comment se refuser indéfiniment à reconnaître le droit d'association, de grève ou de manifestation, alors que le boom économique place les employeurs en position de demandeurs sur le marché ? La crainte des autochtones répond, il est vrai, à de réelles préoccupations démographiques : la principauté compte huit mille cinq cents Andorrans contre... quarante mille cinq cents résidents étrangers, espagnols dans leur grande majorité.

d'Andorre-la-Vieille
THIERRY MALINIAK

Lire la suite page 32

Comme Salomon

Andorre a fêté en 1978 le septième centenaire de son système politique actuel. C'est en 1278 que le roi Pierre II d'Aragon et de Catalogne décida, par un jugement à la Salomon, d'attribuer conjointement la souveraineté sur Andorre aux deux puissances qui se la disputaient : les évêques d'Urgel d'un côté, et les comtes de Foix de l'autre, qui venaient d'hériter des droits sur la région d'une autre famille noble du sud de la France, les Castelbon.

Depuis, les deux coprinces ont exercé leur pouvoir de manière indivise, ce qui n'est pas allé parfois sans provoquer quelques tiraillements ! Du côté espagnol, rien n'a changé en sept cents ans, l'évêque d'Urgel ayant conservé ses droits. Du côté français, en revanche, le parcours fut plus heurté : le titre de coprince passa, par mariages successifs, des comtes de Foix aux vicomtes de Béarn, aux rois de Navarre et, finalement, aux rois de France.

La décapitation de Louis XVI posa toutefois un grave problème de succession. Bien décidée à rejeter tout vestige de l'Ancien Régime, la Révolution française refusa pendant une quinzaine d'années de reconnaître cette vassalité andorrane qui paraissait contraire aux nouveaux principes d'égalité. Ce fut finalement Napoléon qui rétablit, à la demande des Andorrans eux-mêmes, la suzeraineté du chef de l'Etat français sur la principauté, qui s'est désormais conservée quels que soient les avatars de la politique française.

Dans ce pays de droit coutumier, où le fait acquis compte davantage que le texte, la délimitation des compétences entre coprinces et autorités andorranes n'a cessé de donner lieu à des conflits. Contrairement au Liechtenstein ou à Saint-Marin, Andorre n'est pas reconnue internationalement comme un Etat.

Les deux coprinces jouissent donc de toutes les prérogatives de sa représentation internationale. Ils sont de même en charge, à travers leurs représentants sur place, les « viguiers », de l'administration de la justice et de l'ordre public.

Les institutions représentatives andorranes, de leur côté, s'occupent de la gestion quotidienne de la principauté. Une importante réforme promulguée en 1981 a abouti à la création, à côté du Conseil général des Vallées, l'organe législatif, d'un véritable gouvernement local, choisi par les parlementaires. La prochaine réforme pourrait être la reconnaissance officielle des partis politiques

T. M.

Un jeune loup double

Traditionaliste en politique, technocrate sur le plan économique : Antoni Ubach reflète à merveille les contradictions des « jeunes loups » de la principauté ! Directeur de la Caisse andorrane de sécurité sociale, il est, à quarante-quatre ans, l'un des hommes les plus importants du pays, puisqu'il manie un budget qui atteint près de la moitié du budget des administrations publiques.

Parlez-lui de gestion, et il se fera l'apôtre de la modernité, n'ayant d'yeux que pour l'informatisation intégrale et les techniques de pointe. Mais parlez-lui de politique, et il se fera le défenseur d'institutions médiévales qui, assure-t-il, ont amplement démontré leur adéquation aux particularités andorranes.

« *Ne plaquons pas artificiellement sur notre pays les schémas des pays voisins* », se plaît-il à répéter. Double face. Sa trajectoire symbolise en tout cas la rapidité et l'insolite du « boom » andorran. Une trajectoire l'ayant amené à la tête d'un véritable Etat dans l'Etat qui investit à tour de bras des deux côtés des Pyrénées.

Comment la Sécurité sociale a-t-elle pu devenir aussi puissante dans ce pays symbole du libéralisme sauvage ? Les pressions de l'Espagne en sont sans doute la cause, lorsque, dans les années 60, le gouvernement de Madrid demanda instamment aux autorités andorranes que les entreprises de la principauté employant des travailleurs espagnols cotisent à la Sécurité sociale espagnole. Mais les Andorrans préférèrent créer, en 1967, leur propre caisse.

Investissements tous azimuts

M. Ubach en devint le directeur. Aidé par un membre de l'inspection générale des affaires sociales dépêché par le gouvernement français, il allait monter *ex nihilo*, en quelques années, un système de protection incluant les frais de santé, les pensions de retraite, de veuvage et d'invalidité, et où ne manquent que les allocations familiales et de chômage.

La Caisse allait rapidement se retrouver avec un important excédent, grâce à un rapport très favorable entre cotisants et prestataires. D'autant que l'âge moyen de la population active andorrane n'est que de trente-deux ans, et a tendance à rester stable, en raison du rapide renouvellement des travailleurs immigrés qui restent en général peu de temps dans la principauté.

Aussi, M. Ubach s'est-il lancé dans une audacieuse stratégie d'investissements tous azimuts. En obligations d'abord, en titres à rendement variable ensuite. De Sud-Radio à Toulouse à Radio-Renaissance au Portugal, en passant par une radio de Barcelone et par une société conjointe avec la CLT luxembourgeoise, le secteur de la communication est devenu, avec celui des loisirs, l'un des principaux bastions de la Caisse. Avec elle, ce sont les investisseurs andorrans qui, pour la première fois, partent à leur tour à l'assaut du monde extérieur !

T.M.

3e CYCLE SPÉCIALISÉ

— Filière M.B.A.
— Filière Ingénierie d'Affaires
— Filière Management avancé
— Filière Marketing pharmaceutique

Réservé aux : Ingénieurs, Pharmaciens, Médecins, Architectes, I.E.P., Maîtrises, D.E.A., Expérience Professionnelle...

Admission sur titres

UNE PRESENCE MONDIALE

INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
Etablissement libre d'enseignement supérieur
123 RUE DE LONGCHAMP 75116 PARIS
TEL. · 45.53.60.00 · POSTE 1200
MINITEL 36 16 ISG

ECONOMIE

Le vent d'Est souffle favorablement sur l'Allemagne de l'Ouest. D'une part, la perestroïka soviétique et les réformes tant en Hongrie qu'en Pologne ne peuvent que renforcer les liens commerciaux et financiers, déjà étroits, entre la RFA et les sept pays du COMECON. De l'autre, l'afflux des réfugiés de RDA va, comme avant la construction du mur de Berlin, soutenir la consommation et la production en Allemagne fédérale. Globalement la croissance de l'économie en RFA tirera avantage de ce double phénomène, ce qui devrait être bénéfique pour la Communauté européenne et le reste du monde.

La RFA dans le vent d'Est

La modernisation des pays socialistes entraîne une forte progression des exportations ouest-allemandes, notamment dans le secteur des machines-outils

LE vent de réformes économiques à l'Est profite avant tout à la République fédérale d'Allemagne. Entre 1987 et 1990, ce pays devrait accroître de 40 % ses exportations à destination de l'Union soviétique. Partout ailleurs, la RFA confirme sa position de partenaire commercial privilégié des pays à économie planifiée. Le secteur des machines-outils est le plus grand bénéficiaire de ce boom des exportations.

L'URSS joue un véritable rôle de locomotive : en 1988, les exportations ouest-allemandes à destination de ce pays ont augmenté de 20 % pour atteindre 9,4 milliards de deutschemarks. Selon les prévisions de l'Institut de conjoncture de Berlin (DIW), elles devraient atteindre 11 milliards de deutschemarks en 1990, soit leur niveau record de 1985.

A l'exception de la Roumanie, cette tendance est confirmée dans tous les autres pays, y compris la RDA, traitée séparément dans les statistiques, puisqu'il s'agit d'opérations interallemandes. Après avoir enregistré un net recul, les exportations de l'Allemagne fédérale vers les pays à commerce d'Etat ont retrouvé un rythme comparable à celui de l'ensemble des ventes à l'étranger, ayant progressé d'environ 10 % depuis le début de l'année.

Toutefois, la part relative de cette zone dans le total des exportations de la RFA n'a cessé de se réduire : alors qu'elle atteignait 7,2 % en 1975, elle n'était plus que de 4 % en 1985 avant de tomber à 3,5 % en 1988 (4,7 % y compris la RDA). Un résultat bien maigre : des pays comme l'Autriche ou la Suisse achètent à eux seuls plus de marchandises à la RFA que l'ensemble des pays de l'Est. Le lourd endettement auquel sont confrontés plusieurs de ces pays, leur compétitivité insuffisante dans le domaine des produits industriels, la baisse des prix des produits qu'ils exportent, qui a entraîné une pénurie de devises, sont autant de facteurs affectant considérablement leurs capacités d'importation.

La nature des marchandises offertes par ces pays – essentiellement des produits énergétiques, des matières premières ou des biens de consommation peu sophistiqués – constitue par ailleurs un frein à l'expansion des échanges commerciaux bilatéraux. L'Union soviétique – dont les fournitures à la RFA se composent pour les deux tiers de pétrole brut, de produits pétroliers ou de gaz naturel – a été en 1988 le pays le plus touché par la forte baisse des cours des produits énergétiques.

Ce pays, qui couvre environ 8 % des besoins en pétrole brut de la RFA, n'a pas pu compenser par un accroissement de ses autres exportations la baisse des recettes en devises qui en a résulté. Malgré un accroissement substantiel depuis 1985 des achats de pétrole et de gaz soviétiques par la RFA (respectivement de 50 % et de 35 %), le déficit commercial entre les deux pays a continué à se creuser pour atteindre 2,5 milliards de deutschemarks en 1988.

Bien qu'elles se soient en général nettement redressées l'an dernier, les importations en provenance des autres pays de l'Est n'ont pas encore retrouvé leur niveau de 1985, à l'exception toutefois de la Hongrie. Dans le cas de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie, les livraisons se sont même contractées d'un peu plus de 12 % entre 1985 et 1988, tandis que les ventes de la Pologne diminuaient de 5,5 %.

Ce recul est lié aussi à la chute généralisée des prix des produits de base, des biens intermédiaires et des produits agricoles. Ces derniers représentent environ le quart des fournitures de la Pologne et de la Hongrie. Les produits de base et les biens intermédiaires (essentiellement du fer, de l'acier, des métaux non ferreux et des produits chimiques) représentent, eux, environ 30 % en moyenne du total des importations de la RFA en provenance de l'Est (50 % des exportations de la Tchécoslovaquie).

Compte tenu de cette vulnérabilité des économies de l'Est, la récente embellie dans les relations économiques avec la RFA ne peut s'expliquer que par la combinaison de deux facteurs : la pérestroïka se traduit par une plus grande ouverture sur l'Occident ; ces pays ont un besoin croissant de biens d'équipement et de produits semi-finis étrangers, dont le paiement en devises n'est possible que par un accroissement des exportations. De plus le rétablissement du cours des matières premières et des produits énergétiques intervenu récemment a eu des effets bénéfiques dont la RFA semble avoir profité au premier chef.

L'Allemagne fédérale, dont la vaste gamme de biens d'équipement de haute technicité est très prisée par ces pays, jouit de surcroît d'un double avantage : sa proximité géographique et le transfert de technologie résultant notamment de *joint ventures* (voir encadré). Selon le FMI, l'Union soviétique effectue plus de 10 % de son commerce extérieur avec la RFA, 20 % si l'on ne prend en compte que le groupe des pays industrialisés.

Même chose pour les autres pays de l'Est dont les exportations à destination de l'Allemagne fédérale représentent 10 % du total de leurs ventes à l'étranger. Cependant environ 15 % de leurs approvisionnements extérieurs proviennent de la RFA (comparée au total des importations en provenance des pays industrialisés occidentaux, la barre passe à plus d'un tiers).

Les autres grands pays industrialisés – France, Royaume-Uni, Italie, Japon et Etats-Unis – viennent assez loin derrière avec un fléchissement encore plus net de leurs exportations. La part de la RFA dans le total des ventes des pays industrialisés aux pays à économie planifiée était passée de 17 % en 1985 à 21 % en 1988. C'est seulement avec la Chine que l'Allemagne fédérale joue un rôle moins important, se trouvant devancée par les Etats-Unis et le Japon favorisés par leur position géographique.

Le récent redressement des ventes de l'Allemagne fédérale, notamment à la Pologne et à l'URSS, a un lien direct avec les efforts de ces pays pour moderniser leur économie grâce à la technologie occidentale. Il n'est donc pas surprenant que les machines-outils représentent environ le tiers des exportations de la RFA vers l'Est contre seulement 15 % de l'ensemble de ses ventes à l'étranger.

Les prévisions concernant l'évolution des échanges avec l'Union soviétique sont révélatrices : la part de la construction mécanique doit doubler d'ici à 1990. Selon le ministre soviétique des machines-outils, M. Nikolaï Paritschev, à la foire de Hanovre, les achats à la RFA en 1988 ont représenté à eux seuls environ 12 % du total des exportations ouest-allemandes de machines-outils dans le monde.

De nouveaux crédits

Comme toujours, pour le commerce avec l'Est, les perspectives de développement dépendent de la capacité de ces pays à obtenir de nouveaux crédits pour financer leurs importations. L'année dernière, l'Union soviétique est arrivée en tête avec 37 milliards de dollars, devant la RDA (18,6 milliards), la Hongrie (11,5 millards), la Pologne (10,6 milliards), la Bulgarie (6,9 milliards), la Tchécoslovaquie (4,4 miliards) et la Roumanie (0,8 milliard).

Alors que la RFA est le premier partenaire économique de l'Union soviétique à l'Ouest, les banques ouest-allemandes ont paradoxalement consenti moins de crédits à ce pays en 1988 que les banques françaises qui arrivent en tête des pays industrialisés avec 20,4 % du total, suivies par la RFA (15,7 %) et le Japon (14,9 %). Ce dernier pays a également considérablement renforcé sa position en RDA et en Hongrie où il arrive en tête devant la RFA pour l'octroi de nouveaux crédits (soit respectivement 21,5 % et 30,3 % du total).

La République fédérale reste néanmoins le plus gros pourvoyeur de fonds pour l'ensemble des crédits commerciaux octroyés à l'Est par l'Occident avec 19,9 milliards de dollars – soit environ un cinquième, – suivie par le Japon (16,5 milliards) et la France (14,5 milliards). La Grande-Bretagne avec 9 milliards, et surtout les Etats-Unis (3,4 milliards) arrivent loin derrière.

Les banques ouest-allemandes font preuve d'une extrême prudence à l'égard de l'Est, notamment de la Pologne, suite aux déboires enregistrées en 1983. Elles ont depuis eu le souci de reconstituer leurs réserves, au détriment de nouveaux prêts.

de Francfort
CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

Exportations de la RFA vers l'Union soviétique
(en milliards de deutschmarks)

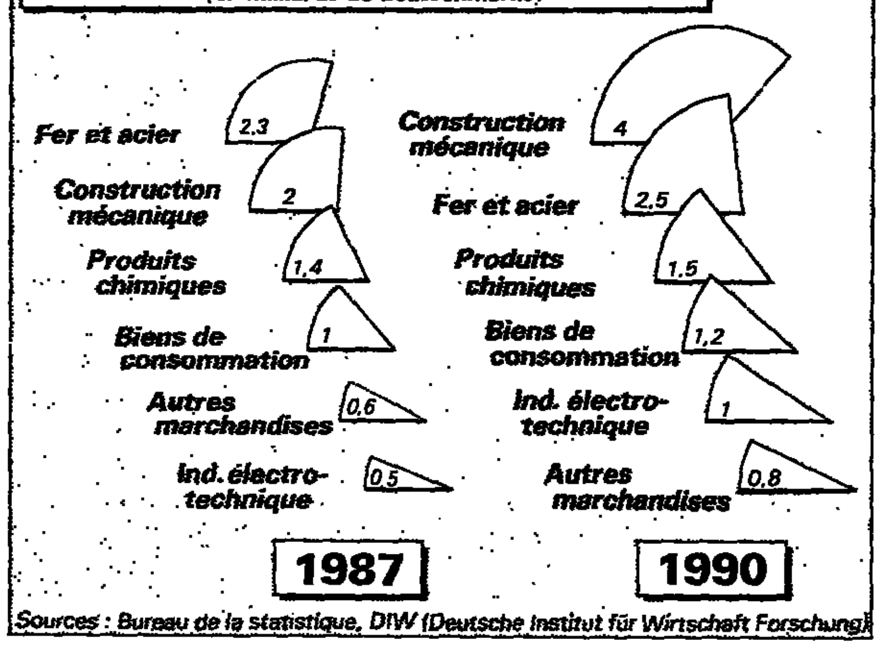

Sources : Bureau de la statistique, DIW (Deutsche Institut für Wirtschaft Forschung)

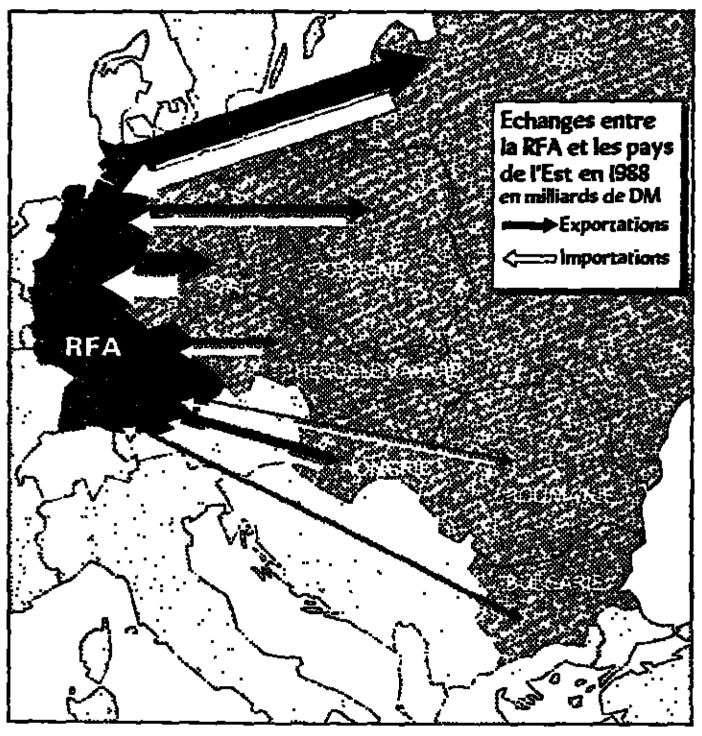

Une soif de savoir-faire

Malgré la forte concurrence, notamment des Etats-Unis et du Japon, pour pénétrer le marché soviétique en s'associant avec des entreprises locales, la RFA reste largement en tête – devant la Finlande et l'Italie – pour le nombre de sociétés mixtes (joint-ventures) avec l'URSS.

On comptait, au 1er avril dernier, cinquante-cinq sociétés communes créées, soit en RFA, soit en Union soviétique, par des entreprises ouest-allemandes et soviétiques. Ce chiffre était de 82 au début de septembre. Selon la commission économique pour l'Est (Ost-Ausschuss) de Cologne, une société sur sept créée en *joint-venture* par l'URSS est allemande. Et la récente visite de M. Mikhaïl Gorbatchev en République fédérale ainsi que la signature d'un accord permettant aux investisseurs ouest-allemands d'obtenir un certain nombre de garanties juridiques en cas de litige n'ont fait que renforcer cette tendance.

De petits projets

Le secteur des machines-outils est celui qui a enregistré la plus grande poussée avec 24 joint-ventures, suivi par celui de l'énergie avec 12. On compte actuellement neuf sociétés germano-russes spécialisées dans la métallurgie, dont six ont leur siège en Union soviétique. Les trois autres sont installées en RFA. A l'issue de la Foire internationale des machines outils – EMO – de Hanovre, les autorités soviétiques ont annoncé la conclusion de deux nouveaux contrats en joint-venture entre les deux pays.

Il existe par ailleurs une trentaine de contrats de coopération liant des entreprises soviétiques à des entreprises ouest-allemandes. Autant d'indices attestants de la grande soif des Soviétiques pour la technologie et le savoir-faire ouest-allemand, qu'ils cherchent à acquérir au meilleur coût possible.

A la différence de leurs homologues américaines et japonaises, les entreprises ouest-allemandes désirant s'implanter en Union Soviétique sont, pour leur part, peu disposées à s'engager dans des grands projets mettant en jeu des investissements considérables. Ainsi, dans la pétrochimie, sur les sept contrats offerts par l'Union soviétique, quatre ont été raflés par les Etats-Unis et un par le Japon.

Le projet longtemps débattu de la mise en exploitation de la presqu'île de Kola, au nord de Leningrad, afin de développer les ressources énergétiques soviétiques, a été ramené à des proportions plus modestes. Au départ, Moscou demandait 50 milliards de deutschemarks d'investissement.

« Nous avons expliqué aux autorités soviétiques que ce n'était pas réalisable », souligne M. Kaisten Oschmann, expert de l'URSS à l' Ost-Ausschuss. A la place, de petits projets permettant d'accroître la production d'un nombre limité de matières premières de façon rentable vont être développés.

La non-convertibilité du rouble reste sans doute l'un des obstacles majeurs à un plus grand engagement de la part de la RFA. Ainsi que le précise un banquier : *« Derrière le mot magique de joint-venture, on trouve un calcul dégrisé ! »* Mais telle qu'elle existe actuellement, cette coopération semble convenir à Moscou. Ainsi, depuis le début de l'année, plus de six cents chefs d'entreprise soviétiques sont venus en RFA pour s'initier à l'économie de marché. Et des programmes similaires vont être développés dans toutes les branches, y compris la banque.

C. H.-M.

L'HEURE DE VÉRITÉ DE MIKHAÏL RUDY

PARADOXAL. « *Non, je n'ai pas changé* », affirme Mikhaïl Rudy. Quel rapport, cependant, entre le jeune virtuose venu de l'Est et la star chérie des médias ? Le pianiste s'explique.
INESPÉRÉ. On croyait éteinte la lignée de Leontyne Price, de Renata Tebaldi, des grands sopranos verdiens. La jeune Américaine Susan Dunn prend brillamment la relève. Une interview de celle qu'on n'attendait pas.
UNIVERSEL. Keith Jarrett joue Bach. Le roi du jazz retrouve ses racines classiques. Cela ne l'empêche pas de faire un « bœuf » à Paris.
INDISPENSABLE. Les temps forts de la saison 1989/1990. Les concerts à ne pas manquer, à Paris, en province, à l'étranger. A vos agendas !

Et les heurs et malheurs de la création contemporaine, les Choralies de Vaison-la-Romaine, quatre jeunes pianistes sur FR3, les compacts de la rentrée.

Le Monde de la Musique
28 F chez votre marchand de journaux.

UNE PUBLICATION LOFT

ÉCONOMIE

La providence des réfugiés

De 1947 au 13 août 1961, près de 4 millions d'Allemands de l'Est ont joué un rôle essentiel dans le miracle économique de la RFA

par René Lasserre

L'ARRIVÉE en République fédérale, depuis 1986, de quelque 450 000 personnes de souche allemande en provenance des pays de l'Est et, depuis le début de cette année, le passage à l'Ouest d'environ 70 000 ressortissants de RDA constituent une providence démographique pour une économie allemande menacée par la dénatalité et le vieillissement. Au total – et hors de toute hypothèse d'exode important des citoyens de RDA, – ce sont 2,5 à 3,5 millions d'Allemands d'Europe orientale qui devraient ainsi affluer en République fédérale d'ici à l'an 2000.

Le mouvement est donc de réelle ampleur et constitue pour l'économie allemande une donnée nouvelle dont les conséquences sont difficiles à évaluer dans un contexte de croissance encore fragile et de relatif sous-emploi. Pourtant, nombre d'éléments, au premier rang desquels l'expérience historique, laissent prévoir que ces nouveaux arrivants apporteront à l'économie allemande un regain de dynamisme. En effet, ce mouvement de population n'est pas sans précédent, puisque l'Allemagne de l'Ouest a déjà connu, dans l'après-guerre et jusqu'en 1961, un afflux important de réfugiés.

Deux vagues successives

Le phénomène était certes d'une tout autre dimension, et le contexte bien différent : plus de 13 millions de personnes furent alors accueillies dans un pays qui était presque entièrement à reconstruire. Au départ, l'intégration économique et sociale de ces millions de réfugiés apparut comme une épreuve presque insurmontable. Elle fut pourtant l'une des réussites les plus étonnantes de la nouvelle Allemagne. Tous les spécialistes de l'histoire économique allemande y voient rétrospectivement l'un des ressorts déterminants du miracle économique.

En fait, dans le flot de réfugiés de l'après-guerre, il faut distinguer deux vagues successives d'origine différente et d'intensité inégale. La première est consécutive à l'effondrement militaire du III[e] Reich et concerne presque 10 millions d'Allemands. Il s'agit des populations des provinces orientales situées à l'est de l'Oder et de la Neisse qui, dès l'automne 1944, fuient devant l'armée rouge et qui, après mai 1945, sont expulsées de Pologne et de tous les pays sous tutelle soviétique.

Plus de 6 millions de ces expulsés *(Vertriebene)* se réfugient dans les zones occidentales dès 1945-1946 dans des conditions dramatiques et extrêmement éprouvantes. Deux millions viendront ensuite les rejoindre, jusqu'à la division définitive de l'Allemagne en 1949, après avoir transité par la zone soviétique. Puis le flot se tarira progressivement, non sans que 1,9 million autres Allemands, expulsés ou rapatriés des anciens territoires de l'Est, ne viennent encore s'installer en République fédérale entre 1950 et 1960.

La seconde vague de réfugiés est constituée des Allemands de l'Est qui, dès 1947, mais surtout après 1949, fuient le régime communiste imposé par les Soviétiques dans leur zone d'occupation, puis en RDA. Elle est sensiblement moins nombreuse que la première, mais n'en constitue pas moins un mouvement important. Au total, le nombre de réfugiés ayant fui l'Allemagne de l'Est *(Flüchtlinge)* se situe autour de 3,6 millions : plus de 1 million d'Allemands quittent la zone soviétique jusqu'en 1949, puis, de 1950 à 1961, ce ne sont pas moins de 2,6 millions d'Allemands de RDA, sur près de 19 millions, qui choisissent la liberté.

La fuite des Allemands de l'Est se fait principalement par Berlin-Ouest au gré des tensions qui secouent le bloc socialiste : en 1953, année du soulèvement populaire de Berlin-Est, 330 000 personnes passent à l'Ouest, tandis que la libéralisation relative de l'année suivante permet de limiter les départs à 180 000. L'hémorragie reprend avec les émeutes de Pologne et la révolte hongroise : 280 000 en 1956, 260 000 en 1957. Les progrès de la « *socialisation* » en RDA au tournant des années 60 relancent le mouvement.

Deux cent mille Allemands de l'Est franchissent encore la frontière entre le 1[er] janvier et le 13 août 1961, date à laquelle les autorités de RDA décident de construire le mur de Berlin, procédant ainsi au « bouclage » définitif de leurs ressortissants. Dès lors, ceux-ci ne pourront gagner l'Ouest qu'au péril de leur vie ou, munis d'une autorisation de sortie – à raison d'une vingtaine de mille par an, – après avoir atteint l'âge de la retraite.

Dans un pays aux trois quarts détruit et souffrant de pénurie, l'arrivée massive des réfugiés au lendemain de la guerre posa d'innombrables problèmes d'hébergement et de ravitaillement. A défaut de pouvoir être accueillis dans les grands centres urbains détruits par les bombardements, les arrivants furent dirigés en priorité vers les régions rurales à faible densité, telles que le Schleswig, la Basse-Saxe et la Bavière. Mais cela ne fit que compliquer leur intégration économique, étant donné le faible nombre d'emplois disponibles dans ces régions à domination agricole.

Un capital humain

Ce n'est qu'à partir de 1950 qu'ils purent aller s'installer dans les zones industrielles et fournir la main-d'œuvre nécessaire à la reconstruction et au redémarrage de l'économie. Le mouvement fut systématiquement encouragé par les autorités fédérales qui parvinrent à mettre sur pied de vastes programmes de logement dans les zones urbaines.

En 1952, la loi sur la péréquation des charges *(Lastenausgleich)* inaugura une politique d'indemnisation à grande échelle, financée par un impôt de solidarité étalé sur trente ans. Celle-ci permit de verser aux rapatriés spoliés de tous leurs biens un capital modeste mais qui, étant assorti de prêts et de multiples aides, leur assura un nouveau départ. La volonté des réfugiés de recommencer une existence nouvelle et l'énergie que la plupart d'entre eux mirent à retrouver leur position sociale antérieure ont ensuite contribué à leur rapide assimilation.

L'intégration des Allemands émigrés de RDA dans les années 50 posa beaucoup moins de problèmes que celle des réfugiés de la première heure, car elle intervint dans un contexte politique et social déjà stabilisé et dans une économie qui tournait désormais à plein régime. Loin d'être une nouvelle charge, cet afflux presque continu de main-d'œuvre généralement jeune, mobile, hautement qualifiée et immédiatement opérationnelle, constitua un facteur supplémentaire de soutien à la croissance.

En fin de compte, une fois surmontées les difficultés matérielles liées à la situation chaotique de l'immédiat après-guerre, et dès que la réforme monétaire de 1948 et le plan Marshall eurent assuré les bases d'un redémarrage de l'économie, l'afflux des réfugiés de l'Est a été l'un des principaux éléments porteurs du miracle économique allemand. De 1945 à 1961, la population active a crû de 20 à 27 millions de personnes.

Cette population nombreuse a tout d'abord constitué une demande intérieure considérable qui incita les entreprises à investir dans la mesure où elle leur garantissait des débouchés durables et de réelles perspectives de profit. En outre, du côté de l'offre, les réfugiés ont représenté un excédent structurel de main-d'œuvre qui pesa sur le niveau des salaires jusqu'au début des années 60 et assura aux entreprises une excellente compétitivité à l'exportation et une rentabilité élevée, favorable à l'investissement.

Enfin, qu'il s'agisse des réfugiés venus des régions industrielles de Silésie ou de Tchécoslovaquie ou, plus tard, des réfugiés de RDA, cette main-d'œuvre était généralement composée d'ouvriers professionnels, de techniciens et d'ingénieurs très qualifiés. Ils représentaient pour les entreprises un capital humain d'autant plus précieux qu'elles n'avaient pas eu besoin de les former, et qu'ils se distinguaient par leur compétence, leur ardeur au travail, leur souci de réussite professionnelle et sociale.

Trente ans après, l'arrivée de nouveaux migrants de l'Est s'évalue en termes plus ambivalents. Les 2,5 millions de personnes de souche allemande en provenance d'Europe de l'Est qui, selon l'hypothèse basse, viendront s'implanter en RFA d'ici à l'an 2000, à raison de 250 000 par an, ne présentent guère de traits communs avec leurs prédécesseurs. La plupart ne maîtrisent que très imparfaitement la langue allemande, et leur intégration économique et sociale s'annonce plus difficile, en raison de leur qualification professionnelle mal adaptée ou insuffisante.

Des effets positifs

A l'inverse, pour les Allemands de RDA, dont on estime que, au rythme actuel, et sauf mouvements imprévisibles de plus grande ampleur, 1 million pourraient gagner la RFA d'ici à la fin du siècle, l'intégration ne devrait guère poser de problèmes. Bien au contraire, ils pourraient constituer une aubaine pour les entreprises ouest-allemandes qui, en dépit de l'existence de près de 2 millions de chômeurs, manquent de main-d'œuvre qualifiée dans certains secteurs, tels que le bâtiment ou l'industrie des métaux, et ne parviennent même plus à recruter des apprentis en nombre suffisant. Comme dans les années 50, un afflux de main-d'œuvre de RDA contribuerait opportunément à modérer les tensions inflationnistes qui se manifestent déjà depuis quelque temps sur le front salarial.

Plus globalement, et au-delà des craintes immédiates de l'opinion publique concernant une aggravation du chômage et de la crise du logement, les avis des experts divergent quant aux effets de cette nouvelle vague d'immigration sur l'économie allemande à plus long terme. Les démographes considèrent qu'elle ne constituera tout au plus qu'un répit temporaire qui permettra simplement de différer pendant une dizaine d'années le déclin de la population active et ses effets désastreux sur la protection sociale.

Les économistes se montrent nettement plus optimistes et certains tablent au contraire sur un véritable renouveau de l'économie allemande. Selon une projection toute récente réalisée à la demande du gouvernement fédéral par l'Institut der deutschen Wirtschaft, proche du patronat, des effets positifs se produisent sur presque tous les tableaux.

Le surcroît de dépenses sociales immédiates serait très largement compensé par une demande soutenue en logement, biens et services qui tirerait la croissance d'environ un demi-point et la maintiendrait à un rythme annuel de 3 % jusqu'au milieu des années 90. Celle-ci dégagerait à son tour un supplément de recettes fiscales substantiel qui redonnerait une marge de manœuvre à la politique économique gouvernementale.

Enfin, l'amélioration du rapport actifs/inactifs contribuerait à restaurer rapidement l'équilibre des régimes de retraites qui, au taux actuel de cotisation, resteraient largement excédentaires jusque vers 2020. On est certes loin du miracle des années 50, mais, grâce à cette réserve inespérée de main-d'œuvre, l'économie allemande semble avoir encore de beaux jours devant elle...

▶ **Secrétaire général du Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine (CIRAC).**

(Publicité)

18 OCTOBRE 89, ON POSE
** LA PREMIERE PIERRE
*** DE L'INTELLIGENCE
* PRENEZ RENDEZ-VOUS

A Strasbourg, les 12 Ateliers de «l'Intelligence des Espaces Professionnels», animés par plus de 60 experts internationaux de haut niveau, présentent «l'Etat de l'Art» en matière d'intelligence dans l'immobilier d'entreprise : les marchés potentiels, les technologies, les stratégies de pointe. Une information exclusive, des idées nouvelles, des contacts privilégiés relayés par le salon Intelim 89 avec la participation de tous les grands acteurs : Alsatel, Clestra, DEC, EDF Strasbourg, Eurocâble, Europarc, IB2 Technologies, Matra, Opus Alcatel, groupe Pouyet, Sogea, Spie Batignolles / Trindel, Strafor, Télic Alcatel, ...

2EMES JOURNEES
FRANCO-EUROPEENNES
"IMMEUBLES INTELLIGENTS
TELEPORTS ET ZTA"

Patronage de la Région Alsace
Soutien de la Ville de Strasbourg

INFORMATION
RESEAUX : (1) 43 29 15 31
13 rue Monge 75005 Paris

ŒUVRES COMPLETES
ERCKMANN CHATRIAN
Les œuvres complètes enfin rééditées
• reprint des premières éditions au format original 19 x 28 cm
• illustrations d'Epoque

TOMES SUIVANTS A PARAITRE
EN VENTE EN LIBRAIRIE
Jérôme Do Bentzinger Editeur
3, rue Roesselmann 68000 Colmar (France) Tél. 89 24 19 74

Le Monde
PLANTU
DES FOURMIS DANS LES JAMBES

L'ALBUM 89
164 PAGES – 250 DESSINS
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

LES DEUX PREMIERES DES 10 MONNAIES OFFICIELLES DES XVI[es] JEUX OLYMPIQUES D'HIVER D'ALBERTVILLE en 1992

LA MONNAIE DE PARIS vient d'émettre ces pièces de collection, en OR ou en ARGENT, qui contribueront au succès des XVI[es] Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie, et au rayonnement du sport dans le monde.
UNE PREMIERE dans l'histoire monétaire française : chaque pièce en OR porte une valeur faciale de 500 F ; la valeur faciale de la pièce en ARGENT est de 100 F.
Devenez le possesseur privilégié des premières monnaies officielles olympiques.
Chaque pièce en OR est vendue 3 000 F, chaque pièce en ARGENT, 250 F.
Les autres pièces de la série seront disponibles, 2 par 2, tous les 6 mois.

Vous pouvez vous procurer les pièces :
• à La Monnaie de Paris : Galerie de vente 2 rue Guénégaud - PARIS 6[e]
• à l'Etablissement Monétaire - Voie Romaine - PESSAC (Gironde)
• dans les agences du Crédit Lyonnais,
• à La Poste, dans tous les bureaux,
• à la Trésorerie Générale au chef-lieu de chaque département.
Vente par correspondance : Monnaie de Paris, 11 quai de Conti 75270 PARIS Cedex 06
Minitel : 36 14, code MODEPA.

Je désire recevoir gratuitement votre dépliant sur les 2 premières pièces olympiques en Or ou en Argent (écrire en capitales).
La MONNAIE DE PARIS 11, quai de Conti, 75270 PARIS cedex 06.
NOM PRENOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE
LM

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Pas de « fin de l'Histoire » pour la dette

IL est clair que la « stratégie renforcée de la dette », pour parler comme au Fonds monétaire, représente un sérieux affaiblissement de la précédente stratégie tout court sur le même sujet, en même temps qu'un changement de concept et de méthode. Bien que l'expression de « réduction de la dette » utilisée pour la caractériser semble bien dire ce qu'elle veut dire, on a de bonnes raisons de se poser la simple question formulée par le célèbre général : « De quoi s'agit-il ? »

D'abord parce que, subrepticement, on donne à cette expression un sens contraire à la fois à sa définition rigoureuse en langage financier (et cela autant en anglais qu'en français) et à l'usage que vous et moi en faisons communément. Il est rare qu'une inexactitude aussi flagrante de vocabulaire facilite les discussions. Ensuite, parce qu'une grande ambiguïté pesait pareillement sur la portée de l'ancienne stratégie tombée sous la coupe des initiatives successives et aujourd'hui conjuguées de M. François Mitterrand et de M. George Bush, ce dernier exprimant ses intentions à travers son secrétaire au Trésor, Nicholas Brady.

Si j'ai contracté un emprunt de 300 000 francs auprès de mon banquier, ma dette ne pourra se trouver « réduite » que si je lui en rembourse par anticipation, disons, 100 000 francs. Il arrive que le contrat initial stipule un tel remboursement partiel avant l'échéance finale. Cela est de pratique courante, y compris dans les affaires internationales. Quand, en 1986, fut montée tambour battant, sous la pression vigilante de l'administration Reagan, la deuxième ou troisième opération de secours financier au Mexique, ce pays s'engagea formellement à restituer dès 1989 une partie des prêts qui lui étaient derechef consentis.

Comme les banques, et pour cause, n'ont rien vu venir quand le moment est arrivé — cette année — pour le débiteur de remplir son engagement, marquons au moins ce petit événement (ou non-événement), malgré sa banalité, par une rectification d'ordre sémantique : le « plan Brady » est un plan non de réduction mais de remise partielle de la dette. L'appeler par son nom n'a rien de péjoratif. Mais, en évitant de le faire, on ne trompe personne, et en particulier pas les créanciers ni même les actionnaires de ces derniers. C'est à eux probablement que l'on pensait en bannissant le mot de « remise » dont l'un des équivalents en anglais (celui que comme par hasard se sont mis à employer les adversaires du plan Brady), « forgiveness » a une connotation encore plus désagréable pour tout capitaliste qui respecte sa poche.

Que ce soit de propos délibéré ou pas, je n'en sais rien, mais les inspirateurs (Maison Blanche et Elysée) du programme de remise de la dette ont, en ajoutant après coup une demande supplémentaire aux banques, à savoir l'octroi de nouveaux crédits, réussi, psychologiquement, un petit coup de maître. Ils obtiendront difficilement, s'ils l'obtiennent jamais, des prêts supplémentaires pour le Mexique, le Venezuela ou le Maroc, mais cette demande a provoqué un tel effet de révulsion sur les créanciers (non seulement on exige d'eux qu'ils reconnaissent, à leur bilan, leurs pertes, mais qu'ils s'exposent à en essuyer d'autres sur le même terrain) que, par comparaison, la remise de dette a cessé de leur apparaître inacceptable. D'un mal absolu, on a fait un moindre mal.

Le souci des banques les mieux pourvues en capital (seul gage d'indépendance, pour une firme quelconque, face aux pressions du pouvoir politique) est désormais de provisionner leurs créances sur les pays du tiers-monde. Cette attitude tenait tout entière à une apparente contradiction, propre à confondre tout esprit non tourné vers les charmes de la finance. D'un côté, la « stratégie, de la dette mise sur pied en 1982 reposait sur le principe posé comme intangible du maintien des créances à leur pleine valeur d'origine (valeur nominale), mais, d'un autre côté, tant les auteurs de cette politique que les banques créancières étaient les premiers à vous dire d'un cœur léger que, bien sûr, le principal de ces créances était irrécouvrable. Du reste, ajoutaient-ils d'un air entendu, que ce n'était pas de leur remboursement, fût-ce à une époque lointaine, dont il était question. L'important, c'était le paiement régulier des intérêts au taux stipulé dans les contrats, c'est-à-dire, le plus souvent, un taux révisable tous les trois ou six mois permettant de s'aligner périodiquement sur les données fluctuantes du marché.

ENTRE ces différentes préoccupations, il n'existait, financièrement, aucune contradiction. Le principe est que, — aussi longtemps qu'une dette n'a pas été remboursée, elle reste due. C'est vrai que à la faveur des rééchelonnements (ajournement de l'échéance finale), le Mexique, le Brésil et les autres pays débiteurs, si on fait l'addition de tous leurs versements d'intérêts effectués depuis le début, ont déjà, comme on le dit complaisamment, « remboursé » deux ou trois fois le montant du principal. Mais cette façon de s'exprimer est contraire à la logique financière, voire à l'équité. L'emprunteur qui gère correctement ses affaires gardera à sa disposition (et tirera donc profit) du capital qui lui est avancé par le prêteur aussi longtemps qu'il ne l'aura pas restitué à ce dernier. S'il l'a entre-temps dissipé — pour acheter, par exemple, des biens de consommation, — c'est son affaire. Tant que le prêteur ne sera pas rentré dans ses fonds, il aura normalement droit à toucher les intérêts. Et cela, théoriquement, jusqu'à la fin des temps.

Sous cet éclairage, on comprend pourquoi le rééchelonnement réclamé instamment par les débiteurs incapables de rendre le capital arrangeait aussi les banques créancières, pour autant que le paiement des intérêts n'était pas compromis. D'une certaine façon, cette solution était la meilleure dont ils pouvaient rêver au sens plein de ce dernier mot. Inutile pour eux de chercher de nouveaux placements (exercice toujours risqué) pour un capital qui — chut ! — n'existait plus que dans les livres (puisque, dans la réalité, le débiteur l'avait depuis longtemps dépensé) : le rééchelonnement relayé par un autre rééchelonnement, c'était le rêve enfin réalisé d'une rente perpétuelle. Et — manne céleste — d'une rente perpétuelle à taux élevé, de l'ordre de 9 à 10 %. Mais, dans l'histoire des hommes, les titres perpétuels n'ont été durablement honorés que lorsque le taux était durablement supportable. Ce fut le cas au dix-neuvième siècle, où il ne dépassait pas 3 %.

La preuve que les banquiers s'accrochent à la nostalgie du temps aboli dans la perpétuité (sur ce point, au moins, les mortels que nous sommes les rejoignent sans mal), c'est que, dans l'accord mexicain tant vilipendé, leur instinct les porte à accorder leur préférence à l'option n° 2, bien qu'il n'y ait jamais loin, dans la gestion courante, entre le manque à gagner et la perte pure et simple. Cette deuxième option ramène le taux à 6,25 %, mais maintient intégralement sur le papier la valeur de la créance rééchelonnée sur trente ans.

Les intellectuels américains ont passé l'été, on le sait, à discuter de l'article sur « La fin de l'histoire » publié par une jeune philosophe travaillant pour le département d'Etat. Echo de certaines controverses germanopratines des années 60, la thèse de Francis Fukuyama reprend, en la citant abondamment, celle du philosophe franco-russe Alexandre Kojève. Kojève avait décidé de prendre au mot Hegel et de prouver que celui-ci, après tout, avait raison de soutenir qu'en gagnant la bataille d'Iéna en 1806, sur la Prusse, Napoléon avait scellé la fin de l'Histoire, parce que, en puissance, sa victoire contenait l'homogénéisation de tous les Etats du monde sous l'égide des grands principes de la révolution française.

En quelque sorte, Kufuyama imagine l'avenir universel sous les traits de la vie individuelle de Kojève, dont il écrit dans son article paru dans *The National Interest* : *« La vie de Kojève a été conforme à son enseignement. Croyant que la tâche des philosophes était achevée, puisque Hegel avait déjà atteint à la connaissance absolue, Kojève laissa l'enseignement après la guerre pour travailler jusqu'à sa mort comme bureaucrate pour la Communauté économique européenne ».* Pour Fukuyama, on assiste à un début de *« common marketization »* des relations internationales désormais vouées à la poursuite d'avantages économiques.

SI je me permettais d'évoquer un souvenir, je raconterais ma dernière conversation avec Kojève quelques semaines avant sa mort. Tel Faust qui oublie la science dans les bras de Marguerite, il me parla d'une *« très jeune japonaise »* avec qui il connaissait l'amour le plus complet.

Pour en revenir à nos banquiers d'après leur retour (malheureux pour eux) sur terre, eux aussi crurent entrevoir un monde où l'Histoire n'existerait plus dans la mesure où la pure logique financière aurait imposé à tout jamais, en tout cas pour longtemps, ses lois. Ils se sont heurtés aux réalités de la politique. Politique qui refuse l'idée d'un temps immobile où les générations futures n'en finiraient pas de payer les intérêts de capitaux gaspillés aussitôt qu'empruntés par une génération de politiciens naguère courtisés par tout ce que New-York, Londres, Paris comptaient de banquiers éminents.

Pour réussir votre développement international un atout stratégique :

MAITRISER L'INTERCULTUREL

Pourquoi et comment préparer vos collaborateurs ?

A cross cultural awareness and training workshop

IGS LANGUES accueille ROBERT KOHLS

Directeur des programmes internationaux San Francisco State University.

PARIS

7 novembre 1989 - Journée d'études

8-9-10 novembre - Formation de formateurs

Renseignements et inscriptions : IGS LANGUES

25, rue François-Ier - 75008 Paris - Tél. 47.23.72.94

1939 • 1940

L'ANNÉE TERRIBLE

LE FEUILLETON DE L'ÉTÉ DISPONIBLE

EN UN SEUL NUMÉRO

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE - 40 p. 22 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Andorre : la fin du paradis

Suite de la page 29

Les Andorrans ne constituent que 17 % de la population de leur propre pays ! Et les règles d'acquisition de la nationalité restent toujours des plus strictes, malgré un léger et récent assouplissement. *« L'actualité espagnole nous montre le poids politique dont peut disposer une organisation ouvrière,* souligne le syndic, M. Cerqueda. *Et les Andorrans craignent que ne se constitue dans leur pays un syndicat où seraient majoritaires des personnes qui ne sont chez nous que de passage et qui ne se préoccupent guère du futur économique du pays. »*

Un réflexe d'extrême droite... mais compréhensible dans un pays où les résidents étrangers sont près de cinq fois plus nombreux que les nationaux ! *« Faites un référendum, et je peux vous assurer que l'écrasante majorité des Andorrans seront opposés à la création de syndicats »*, assure M. Pintat.

Certes, la défense de l'identité nationale permet également de justifier de plus inconfessables intérêts. *« L'oligarchie andorrane joue la carte du nationalisme pour justifier son antisyndicalisme,* assure M. Antoni Roig, espagnol vivant depuis vingt-cinq ans dans la principauté, et président de l'Association des résidents étrangers d'Andorre, qui fait en fait office de substitut syndical. *Il est pour le moins étrange que les syndicats ouvriers soient interdits, alors que les associations patronales, elles, sont autorisées. Le problème de fond, c'est la volonté de maintenir un capitalisme sauvage où le licenciement est pratiquement libre et où les travailleurs étrangers n'ont virtuellement aucun droit. »*

Reste que, là aussi, la situation commence à évoluer. Une « loi sur le droit des personnes » a été adoptée en avril dernier, élaborée directement par les deux coprinces. Elle assure la reconnaissance explicite par la principauté de la Déclaration des droits de l'homme de 1948... mais s'en remet aux différents ministères pour leur application effective. Une formule ambiguë, qui permet à chacun d'interpréter la loi à sa manière, mais qui a le mérite de commencer à débloquer, enfin, l'un des problèmes les plus délicats auxquels ait aujourd'hui à faire face la principauté, et qui lui a déjà valu d'être dénoncée à plusieurs reprises devant le Conseil de l'Europe.

Un jeu à trois

Tout évolue donc à Andorre, mais en douceur, à pas comptés, à la manière prudente d'un peuple de montagnards... qui doit faire face, toutefois, aux discrètes pressions de ses deux coprinces désireux d'accélérer le rythme. Car la politique andorrane est un complexe jeu à trois, où le gouvernement local et chacun des deux cosouverains tirent à hue et à dia, et où le consensus entre toutes les parties est, dans ces conditions, souvent ardu.

D'accord face aux Andorrans pour se faire les avocats des réformes, les deux coprinces n'en font pas moins souvent figure de rivaux développant chacun sa propre stratégie politique. Ainsi, l'évêque d'Urgel affiche une grande compréhension face à la revendication des Andorrans d'une plus grande reconnaissance internationale : une manière d'accroître de la sorte sa propre importance au-delà des frontières.

Du côté français, par contre, une telle préoccupation ne se pose évidemment pas. Les priorités sont apparemment inverses. *« La querelle sur la reconnaissance internationale est byzantine,* assure le « viguier » (représentant du coprince) français, M. Jean-Pierre Courtois. *Pour y aspirer, il faut au préalable être capable de moderniser ses structures. »*

Face à ces deux coprinces, alliés et concurrents à la fois, les institutions andorranes, de leur côté, cherchent progressivement, par la tactique du grignotage, à accroître leur marge d'autonomie, ce qui ne va pas sans conflit. Nombre de lois élaborées par le conseil général des vallées souffrent du veto du pouvoir de tutelle. Ainsi, un texte sur l'aviation civile, définissant les conditions de survol de la principauté, a été bloqué par le viguier français, tandis qu'une autre instituant le mariage civil, toujours inexistant, a connu le même sort du fait du viguier épiscopal, M. Francesc Badia.

Comme l'affirme ce dernier, *« personne ne remet en question l'existence même des deux coprinces, mais les hommes politiques andorrans cherchent à s'attribuer petit à petit leurs prérogatives ».* Et l'image de deux coprinces *« régnant mais ne gouvernant pas »* est de plus en plus souvent évoquée à Andorre-la-Vieille. L'apparition d'une nouvelle génération ayant davantage accès aux études (on compte désormais huit cents universitaires) a favorisé l'émergence d'un nationalisme andorran aspirant à s'affranchir de toute tutelle extérieure.

« Puisqu'on nous parle tant des droits démocratiques, commençons donc par le droit à l'autodétermination », lancent les « jeunes loups » de la politique andorrane, à qui l'on parle de nécessaire modernisation. Tout est effectivement fruit de délicats équilibres en terre d'Andorre : de délicats équilibres qui se trouvent tous bouleversés en même temps !

d'Andorre-la-Vieille
THIERRY MALINIAK

Tout en poursuivant ses enquêtes sur les îles en Europe, « le Monde de l'économie » lance, avec la principauté d'Andorre, une série de reportages sur les « paradis fiscaux » terrestres, le Liechtenstein, Gibraltar, Monaco et autre Saint-Marin, dans la perspective du grand marché de 1993.

URGENT

Des diplômes en langues étrangères sont un plus dans Votre vie professionnelle.

Inscriptions à la préparation aux diplômes

ALLEMAND AMÉRICAIN ANGLAIS avant le 10 octobre

ESPAGNOL ITALIEN RUSSE avant le 15 novembre

CENTRE MALESHERBES

Formation Continue Langues EAP

108, bd Malesherbes 75017 Paris

Tél. : 47-54-65-00/65-48

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OFP – OMNIUM FINANCIER DE PARIS

Au cours de sa séance du 28 septembre 1989, le conseil de l'OFP - Omnium Financier de Paris – a examiné les opérations réalisées à cette date et la situation provisoire au 30 juin 1989.

Depuis le début de l'année, des investissements ont été engagés pour un montant global de 404,3 MF ; ce montant, inférieur à celui, exceptionnel, de 1988, est en ligne avec l'objectif prévu.

La grande majorité des participations d'OFP ont, cette année encore, enregistré des résultats en progression. Cela s'est traduit par une hausse des cours de bourse des sociétés cotées et devrait se traduire à terme par une revalorisation de celles qui ne le sont pas encore. Le patrimoine de l'OFP pouvait être estimé au 30 juin à environ 5.100 MF contre 4.435 MF au 31 décembre 1988. Malgré sa hausse récente, le cours de bourse au 27 septembre traduit encore une décote de près de 35 % par rapport à cette valeur.

Au 30 juin 1989, le bénéfice après impôt de la maison-mère s'établit à 60,7 MF contre 101,2 MF pour la même période de l'exercice précédent ; le bénéfice consolidé est de 47,9 MF contre 118,6 MF. Ces chiffres ne sont pas significatifs dans la mesure où le rythme d'encaissement des dividendes et la réalisation de plus-values n'a pas été le même qu'au cours du premier semestre de l'exercice précédent. Compte tenu des réalisations du troisième trimestre et des prévisions qui peuvent être raisonnablement faites pour le quatrième trimestre, le résultat de l'exercice devrait être d'un ordre de grandeur voisin de celui de 1988.

Collection
« Mondes en devenir »
dirigée par Edmond Jouve
LA FRANCOPHONIE S'EVEILLE
MICHEL GUILLOU
ARNAUD LITTARDI
15,5 × 24 cm - 264 p. - 120 F
Berger-Levrault
5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
45-55-91-82, poste 4330

Degrémont

Le conseil d'administration, réuni le 28 septembre, a examiné les comptes au 30 juin 1989.

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre s'est élevé à 822,9 MF, en progression de 13,2 % sur celui de 1988. Le bénéfice net, part du Groupe, ressort à 23,1 MF, à comparer à 13,3 MF en 1988.

Au 30 juin, les commandes d'équipements des sociétés consolidées du Groupe, hors génie civil et prestations de services, totalisaient 1 044 MF contre 655 MF au 30 juin 1988.

Les éléments actuellement disponibles permettent de penser que le résultat net consolidé devrait être de l'ordre de 50 MF pour l'exercice 1989 contre 37,5 MF en 1988.

CANAL+

RÉSULTAT SEMESTRIEL

Le conseil d'administration, réuni le 28 septembre sous la présidence d'André Rousselet, a arrêté les comptes du premier semestre 1989.

Les résultats consolidés du groupe se résument ainsi (en millions de francs) :

	30-6-89	30-6-88	% Variation
CA abonnements	2 268	1 925	+ 17,8
CA publicité et parrainage	138	136	+ 1,5
CA autres	42	68	– 38,2
Chiffre d'affaires total	**2 448**	**2 129**	**+ 15**
Résultat d'exploitation	679	583	+ 16,5
Marge (%)	27,7	27,4	
Résultat avant impôt	633	573	+ 10,5
Résultat net part du groupe	405	317	+ 27,8
Marge (%)	16,5	14,9	
Résultat net par action (francs)	22,5	17,8	+ 26,4

Au 30 juin 1989, Canal + comptait 2 666 000 foyers abonnés et 94 000 prises collectives. Le taux de réabonnement est resté pratiquement inchangé à 93,7 %.

Par rapport au 1er semestre 1988, les sociétés Mondial +, Visicable + et la Financière de vidéocommunication ont été ajoutées au périmètre des sociétés consolidées par intégration globale, alors qu'Ellipse programme n'est plus consolidée que par mise en équivalence.

Perspectives :

Au 31 décembre 1989, le nombre de foyers abonnés devrait atteindre 2 800 000. Le groupe attend une progression de l'ordre de 13 % du chiffre d'affaires total et de 20 % du résultat net consolidé.

La croissance du résultat est traditionnellement ralentie aux 2e semestre du fait notamment de l'effort particulier consenti en matière de programmation en fin d'année.

Service MINITEL : CANAL + actionnaires
3615 SILVER

IMETAL

RÉSULTATS AU 30 JUIN 1989

Le conseil d'administration d'IMETAL, réuni le 28 septembre 1989 sous la présidence de M. Bernard de Villeméjane, a arrêté les comptes du premier semestre 1989. Les principales données consolidées du Groupe peuvent se résumer ainsi :

(en millions de francs)	30 juin 1989	30 juin 1988
– Chiffre d'affaires total	10 899	7 218
dont chiffre d'affaires des sociétés industrielles	2 150	2 146
– Résultats (part du Groupe)		
• résultat courant net	207	183
• résultat exceptionnel	53	273
• résultat net	260	456

Le périmètre de consolidation enregistre les entrées des sociétés Copci, Kaolins et Pâtes céramiques du Limousin, Tuileries Sans, à partir du deuxième trimestre Financière d'Angers et France Alfa (34 %), ainsi que la sortie de CSC Industries. Les charges nettes liées à cette sortie et à la restructuration de la dette de cette société à l'égard de Copperweld ont été imputées sur le résultat exceptionnel du premier semestre 1989, qui bénéficie par ailleurs de plus-values réalisées notamment à l'occasion de la réduction de la participation d'IMETAL dans Metaleurop.

La part du Groupe IMETAL dans le résultat courant net ressort à 207 millions de francs, en hausse de 13 % par rapport au premier semestre 1988. Cette progression devrait, sur la base des prévisions actuelles, se prolonger au cours du deuxième semestre.

Pour la société IMETAL, le résultat net au 30 juin 1989 s'établit à 199 millions de francs, après un résultat exceptionnel net de 109 millions de francs. Les fonds propres ont été augmentés de 659 millions de francs par l'émission en juin 1989 de 672 000 ORA-BSA et les actionnaires ont opté à près de 65 % pour le paiement en actions du dividende distribué au titre de l'exercice 1988.

SOPHIA-BAIL
le financement sage

- **Chiffre d'affaires locatif : 199 millions** au 30 juin 1989 soit **plus 20 %** par rapport au premier semestre 1988 reconstitué pour les trois structures fusionnées valeur 1er janvier 1989 (Laffitte-Bail, Sophia-Bail, Phénix Pierre Sicomi).
- **Bénéfice courant : 58,9 millions**, en augmentation de **9,3 %.**
- **Production : 501 millions** d'engagements nouveaux (contre 521 millions pour l'ensemble de l'année 1988) portant à 3.678 millions l'encours cumulé réparti en 3.099 millions en crédit-bail et 579 millions en location simple.

SOPHIA-MUR

créée fin 1988 cette Société de crédit-bail immobilier non Sicomi clôturera son premier exercice le 31 décembre 1989 :

- **Production :** 19 contrats signés correspondant à **91 millions** d'engagements.
- **Augmentation du capital :** porté de 15 à **50 millions.**

18, rue de la Ville l'Evêque, Paris 8e
Tél. 47.42.52.53

L'HERMÈS *Editeur*
15 rue Séguier 75006 PARIS Tél. (1) 46.34.05.25
préparations aux B.T.S.
100 publications:
manuels, outils de...
annales thématiques: énoncés et corrigés.
droit, économie, gestion, comptabilité, langues des affaires
Catalogue et spécimen sur simple demande écrite
Diffusion exclusive:
MEDILIS SA. 9 rue Séguier 75006 PARIS Tél. (1) 46.34.07.70
EDILIS SARL. 29 rue Garibaldi TUNIS Tél. 353795

Modulaction.
Pour saisir en un seul placement les opportunités dans le monde entier.

Pour investir sur les marchés mondiaux et nationaux, repérer les opportunités, arbitrer entre elles, les négocier, et cela tous les jours, il faut de grands moyens.

C'est pourquoi le Crédit Agricole, premier gestionnaire d'Europe, vous propose Modulaction dont il assure la gestion. Modulaction est un compte composé de parts de Fonds Communs de Placement gérés par Ségespar-Titres, filiale spécialisée du Crédit Agricole.

En un seul placement, il présente l'avantage d'une diversification complète : actions et obligations, or et liquidités, France, Europe, Nord Amérique, Japon. Cette assise multiple, combinée à notre mobilité et à nos capacités d'anticipation, offre de larges possibilités d'optimisation de vos résultats à moyen terme.

Un choix entre cinq stratégies

Avec l'aide du conseiller financier de votre Caisse Régionale de Crédit Agricole ou de votre agence, vous profitez de la compétence de Ségespar-Titres et vous pouvez choisir, en fonction de vos objectifs personnels, entre cinq stratégies de gestion différentes :

"Expansion" et "Equilibre", pour investir selon les marchés spécialisés dans les registres soit offensif, soit de valorisation ; "Dynamisme", "Harmonie" et "Fertilité", pour investir selon les types de valeurs, en privilégiant soit les actions, soit les obligations, soit l'équilibre entre les deux.

Profitez de la compétence mondiale de Ségespar-Titres auprès des Caisses de Crédit Agricole ou de leurs 10 000 agences.

SEGESPAR TITRES

PREMIER GESTIONNAIRE D'EUROPE

MARCHÉS FINANCIERS

Heuliez et Lebranchu investissent 300 millions de francs

Création d'une unité de fabrication de pièces pour l'automobile à Longwy

METZ

de notre correspondant

Le carrossier Heuliez (2200 emplois, 1,7 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1988) et l'équipementier Lebranchu (1200 personnes pour 1 milliard de francs de chiffre d'affaires) implanteront une unité de fabrication de pièces embouties pour l'industrie automobile en Meurthe-et-Moselle sur le pôle européen de développement (PED) des trois frontières à Longwy.

Ce projet prévoit la création de 200 emplois directs et 150 indirects en trois ans pour un investissement de 300 millions de francs. Cette société, d'une capacité de production de 50000 tonnes par an, est destinée à répondre pour un tiers aux besoins de PSA (Peugeot et Citroën), pour un tiers à ceux de la régie Renault, le dernier tiers étant destiné à l'exportation en Allemagne fédérale et au Benelux.

L'implantation de cette unité d'emboutissement sur le PED de Longwy revêt un intérêt particulier pour la diversification industrielle de cette région qui a perdu en quinze ans plus de vingt-cinq mille emplois de sidérurgie. La production de la future unité commune Heuliez-Lebranchu doit être lancée à l'automne 1990.

JEAN-LOUIS THYS

Le groupe Ciments français renforce sa position sur le marché espagnol

Le groupe Ciments français a annoncé, le vendredi 29 septembre dans un communiqué, le rachat à Banco Central de 24 % de la société Financiera y Minera, en Espagne.

Financiera y Minera (cimenterie, carrières de granulats, centrales à béton), cotée à la Bourse de Madrid depuis plus de quarante ans, représente un chiffre d'affaires de l'ordre de 13 milliards de pesetas (700 millions de francs).

Après l'entrée, en 1987, dans le capital de Cementos Molins en Catalogne, la création, en 1988, de Promsa (filiale créée avec Cementos Molins pour développer ses activités en Espagne), la prise de contrôle de Cementos Rezola en juin 1989 et cette prise de participation, le groupe Ciments français détient désormais près de 10 % du marché cimentier espagnol.

La hausse des prix de détail en août : + 0,2 %

	VARIATION (en %) AU COURS			
	Des 12 derniers mois (août 89/août 88)	Des 6 derniers mois (août 89/fév. 89)	Des 3 derniers mois (août 89/mai 89)	Du dernier mois (août 89/juil. 89)
● ENSEMBLE	+ 3,4	+ 1,9	+ 0,6	+ 0,2
● ALIMENTATION (y compr. boissons)	+ 4,7	+ 2,5	+ 1,3	+ 0,5
Prod. à base de céréales	+ 3,5	+ 1,6	+ 0,7	+ 0,4
Viandes de boucherie	+ 9,4	+ 5,1	+ 2,0	+ 0,4
Porc et charcuterie	+ 8,2	+ 6,6	+ 5,1	+ 1,8
Vol., lap., gib., prod. base viande	+ 3,2	+ 0,7	+ 0,3	+ 0,3
Produits de la pêche	+ 3,2	+ 2,3	+ 0,9	+ 0,3
Lait, fromages	+ 4,4	+ 1,8	+ 0,6	+ 0,2
Œufs	+ 4,7	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,1
Corps gras et beurres	+ 8,5	+ 3,4	+ 2,3	+ 0,9
Légumes et fruits	+ 3,1	+ 0,7	+ 0,4	+ 0,1
Autres produits alimentaires	+ 2,2	+ 1,1	+ 0,6	+ 0,2
Boissons alcoolisées	+ 3,7	+ 2,5	+ 1,1	+ 0,5
Boissons non alcoolisées	+ 0,6	+ 2,4	+ 0,8	+ 0,1
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 2,3	+ 1,5	+ 0,1	+ 0,1
1) Habillement et textiles	+ 2,9	+ 1,4	+ 0,3	+ 0,1
Vêtements de dessus	+ 2,7	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,1
Autres vêtements et access.	+ 3,3	+ 1,3	+ 0,3	+ 0,1
Articles chaussants	+ 2,1	+ 0,9	+ 0,3	+ 0,0
Autres articles textiles	+ 3,1	+ 4,2	+ 0,5	+ 0,1
2) Autres produits manufacturés	+ 2,2	+ 1,5	+ 0,2	+ 0,0
Meubles et tapis	+ 3,5	+ 2,1	+ 0,6	+ 0,2
Appareils ménagers élec. et gaz	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,0	+ 0,1
Autres art. équipement du ménage	+ 4,1	+ 2,4	+ 1,1	+ 0,4
Savon mén., produits entretien	+ 2,8	+ 1,7	+ 0,5	+ 0,2
Articles toilette et soins	+ 0,4	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,1
Véhicules	+ 3,6	+ 2,1	+ 1,6	+ 0,2
Papeterie-librairie-journaux	+ 3,5	+ 1,9	+ 0,9	+ 0,4
Photo, optique, électroacoustique	− 3,0	− 1,2	− 0,6	− 0,5
Autres articles de loisirs	+ 2,4	+ 1,2	+ 0,5	+ 0,1
Combustibles, énergie	+ 2,7	+ 2,2	− 2,8	− 0,5
Tabacs, prod. manuf. divers	+ 1,5	+ 1,2	+ 1,0	+ 0,5
● SERVICES	+ 3,8	+ 1,9	+ 0,9	+ 0,2
Services relatifs au logement	+ 5,3	+ 2,5	+ 1,2	+ 0,1
Dont : loyers	+ 5,5	+ 2,6	+ 1,3	+ 0,0
Soins personnels, soins habillement (1)	+ 5,5	+ 2,8	+ 1,1	+ 0,1
Services de santé	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,0
Transports publics	+ 1,4	+ 1,8	+ 1,4	+ 0,2
Serv. d'utilisation véh. privé (2)	+ 4,3	+ 1,8	+ 0,6	+ 0,0
Hôtels, cafés, rest., cantines	+ 5,1	+ 2,7	+ 1,0	+ 0,3
Autres services (3)	+ 3,0	+ 1,3	+ 0,8	+ 0,2

L'indice des prix de détail de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est inscrit en août à 178,5, contre 178,2 en juillet.

En glissement annuel, la hausse des prix est de 3,4%.

(1) Le poste « soins personnels, soins habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électroacoustiques, tirage de films, redevance TV, etc.

C'est principalement grâce à la baisse de 0,5 % du coût de l'énergie et des combustibles que la hausse de l'indice des prix de détail a été limitée à 0,2 % en août (l'indice est passé de 178,2 en juillet à 178,5 en août). L'indice du mois d'août a également profité d'une augmentation des services limitée à 0,2 % après plusieurs mois de forte hausse (le prix des loyers, en particulier, est stable en août). Cependant, les prix des produits alimentaires ont continué à progresser vivement (+ 0,5 %) en raison notamment de la forte augmentation du prix de la viande de porc (+ 1,8 %).

ÉDITEUR en quête d'AUTEURS
Pour ses nouvelles collections important éditeur parisien recherche
MANUSCRITS INÉDITS - Romans - Nouvelles - Essais - Poésie - Théâtre
Les œuvres sélectionnées seront publiées et diffusées après établissement d'un contrat régi par l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et bénéficieront d'une véritable promotion auprès de tous les médias :
Radio - Télévision - Presse - Jury Littéraires
Vos manuscrits sont à adresser à
L'ACADÉMIE EUROPÉENNE DU LIVRE-ÉDITEURS
17. rue de Galilée - 75116 PARIS - Tél. : (1) 47 80 11 08

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1988

	22 sept.	29 sept.
Valeurs franç. à rev. variable	127	128,8
Valeurs industrielles	128,2	127,1
Valeurs étrangères	119,4	117,5
Pétrole-Énergie	147,1	142,9
Chimie	117,6	117,7
Métallurgie, mécanique	138,7	140,2
Électricité, électronique	116,1	117,7
Bâtiment et matériaux	127,2	127,1
Ind. de consommat. non alim.	118,8	121,1
Agro-alimentaire	127,9	130,4
Distribution	145	148,1
Transports, loisirs, services	137,9	141,4
Assurances	201,6	208,2
Crédit bancaire	116,5	115,3
Sicomi	102,9	104
Immobilier et foncier	114,7	117,6
Investissement et portefeuille	122,9	128,3
Base 100 : 31 décembre 1988		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,5	97,9
Emprunts d'État	98,1	98,2
Emprunts garantis et assimilés	98,6	97,7
Sociétés	96,5	97,6
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 598,5	4 672,4
Valeurs étrangères	4 733	4 667,7
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	850,7	860
Valeurs étrangères	632,3	622,3
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	119,9	119,2
Emprunt d'État	119,5	118,6
Emprunts garantis et assimilés	119,9	119,9
Sociétés	117,7	119
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	550,4	557,3
Produits de base	398,3	377,2
Construction	582,9	588,1
Biens d'équipement	372,9	380,4
Biens de consom. durables	651,8	662
Biens de consom. non durables	654,2	664,6
Biens de consom. alimentaires	805,2	824,2
Services	619,9	630,5
Sociétés financières	684	700,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	585,3	578,1
Valeurs industrielles	529	532
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	392,7	404

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	21 septembre 1989
Total actif	691 256
dont	
Or	200 414
Disponibilités à vue à l'étranger	88 824
ECU	65 726
Avances au Fonds de stabilisation des changes	16 799
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	66 426
Concours au Trésor public	28 870
Titres d'État (bons et obligations)	24 050
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	310
Effets privés	145 798
Effets en cours de recouvrement	31 229
Total passif	691 256
dont	
Billets en circulation	240 142
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	86 493
Compte courant du Trésor public	7 224
Reprises de liquidités	20 324
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 931
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	66 077
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	230 678

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 8,75 %
– Taux des pensions à 5 à 7 jours .... 9,50 %
– Taux d'escompte .... 9,50 %
– Taux des avances sur titres .. 10,50 %

AMSTERDAM

Limitation des mesures anti-OPA

La Bourse d'Amsterdam et l'Association des sociétés cotées sur le marché financier néerlandais ont décidé de maintenir une décision contestée limitant à deux le nombre de mesures anti-OPA pouvant être prises par les firmes. Ce règlement, dont le principe a été décidé en janvier dernier, doit entrer en application le 1er novembre prochain pour les sociétés cotées à partir de cette date en Bourse d'Amsterdam, a précisé le porte-parole de la Bourse, M. Herman de Ranitz. Des négociations vont être engagées à partir du 1er novembre avec les sociétés ayant déjà pris plus de deux mesures anti-OPA, afin qu'elles se conforment à ce nouveau règlement, a ajouté M. de Ranitz. Cet accord devra être un accord global et aucune négociation séparée avec chacune des firmes concernée n'est envisagée. Le nouveau règlement limite également l'émission d'actions préférentielles pouvant être lancées sans l'accord préalable de l'assemblée générale des actionnaires. Ces actions préférentielles ne devront pas représenter plus de 50 % de la valeur cumulée de l'ensemble des actions déjà émises pour les firmes nouvellement introduites en Bourse et 100 % de cette somme pour les sociétés déjà cotées.

TOKYO, 2 oct. ⬇

Repli

Après trois semaines de hausse et un nouveau record d'altitude atteint le 28 septembre (35 689,98 yens) par l'indice Nikkeï, le marché a enregistré une légère baisse lundi. L'indice Nikkeï a cédé 13,79 yens en clôture, revenant à 35 622,97. On enregistrait 608 hausses, 386 baisses et 139 valeurs demeuraient inchangées. *« Le marché s'essouffle, les transactions se réalisent pour gagner de l'argent très vite »*, notait un courtier. La journée avait débuté en hausse, saluant ainsi la réussite du Parti libéral démocratique aux élections partielles de dimanche. Mais, ensuite, les valeurs se sont dépréciées très rapidement. Dans la matinée, le Nikkeï avait ainsi passé la barre des 35 700 yens. Le volume des transactions durant la matinée a porté sur 380 millions d'actions lundi, contre 500 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 29 sept.	Cours du 2 oct.
Akaï	778	781
Bridgestone	1 870	1 870
Canon	1 910	1 900
Fuji Bank	3 540	3 600
Honda Motors	1 920	1 930
Matsushita Electric	2 350	2 380
Mitsubishi Heavy	1 160	1 140
Sony Corp.	8 500	8 390
Toyota Motors	2 570	2 550

FAITS ET RÉSULTATS

□ **L'ancien « raider », M. Paul Bilzerian, condamné.** – L'ancien « raider » boursier Paul Bilzerian, reconnu coupable, en juin dernier (*le Monde* du 14 juin), d'une série de malversations sur des transactions de titres, a été condamné à quatre ans de prison et à une amende de 1,5 million de dollars (9,6 millions de francs). M. Bilzerian avait connu une ascension rapide dans les affaires, en réussissant à racheter Singer Co. en 1988 pour 1,06 milliard de dollars, selon une opération dite de levier Leveraged Buyout (LBO). Ce procédé permet d'acquérir une entreprise avec des fonds gagés sur les actifs et le cash flow de celle-ci. Aucune des accusations ne concernent le rachat de Singer, un ancien fabricant de machines à coudre reconverti en fournisseur d'équipements électroniques pour le Pentagone. M. Bilzerian avait démissionné de la présidence du groupe en juin, après avoir été reconnu coupable de malversations. Les charges pour lesquelles M. Bilzerian a été condamné sont liées aux tentatives de rachat du groupe textile Cluett, Peabody and Co., du fabricant de matériaux de construction HH Roberson and Co. et du groupe papetier Hammermill Paper.

□ **La Mondiale prend 40 % de la firme espagnole Musat.** – La Mondiale, société d'assurances à forme mutuelle, vient de prendre une participation de 40 % dans le capital de Musat SA, une compagnie madrilène d'assurance, et de réassurance, opérant essentiellement dans la branche automobile. Aux termes d'un accord conclu avec La Mondiale, le holding financier espagnol Ibercorp, qui contrôlait jusqu'alors totalement la Musat (Mutuelle nationale de l'automobile), gardera une participation majoritaire de 60 %. Cette opération devrait coûter à La Mondiale un peu plus d'un milliard de pesetas (160 millions de francs), a indiqué M. Guillem, soit 36 % des 3 milliards de pesetas de primes encaissées par Musat en 1989.

□ **SITA vise les 80 millions.** – Le chiffre d'affaires consolidé du groupe SITA (groupe Lyonnaise des eaux) s'est élevé à 1 236 millions de francs au premier semestre 1989, soit + 14 % par rapport au premier semestre 1988. La progression a été marquée notamment dans les secteurs du nettoiement public et du traitement des déchets. Le résultat net consolidé, qui intègre la majeure partie des frais de restructuration de SMV, filiale de fabrication de matériels, s'élève à 32,2 millions de francs. SITA prévoit un chiffre d'affaires consolidé de 2 700 millions de francs pour l'ensemble de l'année et un résultat net consolidé de l'ordre de 80 millions, contre 57,8 millions en 1988 (+ 38 %).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	428	Loca Investissement	....	284
Asystel	....	219	Locamic	....	158
B.A.C.	....	320	Metallurg. Minière	....	280
B. Demachy & Assoc.	....	601	Métroservice	....	184
B.I.C.M.	....	786	Métroservice (bons)	15 30	14 80
Boiron	....	410	Molex	230 50	229 40
Boisset (Lyon)	....	296	Navale-Delmas	....	1280
Câbles de Lyon	....	2470	Olivetti-Logabax	240	....
Calberson	....	870	Om. Gest.Fin.	....	480
Cardif	....	820	Pinault	....	620
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	770	P.F.A. S.A.	....	800
C.A.T.C.	....	166	Presbourg (C In & Fin)	....	93 50
C.D.M.E.	....	1868	Présence Assurance	....	....
C. Equip. Elect.	....	419	Publicat. Filipacchi	....	376
C.E.G.E.P.	....	285	Razel	....	780
C.E.P.-Communication	....	583	Rémy & Associés	....	360
Ciments d'Origny	....	832	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	315
C.N.I.M.	....	710	St-Honoré Matignon	....	250
Codetour	....	260 50	S.C.G.P.M.	....	786
Concept	....	340	Segin	300	305
Conforama	....	1215	Sélection Inv. (Lyon)	....	112
Creeks	....	430 10	S.E.P.	....	525
Dafsa	....	176	Serbo	....	530
Dauphin	....	....	S.M.T.Goupil	....	362
Devanlay	....	1238	Sodexho	....	601
Devillé	....	550	Sopra	....	286
Dolisos	....	201	Thermador Hold. (Lyon)	....	297
Éditions Belfond	....	151 50	TF 1	....	385
Elysées Investissem.	....	17 50	Unilog	....	177 40
Finacor	....	....	Union Financ. de Fr.	....	578
Gerono	....	580	Viel et Cie	....	226
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	345	Yves Saint-Laurent	....	1080
Guintoli	....	987			
I.C.C.	....	270			
Idia	....	296			
Idianova	....	151			
IN2	....	301			
Int. Metal Service	....	1115			
Le gd livre du mois	....	375			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 29 septembre 1989

Nombre de contrats : 19 429.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Déc. dernier	Mars. dernier	Déc. dernier	Mars. dernier
Accor	960	12,50	30	–	–
CGE	480	29	–	11	–
Elf-Aquitaine	520	28	51	18	–
Eurotunnel SA-PLC	70	10,50	15	5,60	–
Lafarge-Coppée	1 700	70	–	45	–
Michelin	180	16	24,50	4,50	–
Midi	1 400	164	–	5	–
Paribas	520	23	35	14,50	19
Peugeot	925	46	72	58	–
Saint-Gobain	680	37	–	15,90	–
Société générale	520	35	–	–	–
Thomson-CSF	200	9	15	17	–
Source Perrier	1 700	255	–	27	–
Suez Financière	380	29	–	10,50	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 septembre 1989

Nombre de contrats : 102 518.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 89	Mars 90	Juin 90
Dernier	106,60	106,48	106,54
Précédent	107,16	107,04	106,84

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 89	Mars 90	Déc. 89	Mars 90
106	1,08	1,40	0,52	1,01

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,36 F ⬆

Le dollar s'inscrivait en légère hausse le lundi 2 octobre au matin, après sa forte baisse de la fin de la semaine dernière. La Banque du Japon est cependant intervenue, une nouvelle fois, pour soutenir le cours du yen. A Paris, le dollar s'échangeait à 6,36 F, contre 6,3355 F la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	29 sept.	2 oct.
Dollar (en DM)	1,8720	1,8770
TOKYO	**29 sept.**	**2 oct.**
Dollar (en yens)	139,20	139,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (2 oct.) ...... 9 7/16-9 9/16 %
New-York (29 sept.) .. 9 3/4-9 3/8 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 30-12-88*)

	28 sept.	29 sept.
Valeurs françaises	129,2	
Valeurs étrangères	117,8	
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	554,5	557,3
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 932,28	1 986,12
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	536,98	528,95

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 694,15	2 692,82

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 876,2	1 885,2
Mines d'or	215,2	212
Fonds d'État	84,61	84,57

TOKYO

	29 sept.	2 oct.
Nikkeï Dow Jones	35 636,76	35 622,97
Indice général	2 702,22	2 703,58

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. −	Rep. +	ou dép. −	Rep. +	ou dép. −
$ E-U	6,3575	6,3625	+ 17	+ 32	+ 40	+ 65	+ 140	+ 210
$ can.	5,4014	5,4103	− 132	− 101	− 240	− 211	− 688	− 606
Yen (100)	4,5557	4,5626	+ 163	+ 184	+ 305	+ 337	+ 865	+ 952
DM	3,3881	3,3921	+ 45	+ 62	+ 90	+ 113	+ 247	+ 304
Florin	3,0002	3,0040	+ 41	+ 52	+ 77	+ 95	+ 203	+ 248
FB (100)	16,1235	16,1485	+ 23	+ 143	+ 61	+ 227	+ 232	+ 615
FS	3,9135	3,9190	+ 56	+ 73	+ 114	+ 139	+ 305	+ 368
L (1 000)	4,6490	4,6561	− 110	− 85	− 228	− 173	− 652	− 580
£	10,2724	10,2837	− 469	− 419	− 864	− 787	− 2418	− 2246

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	8 15/16	9 3/16	9	9 1/8	9	9 1/8	9	9 1/8
DM	7 1/16	7 5/16	7 9/16	7 11/16	7 3/4	7 7/8	8 7/8	8
Florin	7 5/16	7 9/16	7 5/8	7 3/4	7 3/4	7 7/8	7 15/16	8 1/16
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	8 3/4	9 1/16	8 7/8	9 1/16	8 7/8	9 3/16
F.S.	7 1/8	7 3/8	7 9/16	7 11/16	7 11/16	7 13/16	7 13/16	7 15/16
L (1 000)	7 1/2	8 1/2	11 3/4	12 1/4	11 7/8	12 3/8	12 1/4	12 5/8
£	13 9/16	13 13/16	14 1/2	14 5/8	14 1/2	14 5/8	14 9/16	14 11/16
F franç.	9 3/8	9 5/8	9 7/16	9 9/16	9 1/2	9 5/8	9 9/16	9 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 29 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3775	C.I.L.E. 3% ★	3760	3760	3760	....
1071	B.N.P. T.P.	1075	1080	1072	– 0 28
1205	C.C.F. T.P.	1228	1221	1225	– 0 33
1169	Créd. Lyon. T.P.	1170	1170	1170	....
1820	Renault T.P.	1830	1800	1860	+ 1 09
2080	Rhône-Poul. TP	2160	2150	2150	– 0 46
1284	St-Gobain T.P.	1295	1295	1295	....
1269	Thomson T.P.	1280	1280	1280	....
855	Accor	856	867	845	– 1 29
670	Air Liquide	680	675	666	– 2 06
2130	Als. Superm.	2455	2445	2445	– 0 41
550	A.L.S.P.I. ★	581	587	570	– 1 89
3150	Arjom. Prioux ★	3051	3090	3020	– 1 02
680	Aussedat-Rey ★	685	681	680	– 0 75
1080	Aux. Entrepr. ★	1090	1094	1070	– 1 83
635	Av. Dassault ★	695	690	693	– 0 29
430	BAFIP ★	422	420	393	– 6 87
395	Bail-Equipem. ★	389	388	387	– 0 51
955	Bail Investiss. ★	965	974	969	+ 0 41
420	B.N.P. C.I. ★	414	412	411	– 0 72
....	Bolloré Tech.	1010	1020	1000	– 0 99
630	Cie Bancaire ★	624	625	598	– 4 17
710	Bazar H.-V. ★	827	830	865	+ 4 59
705	Béghin-Say ★	695	695	680	– 2 16
1200	Berger (Mu)	1489	1479	1479	– 0 67
790	Bic ★	804	805	798	– 0 75
850	B.I.P. ★	910	910	875	– 3 85
710	B.I.S. ★	710	716	709	– 0 14
3350	Bongrain S.A. ★	3357	3355	3250	– 3 19
1000	Bon-Marché ★	1045	1059	1064	+ 1 82
745	Bouygues ★	722	725	705	– 2 35
143	B.P. France ★	144 50	142 10	138	– 4 50
745	B.S.N. ★	730	730	719	– 1 51
740	Canal Plus ★	759	745	745	– 1 84
2590	Cap Gem. S. ★	2525	2550	2517	– 0 32
3500	Carrefour ★	3660	3652	3575	– 2 32
230	Casino ★	227 50	228 80	222 10	– 2 37
143	Casino A.D.P. ★	144 50	143	138 20	– 4 36
995	Castorama D.I.	1110	1130	1130	+ 1 80
131	C.C.M.C.	132	133	130 60	– 1 06
920	C.E.G.I.D.	910	915	900	– 1 10
255	Centrest	250	250	250	....
700	Cetelem ★	680	680	667	– 1 91
460	Cerus ★	470	480 10	473	+ 0 64
645	C.F.A.O. ★	660	660	654	– 0 91
495	C.G.E.	508	505	495	– 2 56
1720	C.G.I. Informat.	1749	1755	1700	– 2 80
1600	C.G.I.P. ★	1648	1632	1580	– 4 13
740	C.G.P.	828	830	806	– 2 66
1230	Chargeurs S.A. ★	1220	1220	1169	– 4 18
885	Cica	901	875	876	– 2 77
1790	Ciments franç. ★	1800	1800	1800	....
655	Club Méditer. ★	658	660	640	– 2 74
785	C.M.B. Packag.	248 80	253 50	249 90	+ 0 56
181	Codetel ★	180	182	178 60	– 0 78
355	Colimeg ★	357 50	368	374	+ 4 62
1050	Coles ★	1057	1040	1036	– 1 99
230	Cpt. Entrepr. ★	245 90	246	242	– 1 59
1150	Compt. Mod. ★	1230	1240	1210	– 1 63
1080	Créd. Foncier ★	1115	1116	1090	– 2 24
490	C.F. Immeub. ★	504	502	503	– 0 20
205	C.C.F. ★	207	203 50	202 50	– 2 17

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
735	Cr. Lyon. (CI) ★	737	730	725	– 1 63
1180	Crédit Nat. ★	1196	1185	1171	– 2 09
465	C.S.E.E. ★	474	474	473	– 0 21
3900	Damart S.A. ★	4000	4000	4000	....
1680	De Dietrich ★	1785	1765	1776	– 0 50
215	Dév. R.N.C. (LI)	220 50	220	220	– 0 23
360	Dév. R. Sud-Est	370	388	374	+ 1 08
605	D.M.C.	615	620	602	– 2 11
620	Drouot Assur. ★	621	620	620	– 0 16
4490	Docks France ★	4880	4886	4550	– 6 76
1040	Dumez ★	1081	1080	1065	– 1 48
1170	Duménil Leblé	1223	1215	1220	– 0 25
2140	Eaux (Gén.) ★	2245	2298	2253	+ 0 36
620	Ecco ★	640	626	625	– 2 34
1140	Electrofinanc. ★	1187	1185	1179	– 0 67
565	El. S. Dassault ★	600	600	600	....
540	Elf-Aquitaine	530	533	520	– 1 89
420	– (certific.) ★	426	424	424 60	– 0 33
1390	Epeda B.-F.	1360	1365	1360	....
3420	Essilor ★	3325	3330	3260	– 1 95
1600	Essil. Int.(DP) ★	1575	1570	1561	– 0 89
525	Esso S.A.F. ★	515	522	510	– 0 97
2320	Eurafrance ★	2765	2732	2663	– 3 34
1780	Eurocom ★	1800	1830	1818	+ 1
3390	Euromarché ★	4100	4200	3980	– 2 93
880	Europe n° 1 ★	910	910	891	– 2 09
73	Eurotunnel ★	74 30	75	73 10	– 1 62
1690	Exor ★	1710	1772	1783	+ 4 27
1510	Facom ★	1595	1597	1540	– 3 45
1280	Fichet-Bauche ★	1298	1271	1295	– 0 31
210	Financ. ★	220	221	218	– 0 91
470	Fives-Lille ★	450	453 80	445	– 1 11
2620	Fromager. Bel ★	2860	2940	2736	– 4 37
2210	Gal. Lafayette ★	2380	2380	2325	– 2 31
680	Gascogne ★	683	680	680	– 0 44
1870	Gaz et Eaux ★	1930	1938	1906	– 1 24
875	Géophysique ★	933	890	900	– 3 54
765	Gerland ★	776	779	765	– 1 29
3780	Groupe Cité ★	3852	3900	3815	– 0 96
2200	Gr. Victoire	2223	2223	2220	– 0 13
1100	– (certif.)	1112	1113	1113	+ 0 09
1410	GTM-Entrep. ★	1315	1320	1290	– 1 90
1120	Guyenne-Gas. ★	1172	1184	1170	– 0 17
430	Hachette ★	455	453	459	+ 0 88
1170	Havas ★	1276	1280	1264	– 0 94
730	Hénin (La) ★	701	710	711	+ 1 43
1400	Hutchinson ★	1418	1407	1415	– 0 21
375	Imétal ★	375	381	360 10	– 3 97
250	Ingénico ★	265 50	267	262 10	– 1 28
6000	Inst. Mérieux ★	6440	6410	6370	– 1 09
525	Interbail ★	531	536	527	– 0 75
1740	Intertechnique ★	1845	1850	1820 c	– 0 16
1300	J. Lefebvre ★	1405	1406	1412	+ 0 50
1240	Labinal ★	1240	1245	1211	– 2 34
2390	Lab. Bellon ★	2350	2330	2305	– 1 91
1730	Lafarge-Coppée	1729	1729	1683	– 2 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1320	Lebon ★	1390	1386	1398	+ 0 65
3800	Legrand ★	3860	3881	3869	+ 0 23
2140	Legrand (DP) ★	2076	2110	2060	– 0 72
1570	Leroy-Somer ★	1739	1720	1680	– 3 39
760	Locabail Im. ★	746	747	745	– 0 13
590	Locafrance ★	537	540	544	+ 1 30
865	Locindus ★	838	850	845	+ 0 84
520	Luchaire ★	538	522	518	– 3 72
4530	L.V.M.H. ★	4850	4890	4815	– 0 72
505	Lyon. Eaux ★	509	504	494	– 2 95
85	Mais. Phénix ★	85	84 95	83 10	– 2 24
270	Majorette (Ly) ★	304	300	292	– 3 95
510	Mar. Wendel ★	529	529	511	– 3 40
400	Matra ★	431 90	440	437	+ 1 18
4770	Merlin-Gerin ★	4731	4750	4701	– 0 63
265	Metaleurop ★	270 70	270 50	262	– 3 21
270	Métrologie Int. ★	280	283	278	– 0 71
181	Michelin	192 60	192 10	195	+ 1 25
1440	Midi (Cie)	1544	1560	1513	– 2 01
195	Midl. Bk SA ★	203	204 40	200	– 1 48
470	Min Salsig (Ma)	490	480	480	– 2 04
225	M.M.M. ★	233	233	223	– 4 29
149	Moulinex ★	160 60	163	155 20	– 2 74
1230	Navig. Mixte ★	1364	....	....	....
205	Nord-Est ★	215	213	215	....
360	Nordon (Ny)	360	359	359	– 0 28
700	Nouvelles Gal. ★	709	700	720	+ 1 55
900	Occid. (Gén.) ★	901	880	865 c	– 1 03
1620	Omn.F.Paris ★	1691	1699	1660	– 1 83
450	Olipar ★	450	457 90	446	– 0 89
4600	Oréal (L') ★	4600	4599	4455	– 3 15
500	Paribas	518	524	520	+ 0 39
490	Paris-Réesc. ★	486	486	483	– 0 62
1440	Pechelbronn ★	1611	1630	1632	+ 1 30
380	Pechiney CIP ★	374	373	367	– 1 87
240	Pechiney Int.	231 20	231	222	– 3 98
470	Penhoet ★	520	520	511	– 1 73
1500	Pernod-Ricard ★	1510	1500	1489	– 2 72
895	Peugeot S.A.	911	913	903	– 0 88
545	Plastic Omn. ★	552	555	558	+ 1 09
790	Poliet ★	810	810	806	– 0 49
1130	Prétabail Sic. ★	1152	1170	1165	+ 1 13
815	Primagaz ★	929	920	889	– 4 31
810	Printemps ★	813	804	804	– 1 11
3880	Promodès ★	4395	4399	4373	– 0 50
880	Radiotechn. ★	867	880	867	....
195	Raff. D. Total ★	172 20	174 90	170 50	– 0 99
4190	Redoute (La) ★	4040	4035	3980	– 1 49
560	R.-Poulenc CIP ★	549	542	535	– 2 55
345	Robur Financ.	370	378	378	+ 2 16
136	Rochette (La)	160 70	161	161	+ 0 19
2220	Roussel-Uclaf ★	2380	2390	2325	– 2 72
4640	R. Impér. (Ly)	5120	5240	5090	– 0 59
180	Sade	181 50	181 50	181 50	....
1580	Sagem ★	1649	1659	1619	– 1 82
700	Saint-Gobain	698	690	688	– 1 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1510	St-Louis ★	1525	1540	1501	– 1 57
3080	Salomon	3190	3200	3130	– 1 88
610	Salvepar	654	643	645 c	+ 0 43
1060	Sanofi ★	1075	1075	1065	– 0 93
1020	S.A.T. ★	1199	1200	1220	+ 1 75
330	Saul-Chât. (N) ★	358	351	343 50	– 4 05
890	Saupiquet (Ny)	915	915	920	+ 0 55
870	Schneider ★	895	899	885	– 1 12
76	S.C.O.A. ★	73 50	73 50	72 50	– 1 36
....	S.C.R.E.G. ★	1200	1200	1200	....
1060	Seb ★	1040	1036	1034	– 0 58
510	Sefimeg ★	512	511	510	– 0 39
695	Sextant Avionic.	698	691	688	– 1 43
1790	S.F.I.M. ★	1870	1810	1781	– 4 76
265	S.G.E. ★	270	274	273 50	+ 1 30
820	Silic ★	833	835	825	– 0 96
585	Simco	606	600	596	– 1 65
1270	Sk. Rossignol ★	1271	1278	1284	+ 1 02
1070	Sligos ★	1029	1035	1020	– 0 87
530	Société Génér.	526	529	516	– 1 90
143	Sodecco	144	143	143	– 0 69
175	Sodero (Na)	174	174	174	....
3900	Sodexho ★	4290	4290	4250	– 0 93
124	Sogenal (Ny)	130 50	129 50	129 50	– 0 77
425	Sogerap ★	438	433	433	– 1 14
2780	Somm.-Allib. ★	2950	2910	2815	– 4 58
1820	Source Perrier ★	1897	1910	1895	– 0 11
890	Sovac ★	889	895	860	– 3 26
745	Spie-Batignol. ★	755	761	768	+ 1 72
1160	Strafor ★	1300	1295	1235	– 5
390	Suez	395 50	395 30	389 20	– 1 59
470	Synthélabo ★	475	475	471	– 0 84
191	Thomson-C.S.F.	187 60	189	186 60	– 0 53
550	Total (CFP) ★	532	528	515	– 3 20
107	– (certific.) ★	105	105	108	+ 2 86
1405	T.R.T. ★	1584	1585	1585	+ 0 06
420	Truffaut (Fin.)	420 50	420	425	+ 1 07
590	U.F.B.-Locab. ★	828	830	825	– 0 16
1120	U.I.C. ★	1191	1202	1185	– 0 50
625	U.I.F. ★	680	681	688	+ 1 18
950	U.I.S. ★	960	967	967	+ 0 73
290	U.C.B. ★	295	295	293	– 0 68
800	Unibail ★	802	802	802	....
805	Valéo ★	888	890	871	– 1 91
470	Vallourec ★	484 50	494	495	+ 2 17
430	Via Banque ★	451	450	440	– 2 44
1300	Zodiac	1283	1281	1300	+ 1 33
865	Elf-Gabon ★	895	897	898	+ 0 30
174	Amax Inc.	174	167	167	– 4 02
240	Amer. Express	233	228	228	– 2 15
275	Amer. Teleph.	276	278 50	278 50	+ 0 91
160	Anglo Amer. C.	159 90	157 50	157	– 1 81
505	Amgold	508	506	506	– 0 39
340	Banco Santander	340 20	343	343	+ 0 82
990	BASF (Akt)	984	980	978	– 0 61
1030	Bayer	1030	1012	1014	– 1 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
77	Buffelsfont.	81	80 10	80 10	– 1 11
280	Chase Manh.	259 80	272	272	+ 4 70
102	Echo Bay Mines	104 80	103 50	103 50	– 1 24
97	De Beers	93 60	92	92 40	– 1 28
2290	Deutsche Bank	2290	2263	2263	– 1 18
1180	Dresdner Bank	1189	1175	1170	– 1 60
74	Driefontein Ctd	74 90	74 50	74 90	....
775	Du Pont-Nem.	761	755	755	– 0 79
315	Eastman Kodak	304 80	300 50	300 20	– 1 54
14 50	East Rand	15	15 20	15 45	+ 3
305	Electrolux	281	285 50	285 50	+ 1 56
775	Ericsson	779	800	801	+ 2 82
295	Exxon Corp.	285 90	283	283	– 1 01
335	Ford Motors	328	326	326	– 0 61
54	Freegold	55 15	55 35	55 90	+ 1 36
170	Gencor	166 10	166 10	166 10	....
370	Gén. Electr.	361	364	363	+ 0 55
570	Gén. Belgique	597	590	588	– 1 51
315	Gen. Motors	306 10	303 50	303 50	– 0 85
151	Goldfields	148 80	148 80	148 90	+ 0 07
64	GdMetropolitain	62 55	61 40	61 40	– 1 84
30	Harmony	31 20	31 45	31 45	+ 0 80
340	Hewlett-Packard	332	324 10	324 10	– 2 38
70	Hitachi	70 95	70 90	70 90	– 0 07
1000	Hoechst Akt.	995	986	986	– 0 90
134	Imp. Chemical	130 50	128 50	128 50	– 1 53
780	IBM	699	690	685	– 2
400	ITT	386	381 50	379	– 1 81
205	Ito-Yokado	215	224 10	221	+ 2 79
197	Mac Donald's	191 50	194	194	+ 1 31
105	Matsushita	107 50	106 10	106 50	– 0 93
475	Merck	475 50	487	488 50	+ 2 73
485	Minnesota M.	480	476	476 50	– 0 73
370	Mobil Corp.	367 50	364 50	364 50	– 0 84
280	Morgan J.P.	275	282	282	+ 2 55
34150	Nestlé	34080	33850	33850	– 0 67
1250	Nixdorf	1284	1285	1285	+ 0 08
143	Norsk Hydro	142 40	139 80	140	– 1 69
130	Olsi	138 10	137 60	137 60	– 0 43
2040	Petrofina	2060	2057	2057	– 0 15
1050	Philip Morris	1037	1059	1054	+ 1 64
144	Philips	143 50	143	143	– 0 35
101	Placer Dome	103 10	103 10	103 10	....
465	Quilmès	464	460 10	460	– 0 86
370	Randfontein	366	368	368	+ 0 55
450	Royal Dutch	433 70	431 10	428	– 1 31
59	Rio Tinto Zinc	57 50	56 60	56 60	– 1 57
34	Saat. & Saatchi	31 50	30 70	30 60 c	+ 0 20
46	St Helena Co	48 80	47 50	47 60	– 2 46
285	Schlumberger	277	282 80	278	+ 0 36
46	Shell transp.	44 05	43 70	43 80	– 0 57
2030	Siemens A.G.	2040	2014	2018	– 1 08
375	Sony	394 50	391 80	396	+ 0 38
55	Telefonica	59	58 50	56 40	– 2 76
260	T.D.K.	263	260	260	– 1 14
58	Toshiba Corp.	57	56 45	56 45	– 0 96
475	Unilever	465	461	460	– 1 08
365	Unit. Techn.	365 50	362	362	– 0 98
520	Vaal Reefs	533	545	545	+ 2 25
465	Volvo	453	455	457	+ 0 88
230	West Deep	236 10	235 80	235 80	– 0 13
430	Xerox Corp.	422	421 50	422	....
170	Yamanouchi	177 50	177	177 20	– 0 17
3 29	Zambia Corp.	3 28	3 20	3 20	– 2 44

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	121 70	3 110
9,80 % 78/93	101 59	2 121
10,80 % 79/94	104 30	0 740
13,25 % 80/90	102 59	4 284
16,20 % 82/90	101 79	11 485
16 % juin 82	104 18	4 910
14,60 % fév. 83	108 71	8 800
13,40 % déc. 83	114 77	10 363
12,20 % oct. 84	107 55	11 898
11 % fév. 85	112 22	6 830
10,26 % mars 86	105 65	5 650
OAT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	107 42	3 425
OAT 9,80 % 1997	108 25	7 896
OAT 9,80 % 1996	104	6 498
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	100 16	2 155
CNB Paribas	101 60	2 155
CNB Suez	101 53	2 155
CNI janv. 82	100 26	2 155
PTT 11,20% 85	108 60	8 508
CFF 10,30% 86	103	6 400
CNE 11,50% 85	105 90	3 346
CNT 9% 88	99 30	3 604
CRH 10,90% déc. 85	108 45	7 337
C.N.C.A. T.P.	....	116
C.G.E. 6% janv. 89-80	....	50 400
Drouot Ass. Obl. conv.	2817	443
Métrologie I. 6% 8/7	....	8 400

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1805
A.G.F. (St Cent.)	....	1230
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	....	1070
Asserg	....	276 60
Avenir Publicité	....	1830
Bain C. Monaco	....	380
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	515
Blanzy-Ouest	....	1148 d
B.N.P. Intercontin.	....	378
Bénédictine	....	....
B.T.P. (Compagnie)	....	112 70
Café	....	650
Cambodge	....	580
C.A.M.E.	....	180
Carbone-Lorraine	....	1044
Case-Poclain	....	40 85
C.E.G.Frig.	....	455
Centen. Blanzy	....	6310
Cerabati	....	172
Champex (Ny)	163 10	162

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	222
C.I. Maritime	....	818
Citram (B)	2050	2060
Clause	....	1370
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	402 60
Comiphos	....	811
Cie Industrielle	....	13950
Comp. Lyon-Alem.	....	470
Concorde (La)	....	1786
C.M.P.	....	15 05
Créd. Gén. Ind.	....	489 10
Cr. Universel (Cie)	....	845
Créditel	....	140 80
Darblay S.A.	....	....
Degremont	....	541
Delalande S.A.	....	2045 d
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	4500
Didot-Bottin	....	1200
Eaux Bass. Vichy	....	....
Eaux Vittel	....	4320
E.C.I.A.	....	1880
Electro-Banque	....	353 70
Eli-Antargaz	....	....
E.L.M. Leblanc	....	635
Ensil-Bretagne	....	335
Entrepôts Paris	....	905
Escop. Accumul.	....	....
Europe Soudre Indust.	....	104 d
Escaut	....	2805
Finalens	....	222
FIPP	....	288
Fnac	....	1700
Foncière (Cie)	....	801
Fonc. Lyonnaise	....	730
Foncina	....	512
Forinter	....	....
Fougerolle	....	850
France I.A.R.D.	....	520 d
France (La)	....	14350
Fram. Paul Renard	....	1382 d
GAN	....	2295
G.F.I.I.	....	274 50
Gaumont	....	....
Gévelot	....	318
Gr. Fin. Constr.	....	480
Gds Moulins Paris	....	1082 d
G. Transp. Ind.	....	584
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immindust	....	....
Immobail	....	416 60
Immobanque	....	725
Immob. Marseille	....	10360
Immofice	....	588
Invest. (Sté Cent.)	....	3248
Jaeger	....	288
Lambert Frères	....	473
Lille-Bonnières	....	1782
Loca-Expansion	....	280
Locafinancière	....	415
Locatel	....	....
Louis Vuitton	....	1642
Louvre (Sté)	....	4050
Lucia	....	2039
Machines Bull	....	82
Magasins Uniprix	....	156

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magnant S.A.	....	87 50
Maritimes Part.	....	430
Métal Déployé	....	575
Mors	....	143 80
Navig. (Nat. de)	....	248
Nozal	....	408
Optorg	....	460
Oréal (L') C.I.	2165	2198
Origny-Desvroise	....	1460
Palais Nouveauté	....	1112
Paluel Marmont	....	765
Parfinance	....	236
Paribas-CIP	378	....
Paris France	....	260
Paris-Orléans	....	296
Partenaire	....	530
Patrim. Banq. Dis.	....	....
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2200
P.L.M.	....	431
Porcher	....	....
Promodis	1800	1780
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	6900
Rochefortaise S.A.	....	989
Rosario (Fin.)	....	630
Rougier et Fils	....	346
Rozières (mines de)	....	788
Sacer	....	950
SAFAA	....	368
Safic-Alcan	....	805
SAFT	....	3670
Saga	....	250
Salins du Midi	....	672
Satam	....	156
Savoisienne (M)	380	385
SCAC	....	630
Senelle Maubeuge	....	510
S.E.P. (M)	175	175
SiCS	....	582 d
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	394
Siph (Plant. Hévéas)	....	560
Sofal financière	....	855
Sofical	....	1190
Sofio	....	596
Soficomi	....	857
S.O.F.I.P. (M)	339	339
Sofragi	....	1591
Sopagri	....	166
Sophia-Bail	....	441
Souchon Autog.	....	1010
Sovabail	....	637
Suez (Fin. de)-CIP	276	278
Stemi	....	....
Taittinger	....	4495
Talcs de Luzenac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	590
Tour Eiffel	....	380
Ulmer S.M.D.	....	940
Ugine A. Chat. Goug.	....	530
U.A.P.	....	663
U.T.A.	....	2640
Vicat	....	3301
Vinipix	....	2398 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Virax	....	162
Waterman S.A.	....	859
Brass. du Maroc	....	186 80

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	868	835
Akzo	429	....
Alcan Alum	148	148
Algemene Bank	134	136
American Brands	505	519
Am. Petrofina	505	502
Arbed	1101	....
Asturienne Mines	191 10	....
Bco Pop Espanol	520	500
Banque Ottomane	2160	2195
B. Régl. Internat.	38500	37000
Br. Lambert	758	760
Canadian-Pacific	144 70	146 60
Chrysler corporation	156	155 10
CIR	28	....
Commerzbank	870	....
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	645	641
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1310	....
Glaxo	158 50	157
Goodyear	342 80	....
Grace and Co	229	224
GTE corporation	384	....
Honeywell Inc.	528	530
Johannesburg	1210	....
Kubota	53 50	52
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	38	38 80
Mineral-Ressourc.	102	101 10
Noranda	132 10	132
Olivetti	25 40	25 10
Pakhoed Holding	428	425
Pfizer Inc.	423	428
Procter Gamble	770	765
Ricoh Cy Ltd	54 50	....
Rolinco	334 50	334
Robeco	330 60	329
Rodamco	242	244
Saipem	11 60	11 90
Sears Group	39	39 40
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	145	....
Steel Cy of Can.	118 50	118 30
Tenneco	370 70	....
Thorn EMI	85 20	87
Toray Indust. Inc	44	....
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1554	....
West Rand	6 55	6 90
Whitman Corporation	198	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	320	....
Buitoni	900	900
Calciphos	202 50	200
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	406	406
Cogenhor	60 20	62
C. Occid. Forestière	180	....
Copamex	382	350 50
Gachot	237	....
Guy Degrenne	600	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Media Immobilier	240	....
Nicolas	820	....
Particip. Poncier	362 50	....
Rorento N.V.	181 10	181
St-Gobain-Emballage	1980	2000
Sema-Metra	395	....
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.E.P.R.	2800	....
S.P.R.	700	....
Sté Lecteurs du Monde	575	....
Ultrex	380	....
Union Brasseries	144	121 90 o
Wonder	1820	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 385	6 335	6 100	6 600
ECU	6 985	6 988	....	....
Allemagne (100 DM)	338 610	339 200	327	347
Belgique (100 F)	16 138	16 151	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	299 910	300 410	290	310
Danemark (100 krd)	87 050	86 980	83 500	91 500
Norvège (100 k)	91 940	91 930	88	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 289	10 283	9 900	10 700
Grèce (100 drachmes)	3 989	3 982	3 750	4 550
Italie (1 000 lires)	4 671	4 647	4 500	5
Suisse (100 f.)	390 330	391 650	379	401
Suède (100 krs)	99 250	98 820	95	103
Autriche (100 sch)	48 110	48 210	46 800	49 800
Espagne (100 pes.)	5 339	5 334	5 050	5 650
Portugal (100 esc.)	4 007	4	3 800	4 600
Canada ($ can 1)	5 420	5 372	5 200	5 650
Japon (100 yens)	4 534	4 548	4 390	4 610

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/9
Or fin (kilo en barre)	75600	75250
Or fin (en lingot)	75800	75350
Pièce française (20 fr)	438	435
Pièce française (10 fr)	373	.....
Pièce suisse (20 fr)	455	455
Pièce latine (20 fr)	436	432
Souverain	550	546
Pièce de 20 dollars	2595	2595
Pièce de 10 dollars	1315	1325
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	2810	2805
Pièce de 10 florins	455	450
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 29/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1144 96	1117 03
Actifon	247 56	240 93
Actions France	602 13	580 37
Actions sélectionnées	698 56	673 31
Aedificandi	681 98	657 33
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1289 43	1257 98
A.G.F. 5000	717 17	699 68
A.G.F. ECU	1093 04	1082 22
A.G.F. Foncier	125 68	122 61
A.G.F. Interfonds	453 98	442 91
A.G.F. Invest	144 45	140 93
A.G.F. OBLIG.	1115 64	1110 09
A.G.F. Sécurité	10788 62	10788 62
Agimo	725 15	707 46
Altefi	211 06	203 43
A.L.T.O.	179 09	172 62
Amei-Gan	6610 10	6310 36 ♦
Amplitude	884 86	864 72
Arbitrages court terme	5598 05	5584 87
Associc	1156 06	1156 06
Atout Futur	388 82	376 03
Aurecic	1466 14	1423 44
Avenir C.I.C.	116 84	112 47
Avenir Alizés	1547 27	1518 93
Axa Europe	125 83	120 12
Axa Investissements	139 62	133 29
Axa N.P.I.	......	......
Axa Valeurs PER	140 33	133 97
Bred Associations	2573 92	2566 22
Capitacic	1035 96	1020 65
Capital Plus	1895 25	1895 25
Cardan-Plus	36 84	35 25
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comis	1047 96	1032 37
Comptavalor	5499 49	5481 27
Compterente	114 01	110 69
Convertimmo	425 04	408 69
Cadinter	575 58	558 82
Crédit Mutuel Capital	1027 93	1007 77
Diese	1163 99	1125 72
Drouot-France	950 44	907 34
Drouot-Investiss.	1230 81	1175 09
Drouot-Sécurité	280 51	248 70
Drouot-Sélection	147 59	140 90
Ecocic	1161 96	1134 86
Ecureuil Capitalisation	2051 62	2030 71
Ecureuil Investissement	417 46	405 30
Ecureuil Monepremière	52108 49	52108 49
Ecureuil Monétaire	33229 86	33229 86
Ecureuil Trimestriel	2022 14	2002 12
Elicash	2184546	2184546
Energie	278 95	264 39 ♦
Epacic	2802 98	2802 68
Epamont Sicav	4273 90	4263 24
Epargne Associations	24908 93	24832 43
Epargne-Capital	8809 71	8524 47
Epargne Court-Terme	636 01	636 01
Epargne Croissance	1776 24	1727 73
Epargne-Industr.	101 31	96 72
Epargne Inter	850 72	833 30
Epargne-J	54757 77	54757 77
Epargne Long-Terme	197 48	192 18
Epargne Monde	1480 50	1450 61
Epargne Première	12888 05	12573 75
Epargne-Oblig.	199 38	194 04
Epargne-Ouest	1093 42	1084 16
Epargne-Unie	1449 77	1397 37
Epargne-Valeur	477 19	464 42
Epsilon	1192 97	1181 16
Eurocic Leaders	1186 56	1132 58
Eurodyn	1284 89	1223 38
Euro-Gan	7327 72	6935 44 ♦
Foncicar (div. par 10)	11145 47	11145 47
Fondical	232 10	232 91
France Avenir 4/4 Bat.	1 20	1 16
France-Gan	9858 58	9409 60 ♦

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Garantie	269 40	267 66
France-Index Sicav	116 53	113 12
France-Investiss.	483 72	471 92
France-Obligations	480 45	455 69
Francic	521 14	505 96
Francic Pierre	120 80	117 38
Francic Régions	1334 93	1296 05
Fructi-Associations	28 10	28 10
Fructi-Epargne	30 25	29 51
Fructicapi	34 19	33 69
Fructicourt	111041 97	111041 97
Fructidor	242 70	239 11
Fructifrance	1000 63	978 22
Fructimmo	33 11	32 30
Fructivar	4341 88	4331 05
Fructi ECU	574 72	566 23
Fructi-Première	10949 08	10787 28
Futurobig	1162 82	1124 39
Gestilion	58783 07	58608 55
Gestion Associations	185 50	181 88
Horizon	1258 66	1222 19
Interepar	110044 14	105838 97
Interoblig.	12285 76	11793 59
Intersélect France	574 08	557 36
Japacic	209 48	203 39 ♦
Jeune épargne	242 92	239 33
Laffitte-Amérique	254 21	242 68
Laffitte Europe	313 06	298 86
Laffitte-Expansion	314 43	300 17
Laffitte-France	380 93	373 20
Laffitte-Immobilier	277 21	264 64
Laffitte-Japon	473 42	451 95
Laffitte-Oblig.	142 47	136 01
Laffitte-Rend.	189 47	189 47
Laffitte-Tokyo	411 51	392 85
Latitude	5316 05	5308 10
Lion-Associations	11598 71	11598 71
Lion-Institutionnels	23594 23	23525 42
Lionplus	776 32	767 64
Lion Trésor	2149 51	2128 23
Livret Bourse Investis.	570 98	554 35
Livret portefeuille	767 99	745 61
Méditerranée	213 13	203 47
Mensuel CIC	10183 70	10082 08
Mondiale Investissem.	469 74	448 44
Monecic	5809 51	5809 51
Monedex	52552 99	52552 90
Moné.J	67017 67	67017 67
Mutualité Dépôts	10726 89	10705 49
Mutuelle Unie Sél.	159 03	151 82
Natio.-Epargne	14103 50	13983 86
Natio.-Epargne Trésor	6300 86	6288 08
Natio.-Court terme	220724	220724
Natio.-Inter.	1223 99	1191 23
Natio.-Obligations	558 23	541 34
Natio.-Patrimoine	1602 29	1559 41
Natio.-Placements	65880 77	65880 77
Natio.-Revenus	1047 49	1037 12
Natio.-Sécurité	11914 75	11914 75
Natio.-Valeurs	886 93	863 19
Nippon-Gan	6801 32	6492 91 ♦
Nord-Sud Développ.	1244 70	1242 22
Normalif	13220 61	12961 38 ♦
Obli Association	121 58	120 36
Oblicic Mondial	9382 28	9243 63
Oblicic Régions	1054 38	1038 90
Oblig. toutes catég.	154	151 72
Oblifion	1088 56	1087 68
Oblisécurité	10772 31	10772 31
Oraction	1316 41	1273 12
Orvalor	6034 16	5816 08
Paribas Epargne	16303 72	16271 18
Paribas Opportunités	133 78	128 33
Paribas Patrimoine	577 59	554 04
Paribas Revenu	91 94	91 03

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	177 51	174 03
Parvalor	712 67	691 91
Phénix Placements	254 78	253 51
Pierre Investiss.	806 33	786 66
Placement A	1244 06	1219 57
Placement ct-terme	71880 43	71746 94
Placement J	58398 38	58295 78
Placement Premier	53809 91	53702 50
Plénitude	117 27	114 13
Première Obligations	1020 40	1009 59
Prévoyance Ecureuil	114 31	111 25
Pair/Association	23078 21	23078 21
Quartz	129 13	125 95
Rentacic	168 02	165 54
Revenus Trimestriels	5435 54	5381 72
Revenu Vert	1167 02	1149 77
St-Honoré Bio-aliment.	983 21	938 63 ♦
St-Honoré Global	285 81	281 92
St-Honoré Matignon Pl.	247 57	236 34
St-Honoré Pacifique	682 78	632 73 ♦
St-Honoré P.M.E.	569 91	544 07
St-Honoré Réal	11785 94	11749 84 ♦
St-Honoré Services	572 22	550 21
St-Honoré Technol.	879 67	838 83 ♦
Sécuricic	5532 14	5526 61
Sécuri Taux	11009 18	11009 18
Sicamin (Caution BP)	722 35	711 67
Sicav-Associations	1462 16	1459 97
S.F.I. fr. et étr.	763 76	731 81
Sicav 5000	453 94	441 79
S.I.G.	894 42	883 88
Silvafrance	736 36	716 65
Silvarem	474 12	461 43
Silvamutis	215 84	213 70
Silvinter	477 17	464 40
S.N.I.	1331 04	1292 27
Sogepargne	372 75	359 28
Sogevar	1202 68	1148 12
Sogister	1486 14	1418 75
Soleil Investissement	585 72	559 16 ♦
Stratégie Actions	1291 43	1241 76
Stratégie Rendement	1181 27	1126 72
Technocic	1237 88	1201 83
Techno-Gan	6861 27	6550 14 ♦
Thesora	523 50	518 32
Transcontinents	91 89	90 09
Trésor Plus	1023 32	1013 19
Trésor Réal	11251 47	11251 47
Trésoric	109042 19	109042 19
Tiflon	5216 28	5184 63
U.A.P. Investiss.	491 37	473 81
U.A.P. moyen terme	109 78	105 79
Uni-Associations	115 90	115 90
Unifrance	623 94	601 39
Unifoncier	1489 41	1434 61
Uni-Garantie	1354 42	1327 84
Uni-Régions	3515 52	3308 45
Unirente	2336 25	2259 43
Univer	190 93	190 93
Univers-Actions	1364 02	1318 17
Univers-Obligations	1678 79	1593 63
Valorem	616 97	600 65
Valorg	1893 55	1881 89
Valrex	41914 04	41883 09
Vadran	2297 77	2244 60

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

La situation en Corse

Le débat sur l'autonomie interne lancé par le PS prend le pas sur la question sociale

Lors de son assemblée générale annuelle, dimanche 1er octobre, à Migliacciaru (Haute-Corse), l'Union du peuple corse (UPC), a désigné un successeur à M. Max Simeoni, qui est désormais parlementaire européen (élu sur la liste des Verts) et avait manifesté l'intention d'abandonner son poste de secrétaire général du mouvement. M. Simeoni est remplacé par M. François Alfonsi, trente-sept ans, ingénieur à l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME). Lors de son assemblée générale, l'UPC a également adopté une motion où elle *« réaffirme attendre de l'Etat français une reconnaissance constitutionnelle du peuple corse »* et *« demande (...) l'instauration d'un statut d'autonomie interne pour le peuple corse »*. Sur l'île, à l'approche du colloque sur les îles européennes organisé par le ministre de l'intérieur, le débat se développe de nouveau, précisément autour de l'idée d'autonomie interne pour la Corse et des conséquences sur place du marché unique européen.

BASTIA

de notre correspondant

Les 18, 19 et 20 octobre prochain, se tiendra, à Ajaccio, le colloque des îles européennes qui n'avait pu se réunir en avril dernier du fait de la crise dans la fonction publique. MM. Pierre Joxe, Jacques Delors et Jacques Chérèque y participeront en compagnie de représentants officiels de plusieurs territoires insulaires européens. Ce colloque sera-t-il à la hauteur des espoirs de réflexion pour des solutions politiques, sociales, économiques et culturelles qu'il avait suscités en novembre 1988, lors de son annonce par M. Pierre Joxe ? Rien ne permet de l'affirmer tant le débat politique a été bouleversé par la grève des fonctionnaires au printemps dernier, donnant l'impression que le « dossier corse », géré depuis juillet 1988 par le ministre de l'intérieur était « suspendu », dans l'attente d'une solution à la crise sociale.

M. Rocard avait confié, le 20 mars dernier, une mission d'observation et de proposition à un inspecteur général des finances, M. Michel Prada, chargé d'organiser les « tables rondes », dont le rapport de synthèse a été publié le 13 septembre 1989. Ce rapport qui continue de provoquer – à quelques nuances près – des réactions négatives tant dans les rangs de l'opposition que de la majorité régionale (nos éditions des 13 et 14 septembre).

« Ce rapport a un goût très prononcé pour l'homéopathie alors que nous avons besoin de chirurgie en Corse. (...) *M. Prada a une façon jacobine de voir les choses, la dimension méditerranéenne et européenne de la Corse n'est pas du tout envisagée.* (...) *Les réponses apportées sont trop sectorielles, alors que nous avons besoin d'une solution globale »*, commente M. Laurent Croce, le premier secrétaire de la fédération de Haute-Corse du Parti socialiste.

L'UPC, deuxième parti nationaliste de Corse, critique le rapport Prada parce que *« jacobin et méprisant pour la Corse... Il prône la religion du droit commun et le fatalisme devant les règles communautaires, ignorant quasi systématiquement les revendications spécifiques exprimées ici »*.

Pour M. Pierre Pasquini, le député et maire (RPR) d'Ile-Rousse, *« le rapport Prada a le mérite d'exister ; maintenant il appartient au premier ministre de prendre les décisions qu'il jugera nécessaires, mais il est évident que les difficultés économiques cumulées en Corse depuis des décennies laissent la place à un problème politique. Il faut donc des décisions du même ordre. Il faut cesser l'hypocrisie de tenir l'ex-FLNC pour juridiquement dissous alors que ses communiqués rapportés par la presse conditionnent le débat »*.

Faucons et colombes

Le rapport Prada alimente par réaction le débat politique insulaire. Le parti socialiste de Haute-Corse vient de confirmer sa proposition de réflexion pour un statut d'autonomie interne dans le cadre de la République française. *« C'est le meilleur rempart contre le séparatisme. Défendre nos spécificités ce n'est pas aller vers l'indépendance, c'est reconnaître la réalité de notre non-appartenance à l'Hexagone. Nous sommes un territoire ultra-marin le droit commun ne peut pas s'appliquer à la Corse. Le reconnaître, c'est la meilleure façon de ne pas nourrir les ressentiments qui pourraient s'exprimer de façon encore plus radicale dans l'avenir de la compétition européenne de 1992. Les Baléares ou la Sardaigne sont autant d'exemples de régions autonomes où le séparatisme n'existe pas »*.

Le pavé dans la mare lancé par M. Laurent Croce alimente un débat au centre duquel le prochain colloque sur les îles européennes prend une importance particulière. Les comparaisons avec les autres territoires insulaires de Méditerranée permettent aux Corses de prendre la mesure des différences d'organisation institutionnelles voisines. *« Le statut d'autonomie interne permettrait aux Corses de resserrer leurs liens avec Paris tout en développant leurs spécificités, seules capables de donner à la Corse les moyens de s'engager dans la concurrence avec ses voisins d'Espagne, d'Italie ou de Grèce »*, plaide le premier secrétaire du PS de Haute-Corse.

Cette théorie a fait réagir la famille nationaliste. A Cuncolta Naziunalista, principale organisation nationaliste, minimise la proposition : *« Cette idée de statut d'autonomie interne a été lancée depuis presque trente ans par le mouvement autonomiste... En quoi serait-elle subitement intéressante ? Nous relativisons cette idée, aujourd'hui, elle est inopportune ! »*, commente M. Yves Stella, le directeur de publication de l'hebdomadaire nationaliste *U Ribombu*.

De son côté, le docteur Max Simeoni, secrétaire général de l'UPC et député européen, estime que *« l'autonomie doit être précédée de la reconnaissance constitutionnelle du peuple corse pour avoir un sens »*. Ces nuances d'appréciation se retrouvent à propos de l'intérêt du colloque sur les îles européennes. Pour l'UPC, *« l'approche politique de l'avenir de la Corse, en l'insérant dans une approche globale à propos des îles européennes, correspond à une démarche politique que nous approuvons... Cependant, cette initiative, fondée sur une recherche de moyens dérogatoires voulue par M. Pierre Joxe, semble contradictoire avec les moyens ordinaires préconisés dans le rapport de Michel Prada, chargé de mission de Michel Rocard »*.

Pour A Cuncolta, n'est-ce pas, au contraire, *« une diversion du gouvernement qui joue la montre »* ? interroge M. Yves Stella.

Les supputations nationalistes sur les éventuelles différences de stratégie ministérielles ne masquent pas une autre discussion qui se développe à l'intérieur du principal parti nationaliste à la faveur de l'« état de trêve » que connaît la Corse depuis le 1er juin 1988. Il s'agit de la stratégie de *« lutte de libération nationale »*. Les démissions successives de trois responsables de A Cuncolta Naziulista – M. Pierre Poggioli, conseiller à l'assemblée de Corse, Jean-Baptiste Rotily-Forcioli, secrétaire général de A Cuncolta, et Jo Sisti, responsable régional du mouvement, – si elles sont dues officiellement à des *« raisons personnelles »* marquent peut-être les prémices d'un conflit entre « faucons et colombes ». *« Nous sommes des oiseaux de la même espèce »*, a simplement lancé M. Alain Orsoni, l'un des porte-parole de A Cuncolta.

MICHEL CODACCIONI

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats

« Voie indienne, voie chinoise », par Gilbert Etienne ; « Les prisons Maginot », par Laure Beste-Morand 2

Les élections municipales en Rhénanie-Westphalie

L'extrême droite obtient de 5 % à 8 % des voix dans les grandes villes 4

M. Hamrouche plébiscité à Alger

Le programme du nouveau premier ministre algérien adopté par le Parlement à la quasi-unanimité 6

La réunion de Taëf

Les députés libanais en quête d'un terrain d'entente 7

La rentrée au Sénat

M. Poher, candidat malgré tout. Portrait : Geoffroy de Montalembert, sénateur pour l'éternité ... 8

Les journées parlementaires du RPR

M. Pasqua a invité ses amis à concentrer leurs critiques sur les socialistes 10

La préparation du congrès du PS

M. Jospin a réuni ses amis à Epinay 12

Les records de Jeannie Longo

Jeannie Longo a battu les records de Fausto Coppi et de Jacques Anquetil en parcourant 46,352 kilomètres en une heure sur la piste olympique de Mexico 24

Le Grand Prix d'Espagne de formule 1

Senna et Prost se disputent encore le titre de champion du monde . 24

SECTION B

Mgr Runcie à Rome

Le chef de l'Eglise anglicane a reconnu la « primauté du pape », mais Jean-Paul II estime que l'ordination de femmes a accru le fossé entre les deux Eglises 14

« Hamlet » à Moscou et à Berlin

Le théâtre français s'exporte bien à l'Est. Le spectacle de Patrice Chéreau, « Hamlet », a triomphé à Moscou et à Berlin, tandis que le « d'Artagnan », de Jérôme Savary, faisait crouler sous les rires le très sérieux Schiller Theater 17

Un festival qui fait avancer l'opéra

Clôture du Festival Musica à Strasbourg et confrontation de deux jeunes compositeurs qui réfléchissent à l'avenir de l'opéra : Pascal Dusapin et Marc Monnet 18

Assises européennes de l'audiovisuel

Les assises européennes de l'audiovisuel, qui rassemblent depuis samedi les vingt-trois pays du Conseil de l'Europe plus l'URSS, la Pologne, la Hongrie et la Yougoslavie, devaient se terminer lundi 2 octobre avec une liste de propositions pour stimuler la création d'images 19

Régions

La future autoroute A-89 divise le Bordelais 20

SECTION C

Le rapport sur l'« efficacité de l'Etat »

La commission de Closets préconise la « réforme au quotidien » de l'administration mais ne recommande pas une remise en cause du statut de la fonction publique .. 25

Concentrations dans l'industrie européenne

Matra-Marconi dans l'aérospatiale. Prussac-Salzgittez dans la métallurgie 25

L'Europe des capitaux

Depuis le 1er octobre, les investisseurs comme les particuliers peuvent acheter des SICAV dans tous les pays de la CEE 27

ÉCONOMIE

Andorre : la fin du paradis

La mise en place du grand marché européen en 1993 va bouleverser les privilèges fiscaux et les traditions politiques de la principauté 29

RFA : la providence des réfugiés

De 1947 à 1961 – année de la construction du mur de Berlin, – près de quatre millions d'Allemands de l'Est ont fortement contribué au miracle ouest-allemand 31

La chronique de Paul Fabra

Pas de « fin de l'Histoire » pour la dette 32

Services

Abonnements 21
Campus 21
Carnet 21
Loto, loto sportif 21
Météorologie 23
Mots croisés 21
Radio-Télévision 23
Spectacles 22

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 1er-2 octobre 1989 a été tiré à 535 616 exemplaires

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Ombrageux

CE que vous pouvez être susceptibles, les enfants, c'est pas croyable. Tant que j'égratigne le voisin, ça va, vous m'envoyez des gerbes de fleurs : Ce que t'es rigolote ! T'es vraiment la reine. Génial, ton billet, l'autre jour, sur les paysans. On l'a lu en famille, on se marrait comme des baleines. Mais quand c'est vous que je taquine, ça va pas, je reçois des giclées de bile : Ce que t'es conne ! T'es vraiment la reine. Nulle, ta crotte, l'autre jour, sur les agriculteurs. Un copain me l'a lue au téléphone, j'en croyais pas mes oreilles.

Les pires, c'est les Corses, les juifs, les Arabes, les chasseurs et les enseignants. C'est ombrageux, l'enseignant, on n'a pas idée. Ça sourcille, ça se hérisse, ça se vexe pour un rien. Là, en ce moment, je les ai tous sur le paletot. Tous sauf celui qui m'a envoyé les perles cueillies rue du Four, à la sortie du métro Mabillon, dans les rapports des jurys du CAPES. Ils sont ulcérés, les candidats, dont beaucoup enseignent déjà. Ulcérés et furax. La faute à qui s'ils ne sont pas à la hauteur ? La faute aux profs.

Remarquez, là, vous avez peut-être pas tort, les mecs. Témoin, cette lettre que m'écrit l'un d'entre vous. Le meilleur moyen, d'après lui, de limiter l'accès des nanas aux grandes écoles, c'est de mettre des bonnes femmes dans le jury à l'oral. Si elles en voient passer une, faites-leur confiance, elles la louperont pas. A quoi ça correspond, ce numerus clausus pour les filles ? Au fait qu'ensuite elles trouveront pas preneur sur le marché du travail. Alors, pas la peine de perdre son temps à les y préparer.

Autre joyau découvert dans mon courrier : ce rapport – encore un ! – du jury du CAPES d'éducation physique et sportive de 1987. On y lit, p. 64 : *Le problème se pose de la formation et de la pratique de la natation.* Traduisez : suffit qu'on les envoie à la piscine avec leurs élèves pour qu'ils se noient, les profs de gym ! C'est pas comme leur ministre. Il sait nager, Jospin. Il a été à bonne école. Celle de mon Mimi. Question brasse coulée entre les eaux mêlées des différents courants socialistes, lui, il est champion.

HONGRIE

Otto de Habsbourg, archiduc président ?

Otto de Habsbourg – fils de Charles Ier, dernier empereur d'Autriche et roi de Hongrie – sera-t-il candidat à l'élection présidentielle hongroise qui doit avoir lieu le mois prochain ? Le porte-parole du Parti indépendant paysan, M. Karoly Ravasz, a affirmé qu'un courant populaire se dessinait en faveur d'une candidature de l'archiduc et que des pétitions en ce sens avaient même circulé à Budapest. *« Otto de Habsbourg pourrait être la personne la mieux indiquée pour obtenir le consensus national »*, a précisé, pour sa part, M. Imre Boross, dirigeant du Parti indépendant paysan, qui avait remporte 57 % des voix aux élections législatives de 1945 avant d'être éliminé comme toutes les autres formations non communistes. Otto de Habsbourg, qui s'est déjà rendu en visite en Hongrie, n'a pas encore réagi à ces rumeurs ; il est actuellement député du Parti chrétien démocrate ouest-allemand au Parlement européen. – *(Reuter.)*

Le conflit Peugeot

La direction accepte de rencontrer les syndicats

Automobiles Peugeot a annoncé, lundi 2 octobre, qu'une réunion devait avoir lieu le jour même à 17 heures entre M. Roland Vardanéga, directeur central du personnel, et les organisations syndicales. Le communiqué de la firme automobile précise que cette rencontre – le mot de « négociation » n'est pas évoqué – résulte d'une demande exprimée par M. Jacques Calvet, PDG de PSA, lui-même. Syndicats et direction devaient se rencontrer à Paris, au siège de Peugeot.

Alors que la grève, lancée à partir de revendications salariales, entre dans sa cinquième semaine à Mulhouse et dans sa quatrième à Sochaux, de nombreuses voix s'étaient élevées – dans les milieux syndicaux mais aussi politiques – en faveur de l'ouverture de négociations.

(Lire nos autres informations page 26.)

BOURSE DE PARIS
Matinée du 2 octobre

Baisse

Le mouvement de repli brutal observé vendredi après-midi (– 1,57 %) s'est poursuivi lundi dès l'ouverture. L'indicateur instantané après s'être déprécié de 0,55 % perdait 0,82 % en fin de matinée. Parmi les hausses figuraient Concept (+ 5,8 %), Casino ADP (+ 3,8 %) et Total (+ 2,7 %). En baisse figuraient Cofimeg (– 4,8 %), OFP (– 4,7 %) et Laboratoires Roger Bellon (– 4,5 P).

Fine...

"Savoir poursuivre le plein plaisir du goût fait de VOLVIC une grande bouteille"
J.-C. VRINAT
Taillevent

Aux meilleures tables, exigez VOLVIC.

•VOLVIC•

La meilleure façon
de penser à tout
était
de ne rien oublier

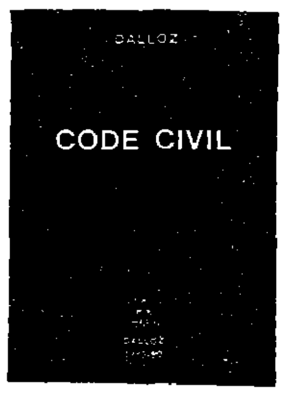

Les codes Dalloz ont tout ce qu'on est en droit d'attendre d'un code Dalloz : une réactualisation constante, une organisation méticuleuse, une présentation encore plus rationnelle. La solution de facilité en quelque sorte.

Dalloz – Les indispensables

MODE : ACHETEZ "DÉCONTRACTÉE"

Zéro pour les prix élevés qui vous tapent sur les nerfs ! On demande à la création d'être séduisante, à la qualité d'être "top niveau." Mais aux prix de se faire minuscules. Pour que la mode soit un plaisir, il faut que le "facteur-prix" soit presque negligeable. Chez RODIN, depuis 30 F le mètre.

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE